



Cahier « Initiatives-Métiers »
5 pages d'offres d'emplois

CINQUANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 15901 – 7 F — MARDI 12 MARS 1996 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

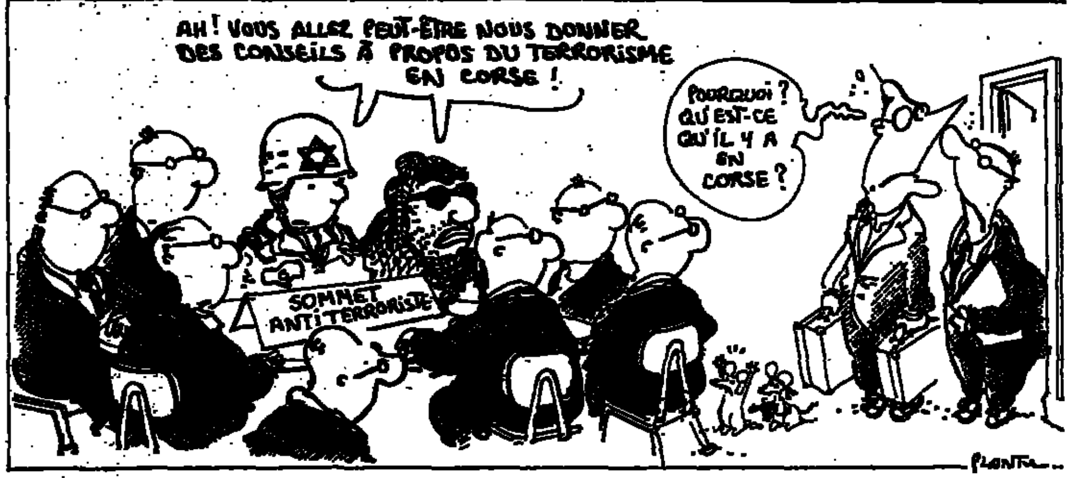
La stratégie du pouvoir en Corse défiée par la violence

LA CORSE a connu une fin de semaine très troublée, avec plusieurs homicides, une tentative d'assassinat contre un militant nationaliste et le mitraillage, dans la banlieue parisienne, du pavillon du journaliste de *Libération* spécialisé dans les affaires corses, Guy Benhamou. Bien qu'aucune preuve n'existe pour le moment, le FLNC-canal historique fait figure de principal accusé. Lundi matin, le gouvernement n'avait pas réagi à cette agression. L'une des tendances nationalistes, l'ANC, a accusé le RPR et l'Etat de collusion avec le FLNC-canal historique. Les assassinats du président du tribunal administratif de Bastia et d'un commerçant en Corse du Sud ne semblent pas avoir de connotation politique mais contribuent à alourdir le climat de violence.

Lire page 6 et notre éditorial page 16

L'Autorité palestinienne a arrêté des responsables militaires du Hamas

Shimon Pérès se félicite de l'attitude de Yasser Arafat



APRÈS les admonestations, une relative satisfaction : le premier ministre israélien s'est félicité, dimanche 10 mars, des efforts déployés par le président de l'Autorité palestinienne pour démanteler les réseaux liés au Mouvement de la résistance islamique (Hamas), qui a revendiqué les récents attentats-suicides à Jérusalem et à Tel-Aviv. La police palestinienne a notamment arrêté les trois principaux responsables connus de la branche armée. Shimon Pérès a jugé que Yasser Arafat, qui a rencontré samedi le « numéro deux » de la CIA, *« a commencé à se mettre sur la bonne voie »* et l'a invité à se montrer encore plus pugnace. En revanche, l'Etat juif continue de maintenir strictement le bouclage des territoires palestiniens occupés et autonomes. De son côté, l'Iran, que les Etats-Unis entendent montrer du doigt, mercredi 13 mars, au sommet « antiterroriste » de Charm el Cheikh en Egypte, joue la carte de l'Europe et de la Russie pour échapper à une mise en quarantaine de la communauté internationale.

Lire page 2

Le débat sur la réforme de France Télécom relancé

Un sénateur RPR critique le gouvernement

LE SÉNATEUR RPR des Yvelines Gérard Larcher s'inquiète, dans un rapport intitulé « France Télécom face à ses défis », des atermoiements gouvernementaux sur la réforme de l'opérateur téléphonique public. Il prône sa transformation en société anonyme au cours du dernier trimestre 1996 et la vente d'une part minoritaire de son capital début 1997. L'Etat resterait majoritaire et le statut de fonctionnaire serait sauvegardé, liberté étant également donnée à l'entreprise de continuer à recruter des fonctionnaires.

Attendre encore ne présente que des inconvénients, écrit le sénateur : cela reviendrait à accroître *« l'angoisse »* des agents face à une transformation inéluctable et à *« dilapider toutes nos chances de conserver un champion national parmi les premiers du monde »*. Pour M. Larcher, *« les tergiversations passées »* quant à l'évolution du statut de l'opérateur auraient déjà représenté *« une perte d'environ 15 à 20 milliards de francs »*, la valeur de France Télécom étant réduite autour de *« 200-210 milliards de francs début 1997 »*, selon les récentes estimations, contre *« 240-250 milliards de francs début 1994 »*.

En outre, selon le sénateur, repousser l'échéance rendra la vente d'une partie du capital de plus en plus difficile. Le marché boursier international sera en effet fortement sollicité par les autres privatisations du secteur : une première tranche du capital de Deutsche Telekom est prévue en novembre 1996 et, au total, *« ce n'est pas moins de 75 à 100 milliards de francs de titres d'entreprises européennes de télécommunications dont la vente est programmée »* entre début 1997 et 1998. M. Larcher dit *« comprendre le désarroi d'une partie des hommes et des femmes de France Télécom face à la nécessaire évolution juridique de leur entreprise »*. Mais il assure que la transformation de l'entreprise *« est la clé de la réussite internationale »* du groupe, car *« les conditions qui fondent l'actuelle prospérité, à savoir l'exploitation monopolistique d'un marché national, ne perdureront pas »*.

Lire page 17

Un slalomeur précis et puissant



SÉBASTIEN AMIEZ

HUIT JOURS après la victoire de Luc Alphand dans la Coupe du monde de descente, Sébastien Amiez a gagné, dimanche 10 mars à Lillehammer (Norvège), le trophée décerné au meilleur slalomeur de la saison. Grâce à une plus grande régularité, il devance l'Italien Alberto Tomba, qui avait été sacré champion du monde de la discipline deux semaines auparavant à Sierra Nevada. A vingt-trois ans, Sébastien Amiez confirme les espoirs placés en lui depuis son titre de vice-champion du monde juniors. Le Savoyard se distingue par son style, mélange de puissance et de précision sur la neige.

A la veille du dernier slalom de la saison, il possédait 19 points d'avance sur Alberto Tomba, un écart que ce dernier pouvait facilement combler par une première place à Lillehammer, créditée de 20 points de plus que la deuxième position. En dépit de cet enjeu, le skieur de Pralognan n'a pas craqué dimanche, préservant dans la seconde manche l'avantage acquis dans la première. Jean-Noël Augert, en 1972, était le dernier Français à avoir conquis le globe de cristal.

Lire page 21

Enterrement royal et populaire à Bangkok

BANGKOK
de notre correspondant

Tiré par 216 soldats en costumes d'époque, le « grand chariot funéraire » a traversé le Bangkok royal, dimanche 10 mars, lors d'un dernier et fastueux hommage à la princesse mère, décédée à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans. La procession est intervenue huit mois après sa mort, au jour considéré comme le plus favorable selon son thème astral. Les bataillons des cadets et des gardes royaux ont ouvert le cortège funèbre, précédant le chariot rutilant d'or du patriarche suprême, tiré par 76 hommes. Le prince héritier Vajiralongkorn et la princesse Sirindhorn suivaient le catafalque, à l'abri de leurs parasols princiers.

Un demi-million de personnes s'étaient installées sur le parcours du cortège qui, parti à l'aube, a atteint au milieu de l'après-midi les abords du crématorium resplendissant lui aussi de dorures, construit pour la circonstance et symbolisant le mont Meru. Tout autour avaient été élevés des pavillons pour accueillir le roi, sa famille ainsi que des centaines de dignitaires de la cour et du royaume, y compris les élus, tous revêtus de leurs uniformes d'apparat.

Le roi Adulyadej Bhumibol, neuvième souverain de la dynastie des Chakri, dont le fondateur fit de Bangkok-Thonburi la capitale du Siam quinze ans après le sac, en 1767, d'Ayuthya par les Birmans, initia alors une incinération qui ne devait avoir lieu, formellement, que six heures plus tard. Dans l'enceinte de Sanan Luang, « terrain royal » où les Chakri sont incinérés, l'étiquette très stricte de la cour a prévalu. Dans le reste du royaume, autour de centaines d'autels surmontés du portrait de la princesse mère, les sujets du roi ont, à l'unisson, imité les gestes du monarque en déposant, de manière symbolique, des fleurs sculptées dans le bois de santal réservé aux crémations royales. Ces millions de gestes, retransmis par toutes les chaînes de télévision du royaume, ont eu lieu dans une atmosphère à la fois bon enfant et de profond respect.

La Thaïlande a beau être une monarchie constitutionnelle depuis 1932, l'autorité à la fois spirituelle et morale de la royauté dépasse largement ses pouvoirs. L'actuel monarque, au zénith de sa popularité à l'occasion du cinquantenaire de son règne, a contribué à renforcer cette aura par une vie exemplaire. Sa mère occupait également une place à part dans le cœur des Thaïlandais pour avoir consacré sa vie à des œuvres de bienfaisance.

Pour comprendre la force de cet attachement, il suffit de se remémorer l'étonnante scène qui fit le tour de la planète un soir de mai 1992. Pour mettre fin aux sanglants affrontements dont Bangkok venait d'être le théâtre, Bhumibol, assis sur un canapé, avait sermonné les deux protagonistes de la crise. Les anciens généraux Suchinda Krapayoon, premier ministre, et Chamlong Srimuang, que le premier avait fait arrêter alors qu'il animait des manifestations en faveur de la démocratie, lui faisaient face, agenouillés devant lui. L'armée avait immédiatement regagné ses casernes, l'Assemblée avait été dissoute et un gouvernement provisoire avait été chargé d'organiser de nouvelles élections.

Jean-Claude Pomonti

POINT DE VUE

Quelle agriculture pour l'Europe ?

par Bertrand Hervieu et Edgard Pisani

REGARDÉE hier comme le principal levier de la construction européenne, la politique agricole commune est aujourd'hui considérée comme un frein. La conférence de Stresa et le traité de Rome visaient à assurer à l'Europe sa sécurité alimentaire et à faire d'elle une puissance exportatrice dans le respect des exploitations familiales et le souci du consommateur.

Faute d'avoir osé penser que d'autres objectifs étaient possibles et faute d'avoir compris que toute politique doit évoluer pour tenir compte des résultats qu'elle a atteints, l'Europe a laissé germer l'idée que la politique agricole commune n'avait plus de sens ni pour les agriculteurs ni pour les consommateurs, qu'elle était devenue un obstacle à la consolidation de la construction européenne, aux bonnes relations de l'Union avec le reste du monde, aussi bien avec les Etats-Unis qu'avec les pays en développement.

Où est le sens d'une politique tendue vers la conquête des marchés mondiaux et qui ne se soumet pas aux lois du marché ? Pourquoi s'arc-bouter en même temps sur des objectifs de mondialisation et sur le maintien d'une politique publique fort interventionniste ? Comment s'arbitrent en définitive discours et pratique dans une entité qui, à la différence des Etats, a le devoir chaque jour de se définir et de se légitimer ?

Lire la suite page 15

Bertrand Hervieu *est sociologue au Centre d'étude de la vie politique française (CEVIPOF-CNRS-FNSP).*

Edgard Pisani *est ancien ministre de l'agriculture, ancien président de l'Institut du monde arabe. Ils animent le Groupe de Bruges, collectivement co-auteur de ce texte, qui rassemble une vingtaine de personnalités de quinze pays européens.*

■ Regain de tension autour de Taïwan

Les Etats-Unis envoient au moins un porte-avions et des navires de soutien en direction de Taïwan après l'annonce des manœuvres aéro-navales chinoises autour du détroit. p. 3 et 16

■ Les précisions de Charles Millon

Le ministre de la défense a indiqué au « Grand Jury RTL-*Le Monde* » que les entreprises travaillant pour la défense pourraient perdre 10 000 emplois par an pendant cinq ans. Jacques Chirac avait contesté ces chiffres le 22 février. p. 7

■ L'usage banalisé du cannabis

L'expression « rouler un pétard » appartient désormais au vocabulaire courant. Le cannabis circule entre quartiers chic et banlieue. p. 13

■ L'« école Chirac »

Les ministres sont invités à suivre l'exemple du président en se rendant sur le « terrain ». p. 8

■ Les places boursières à la baisse

Les marchés financiers étaient en forte baisse, lundi 11 mars, en Asie et en Europe après la violente secousse boursière de vendredi. Paris et Londres ont ouvert en recul de 1,6 %. p. 19 et 30

■ Une demeure pour le bouddhisme

Un vaste centre de pèlerinage, dessiné par l'architecte Kenzo Tange, commence à sortir de terre sur le lieu de naissance du Bouddha, au Népal. p. 24

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 800 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 360 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 230 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 0312 - 7,00 F



PROCHE-ORIENT Yasser Arafat, qui a rencontré, samedi 9 mars, le numéro deux de la CIA, continue de faire procéder à des perquisitions et à des arrestations massives, dont trois des membres les plus connus de la branche armée du Hamas. Le premier ministre israélien s'est félicité des bonnes dispositions du président de l'Autorité palestinienne, jugeant que celui-ci *« commence à se mettre sur la bonne voie »*. ● LE BOUCLAGE très strict que subissent, depuis la récente vague d'attentats-suicides, les territoires occupés et autonomes, et qui paralyse la vie économique, se poursuit malgré la protestation de M. Arafat. ● L'IRAN, que les Etats-Unis voudraient voir mis en accusation, mercredi, au sommet de Charm el Cheikh, tente de s'appuyer sur l'Europe et la Russie pour échapper à un isolement total de la communauté internationale.

Israël se félicite des efforts déployés par Yasser Arafat contre le Hamas

Alors que le président de l'Autorité palestinienne a rencontré, samedi, dans la bande de Gaza, le numéro deux de la CIA, sa police a arrêté trois des membres les plus connus de la branche armée du Mouvement de la résistance islamique

JÉRUSALEM
de notre envoyé spécial

Au lendemain du sommet de Charm el Cheikh, en Egypte, la participation de Bill Clinton, mercredi 13 mars, à une réunion du cabinet restreint de sécurité israélien sera une première pour un chef d'Etat étranger en visite à Jérusalem. Elle rassemblera notamment le premier ministre, plusieurs membres du gouvernement, le chef d'état-major des armées et les responsables des différents services de renseignements. Au cours de cette réunion devrait être évoquée, a-t-on précisé de source locale, la conclusion, entre l'Etat juif et les Etats-Unis, d'un accord de *« lutte antiterroriste »*. Cet accord viserait à *« approfondir la coopération dans le domaine du renseignement »* et à *contrôler les transferts d'argent aux « organisations liées au terrorisme »*.

Quelle meilleure arme contre le terrorisme que la continuation du processus de paix ? Après une semaine de répression musclée et ostentatoire à Gaza, qui a mêlé perquisitions et arrestations massives et qui s'ajoutent aux opérations menées en Cisjordanie occupée par Tsahal, Yasser Arafat tente de mettre à profit la préparation du sommet de Charm el Cheikh, pour faire passer ce message.

La coopération des policiers palestiniens avec les autorités israéliennes contre le Mouvement de la résistance islamique (Hamas) dont se réclament les responsables de la récente série d'attentats suicides, a montré son efficacité. Dimanche 10 mars, pour la première fois, Shimon Pérès s'est félicité des efforts déployés par le chef de l'Autorité palestinienne, qui avait rencontré, la veille, le numéro deux de la CIA, dépêché à Gaza par l'administration américaine, pour exhorter M. Arafat à se montrer encore plus pugnace. *« En faisant ce qu'il fait, il a commencé à se mettre sur la bonne voie »*, a assuré le premier ministre qui a recensé *« les perquisitions dans les mosquées »* et *« les arrestations d'imams et d'activistes du Hamas »*.

L'interpellation, dans la nuit de samedi à dimanche, à Gaza, de trois des membres les plus connus des brigades Ezzedine el Qassam – à l'exception de son chef présumé, Mohammed Deif, toujours en fuite –, qui s'ajoutent aux six cents personnes déjà emprisonnées, a témoigné de la bonne volonté du chef de l'OLP. Mais, pour M. Arafat, cette coopération avec Israël a ses limites : la capacité de la population qui l'a plébiscité, le 20 janvier, à endurer les mesures coercitives adoptées par l'Etat juif.

« PUNITION COLLECTIVE »

Le « ministre » palestinien du plan et de la coopération internationale, Nabil Chaath, a déclaré, dimanche, que le sommet de Charm el Cheikh sera nécessaire *« à la fois pour combattre le terrorisme, mais aussi pour continuer le processus d'Oslo »*. M. Arafat profitera sans doute du parterre exceptionnel rassemblé sur les bords de la mer Rouge pour expliquer combien le bouclage imposé jusqu'à nouvel ordre aux territoires autonomes et occupés contrarie le dialogue israélo-palestinien. Recevant, dimanche, le pacifiste israélien Ouri Avnéri, M. Arafat a assuré que, *« si l'armée israélienne empêche le passage des camions de farine »* au poste-frontière avec l'Egypte, au sud de la bande de Gaza, il ira personnellement s'assurer de la livraison. *« Même si les soldats israéliens me tirent dessus »*, a-t-il ajouté dans un trait de colère calculée.

Si les territoires ne risquent probablement pas la famine, il n'en reste pas moins que la désorganisation créée par le bouclage et l'interdiction de tout trafic routier entre les différentes enclaves palestiniennes – levée pendant douze heures, lundi – y est totale. Les 2,4 millions de Palestiniens des territoires, qui se préparent à une longue quarantaine, ont dévalisé les magasins. Et les surplus agricoles, faute de pouvoir être livrés sur les marchés israéliens et palestiniens s'accumulent, entraînant une chute des prix. Outre les 60 000 ouvriers qui possèdent un permis de travail en Israël et qui sont désormais en chômage forcé, 10 000 pêcheurs sont privés de revenus, la marine israélienne ayant imposé, depuis vendredi, un blocus de la côte méditerranéenne de Gaza.

Du côté israélien, il n'y a pas de signes perceptibles de détente. Réuni, dimanche, à Jérusalem, le conseil des ministres a approuvé une loi qui renforce les sanctions à l'égard des employeurs ayant recours illégalement à des travailleurs étrangers et *« particulièrement ceux qui représentent un risque pour la sécurité »*, c'est-à-dire les Palestiniens. Pour parer au plus pressé et remplacer la main-d'œuvre palestinienne consignée dans les territoires, le gouvernement a décidé d'autoriser le recrutement de 16 500 ouvriers étrangers supplémentaires, en provenance d'Europe de l'Est et d'Asie, ce qui porte désormais à 90 000 les effectifs de cette main d'œuvre étrangère.

« La punition collective imposée par Israël à l'ensemble du peuple palestinien ne conduira qu'à ralentir le processus de paix et elle ne servira que les intérêts des extrémistes, qu'ils soient israéliens ou palestiniens », a protesté le « ministre » palestinien de l'information et de la culture, Yasser Abed Rabbo.

A cet égard, M. Arafat aura sans doute fort à faire pour convaincre M. Pérès de la justesse de ses vues. Engagé dans une campagne électorale indécise, le premier ministre tient en effet à ce que le sommet de Charm el Cheikh soit consacré avant tout au terrorisme et qu'il se conclue par l'adoption de *« mesures concrètes »*.

Gilles Paris

■ L'armée israélienne a fait état, dimanche 10 mars, de la mort d'un de ses soldats, dans une attaque du Hezbollah chiite pro-iranien, dans la « zone de sécurité », qu'elle occupe au Liban sud. Quatre autres militaires ont été blessés, dont l'un grièvement. Lundi dernier, quatre soldats israéliens avaient été tués et neuf autres blessés lors d'un accrochage avec des combattants du Hezbollah. – *(AFP)*

Les mille et une bonnes œuvres du Hamas

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Le Mouvement de la résistance islamique, plus connu sous son acronyme arabe *« Hamas »* (zèle), est-il financièrement, matériellement, et militairement soutenu par l'Iran ? C'est l'une des questions qui seront soulevées, mercredi 13 mars, à Charm el Cheikh, lors de la grande conférence internationale, patronnée par les Etats-Unis et leurs alliés égyptiens et israéliens, *« pour la paix au Proche-Orient »*.

A la fin de février, après les premiers attentats suicides, un officier de l'armée israélienne, présenté comme un spécialiste du Mouvement, s'était entretenu avec un groupe de journalistes étrangers à Jérusalem. Il avait confirmé ce que beaucoup savaient déjà : *« 95 % des 60 à 70 millions de dollars »* collectés, chaque année, par le Hamas, vont à ses activités *« charitables »*, et 5 % à *« la lutte armée »*. Toujours selon cet expert, 15 % seulement des fonds sont levés auprès des riches Palestiniens dans les territoires, le reste – 250 à 300 millions de francs –, viendrait de l'étranger, essentiellement des diasporas arabes aux Etats-Unis et en Europe, ainsi que des pays du Golfe.

De fait, si les journalistes qui couvrent la région depuis plusieurs années, ont souvent vu, dans les entrepôts gérés par le Hamas, des centaines de colis estampillés *« don de l'Arabie saoudite »* ou du *« Koweït »*, du *« Qatar »*, ou d'ailleurs, nul n'a jamais pu observer le moindre don iranien. Cela ne prouve rien, évidemment. On sait que des représentants du Hamas, en tout cas de son aile radicale en exil en Syrie, au Liban et en Jordanie, ont rencontré à plusieurs reprises des dignitaires iraniens.

Le 28 février, trois jours après les attentats suicides de Jérusalem et d'Ashkelon, le premier vice-président de la République islamique d'Iran, Hassan Habibi, a reçu, dans la capitale syrienne, tous les groupes palestiniens en exil qui rejettent le processus de paix israélo-palestinien sous sa forme actuelle. Membre de ce « front » qui groupe des organisations marxisantes comme le FPLP et le FDLP, Moussa al Alami, qui siège au « politburo » en exil du Hamas, était parmi les hôtes de ce dignitaire iranien.

Le « soutien » iranien, qui n'est pas niable, est-il essentiellement rhétorique ou va-t-il plus loin ? *« Sur cette question*, explique l'orientaliste israélien Menahem Klein, *il y a beaucoup de confusion, délibérément entretenue par Arafat qui trouve son compte dans la dénonciation de « pouvoirs étrangers » aux Palestiniens. En accusant régulièrement les extrémistes israéliens de coopérer avec les terroristes islamistes, il confond délibérément les intérêts objectifs communs à ces deux groupes – l'arrêt du processus de paix – et il dénonce une improbable conspiration. Eh bien, il fait exactement la même chose avec les Iraniens »*.

LES « TECHNIQUES DE RÉSISTANCE »

Or, à l'inverse du Djihad islamique, le groupuscule dénué de toute base politique dans les territoires, qui a revendiqué l'attentat suicide de Tel-Aviv, *« le Hamas est un mouvement de masse bien enraciné chez les Palestiniens »*, confirme l'universitaire. Professeur de sciences politiques à l'université Bar-Ilan, de Tel-Aviv, il ajoute que *« contrairement au Djihad islamique qui a adopté, dès le début, le modèle iranien »* – ce groupuscule s'est créé en 1979, l'année de la révolution khomeyniste en Iran –, Hamas, fondé huit ans plus tard, au début de l'Intifada, *« s'est construit comme une alternative à l'OLP. C'est un mouvement qui est, d'abord et avant tout, palestinien »*.

Fondateur et administrateur, dans les territoires occupés et autonomes, de centaines de crèches, d'orphelinats, d'écoles coraniques, de clubs de sport, de centres d'aide sociale, de cliniques, etc. le mouvement des « zélés » fonde beaucoup plus sa légitimité populaire sur son œuvre de bienfaisance que sur des appels à la *« guerre sainte »*. *« L'Iran,* ajoute M. Klein, *soutient le Hezbollah libanais de toutes les manières possibles. Pour le Hamas, il nous faudrait beaucoup plus de preuves. »*

Le « parti de Dieu » qui combat Israël dans la partie sud du Liban, occupée sur environ 1 000 kilomètres carrés par l'Etat juif depuis quinze ans, est perçu, à Téhéran – et aussi à Damas –, comme une organisation de résistance légitime puisque confrontée à l'occupation militaire d'une partie du territoire national. Surtout, le Hezbollah est composé de *« frères chiites »*, ce qui n'est pas le cas des groupes palestiniens qui sont tous sunnites, voire, marginalement, chrétiens.

Une communauté d'intérêt a-t-elle cependant pu naître entre les différentes factions armées ? C'est pratiquement sûr et l'on en connaît même la date. Expulsés des territoires occupés, en décembre 1993, par Itzhak Rabin, après le meurtre d'un policier israélien, 415 militants islamistes, présumés membres du Hamas et du Djihad islamique, ont campé, un an durant, dans un no man's land au Liban sud. A l'époque, certains avaient publiquement et ironiquement tenu *« à remercier »* le premier ministre israélien de les avoir mis en contact avec les *« frères »* du Hezbollah libanais et d'avoir *« pu apprendre d'eux d'utiles techniques de résistance à l'occupation »*.

Pratique souvent utilisée au Liban par les chiites du Hezbollah, le premier attentat suicide – le 6 avril 1994, à Hadera en Israël –, sera revendiqué par les brigades Ezzedine el Qassam, la branche armée du Hamas. Il s'agissait alors de venger la mort, à Hébron, de vingt-neuf Palestiniens massacrés par un colon juif. Depuis lors, il y en a eu treize...

Patrice Claude

L'Union européenne refuse d'isoler complètement Téhéran

PALERME
de notre envoyé spécial

Les Quinze sont inquiets. Pour le processus de paix au Proche-Orient, mais aussi pour celui en cours dans l'ex-Yougoslavie. Réunis, ce week-end, à Palerme, en Sicile, pour un Conseil informel, les ministres des affaires étrangères de l'Union européenne (UE) ont estimé la situation suffisamment sérieuse pour tirer la sonnette d'alarme, mais ils ont aussi mis implicitement en garde les Etats-Unis contre des décisions inconsidérées qui aggraveraient les tensions.

La tentation de Washington de profiter du sommet de Charm el Cheikh pour isoler l'Iran paraît aux Européens inappropriée. Les Quinze veulent que ce sommet aboutisse à un engagement solennel des participants de tout entreprendre pour maintenir en mouvement la dynamique de paix entre Israël et les Palestiniens. Dans une déclaration publiée dimanche 10 mars à Palerme, les Européens reconnaissent *« le besoin de mesures efficaces pour assurer la sécurité de la population israélienne et prévenir d'autres actes terroristes »*. Mais ils demandent aussi aux Israéliens de ne pas rendre impossible la tâche de Yasser Arafat et de laisser passer, malgré le blocage des territoires autonomes, l'aide humanitaire et les moyens destinés à leur reconstruction, jugés indispensables pour amener les Palestiniens à avoir confiance dans le processus de paix.

Les Quinze appellent tous les Etats à se mobiliser pour éliminer le terrorisme. Ils enverront prochainement une mission dans la région, pour se faire entendre, d'abord à Tripoli et à Téhéran. Dénonçant l'attitude des dirigeants libyens, qui ont défendu les attentats-suicides, ils ont aussi vivement mis en garde les Iraniens, sommés de se démarquer plus clairement des terroristes.

« S'il vaut la peine de poursuivre le dialogue critique avec l'Iran, il doit montrer des progrès et une convergence de vues sur des questions aussi fondamentales que le processus de paix et le terrorisme », soulignent les Quinze. En l'absence de preuves précises sur un éventuel soutien de Téhéran au Mouvement de la résistance islamique (Hamas), les ministres européens, contrairement aux Américains, estiment cependant qu'il ne servirait à rien, à ce stade, de rompre tout dialogue. *« On ne change pas de politique comme on change de chemise »*, a déclaré Hervé de Charette.

LES ACCORDS DE DAYTON

Contraints de suivre les initiatives de Washington, les Quinze redoutent que les nécessités de la campagne américaine ne les entraînent dans des choix qu'ils ne souhaitent pas. Cela vaut pour leur diplomatie au Proche-Orient, mais aussi pour l'ex-Yougoslavie. En Bosnie, les Quinze réalisent que le temps presse si l'on veut parvenir, d'ici à la fin de l'année, comme le président Clinton s'y est engagé, au retrait des troupes de l'IFOR chargée de séparer les combattants.

Carl Bildt, le haut représentant européen chargé des aspects civils des accords de Dayton, est venu rendre compte de l'urgence des mesures à prendre pour organiser, dans les délais prévus, des élections crédibles. Les Européens ont indiqué qu'ils continueraient d'assumer, seulement jusqu'à la fin de l'année, l'administration de Mostar. On commence chez les Quinze à s'inquiéter sérieusement de la possibilité de voir les Américains retirer leurs troupes de l'IFOR, en novembre, sans que le règlement politique soit achevé, laissant les Européens se débrouiller seuls. Dans ce contexte, on s'est irrité, à Palerme, de l'intention prêtée aux Etats-Unis et à la Turquie de convoquer, le 15 mars, une réunion des pays fournisseurs d'aide pour discuter du réarmement de la Bosnie. Les Européens ont fait savoir qu'ils n'y enverraient que des observateurs.

Henri de Bresson

L'Iran joue la carte de l'Europe et de la Russie pour échapper à l'anathème

TÉHÉRAN
de notre envoyée spéciale

« Nous soutenons puissamment la cause palestinienne, les Palestiniens qui luttent pour que leurs droits politiques soient respectés. Cela ne signifie en aucune manière que nous leur apportons un quelconque soutien militaire, financier, ou politique. » Ali Akbar Velayati, ministre des affaires étrangères, ne cache pas son irritation. Alors que, tout au long d'une conférence de presse réunie, samedi 9 mars, à Téhéran, il s'était cantonné dans des généralités – *« l'Iran n'a rien à voir avec le terrorisme nulle part »*, *« l'Iran est la première victime du terrorisme »* –, il a formellement démenti tout soutien logistique aux islamistes palestiniens.

Les dirigeants iraniens sont pris à leur propre piège. Depuis ce fameux commentaire de l'agence officielle IRNA qui qualifiait le dernier attentat-suicide en Israël, lundi 2 mars, de *« vengeance divine »*, ils ont déployé des trésors d'énergie pour dire leur hostilité fondamentale au terrorisme. L'un des vice-ministres des affaires étrangères, Javad Zarif, a affirmé à plusieurs ambassadeurs occidentaux que IRNA n'était pas habilitée à exprimer le point de vue du gouvernement, sous-entendant, selon un diplomate, que c'était un *« faux pas »*. Mais le problème, affirme ce diplomate, c'est que M. Zarif n'a pas étayé cette affirmation.

Autre problème, cette rencontre – très médiatisée en Iran –, quelques jours plus tôt, à Damas, du vice-président iranien, Hassan Habibi, avec les dirigeants des organisations palestiniennes et libanaises hostiles au processus de paix, et ses déclarations les invitant à coordonner leurs efforts pour être plus efficaces.

INGÉRENCE

Sans que l'on puisse en tirer une quelconque conclusion quant à un désengagement iranien vis-à-vis du Hezbollah (le « parti de Dieu ») libanais, Téhéran, d'après une source sûre, a réduit le nombre de « gardiens de la révolution » (pasdarans) qu'il maintenait au Liban. De cinq cents, leur nombre aurait été ramené, depuis quelques mois, à quelques dizaines. Côté palestinien, le protégé de Téhéran serait, d'après un diplomate, bien davantage le Djihad islamique que le Mouvement de la résistance islamique (Hamas).

Les choses en République islamique étant toujours beaucoup plus compliquées qu'ailleurs, les démentis des responsables quant aux accusations portées contre eux se doublent d'un nationalisme à fleur de peau. L'Iran est un *« pays indépendant »* qui ne tolère pas qu'on *« s'immisce dans ses affaires intérieures »*, disent, comme un seul homme, tous les responsables locaux. Il est disposé, selon M. Velayati, à *« coopérer à la lutte contre le terrorisme, mais seulement dans le cadre d'un forum international »*, c'est-à-dire organisé par les Nations unies et non par tel ou tel pays – en clair surtout pas par les Etats-Unis – qui veut s'imposer au monde.

Habiles à renvoyer les accusations à l'expéditeur, les dirigeants iraniens mettent aussi sur un pied d'égalité les actions terroristes dont on les accuse d'être aujourd'hui les instigateurs, et ce fameux attentat perpétré, en juin 1981, à Téhéran, contre le siège du Parti de la République islamique. Cet attentat avait coûté la vie à soixante-quatre hauts responsables locaux dont le chef du parti, l'ayatollah Behechti, et quatre ministres. Les moudjahidine du peuple, seul mouvement d'opposition armé au régime, *« ont eux-mêmes admis qu'ils avaient assassiné nos dirigeants »*, s'est exclamé M. Velayati, reprochant à certains pays occidentaux qu'il n'a pas nommés – au premier rang desquels il sous-entendait la France, puisque l'épouse du chef des moudjahidine, Mariam Radjavi, est installée depuis quelques années à Auvers-sur-Oise – d'offrir aujourd'hui l'asile aux moudjahidine.

De retour d'un périple qui venait de le mener dans huit pays d'Asie centrale, en Ukraine ainsi qu'en Russie, le chef de la diplomatie iranienne a affirmé que le président Boris Eltsine, qui doit participer au sommet international de Charm el-cheikh, est du même avis que lui-même.

Les dirigeants iraniens veulent aussi se convaincre que les menaces européennes d'interrompre le *« dialogue critique »* avec Téhéran ne se traduiront pas en actes. Les journaux ont publié en bonne place les déclarations des ministres allemand et français des affaires étrangères, Klaus Kinkel et Hervé de Charette. Le premier a réclamé des preuves de la responsabilité iranienne et le second la continuation du dialogue parce que la politique de l'anathème ne mène à rien. Avec la Russie, l'Europe est la carte que Téhéran joue pour l'aider à sortir de ce que certains appellent ici l'art de *« l'autosabotage »*.

Mouna Naïm

هكذا من الاصل

Les conservateurs iraniens assurés d'« une bonne majorité » au Parlement

Les rénovateurs n'ont pas dit leur dernier mot

TÉHÉRAN
de notre envoyée spéciale

Les jeux n'étaient pas aussi faits que la droite conservatrice l'aurait souhaité, même si celle-ci, groupée au sein de l'Association du clergé combattant (ACC), est assurée d'une *« bonne majorité »* au futur Parlement, comme l'a affirmé, dimanche 10 mars, l'un des ténors de l'ACC, Assadollah Badamtchian. Si les premiers résultats des élections législatives dont le premier tour a été organisé, vendredi 8 mars – le second le sera, le 20 avril –, ne permettent pas encore de se faire une idée définitive de la configuration du futur Parlement, deux faits prouvent que les Iraniens ont voulu faire entendre leur voix.

La participation des électeurs d'abord : le ministère de l'intérieur n'avait encore publié, lundi en fin de matinée, aucun chiffre sur le taux de participation, mais à en juger d'après les choses vues par les journalistes occidentaux à Téhéran – épicentre de la rivalité entre conservateurs et réformateurs – les Iraniens, quelle que soit la classe sociale à laquelle ils appartiennent, et malgré leurs critiques acerbes vis-à-vis de l'ensemble de la classe politique – n'ont pas boudé les urnes.

L'autre élément important est le sang neuf qui sera apporté à la future Assemblée, puisqu'une centaine de membres du Parlement sortant ne se représentaient pas. Ce dont les Iraniens se félicitaient, quelle que soit l'appartenance politique de l'un ou de l'autre nouveau candidat, tous ayant un bagage intellectuel respectable, allant du baccalauréat (18 % des candidats) au doctorat (7 %), en passant par 39 % de détenteurs d'une licence dans une spécialité.

LIBÉRALISATION

Les premiers résultats, qui ne concernent aucune grande ville, portent sur une centaine de circonscriptions dotées d'un seul siège, sur les deux cent soixante-dix à pourvoir. Selon un pointage établi par l'AFP, vingt-cinq des soixante-cinq sièges déjà pourvus – les autres sont en ballottage – ont été remportés par l'ACC. Une incertitude demeure sur l'appartenance politique de vingt-neuf élus, nouveaux pour la plupart, et dont, seuls, les noms ont été publiés.

Si la ville de Qom, l'un des principaux lieux saints du chiisme, qui abrite des dizaines d'écoles et d'universités religieuses fréquentées par des étudiants chiites de toutes nationalités, n'a pas failli à son devoir, en se dotant de deux élus conservateurs, l'ACC l'emporte aussi dans le Fars (sud), le Zanjan (ouest), le Semnan (à l'est de Téhéran) et – ce qui est plus surprenant – à Zahédan, capitale de la province du Sistan-Balouchistan, dont la population est pourtant en majorité sunnite et hostile au clergé chiite, ainsi que dans les provinces de Yazd et Rafsandjan.

Le dépouillement des urnes à Téhéran plaçait Mme Fayzé Hachémi, la fille du président de la République, Ali Akbar Hachémi Rafsandjani, en tête, c'est-à-dire devant le président du Parlement sortant Ali Akbar Nateg-Nouri, chef de file de la droite conservatrice. Même si en fin de course, ce dernier devait l'emporter, la cadette du président iranien (*Le Monde* du 8 mars), qui faisait en quelque sorte office de mascotte des rénovateurs ou *« reconstructeurs »*, tous proches de M. Rafsandjani, atteste de la volonté de changement d'une population – les jeunes surtout – qui souhaiterait voir s'ouvrir une fenêtre sur une plus grande libéralisation.

ESPOIRS

« Nous ne sommes pas seulement un groupe mais une idée, résume le très médiatique maire de Téhéran, Gholam Hossein Karbastchi. *Nous donnons la priorité à la reconstruction du pays (...). Réduire la dimension du gouvernement et attirer la participation du peuple à la vie économique du pays est une politique raisonnable. L'Iran n'a jamais eu un secteur privé. Nous avons toujours eu le bazar* (les grands et tout puissants marchands) *et la plupart des industries qui existent sont tenues par le gouvernement. Si nous pouvons avoir un secteur privé actif dans l'industrie, nous ne pourrons que nous en féliciter, mais nous ne voulons pas d'un secteur privé qui agisse en tant qu'intermédiaire »*, c'est-à-dire uniquement pourvoyeur de services.

Si donc ces rénovateurs arrivent non seulement à porter au Parlement un certain nombre de députés, mais encore à attirer vers eux une partie des nouveaux venus au *majlis*, ils pourraient former un groupe de pression plus ou moins efficace et c'est sur cela que bon nombre d'Iraniens fondent des espoirs.

M. Na.

Regain de tension après l'annonce par Pékin de manœuvres aéronavales au large de Taïwan

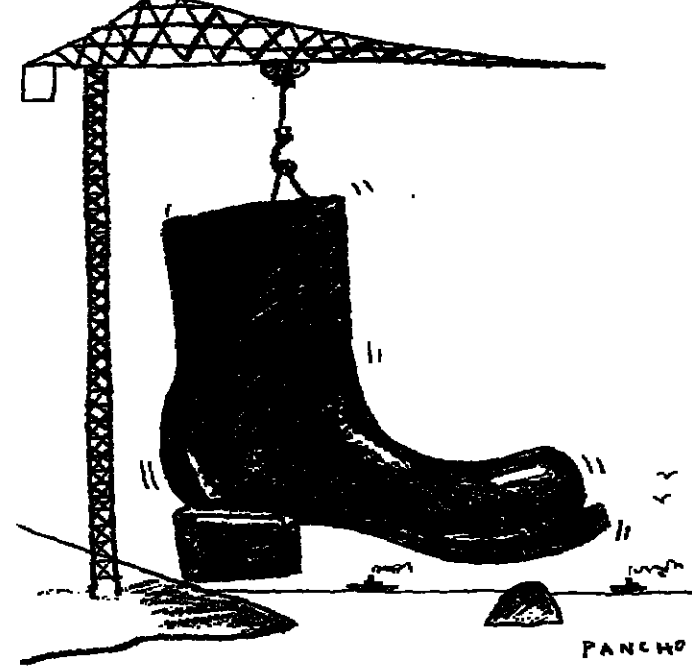
Les Etats-Unis envoient plusieurs navires vers la zone « chaude »

L'ouverture, annoncée pour le mardi 12 mars, d'amples manœuvres aéronavales chinoises *« à tirs réels »* dans un quadrilatère mordant nettement sur le détroit de Taïwan a fait monter la tension dans la zone. Les Etats-Unis ont décidé d'envoyer au moins un porte-avions et des navires de soutien en direction de l'île. Pékin a, cependant, averti que *« Taïwan est une partie de la Chine et non un protectorat américain »*.

PEKIN
de notre correspondant

Un climat de « drôle de guerre » s'est installé dans le détroit de Taïwan après l'annonce par Pékin, samedi 9 mars, que les tirs de missiles à blanc, entamés la veille, à proximité des rives de l'île seront suivis, à partir de mardi, d'amples manœuvres aéronavales qui perturberont la circulation internationale maritime et aérienne dans les parages.

Les Etats-unis ont annoncé avoir envoyé en direction de l'île le porte-avions *Independence* et ses bateaux de soutien qui faisaient route vers Okinawa. Le secrétaire d'Etat Warren Christopher a menacé Pékin de *« graves conséquences »* en cas de recours à la force pour régler la question de Taïwan. C'est la première fois que les Etats-Unis utilisent ce terme. Officiellement, la mission du navire est d'apporter *« une assistance »* à une désescalade de la tension. Le *Washington Post* de lundi croit savoir que le président Clinton a aussi donné l'ordre au porte-avions *Nimitz* de se diriger vers Taïwan.



« RIDICULE ET INQUIÉTANT »

Les autorités continentales ont décrété la fermeture d'un quadrilatère le long de la côte du Fujian pour permettre la tenue de ces manœuvres au cours desquelles seront réalisés des tirs réels entre le 12 et le 20 mars. Les manœuvres – qui étaient attendues – précéderont de trois jours la fin de la période durant laquelle Pékin a annoncé des tirs de missiles sur les deux cibles situées à proximité de Taïwan, au nord-est et au sud, et prendront fin trois jours avant le scrutin présidentiel organisé dans l'île pour le 23 mars.

La zone fermée est plus proche du continent que de l'île, mais elle n'en constitue pas moins un vaste obstacle sur la route des échanges entre le sud et le nord de la façade maritime orientale d'Extrême-Orient. La surface interdite à toute fréquentation étrangère – y compris taïwanaise – représente environ la moitié de celle de l'île, laquelle occupe 36 000 kilomètres carrés. C'est la première fois que des manœuvres de ce type sont organisées directement à l'entrée du chenal – qu'empruntent de nombreux navires approvisionnant notamment l'Asie du Nord-Est – depuis que le détroit s'est pacifié après les alertes des années 50. Sont donc particulièrement concernés le Japon et la Corée du Sud.

Le chef de la diplomatie de Pékin, Qian Qichen, réagissant lundi à l'envoi du porte-avions américain dans les parages, a qualifié ce geste de *« ridicule et inquiétant »*. S'exprimant lors de sa conférence de presse annuelle de politique étrangère, M. Qian a rappelé que Taïwan est *« une partie de la Chine et non pas un protectorat américain »*. Il s'est toutefois retenu de qualifier le geste de provocation, ou de l'apparenter à une invasion étrangère de l'île – une des raisons susceptibles de déclencher une offensive continentale en bonne et due forme.

La VIIe flotte américaine, qui opère dans le Pacifique, avait pointé ses unités à proximité de Taïwan en 1958, dans un avertissement explicite à l'endroit de Pékin qui venait de bombarder les avant-postes tenus par le régime de Taipei près du littoral. Le fait que le port d'attache de l'*Independence* soit la base d'Okinawa implique une activation de fait du traité de défense nippo-américain. M. Qian, interrogé à ce sujet, a tenté de calmer le jeu, mais il a souligné que des *« remarques irresponsables de la part de pays étrangers »* risqueraient d'envenimer les choses et de provoquer à Taïwan une situation *« chaotique »* entraînant l'intervention de Pékin. Dans l'île, le président taïwanais, Lee Teng-hui, candidat à sa propre succession, a, dans une intervention télévisée, répliqué à la montée de la tension en disant que *« ni la force ni la menace n'influenceront Taïwan sur la question de la démocratie »* et a garanti que les liaisons aériennes et maritimes menant à l'île seraient maintenues.

Après l'ouverture de ces hostilités gesticulatoires vendredi, avec trois missiles tirés sur les cibles en mer définies par Pékin, un quatrième engin a été tiré samedi. Le ministère taïwanais de la défense s'est toutefois refusé à toute confirmation, estimant plus prudent de ne pas fournir un décompte régulier des projectiles non armés expédiés par le continent. Un exercice d'artillerie a été organisé samedi par l'armée taïwanaise dans les îles que Taipei contrôle autour du bastion insulaire de Quemoy.

Pékin, pour sa part, a multiplié les déclarations d'hostilité envers M. Lee. Le chef de l'Etat continental, Jiang Zemin, a prévenu que le combat contre l'indépendantisme à Taïwan, dont M. Lee est accusé d'être le chantre, *« demeurera une lutte de tous les jours »* tant que la menace d'une telle séparation ne sera pas effacée. Fait hautement préoccupant, le *Quotidien du peuple* et le journal de l'armée ont publié, samedi, un éditorial commun menaçant explicitement Taïwan de ruine économique au cas où le message demeurerait incompris. C'est la première fois depuis très longtemps que les deux journaux les plus importants du continent se montrent ainsi à l'unisson, et l'affaire rappelle à certains les heures chaudes de la « révolution culturelle », dans les années 60. Aussi préoccupant est le fait que le ministre Qian Qichen, interrogé, s'est gardé de toute précision sur les actes concrets que Pékin exige des futurs dirigeants élus de l'île pour démontrer qu'ils en reviennent à la politique *« d'une seule Chine »*, dont ils sont accusés de s'être départis.

DÉPLOIEMENT SANS PRÉCÉDENT

Deux journalistes de télévision taïwanais ont, par ailleurs, été expulsés par Pékin sous l'accusation d'avoir filmé, dans la province du Fujian, face à Taïwan, des installations militaires. Le gouvernement pékinois a adressé de discrets avertissements aux attachés militaires des ambassades étrangères qui s'intéresseraient de trop près à ce déploiement sans précédent de forces aéronavales chinoises. Les seules guerres qu'ait livrées l'armée communiste depuis la fondation du régime en 1949 étaient terrestres – en Corée, contre l'Inde, contre le Vietnam. Si l'on excepte les pilotes chinois aux commandes d'avions nord-coréens entre 1950 et 1953, l'armée de l'air chinoise n'est jamais sortie des frontières continentales en combat.

Les ambassades occidentales ont reçu de leurs interlocuteurs des affaires étrangères l'assurance que le but de Pékin demeurait bien d'influencer le scrutin présidentiel taïwanais du 23 mars, la Chine étant aujourd'hui persuadée que M. Lee est prêt à déclarer l'indépendance de l'île sitôt après sa probable victoire.

Francis Deron

Le roi Sihanouk quitterait prochainement le pouvoir pour raison de santé

A CAUSE d'une tumeur au cerveau, le roi du Cambodge, Norodom Sihanouk, pourrait abandonner rapidement sa fonction, ont annoncé, dimanche 10 mars, la radio et la télévision d'Etat. La radio a cité une lettre que le souverain – déjà atteint d'un cancer et souffrant de diabète – a envoyée, depuis la Chine où il achève un nouveau séjour médical de six semaines, à son fils, le co-premier ministre, Norodom Ranariddh. Ce texte rappelle que le président de l'Assemblée nationale, Chea Sim, qui assure l'intérim de chef de l'Etat, serait nommé régent jusqu'à la mort de Sihanouk.

SON FILS PRESSENTI POUR LA SUCCESSION

Dans sa lettre, datée du 8 mars, le roi, âgé de soixante-treize ans, explique que son état de santé a empiré et qu'on ne peut pas *« faire de prévisions pour son avenir »*. *« La tumeur au cerveau de ton père et la possibilité du blocage de vaisseaux sanguins dans mon cœur*, écrit-il, *feront qu'un jour ton père ne pourra plus œuvrer du tout et servir notre cher pays et notre cher peuple. »*

Il ajoute : *« Lorsque ce jour viendra, je souhaite que les honorables moines et notre cher peuple m'offrent leur respect et leur tendresse. A ce moment, son excellence Chea Sim, qui est un homme respectable, me remplacera. »* Le roi précise qu'il n'abdiquera pas en cas d'empêchement, et indique : *« Lorsque je mourrai, le nouveau roi sera choisi par le Conseil du trône. »*

Le roi était attendu, lundi, à Phnom Penh. La semaine dernière, dans un entretien inhabituel publié par le quotidien *Cambodia Daily*, le roi annonçait sa préférence pour son fils, Ranariddh, afin de le remplacer ; mais qu'il craignait, dans ce cas, que le parti royaliste dirigé par le prince, le Funcinpec, *« ne disparaisse »*.

« MONSEIGNEUR PAPA »

Norodom Sihanouk, considéré comme le père de l'indépendance cambodgienne, n'aura eu de cesse de préserver l'unité de son pays, déchiré par des décennies de guerre civile. Pendant quarante ans, il a imposé inlassablement, malgré une carrière à éclipses, sa personnalité riche en couleurs sur la scène diplomatique internationale, survivant à un coup d'Etat, à une retraite à Pékin, et surtout à la captivité sous les Khmers rouges.

Pour le petit peuple cambodgien, qui le vénérait comme un demi-dieu, il était *Samdech Euv*, « Monseigneur Papa ». Ses anciens adversaires, et même les Khmers rouges, devaient applaudir à sa restauration, il y a bientôt trois ans. Après avoir choisi d'abdiquer pour fonder un mouvement politique d'inspiration socialiste, investi de la double légitimité dynastique et populaire, il n'a jamais reculé devant les volte-face les plus déconcertantes et les alliances apparemment les plus incongrues pour manifester sa volonté.

Il a gardé rancune aux Etats-Unis d'avoir fomenté le putsch du général Lon Nol, en mars 1970. Ce crime de lèse-majesté ne devait être lavé qu'en juin 1993, lorsque l'Assemblée constituante le rétablit dans ses fonctions de chef d'Etat. Trois mois après, il remontait sur le trône pour régner sans gouverner. – *(AFP.)*

Les cinq pays du pacte andin décident de renforcer leur intégration

LIMA
de notre correspondante

Une communauté andine inspirée de la Communauté européenne, tel devrait être le système andin d'intégration (SAI), constitué à Trujillo, au Pérou, le 10 mars, à l'issue du huitième sommet présidentiel réunissant les cinq pays du pacte andin (Bolivie, Colombie, Equateur, Pérou, Venezuela). Cette réforme institutionnelle du pacte andin, vieux de plus d'un quart de siècle, *« prétend le convertir en un instrument de représentation politique, ce qu'il n'a jamais été jusqu'à présent »*, a expliqué le ministre des affaires étrangères péruvien, Francisco Tudela.

Pour ce faire, les instances politiques ont été renforcées. Les chefs d'Etat et les ministres des affaires étrangères des Cinq auront désormais une participation directe et effective au sein du SAI. Par ailleurs, tous les organismes créés à la périphérie du pacte andin depuis vingt-six ans (la Corporation andine de développement et la CAF qui est son bras financier, le Parlement andin, le tribunal de justice, les conventions de l'éducation, de la santé, du patronat, etc.) seront mieux articulés. Enfin, la junte sera remplacée en 1997 par un secrétariat général permanent dont le titulaire sera élu.

Cette réforme institutionnelle, à laquelle l'Union européenne a participé activement, sera-t-elle susceptible de sortir de sa léthargie le processus d'intégration andine ? Moins d'un mois avant la tenue de ce sommet présidentiel, l'imposante bâtisse qui abrite le pacte andin à Lima a dû fermer ses portes à cause d'une crise de liquidités...

L'incident a été interprété comme la preuve du manque d'intérêt des Cinq, chaque pays agissant en franc-tireur. Le Pérou s'est partiellement auto-exclu du pacte andin en 1992 parce qu'il était en désaccord avec le tarif extérieur commun. En fait, son objectif est la formation d'une zone de libre-échange et non pas, comme pour ses partenaires, la construction d'une future union douanière. De con côté, la Bolivie flirte avec le Mercosur (Brésil, Argentine, Uruguay, Paraguay), le dynamique marché commun du cône sud de l'Amérique.

La Colombie et le Venezuela ont formé avec le Mexique le « groupe des trois ». L'Equateur a signé un traité bilatéral avec le Chili, le pays qui a abandonné le pacte andin il y a vingt ans et a brillamment réussi son « union avec le monde entier ».

Nicole Bonnet

Pillages et incendies se multiplient dans les quartiers serbes de Sarajevo

Alors que le processus de réunification de la capitale doit s'achever le 19 mars, l'objectif des séparatistes serbes est de ne laisser aucune infrastructure à la fédération croato-bosniaque

Les pillages et les destructions se poursuivent à Ilidza, un faubourg à l'ouest de Sarajevo. *Contrôlé par l'armée serbe depuis le printemps 1992,* verrou stratégique du siège de la capitale, Ilidza doit être restitué au gouvernement bosniaque mardi 12 mars. Les habitants serbes de ce quartier *choisissent majoritairement de partir.* Ceux, rares, qui se disent prêts à côtoyer à nouveau leurs anciens voisins musulmans et croates sont souvent contraints au départ, sous la pression de la police de Pale, *le fief des séparatistes serbes de Radovan* Karadzic. Dimanche, l'OTAN a refusé d'imposer un couvre-feu à Ilidza et à Gorbavica, autre quartier serbe qui doit passer sous contrôle bosniaque le 19 mars. Il a néan*moins été décidé de créer des « habitations sûres »* – c'est-à-dire protégées par l'OTAN et l'ONU – où les personnes s'estimant en danger dans leur appartement pourront passer *la nuit jusqu'au transfert.* Ni les forces de l'OTAN ni la police de l'ONU ne veulent en revanche s'opposer à la mise à sac de ces quartiers, *organisée depuis Pale.*

SARAJEVO
de notre correspondant

Un vieil homme se tient devant son immeuble, dans le centre du quartier d'Ilidza. *« Hier soir, ils ont brûlé ce magasin, au rez-de-chaussée,* raconte-t-il, exaspéré. *Ce matin, la pharmacie s'est embrasée, là, à côté. Et maintenant, ils viennent de foutre le feu au dernier étage... »* L'homme craint que les flammes atteignent son appartement. *« J'ai appelé la police internationale de l'ONU, afin qu'elle envoie les pompiers,* dit-il, *mais personne ne vient. Je n'ai pas assez de force pour évacuer mes meubles. Où vais-je habiter ? Qui va m'accueillir ? »* Malgré l'incendie, il remonte jusqu'à son appartement, où sa femme tente d'abriter les souvenirs les plus précieux. Il maugrée, puis éclate de rire. *« La guerre, cette saloperie... Moi, j'ai servi dans l'armée américaine, pendant la deuxième guerre mondiale. J'ai été prisonnier des Italiens en Sardaigne. Et maintenant, je dois subir ça !... »* L'appartement voisin, où logeait un certain M. Sertic, est abandonné. Tous les meubles ont été emportés, ainsi que les fenêtres, la moquette et les fils électriques. Seule trace de l'ancien locataire, des rideaux verts, tirés, qui attendent l'arrivée de l'incendie.

L'homme, comme les autres habitants d'Ilidza, refuse de désigner quiconque lorsqu'il affirme qu'*« ils »* sont en train de brûler la ville. De sources occidentales, on *précise que rares seraient les Sarajéviens serbes qui participent à la* mise à sac du quartier. *« Les gens accusent des types venus d'ailleurs,* commente un officier français de l'IFOR. *Ils arrivent, pillent les usines et les maisons et repartent. Ils ont des ordres, sans doute de Pale. Ils forcent les Serbes d'ici à rejoindre la République serbe. »*

L'usine de bicyclettes achève de se consumer. A côté, un entrepôt flambe violemment. La chaleur augmente dangereusement autour de bouteilles de gaz et d'air comprimé. Plus loin, sur la route de Blazuj, l'hôpital a été pillé. Des béquilles traînent sur le sol. Dans la cour, deux bâtiments en bois s'effondrent dans un gigantesque brasier et les tuiles en ciment craquent dans un concert de détonations. A 100 mètres de là, les entrepôts de la gare ne sont plus que des carcasses noircies.

L'ONU a déployé cinquante-trois policiers à Ilidza, qui intensifient leurs patrouilles depuis trois jours. Cependant, ces hommes ne sont pas armés et n'ont aucun droit de s'interposer entre les pillards et les bâtiments. *« Nous n'allons tout de même pas les empêcher de brûler leurs propres maisons »,* déclare un officier. Interrogé sur le nombre très restreint de policiers, il répond : *« C'est bien suffisant pour remplir la mission : observer. »* Le général Michael Walker, chef des opérations terrestres de l'IFOR, avait déclaré samedi : *« L'IFOR et la police de l'ONU ne peuvent pas être partout tout le temps. » « Je crois que c'est trop tard »,* avait-il conclu, à propos des efforts de l'OTAN pour inciter la population serbe à rester à Ilidza.

Plusieurs « quartiers serbes » – Vogosca, Ilijas et Hadzici – sont déjà passés sous contrôle gouvernemental. Seule une poignée de vieillards ont pris le risque de rester chez eux. Après le faubourg d'Ilidza, le 12 mars, le quartier de Grbavica sera rendu aux Bosniaques le 19 mars, ce qui achèvera le processus de réunification de Sarajevo. Ce sera la fin du siège qui avait commencé en mai 1992, quand l'armée serbe avait fermé les accès à la ville et commencé un pilonnage intensif. A Dayton, la réunification de la capitale fut la principale concession faite par le président serbe Slobodan Milosevic, qui avait dû imposer cet aspect du traité de paix aux chefs de Pale.

« PERSÉCUTIONS »

L'objectif serbe est désormais de ne laisser aucune infrastructure à la fédération croato-bosniaque. Les usines et les bâtiments publics sont systématiquement détruits. *L'IFOR* s'est toutefois engagée à protéger les installations d'utilité communautaire, *liées à l'alimentation de* Sarajevo en électricité, en eau et en gaz. A Ilidza, des soldats veillent également sur la mairie, le commissariat et le bureau des postes.

Les organisations internationales analysent différemment les incidents actuels. Pour l'OTAN, la *fuite* des séparatistes serbes est une *« migration volontaire »* de gens qui craignent pour leur vie, après quatre années de guerre ethnique. Pour le Haut-Commissariat pour les réfugiés, il s'agit d'une *« campagne de persécutions, de brutalités et d'incendies criminels bien organisée, systématique et qui s'accélère ».* A Ilidza, les policiers serbes encore présents paraissent effectivement cautionner la mise à sac. Les habitants désignent parfois des *« hordes de voyous »* venus de Pale ou de Bosnie orientale.

Au bureau de la police de l'ONU, des Serbes viennent remplir des formulaires afin de requérir la protection des forces internationales. *« Nous avons des demandes d'environ six cents familles, mais nous ne pourrons pas les protéger individuellement »,* dit un gendarme. Les habitants réclament autant d'être protégés des policiers serbes jusqu'au 12 mars que des policiers bosniaques ensuite. La police onusienne se contente cependant de négocier avec les forces serbes ou bosniaques la tranquillité des civils qui n'ont rien à se reprocher et désirent simplement continuer à vivre dans leurs maisons. En aucun cas, l'ONU ne s'implique pour empêcher une expulsion ou éteindre un incendie. Les troupes de l'OTAN, très présentes à Ilidza, refusent aussi de participer à des opérations de maintien de l'ordre. Les pompiers de l'IFOR ne viennent à la rescousse que quand des vies sont en danger.

Très peu d'habitants resteront dans ces quartiers. Des camions ne cessent d'évacuer ce qui reste dans des maisons et des usines, rendues à l'état de squelettes. *« Les Serbes pratiquent la politique de la terre brûlée,* commente un membre de la police internationale. *Les Sarajéviens ne récupéreront d'Ilidza qu'un tas de cendres. »*

Rémy Ourdan

■ L'Union européenne a confirmé, dimanche 10 mars, sa décision de prolonger de six mois son mandat d'administration de la ville de Mostar, en Bosnie, divisée entre croates et musulmans, qui venait à échéance le 23 juillet. Un nouvel administrateur devrait être nommé le 25 mars, en remplacement de Hans Koschnik, qui a remis son mandat à l'UE, et annoncé qu'il quitterait la ville le 2 avril. – (AFP)

Un général croate réclamé par le Tribunal de La Haye est démis de ses fonctions

LE GÉNÉRAL Tihomir Blaskic, accusé par le Tribunal pénal international (TPI) de crimes contre l'humanité, a été démis, samedi 9 mars, de ses fonctions. Ancien officier de l'armée de l'ex-Yougoslavie (JNA), le général Blaskic commandait les unités des forces croates de Bosnie (HVO) de Kiseljak, quand une centaine de civils musulmans ont été massacrés le 18 avril 1993. Au lendemain de sa *mise en accusation par le TPI,* le général Blaskic avait été nommé par le président croate, Franjo Tudjman, *au service d'inspection* générale des armées en Croatie. Cette nomination avait provoqué une vive réaction de Washington, et le procureur du TPI, Richard Goldstone, avait déclaré que sa promotion était *« un signe grave de non-coopération »* de la Croatie.

L'avocat du général Blaskic, Zvonimir Hodak, a déclaré, samedi, à une radio croate, que son client pourrait *« se présenter volontairement devant cette juridiction après le 15 avril, pour prouver son innocence ».* Le « vice-président » de la « Herceg-Bosna », Dario Kordic, également mis en cause par le TPI pour crimes contre l'humanité, a aussi été démis de ses fonctions. Le ministre des affaires étrangères croates, Mate Granic, a pour sa part affirmé à plusieurs reprises que la Croatie allait *« coopérer totalement avec le TPI ».* Et M. Granic a récemment rappelé aux députés de son pays qu'ils devaient voter une loi permettant d'extrader les ressortissants croates, pour éviter que la Croatie *« encoure le risque de sanctions internationales ».* – (AFP).

Ratko Mladic et Radovan Karadzic narguent le TPI

Le général Ratko Mladic et Radovan Karadzic, les chefs militaire et politique des Serbes de Bosnie, inculpés pour crimes de guerre et génocide par le Tribunal international de La Haye (TPI), ont donné il y a quelques jours un entretien à la télévision grecque Greek Mega, *dans lequel ils estiment que nul n'osera mettre la main sur eux. « Il ne sera pas aisé de s'emparer de moi, le peuple me défend »,* déclare Ratko Mladic, que d'autres images de télévision montraient en train *de faire du ski, dimanche, à Pale. Quant à Radovan Karadzic,* il affirme : *« Je peux me déplacer comme bon me semble. Je rencontre les miens dans tout le pays, parfois en public, parfois non. J'ignore combien de temps durera encore cette farce de La Haye. »*

La résurgence des maladies infectieuses dans l'ex-URSS inquiète l'OMS

LONDRES
de notre envoyé spécial

« Priorité absolue ». Habituellement peu enclins au catastrophisme, les responsables du bureau régional Europe de l'OMS ont lancé, jeudi 7 mars à Londres, un appel pressant à l'intensification de la lutte contre l'inquiétante résurgence des maladies infectieuses et contagieuses en *Europe de l'Est, surtout dans l'ex-*URSS. Des maladies qui pourraient se propager à l'Ouest.

A *court terme, une des principales* menaces tient au retour en force de la diphtérie. Cette infection bactérienne, *que l'on croyait* éradiquée en Occident sur un mode épidémique, a touché en 1994 environ 50 000 personnes dans l'ex-Union soviétique et en a tué près de 2 000 ; les cas déclarés dans cette région représentaient 85 % des cas recensés à l'échelon mondial. Pour 1995, les épidémiologistes de l'OMS situent entre 55 000 et 100 000 le nombre des infections diphtériques dans les pays de l'Est. Des cas de diphtérie importés ont déjà été observés ces *derniers temps en Allemagne,* en Finlande, en Mongolie et en Pologne. Des ressortissants d'autres pays ont été infectés alors qu'ils voyageaient dans l'ex-URSS.

La progression de l'épidémie est facilitée par le fait que les adultes ne sont généralement pas immunisés contre cette infection, et pas seulement en Europe de l'Est. De récentes études ont ainsi montré qu'en Europe occidentale et qu'en Amérique du Nord entre 20 % et 60 % respectivement des personnes de plus de vingt-cinq ans n'étaient plus protégées contre la diphtérie. Une épidémie en provenance de l'ex-URSS constituerait donc une réelle menace pour les adultes de l'Ouest. Il faut donc *dans l'ex-Union soviétique* vacciner non seulement les enfants en bas âge, mais aussi les adultes, ce qui augmente le coût et complique la stratégie des campagnes, urgentes.

Pour 1996 et 1997, l'OMS Europe évalue à 32 millions de dollars les sommes nécessaires. Seulement 6 millions de dollars ont été fournis jusqu'ici. L'exemple de la poliomyélite montre l'efficacité de la vaccination dès lors qu'il existe à la fois une coordination des campagnes et un système de surveillance épidémiologique performant. Les progrès récents en matière de lutte contre la poliomyélite résultent pour l'essentiel de deux séries de campagnes vaccinales de masse, qui ont couvert 95 % des enfants de moins de cinq ans en Europe de l'Est et dans l'ex-URSS. En avril 1995, sous l'égide de l'OMS, avec le soutien de l'Unicef, du Rotary et des Etats-Unis, *en une seule journée,* 63 millions d'enfants ont été immunisés dans dix-huit pays, grâce à un vaccin oral. La transmission des poliovirus sauvages dans l'ensemble de cette région d'ici à la fin 1997 pourra être interrompue si des conflits armés ne viennent pas perturber ces campagnes préventives, comme ce fut le cas dernièrement en Tchétchénie, où l'on a observé la seule flambée épidémique de poliomyélite dans cette région.

Une des principales menaces tient au retour en force de la diphtérie

Comme en d'autres points du globe, la tuberculose aussi réapparaît à l'Est, où les décès dus à cette infection sont en augmentation notable. Dans ces pays, des souches bactériennes résistant aux traitements antibiotiques habituellement efficaces se propagent.

Mais, outre les maladies diarrhéiques, notamment le choléra, et les infections respiratoires aiguës, causes fréquentes de mortalité chez les moins de cinq ans, les maladies sexuellement transmissibles (MST), la syphilis et la blennorragie notamment, inquiètent au plus haut point les responsables sanitaires européens. Conséquence des bouleversements qui ont suivi l'effondrement des régimes communistes, presque tous les pays de l'ex-URSS ont ces dernières années enregistré une forte augmentation des MST. *« Les taux enregistrés en Moldavie, en Biélorussie, en Russie et en Ukraine sont dix fois plus élevés aujourd'hui que ceux observés il y a dix ou vingt ans. La prise en charge des personnes souffrant de MST reste d'autre part soumise dans certains pays à des règles discriminatoires »,* a-t-on fait valoir lors de la réunion de Londres. Le virus du sida aussi a fait son apparition en Europe de l'Est six à huit ans après sa diffusion en Europe occidentale.

« La propagation de ces virus a été explosive dans certains pays, soulignent les responsables de l'OMS Europe. *Des flambées épidémiques se sont produites dans des établissements de santé, en Roumanie et en Russie par exemple. La toxicomanie a joué un rôle important en Pologne, dans l'ex-Yougoslavie, en Ukraine »,* parfois *« dans d'autres groupes de population ayant un comportement à risque qui ont participé à la propagation du virus. Une assistance aux programmes nationaux de prévention du sida est particulièrement nécessaire ».*

« Au-delà des urgences concernant la diphtérie et la tuberculose, les MST et le sida constituent un des sujets les plus explosifs, a déclaré le docteur Jo E. Asval, directeur régional de l'OMS. *Les préservatifs ne sont pas vraiment disponibles dans ces pays et l'effort nécessaire dépasse le seul problème médical, touchant à l'éducation, et même aux questions politiques. Comment, par exemple, ne pas s'inquiéter, d'un strict point de vue sanitaire, de voir des prostituées russes exercent leur activité à Varsovie et à Berlin, dans le sillage des nouvelles mafias ? »* Plus globalement, l'appel lancé à Londres par le bureau Europe de l'OMS cherche à prévenir une forme d'« africanisation » de l'ex-Union soviétique.

Jean-Yves Nau

Les habitants de Grozny enterrent leurs morts et craignent une répression de la part des Russes

Une centaine de civils ont été tués lors des récents combats dans la capitale tchétchène

Les indépendantistes tchétchènes ont quitté Grozny après cinq jours de combats. Les autorités médicales font état d'une centaine de morts civils, pour la plupart victimes de l'artillerie russe, qui, même après le départ des indépendantistes, a continué de prendre la population civile pour cible. Six personnes, dont quatre soldats russes, ont été tuées, lundi 11 mars, par l'explosion d'une mine dans la capitale tchétchène.

GROZNY
de notre envoyé spécial

Afia est en colère. « *Regardez !* » Elle brandit les fragments d'une roquette lâchée par un hélicoptère russe sur son quartier de Kataïama, situé à l'ouest de Grozny, plusieurs heures après le départ des combattants tchétchènes. « *Venez voir ce que les Russes nous ont fait* », insiste cette mère de famille tchétchène de cinq enfants. Le toit de sa belle maison de briques rouges a souffert des tirs russes, le portail est percé. « *Pourquoi tirent-ils sur nous ? Il n'y a pas de combattants tchétchènes ici* », s'indigne-t-elle. « *Venez voir !* » Elle ouvre la porte de l'étable transformée en passoire par le mitraillage russe : « *Voilà les bandes de bandits armés* », dit-elle en montrant ses deux vaches qui en ont réchappé. « *Ce sont les soldats russes qui nous tirent dessus et les combattants tchétchènes qui nous protègent* », assure Afia. Elle appelle sa voisine russe à la rescousse. « *Il n'y a aucun problème entre nous. On s'aide.* » Afia insiste : « *Nous n'avons pas besoin de l'armée russe.* »

Le scénario, désormais classique en Tchétchénie, s'est une nouvelle fois reproduit à Grozny. Attaquées par les militants tchétchènes, les forces russes, assiégées dans leur poste, ont tiré sur tout ce qui bougeait, tuant essentiellement des civils, souvent bien après le départ des indépendantistes. La brutalité des forces russes affolées, leur « nettoyage » à l'arme lourde ont déjà noyé dans le sang l'attaque ciblée des combattants. Les « loups tchétchènes » ont à nouveau montré qu'ils frappaient quand ils voulaient, où ils voulaient. « *Lorsque les combattants étaient là, il n'y avait pas de tirs* », affirment les habitants de Kataïama. « *Au poste, les Russes avaient même sorti le drapeau blanc* », s'amuse un homme.

COLÈRE

Grozny ramasse les cadavres dans les rues, enterre ses morts sur place, soigne ses blessés, constate les dégâts et remâche sa colère. Les combats auraient fait plus d'une centaine de blessés parmi les civils, selon des sources médicales. A l'aéroport, au nord de la ville, quartier général de l'armée russe et résidence du « chef de la République » mis en place par Moscou, un homme raconte qu'il a vu ici, pendant trois jours, arriver des dizaines de cadavres de soldats russes, et de nombreux blessés. Mais c'est parmi les civils que les victimes semblent avoir été les plus nombreuses.

A Kataïama, une grand-mère russe et deux jeunes Tchétchènes ont été tués par un obus russe devant le portail d'une maison. La flaque de sang est recouverte de terre. Les voisins enterrent la grand-mère dans le jardin. Plus bas, près du poste russe, un enfant de neuf ans a été tué par un tireur d'élite. La route qui mène au centre-ville est ponctuée de postes russes retranchés et de drames. Ici, Valia, une grand-mère russe – qui jure de découper Boris Eltsine « *à la hache* » – pleure. « *Mon mari a été blessé l'an dernier, lors de la prise de Grozny*, explique-t-elle entre deux sanglots. *Quand les hélicoptères ont recommencé à tirer, il n'a pas supporté. Il a pris sa béquille et il est parti. Mais il paraît qu'on tire sur les gens qui passent là-bas.* » Près du poste russe, les murs sont criblés de balles. Par terre, des taches de sang.

Les femmes et les enfants qui décident de quitter la ville descendent d'un autobus déglingué et passent à pied. Les hélicoptères russes n'hésitent pas à tirer sur les transports en commun. Sur le bord de la route, un de ces autobus a fini son voyage, percé par des balles et une roquette.

Sur les bâtiments du centre-ville, déjà réduits en ruines par les combats de 1995, les comptes sont plus difficiles à faire. Peu à peu les rues s'animent, même si personne n'ose encore sortir en voiture. De temps à autre, retentissent une rafale, une explosion d'obus. « *Ça tire tranquillement* », commente un jeune Tchétchène. Le siège du gouvernement prorusse, attaqué par les indépendantistes, est déserté. « *C'est dimanche, un jour de repos* », explique un soldat russe qui monte mollement la garde. Le marché a été rouvert.

CAMPS DE « FILTRATION »

Au loin, en direction de la raffinerie de pétrole, monte un épais nuage de fumée noire. Dans une rue, une conduite de gaz fuit. Les femmes transportent de l'eau dans des seaux. Les corneilles dévorent les ordures. Les patrouilles russes ne s'aventurent pas hors des rues principales, sillonnées à toute allure par des blindés transportant des forces spéciales en armes. « *Ils ont peur qu'il y ait encore des combattants* », lâche Afia.

Mais chacun à présent attend la répression, craint la rafle, redoute l'arrestation. « *Les forces russes vont bloquer les rues, une par une, et vérifier les identités*, prévoit un homme. *Tous ceux qui ne sont pas enregistrés à Grozny seront arrêtés* », ajoute-t-il. Ils iront alors dans les camps de « filtration » où ils sont battus, humiliés, torturés. « *Que doit-on faire ?*, interroge Ibrahim, un ex-champion du monde d'haltérophilie. *Attendre chez soi d'être tué, d'être arrêté ?* » « *Beaucoup*, résume-t-il, *vont préférer aller se battre.* »

Jean-Baptiste Naudet

Paris et Bonn s'opposent sur les modalités de la conférence intergouvernementale de Turin qui s'ouvrira le 29 mars

L'ASSOCIATION du Parlement européen aux travaux de la future conférence sur la réforme des institutions européennes, la CIG, qui doit s'ouvrir le 29 mars à Turin, a donné lieu aux premières escarmouches de la négociation. A Palerme, où se tenait le 10 mars un conseil informel des ministres des affaires étrangères de l'UE, l'Italie, qui assume la présidence de l'Union au cours du semestre en cours, n'a pas réussi à faire accepter un compromis.

La France et la Grande-Bretagne refusent de voir le Parlement participer à la négociation, comme le souhaitent leurs partenaires. La proposition italienne de tenir des réunions d'information avec les représentants du Parlement avant chaque séance de négociation a été jugée trop contraignante par Paris et Londres, qui ont défendu la thèse qu'il n'y avait pas de raison de transformer une négociation, prévue pour être intergouvernementale, en une négociation associant toutes les institutions européennes. Pour la France et la Grande-Bretagne, il s'agit surtout de tenir compte des voix, qui, dans leur majorité, estiment qu'il n'y a pas à privilégier le Parlement européen par rapport aux parlements nationaux.

Hervé de Charette, le ministre français des affaires étrangères, a tenté de ramener la querelle au niveau de la routine européenne. Il s'est cependant heurté à une réaction irritée de son collègue allemand, Klaus Kinkel. Appelant tous les Européens à prendre au sérieux la participation du Parlement européen aux négociations, M. Kinkel a affirmé que l'Allemagne ne pourrait accepter de compromis « *que s'il est acceptable par le Parlement* ». Français et Allemands ont beaucoup travaillé ces derniers mois pour tenter de parvenir à l'ouverture de la CIG avec des objectifs proches. Le 27 février à Fribourg, les deux ministres des affaires étrangères avaient réaffirmé ces objectifs dans un document commun. Si Paris et Bonn s'en tiennent à leur intention d'obtenir de la conférence une réforme claire du fonctionnement des institutions, ils auront besoin l'un de l'autre pour surmonter les conflits à venir. Ce volontarisme masque encore cependant des différences d'appréciation non négligeables, qui risquent de poser des problèmes dans la phase cruciale de la négociation.

H. de B.

L'agriculture américaine gagnée par le libéralisme économique

Le système de subventions datant des années 30 disparaîtra en 2002

WASHINGTON
de notre correspondant

La loi dite « Liberté de cultiver », récemment adoptée par le Sénat et la Chambre des représentants, constitue une réforme majeure de l'agriculture américaine, sans précédent depuis l'époque du New Deal de Franklin Roosevelt. Par rapport aux ambitions initiales de ses promoteurs, elle est cependant de portée plus limitée : le principe des subventions agricoles disparaît largement, mais seulement à l'horizon 2002. Bien que les deux Chambres du Congrès doivent se mettre d'accord sur une version définitive avant de soumettre celle-ci au président Clinton, le principe de la réforme ne changera pas : il est issu de la volonté des républicains de laisser agir les mécanismes de l'économie de marché partout où c'est possible, et de réduire l'intervention de l'Etat à la portion congrue.

Il s'agit d'une illustration de la « révolution conservatrice » engagée par le Grand Old Party, corrigée par les puissants intérêts des lobbies agricoles. Pour les Européens, ce texte n'en représente pas moins un sérieux prétexte pour une future querelle transatlantique, au moment des prochaines négociations agricoles, à partir de 1999 : puisqu'ils « désarment » unilatéralement, les Américains auront du mal à admettre que l'Europe conserve un carcan de subventions pour protéger son agriculture.

Jusqu'ici, l'agriculture américaine était gouvernée par des mécanismes créés après la crise de 1929. Les conditions de vie dans les campagnes s'étant considérablement dégradées au début des années 30, l'Etat a généralisé le versement de subventions, imposant aux agriculteurs des limites de production en les dédommageant pour qu'ils acceptent de renoncer à certaines cultures.

PARI

Ce système a perduré, en dépit de velléités réformatrices. En 1985, le président Reagan, signant une loi quinquennale sur l'agriculture, avait proclamé qu'elle allait enfin permettre de faire jouer la loi du marché ; cinq ans plus tard, George Bush avait répété cette profession de foi. Or, en neuf ans, l'Etat fédéral a dépensé près de 255 milliards de dollars (1 275 milliards de francs) en subventions, dont 26 milliards de dollars en 1994. La loi « Liberté de cultiver » représente-t-elle un réel tournant ? Officiellement, les agriculteurs américains seront libres de planter ce que bon leur semble, le lien existant entre leurs décisions et l'apport financier de l'Etat étant supprimé.

En contrepartie, ils bénéficieront d'un mécanisme de soutien aux grandes récoltes (blé, céréales fourragères, maïs, coton et riz), sous forme d'une aide dont le montant diminuera graduellement sur sept ans. Actuellement, l'Etat aide les producteurs dans la mesure où les cours du marché sont inférieurs au prix de référence fixé avant chaque campagne agricole. En 2002, les agriculteurs seront confrontés aux incertitudes de la concurrence et à l'évolution des prix. D'ici là, assurent les promoteurs de la loi, l'administration fédérale devrait économiser environ 10 milliards de dollars. La charge financière pour le budget fédéral s'élèvera cependant à 46 milliards de dollars (230 milliards de francs), dont les trois quarts en garanties de paiement destinées à faciliter la transition vers une agriculture « libérale ».

Cette nouvelle liberté de cultiver devrait se traduire par un surcroît de production. Les économistes restent prudents quant aux effets de l'augmentation attendue des exportations américaines, sachant que tout dépendra de l'évolution des cours mondiaux. Si, comme c'est le cas actuellement, la demande (notamment en provenance des pays en développement) reste forte et les stocks très réduits, les Etats-Unis s'efforceront de pousser leur avantage sur le marché mondial et s'intéresseront moins au marché européen. Ce pari a d'ailleurs joué dans la réforme de l'agriculture américaine.

En revanche, si l'offre dépassait la demande, le dialogue euro-américain connaîtrait sans aucun doute de nouveaux moments difficiles. Que la concordance de dates ait été ou non voulue, c'est à peu près au moment de l'échéance du « Farm Bill », en 2002, que devraient s'ouvrir de nouvelles négociations décennales sur la libéralisation du commerce international, même si, en pratique, celles-ci commenceront trois ans plus tôt. De toute façon, les experts s'attendent à une « offensive musclée » des Etats-Unis, qui voudront démanteler l'arsenal de subventions protégeant l'agriculture européenne, même si celui-ci n'est pas utilisé en raison de la bonne tenue des cours.

EXCEPTIONS

A ces incertitudes internationales (la situation du dollar sera un autre élément décisif) s'ajoutent des facteurs purement internes : si la réforme de l'agriculture est moins ambitieuse que prévu, c'est en raison de la puissance des groupes d'intérêt et des alliances locales, qui ont pris le pas sur la politique partisane de Washington. En témoignent les exceptions dont bénéficient le sucre, les produits laitiers et les arachides, qui continueront de bénéficier de programmes gouvernementaux spécifiques.

La perspective des scrutins de novembre a en effet marqué les débats du Congrès. C'est au nom de telles préoccupations que Bill Clinton pourrait finalement s'opposer au projet : celui-ci fait disparaître le « filet de sécurité » que procurent les prix garantis aux « petits » agriculteurs, une clientèle électorale courtisée par les démocrates. Le prochain « Farm Bill », en 2002, sera sans aucun doute influencé par les élections parlementaires qui se dérouleront cette année-là...

Laurent Zecchini

Manifestations pour la « décolonisation » du Tibet

BRUXELLES. Quelque 5 000 manifestants se sont regroupés dimanche 10 mars devant l'ambassade de Chine à Bruxelles, puis devant le Parlement européen, à l'occasion de l'anniversaire du « soulèvement de Lhassa », en 1959, indique notre correspondant Jean de la Guérivière. Cette « marche pour la liberté » rassemblait, outre un millier de réfugiés tibétains, des sympathisants de plusieurs pays d'Europe venus demander à Pékin d'ouvrir un processus de décolonisation et de libérer les prisonniers politiques de la « région autonome ». Les manifestants ont rappelé le cas de Gendun Choekyi Nyima, six ans, qui a été reconnu par le dalaï-lama comme réincarnation du panchen-lama et dont on est sans nouvelles. Ils ont aussi réclamé l'envoi d'une mission de l'ONU au Tibet. Des manifestations ont eu lieu dans d'autres capitales pour commémorer le soulèvement de 1959 et l'annexion de 1950. Dans son traditionnel discours du 10 mars, le dalaï-lama a accusé Pékin d'« *intensifier sa répression* » au Tibet et de faire preuve d'une « *attitude de plus en plus agressive* » envers Taïwan et Hongkong.

Le pape suggère le jeûne alimentaire et télévisuel de carême

CITÉ DU VATICAN. Le pape Jean-Paul II a suggéré dimanche 10 mars aux catholiques de pratiquer le jeûne alimentaire et télévisuel comme thérapie de l'âme. « *Dans une société où la nourriture abonde et où l'on est malade de suralimentation* », il faut redécouvrir « *une forme de pénitence suggérée par l'Eglise en cette période de carême qui est le jeûne* », a estimé le pape lors de l'Angélus dominical au Vatican. « *Dans combien de familles la télévision a remplacé le dialogue entre les personnes* », a-t-il déploré. « *Un certain jeûne dans ce domaine aussi peut être salutaire, soit pour avoir plus de temps à consacrer à la réflexion et à la prière, soit pour cultiver les rapports humains* », a-t-il suggéré. – *(AFP.)*

EUROPE

■ **ESPAGNE : d'après les résultats officiels des élections législatives** du 3 mars, le Parti populaire (PP) a obtenu 156 sièges avec 38,85 % des suffrages exprimés. Le PSOE a 141 représentants avec 37,48 %. La troisième force politique, Izquierda unida, dominée par le Parti communiste, a 21 députés (10,58 %), CIU (Convergence et Union), 16 (4,61 %), le PNV (Parti nationaliste basque) a obtenu 5 représentants (1,28 %), la Coalition canarienne, 4 (0,89 %), et Herri Batasuna, 2 (0,73 %), comme le Bloc national galicien (BNG) (0,88 %). Enfin, Eusko Alkartasuna (EA), nationalistes basques (0,46 %), Esquerra republicana (indépendantistes catalans) avec 0,67 % et l'Union valencienne (nationalistes valenciens) avec 0,37 % ont chacun un siège. – *(Corresp.)*

■ **DANEMARK : deux fusillades entre bandes de motards** ont fait un mort et quatre blessés, dimanche 10 mars, dans les aéroports de Copenhague et d'Oslo. Ces incidents « *sont les toutes dernières manifestations d'une guerre interne qui s'amplifie entre deux bandes rivales de Scandinavie : les Bandidos et les Hell's Angels* », a indiqué un inspecteur danois. – *(Reuter).*

■ **SUISSE : les électeurs ont approuvé à 76,1 % par référendum,** dimanche 10 mars, la revalorisation de la langue romanche, parlée dans les Grisons. Le rattachement au canton du Jura de la petite commune de Vellerat (71 habitants), jusqu'alors liée au canton de Berne, a été ratifié par 91,6 % des votes. En revanche, les Suisses ont refusé à 56,6 % de confier à la Fédération plutôt qu'aux cantons l'achat de l'équipement personnel des militaires. A peine 29,7 % des inscrits s'étaient déplacés. – *(Corresp.)*

■ **ROUMANIE : la grève qui paralyse,** depuis une semaine, le métro de Bucarest est un « *attentat à la sécurité nationale* », a déclaré, dimanche 10 mars, le ministère des transports. La direction du métro avait menacé, samedi, de licencier « *ceux qui refusent de reprendre le travail* ». Les grévistes réclament des hausses de salaire. – *(AFP.)*

■ **HONGRIE : le gouvernement a décidé de créer** un bureau de contrôle et d'enquête sur l'économie parallèle, estimée, pour 1995, à 30 % du PIB. Dépendant directement du premier ministre, ce bureau devra traquer les principaux abus tandis que des tribunaux économiques devraient être créés. – *(AFP.)*

■ **GÉORGIE : un observateur de l'ONU a été tué** samedi 9 mars dans l'explosion de sa Jeep, qui a roulé sur une mine antichar dans la région de Gali, zone contrôlée par les forces de paix de la CEI en Abkhazie. Le ministère géorgien des affaires étrangères a accusé dimanche les séparatistes abkhazes d'être responsables de l'incident, au cours duquel deux autres observateurs des Nations unies ont été blessés. – *(AFP.)*

AFRIQUE

■ **ALGÉRIE : douze voyageurs ont été tués** et vingt autres ont été blessés, vendredi 8 mars, dans l'attaque du train Oran-Tlemcen, par un groupe armé. Selon le quotidien privé *El Watan*, une charge de plusieurs kilogrammes d'explosif, placée sur la voie ferrée, a explosé au passage du train, dont la locomotive et deux wagons ont été totalement détruits. – *(AFP.)*

■ **SOUDAN : une tentative de coup d'Etat a été déjouée,** la semaine dernière, a déclaré, dimanche 10 mars, le secrétaire général du Congrès national populaire. Ghazi Salah Eddin Atabani a indiqué qu'il s'agissait d'« *une mini-tentative* » de putsch, menée par des officiers de l'armée qui voulaient renverser le gouvernement durant les élections générales, qui ont débuté le 6 mars et doivent s'achever le 17. – *(AFP.)*

■ **BÉNIN : le président sortant, Nicéphore Soglo,** est arrivé en tête du premier tour de l'élection présidentielle, organisé le 3 mars, avec 35,69 % des suffrages validés, devant son prédécesseur Mathieu Kérékou (33,94 %), selon les résultats officiels annoncés dimanche soir 10 mars. La Cour constitutionnelle a précisé que 22,8 % des suffrages exprimés avaient été annulés pour fraude. – *(AFP.)*

■ **COMORES : douze des treize candidats éliminés** au premier tour de l'élection présidentielle, organisé mercredi 6 mars, ont appelé dimanche leurs électeurs à voter pour Mohamed Taki Abdoulkarim. M. Taki, soixante ans, candidat de l'Union nationale pour la démocratie aux Comores (UNDC), avait obtenu 21 % des suffrages exprimés au premier tour. Il apparaît comme le grand favori du deuxième tour, qui doit avoir lieu le 16 mars. – *(AFP.)*

ÉCONOMIE

■ **JAPON : la balance des comptes courants a été déficitaire** en janvier 1996 – de 1,9 milliard de yens, soit environ 91 millions de francs – pour la première fois depuis janvier 1991. Les échanges de marchandises ont dégagé un excédent de 263 milliards de yens, et celui des placements financiers s'est élevé à 378 milliards, mais le déficit des échanges de services a atteint 576 milliards de yens. – *(AFP.)*

■ **PAKISTAN : certains privilèges commerciaux accordés par les Etats-Unis** au Pakistan devraient être suspendus, en raison notamment de l'exploitation du travail des enfants, a fait savoir le secrétaire américain au commerce Mickey Kantor. – *(AFP.)*

■ **PÉROU : le déficit de la balance des paiements courants** a augmenté de 78 % en 1995, atteignant 3,74 milliards de dollars, contre 2,1 en 1994, a annoncé la Banque centrale mardi 5 mars. – *(AFP.)*

ATTENTATS Le domicile d'un journaliste parisien spécialisé dans les affaires corses a été mitraillé, vendredi 8 mars. Deux personnes, dont le président du tribunal administratif de Bastia, ont été tuées en Corse, vendredi et samedi. Ces deux meurtres n'ont probablement pas de connotation politique, mais, avec l'attentat commis près de Paris, ils alourdissent encore le climat qui entoure le dialogue entrepris par le gouvernement avec les nationalistes corses sur le statut futur des deux départements. ● LE QUOTIDIEN « LIBÉRATION » dénonce, lundi, une « opération Omerta » après l'agression perpétrée contre son collaborateur, qui avait indiqué avoir reçu des menaces du FLNC-canal historique. ● UN SONDAGE effectué par CSA pour *Le Parisien-Aujourd'hui*, indique qu'un quart des Français sont favorables à l'indépendance de la Corse. *(Lire aussi notre éditorial page 16.)*

Le RPR est accusé de collusion avec une tendance nationaliste corse

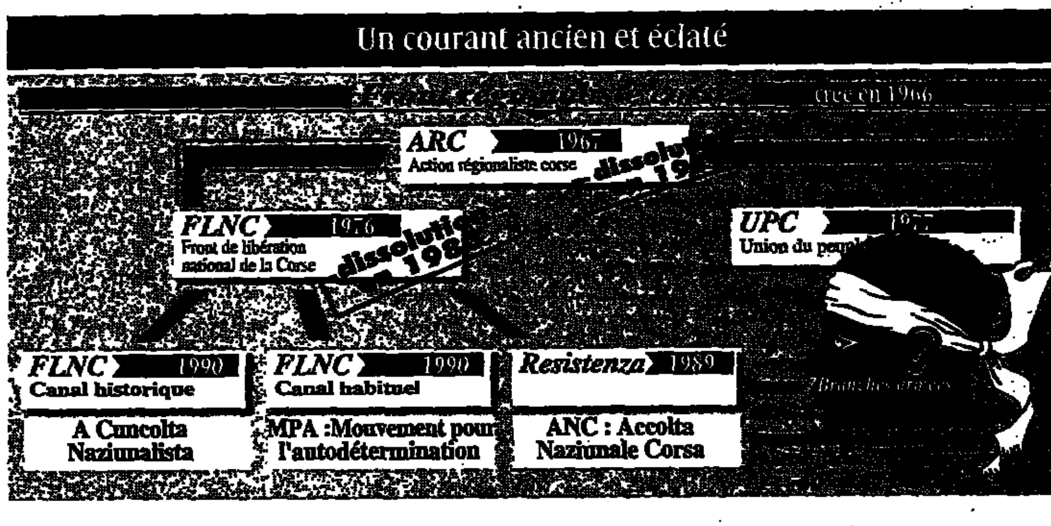
Les tirs contre le domicile d'un journaliste parisien, s'ajoutant à deux meurtres et à une tentative d'assassinat sans connotation politique apparente, met en cause la stratégie du gouvernement dans l'île. Matignon affirme qu'il n'a pas l'intention d'en changer

TROIS MORTS en trois jours, une tentative d'assassinat, le domicile d'un journaliste mitraillé, un groupe nationaliste accusant une autre organisation d'être devenue le bras armé du RPR et de l'Etat en Corse... Même si ces événements ne sont pas tous liés, ils donnent l'image d'une Corse en proie, plus que jamais, à la confusion et à la violence.

Il n'y a en effet, selon toute probabilité, rien de commun entre la mort du président du tribunal administratif de Bastia et le mitraillage, près de Paris, du pavillon de Guy Benhamou, journaliste de *Libération* spécialisé dans les affaires corses. Quant aux trois homicides ou tentatives d'homicide qui ont fait deux morts et un blessé en Corse-du-Sud, ils n'ont pas d'autre point commun que l'usage des armes.

La tentative d'assassinat d'un militant de l'Accolta nazîunale corsa (ANC), Yves Manuta à Ajaccio, dans la nuit du 7 au 8 mars (*Le Monde* du 10 mars), est politique ; l'assassinat de Jean-Marie Gorovenko, aux environs de Sartène, dans la nuit du 8 au 9 mars, semble relever d'un règlement de comptes ou d'une vengeance ; le meurtre de Pierre-Paul Bartoli, charcutier à Palneca, village situé en pleine montagne à 70 km d'Ajaccio, est l'oeuvre d'un déséquilibré, qui a été interpellé et écroué quelques heures après son acte, dans la nuit du 9 au 10 mars.

Dans le climat que connaît l'île depuis qu'a commencé, le 15 juin 1993, la guerre nationalo-nationaliste – avec seize morts et sept blessés –, l'ANC, qui ne figurait dans le tragique palmarès, jusqu'à février, que pour un blessé (son secrétaire général, Pierre Poggioli, le 18 juillet 1994 à Ajaccio), paraît particulièrement visée. Après l'assassinat de Charles Andreani dans la nuit du 17 au 18 février, Yves Manuta, pris pour cible devant la préfecture d'Ajaccio, n'a dû la vie sauve qu'à son gilet pare-balles. Lors d'une conférence de presse, samedi à Ajaccio, M. Poggioli a désigné des responsables : *« Trois hommes proches de la Cuncolta, donc du FLNC-canal historique, qui ont opéré sous l'œil de la caméra de la préfecture, dans une voiture dont le numéro minéralogique a été relevé. »*



Ces deux allégations ont été démenties, dimanche, par le procureur de la République à Ajaccio, Jean-Jacques Bosc. *« Le numéro minéralogique n'a pu être relevé*, a-t-il indiqué. *Les caméras de surveillance ne sont pas relayées à un magnétoscope et ne sont pas orientées vers l'endroit où la voiture de Manuta a été mitraillée. »* Cependant, M. Poggioli ainsi que Jo Sisti, conseiller à l'Assemblée de Corse, ont vivement mis en cause non seulement le FLNC-canal historique, mais aussi les pouvoirs publics. *« L'Etat s'appuie sur le Canal historique pour liquider le mouvement nationaliste corse »*, a affirmé M. Sisti.

« Une logique de terreur barbouzarde, selon M. Sisti, *est en place pour doter la Corse d'un nouveau statut offert au Canal historique et à ses relais du RPR (...). Ce statut sera vidé de toutes les aspirations des nationalistes. (...) L'objectif sera de créer une zone franche dont les intérêts seront partagés par le Canal historique et le RPR. Cette logique est enclenchée. » « Nous redirons sans cesse " non " à la mafia et au fascisme »*, ont ajouté les deux dirigeants de l'ANC.

Dans un tel contexte, la confusion s'installe autant dans l'opinion que dans les rangs des militants. La thèse de l'ANC est largement partagée par les militants du Mouvement pour l'autodétermination (MPA), vitrine légale du FLNC-canal habituel et principal adversaire de A Cuncolta. Toutes les organisations nationalistes affichent le même objectif : *« Reconnaissance du peuple corse et souveraineté nationale »*. Toutes s'affirment favorables au *« processus de paix »* en cours, mais chacune fixe des conditions, dont la principale est de refuser qu'une organisation concurrente ait les faveurs exclusives du pouvoir.

Dès lors, une sorte de compétition pour la reconnaissance par l'Etat se développe. L'argument de l'autodissolution des groupes clandestins est utilisé au gré des « contacts » avec les émissaires du pouvoir. Il sert à mobiliser l'opinion, à séduire les négociateurs éventuels ou distancer l'adversaire du moment.

INSULAIRES CIRCONSPECTS

Tandis que Resistenza, l'organisation clandestine proche de l'ANC, envisage elle aussi son autodissolution dans le cadre d'un *« processus de paix »*, cette question divise aujourd'hui gravement les militants du MPA ainsi que ceux du FLNC-canal habituel. Lors de son congrès annuel, le MPA a adopté une motion affirmant notamment que *« les organisations clandestines qui pratiquent la violence politique doivent envisager leur disparition »*, à condition que soit enclenché un processus qui aille vers *« une autonomie interne »* de la Corse. Les opposants à cette motion – un tiers des militants présents – contestent autant la désignation d'Alain Orsoni en qualité de secrétaire général (parce que favorable à la thèse de l'autodissolution) que les initiatives qu'il aurait prises en faveur de discussions secrètes avec A Cuncolta. Cette opposition pourrait se traduire par une scission au MPA, mais aussi au FLNC-canal habituel.

Enfin, les assassinats de militants de factions opposées ne font que compliquer la situation. La sérénité de A Cuncolta, la certitude qu'elle affiche sur l'aboutissement de ses discussions avec le pouvoir accentuent la fracture entre les organisations. La tension et la confusion favorisent, en outre, le développement d'actions criminelles marginales. Le silence des élus traditionnels permet aux nationalistes d'occuper tout le terrain du débat. Des positions du gouvernement interprétées sur place comme discordantes – selon qu'il s'agit des propos de Jean-Louis Debré, des mises au point d'Alain Juppé ou des affirmations de Jacques Toubon sur l'existence de l'Etat de droit – renforcent la circonspection des insulaires.

Samedi, à Paris, un proche du premier ministre n'envisageait pas que le gouvernement abandonne la voie du dialogue pour en revenir à celle du « gros bâton », jugée inefficace en Corse comme elle l'avait été, par exemple, en Nouvelle-Calédonie avant que les pouvoirs publics ne choisissent la voie qui devait mener aux accords de Matignon. Cependant, opter pour le dialogue est plus simple que de le mettre en œuvre.

Jean-Louis Andreani
avec nos correspondants

La maison d'un journaliste de « Libération » mitraillée près de Paris

LE PAVILLON habité par un journaliste de *Libération*, Guy Benhamou, à Orsay, dans l'Essonne, a été mitraillé, vendredi 8 mars, au début de la soirée. Il n'y a pas eu de blessés. La maison était inoccupée au moment de l'attentat.

Une quinzaine d'impacts ont été relevés sur place. Des balles ont traversé les murs de la salle de bains et d'une chambre de l'habitation. Un pistolet-mitrailleur de marque israélienne Uzi a été retrouvé dans le jardin en guise de signature. Cette arme est particulièrement appréciée des clandestins du FLNC. *« Plusieurs éléments vont dans le sens d'un acte de provocation et d'intimidation »*, commente-t-on à la direction régionale de la police judiciaire de Versailles, chargée par le parquet de l'enquête en crime flagrant. L'arme retrouvée ne comportait pas d'empreintes digitales.

Guy Benhamou, journaliste de quarante-trois ans, est spécialiste de la question corse depuis quelques années pour *Libération*. Il a notamment réalisé des dossiers sur les causes criminelles des incendies de maquis en Corse et sur les détournements de financements de l'Union européenne à propos des primes accordées aux éleveurs de vaches. Ce sont ses articles sur les nationalistes qui ont généralement provoqué les réactions les plus vives. Dans une récente émission de télévision sur TF 1, Guy Benhamou avait révélé avoir fait l'objet de menaces de mort de la part d'organisations clandestines. Plus récemment, il affirmait : *« J'ai été menacé par le FLNC-canal historique à la suite de plusieurs articles mettant en cause les pratiques des nationalistes dans des affaires criminelles, d'argent ou d'influence. »*

DÉSTABILISATION

Guy Benhamou est reconnu par ses confrères comme un journaliste faisant preuve d'une réelle indépendance de vue et d'un courage professionnel indéniable.

La presse insulaire estime que l'attentat visant le journaliste de *Libération*, qu'il soit le fait d'une organisation clandestine nationaliste ou – ce que certains n'hésitent pas à avancer comme hypothèse – d'une officine proche de certains milieux officiels, a pour but de déstabiliser l'ensemble des professionnels travaillant sur les problèmes et la question corses. *Libération* dénonce en première page, lundi, une *« opération Omerta »* contre le journal. *« A travers un collaborateur de* Libération, *ce sont tous les journalistes travaillant sur la Corse qui sont visés »*, écrit Jean-Michel Helvig, rédacteur en chef du quotidien. *« On peut difficilement attendre du gouvernement un quelconque réconfort »*, ajoute-t-il, en évoquant la passivité des autorités après la « conférence de presse » de clandestins en armes en janvier.

Certains journalistes poursuivent des enquêtes sur les collusions, quelquefois récentes, d'intérêts financiers entre des responsables nationalistes, des élus traditionnels et des représentants de l'Etat. *« Toutes ces spéculations gênent. Elles peuvent provoquer le début de la dérive à l'algérienne que connaît la Corse »*, avance un représentant de la presse. Si Guy Benhamou a été provisoirement déchargé du dossier corse par sa rédaction, les journalistes des autres organes de presse affirment leur détermination à poursuivre leur travail et leurs enquêtes sur les différentes formes de dysfonctionnement de l'Etat de droit en Corse.

COMMENTAIRE

DOUBLE LANGAGE

La responsabilité du FLNC-canal historique dans le mitraillage du pavillon de Guy Benhamou n'est pas prouvée, mais de lourdes présomptions pèsent sur ce groupe, dont *Libération* indique qu'il avait déjà menacé son journaliste. Si cette hypothèse se confirmait, le FLNC-canal historique userait d'un double langage inacceptable : cette organisation ne peut pas, à la fois, respecter une trêve ouvrant la voie à une *« démilitarisation de l'espace politique »* et pratiquer l'intimidation.

La démocratie ne se divise pas. Les adversaires nationalistes du FLNC-canal historique lui reprochent ses tentations hégémoniques. En fait, s'il ne renonce pas à ce type de moyens, il pourrait hériter d'un champ de ruines, car l'existence même du courant nationaliste serait alors mise en cause aux élections régionales de 1998.

Du côté de l'Etat, Jean-Louis Debré avait déjà dû batailler ferme pour maintenir le cap du dialogue, quand une démonstration de force de six cents personnes armées, se réclamant du FLNC-canal historique, avait précédé sa venue dans l'île, en janvier. Dès lors que les discussions avec les nationalistes continuent, en exclure ses représentants plus ou moins directs reviendrait à une politique de gribouille : c'est essentiellement ce groupe qu'il faut convaincre de renoncer à la violence.

Mais, plus que jamais, le gouvernement doit se garder de faire du FLNC-canal historique son interlocuteur principal, sinon unique, car il prendrait le risque de nourrir le soupçon de collusion avec cette fraction nationaliste.

J.-L. A.

Un quart des Français favorables à l'indépendance

Dans son édition du lundi 11 mars, le quotidien *Le Parisien-Aujourd'hui* publie le résultat d'un sondage commandé à l'institut CSA sur la manière dont les Français jugent la Corse. Il en résulte que près d'un quart des Français (24 %) sont favorables à l'indépendance de l'île, tandis que 61 % d'entre eux souhaitent qu'elle reste française et que 15 % ne se prononcent pas.

Devant la situation actuelle, les Français sont très partagés sur les méthodes à suivre et sur leurs chances de succès. 39 % d'entre eux pensent qu'il faut négocier avec les nationalistes clandestins pour trouver une solution politique, alors que 36 % penchent pour une solution répressive. De même, 49 % font confiance au gouvernement pour faire respecter les lois de la République en Corse, et 47 % ne lui font pas confiance.

Ce sondage a été réalisé les 23 et 24 février, auprès de huit cents personnes âgées de dix-huit ans et plus.

Une île où les armes parlent vite

DEPUIS LE DÉBUT DE 1996, la violence n'a pas connu de trêve en Corse. En moins de trois mois ont été recensés deux assassinats par balles de militants nationalistes (Jules Massa, membre de la Cuncolta, vitrine légale du FLNC-canal historique, le 17 février, et Charles Andreani, membre de l'ANC, dans la nuit du 17 au 18 février) et une tentative d'assassinat contre un militant de l'ANC (le 7 mars) ; dans le domaine du droit commun, on a retrouvé trois personnes tuées par balles. Enfin, le président du tribunal administratif de Bastia a été retrouvé étouffé samedi 9 mars *(lire ci-contre)*.

L'une des raisons qui expliquent cette hécatombe est l'amour des Corses pour les armes. Cette passion cause le désespoir de la police, qui tente de faire disparaître l'habitude de se promener armé : une simple altercation entre automobilistes, qui se solderait sur le continent par un échange de propos peu amènes, voire de coups, dégénère parfois en incident mortel parce que l'un des deux protagonistes, sinon les deux, est armé.

La tradition de la vendetta cause d'autant plus de dégâts qu'après vingt ans de troubles (ceux-ci avaient commencé avec les événements d'Aleria en 1975) la violence s'est banalisée en Corse ; violence non seulement par les armes à feu, mais aussi par l'explosif, devenu un moyen de régler des différends privés, d'ordre commercial ou autre. Au point que la menace de l'attentat à l'explosif – *« Si tu ne fais pas ça, je t'en mets un pain de deux kilos... »* – est devenue une plaisanterie grinçante du langage courant.

CULTURE MASCULINE

Les pouvoirs publics portent une part de responsabilité par le laxisme qu'ils ont laissé s'instaurer en matière d'autorisation de port d'arme. Désormais, la sévérité est de mise. Porter une arme prohibée entraîne une peine de prison ferme parfois plus lourde que sur le continent. Cependant, ces comportements sont difficiles à éradiquer, d'autant plus que l'insécurité qui règne dans les milieux nationalistes incite de nombreux militants de divers mouvements à détenir un pistolet, sans parler des dirigeants nationalistes qui ne sortent qu'avec une escorte armée.

Au-delà de ce phénomène conjoncturel, c'est la place même des armes dans la culture de nombreux Corses qui est en cause. En privé, un policier en poste dans l'île confie qu'il ne sera guère optimiste tant que les enfants continueront à apprendre dans leurs familles le goût des armes. De leur côté, les femmes corses qui, de plus en plus nombreuses, dénoncent la violence, font de la lutte contre l'armement au quotidien un de leurs chevaux de bataille.

Lors de la rencontre « Parler, chanter, fêter la Corse », à la salle de la Mutualité, à Paris, le 26 janvier, une représentante du mouvement des femmes contre la violence avait dénoncé la situation d'un *« pays surarmé »* et *« l'idéologie de l'arme »* en Corse. *« On ne peut pas vivre dans un pays où ce qui domine, c'est la jouissance des armes ! »*, avait-elle lancé. Signe de la difficulté à s'en prendre de front à un trait constitutif de la culture de l'homme corse, cette intervention, devant une salle remplie de Corses de l'île ou du continent, avait été applaudie, mais elle avait suscité, aussi, des « mouvements divers » dans l'assistance...

J.-L. A.

La piste politique semble écartée après le meurtre d'un magistrat bastiais

BASTIA
de notre correspondant

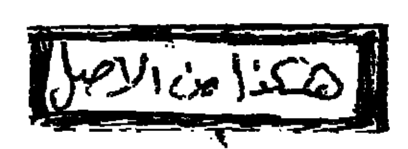
Le corps de Jean-Pierre Dupouy, président du tribunal administratif de Bastia, a été découvert, samedi 9 mars vers 10 heures, sur la promenade de la plage de l'Arinella, à 2 kilomètres au sud de Bastia. Le corps de la victime portait des traces de strangulation et de coups au bas du visage. L'autopsie pratiquée quelques heures plus tard a révélé que Jean-Pierre Dupouy, dont le corps a été retrouvé allongé sur le dos, était mort étouffé vers 4 heures du matin. Son visage aurait été maintenu contre le sol par son agresseur.

Les enquêteurs du SPRJ ont déjà écarté la piste de l'assassinat politique, comme celle du crime crapuleux, le portefeuille de la victime ayant été retrouvé sur son cadavre. La plage de l'Arinella où l'homicide a été perpétré est une zone déserte, habituellement fréquentée en hiver par des promeneurs solitaires et des marginaux.

Les policiers s'intéressent aux habitudes de vie privée du magistrat et recherchent un jeune homme de vingt ans, originaire du continent et hébergé depuis un an environ au domicile de Jean-Pierre Dupouy. *« Nous savons que cette personne n'était pas en Corse au moment du drame. Nous souhaitons l'entendre en qualité de témoin et non de suspect »*, a précisé Roland Mahy, le procureur de la République de Bastia.

Le président du tribunal administratif allait avoir soixante-trois ans au mois de juillet. Il avait été marié et il était père de quatre enfants. Ancien officier d'infanterie, Jean-Pierre Dupouy avait notamment occupé, entre juillet 1969 et décembre 1972, les fonctions d'attaché au cabinet militaire de Michel Debré, alors ministre de la défense nationale. Sa carrière s'était déroulée ensuite dans l'administration préfectorale avant de se poursuivre en 1981 dans la magistrature. Il était en poste au tribunal administratif de Bastia depuis le 4 juillet 1994 et vivait séparé de sa famille.

Michel Codaccioni



Les centristes de Force démocrate s'engagent derrière François Léotard

René Monory, président du Sénat, reste toutefois sur la réserve

La réunion du conseil politique de Force démocrate, samedi 9 mars, a permis au président du parti centriste, François Bayrou, de confirmer son engagement derrière François Léotard pour la présidence de l'UDF, tandis que René Monory, président du Sénat, refuse de choisir entre François Léotard et Alain Madelin.

À DÉFAUT *d'avoir pu ou voulu* postuler lui-même à la succession de Valéry Giscard d'Estaing à la présidence de l'UDF, François Bayrou s'efforce de marquer de l'empreinte centriste la campagne que François Léotard mène contre Alain Madelin. Le ministre de l'éducation nationale s'y est encore employé, samedi 9 mars, devant le conseil politique de Force démocrate, en commençant par administrer quelques remontrances à son allié du Parti républicain.

Le 3 mars, François Léotard s'était montré sévère pour Alain Juppé, à qui, selon lui, il manque *« une forte dimension politique »*, et fort aimable pour Philippe Séguin, doté à ses yeux de *« l'étoffe et des qualités d'un homme politique de premier rang »* (*Le Monde* du 5 mars). Ces propos flatteurs pour M. Séguin n'avaient pas été du meilleur effet alors que, dans la campagne interne de l'UDF, M. Léotard s'efforce de convaincre la confédération qu'il est le mieux à même de lui faire gagner les élections législatives de 1998 et, le cas échéant, de la faire accéder à Matignon.

M. Bayrou a pris clairement le contre-pied des propos de l'ancien ministre de la défense en apportant un soutien appuyé à M. Juppé, *« un bon premier ministre »*. *« Au lieu de multiplier les petites piques contre lui, on ferait mieux de l'aider, de le conseiller et, s'il le faut, de lui suggérer des idées,* [plutôt que d'] *essayer de nuire à son action »*, a expliqué le président du parti centriste. *« Il ne nous paraît pas juste,* a-t-il ajouté, *que des procès soient constamment menés à l'intérieur de notre majorité (...). Ce que le pays attend, c'est la solidarité de la majorité et la solidarité autour du gouvernement. »* Rappelant que *« c'est maintenant que se joue 1998 »*, M. Bayrou a martelé : *« Le pays n'a pas envie que revienne le temps des querelles, le temps où ceux qui assurent le pouvoir pensent d'abord à se disputer au lieu de prendre les décisions qui s'imposent. »*

Son admonestation a été relayée, dimanche, par Philippe Douste-Blazy, ministre de la culture et secrétaire général de FD, qui, au cours de l'émission de TF 1 « 7 sur 7 », a appelé la majorité à *« être responsable »* et à *« ne pas jouer contre son camp »*.

LE « MÉTIER » DE M. JUPPÉ

René Monory s'est également exprimé en ce sens, samedi, sur LCI, en indiquant que, *« quelles que soient les circonstances »*, il soutient le gouvernement. *« M. Juppé a entrepris un nouveau métier,* a dit le président du Sénat. *Premier ministre, ce n'était pas évident. On peut être ministre des affaires étrangères et ne pas avoir encore complètement assimilé la fonction de premier ministre, mais je crois qu'il a fait beaucoup de progrès depuis quelque temps. Il était déjà pas mal avant et, à mon avis, il écoute de plus en plus. »*

M. Monory a, toutefois, fait un accroc dans l'unanimité centriste en annonçant qu'entre M. Léotard et M. Madelin il ne prendra pas parti. Le président du Sénat, qui n'a pas voulu *« faire de différence »* entre les deux candidats, se mettra *« à la disposition de celui qui sera élu »*. M. Bayrou, lui, a décidé de souligner l'engagement des centristes derrière M. Léotard en conduisant lui-même la liste commune que présenteront le PR, FD et les Adhérents directs de l'UDF pour le bureau politique de l'UDF lors de la réunion du conseil national, le 31 mars.

Le ministre de l'éducation nationale s'est employé, d'autre part, à démontrer que les centristes demeurent les porte-étendards de l'idée européenne.

Pour *« faire de l'Europe une réalité de démocratie »*, il a confirmé son souhait que soit créée une fonction de *« président »* pour l'Europe. *« La démocratie, cela commence lorsqu'on est capable d'identifier les gouvernants et de les virer si on n'est pas content d'eux »*, a expliqué M. Bayrou, souhaitant, aussi, un mode de scrutin qui rapproche les députés européens des citoyens.

Partisan, quant à lui, de M. Madelin, Charles Millon (UDF-AD) s'est prononcé, dimanche, au « Grand jury RTL-*Le Monde* », en faveur du référendum sur l'unification de l'UDF proposé par M. Giscard d'Estaing. *« C'est aux militants et à eux seuls »* de décider quelle UDF ils souhaitent, estime le ministre de la défense, avant de rendre un hommage appuyé, à son tour, à M. Juppé.

Cécile Chambraud

Charles Millon met Dassault en garde contre un refus de fusion avec Aerospatiale

Le ministre a confirmé au « Grand jury RTL-*Le Monde* » le chiffre de 50 000 emplois menacés dans l'industrie, que Jacques Chirac avait contesté le 22 février

INTERROGÉ, dimanche 10 mars, au *« Grand jury RTL-Le Monde »*, sur les réticences éventuelles du groupe Dassault-Aviation à se rapprocher – en vue d'une fusion dans les deux ans à venir – du groupe Aerospatiale, le ministre de la défense, Charles Millon, a indiqué que *« M. Dassault doit se rappeler que son principal client est l'Etat »*, et il a affirmé que *« les responsables économiques doivent respecter l'intérêt national »*.

M. Millon s'est refusé à préciser la manière dont sera organisé le capital du futur groupe, affirmant qu'il faut, avant tout, procéder à une évaluation par des experts des deux entreprises concernées. Dans l'entourage du ministre de la défense, où l'on rejette toute comparaison avec 1976 et 1986, années au cours desquelles les gouvernements avaient déjà tenté de se rendre maîtres de Dassault, on considère que l'Etat et, en premier lieu, le président de la République, s'est formellement engagé sur la voie qui doit mener à un rapprochement de la société privée avec le groupe nationalisé. L'Etat possède 45 % de Dassault-Aviation (contre 49,9 % à la famille Dassault) et la quasi-totalité d'Aerospatiale.

Le ministre de la défense a assuré, de plus, qu'il n'y aura *« pas de licenciements secs »* lors de la restructuration – en cours – de l'industrie de l'armement. *« Chaque cas sera étudié »*, a dit M. Millon, qui a reconnu toutefois que les entreprises travaillant pour la défense pourraient perdre 10 000 emplois par an pendant cinq ans *« dans la continuation de la tendance actuelle »* dans ce secteur.

DÉBAT SUR LE SERVICE NATIONAL

Deux rapporteurs de la commission de la défense de l'Assemblée nationale, René Galy-Dejean et Patrice Martin-Lalande, tous deux RPR, avaient estimé, le premier en octobre 1995, le second le 13 février, qu'il faut s'attendre à la suppression, avant la fin du siècle, de quelque 50 000 à 70 000 emplois dans l'industrie française de l'armement, laquelle occupe directement ou indirectement environ 300 000 salariés. Ces évaluations, que M. Millon ne récuse pas, avaient été fortement contestées par Jacques Chirac, le 22 février, lors de son entretien télévisé après la réunion du conseil de défense qui a arrêté les grandes lignes de la réorganisation des armées (*Le Monde* du 24 février).

A propos de la réforme du service national, M. Millon a révélé qu'il y aura, le 18 mars, *« une communication officielle donnant les modalités qui seront proposées aux Français pour organiser un débat national »* sur le sujet. Il a indiqué que ce débat sera mené au niveau local et au niveau national. Localement, les municipalités et les associations organiseront des débats coordonnés par les préfets. *« Au niveau national,* a ajouté le ministre de la défense, *la réflexion est en cours. Il y aura un lieu de consultation, de concertation, avec toutes les associations, les syndicats, les organisations qualifiées pour parler du service et, ensuite, débat à l'Assemblée nationale et au Sénat. »* La discussion parlementaire est prévue en juin ou en octobre.

Les prix ont augmenté de 0,4% en février

LA HAUSSE DES PRIX à la consommation s'est établie à 0,4% en février, soit le même chiffre qu'en février 1995, selon l'indice provisoire publié lundi 11 mars par l'INSEE. Sur un an, la progression s'établit à 2% (contre 1,7% en février 1995). *Ce sont les prix de l'énergie, poussés à la* hausse par le relèvement de la taxe intérieure sur les produits pétroliers, et ceux des tarifs publics qui ont enregistré les augmentations les plus notables en février, respectivement de 0,7% et 0,9%. Cette hausse mensuelle de 0,4% est équivalente à celle enregistrée aux mois d'août et septembre 1995, dont les indices avaient été affectés par le relèvement de 18,6 % à 20,6% du taux normal de la TVA.

DÉPÊCHES

■ **AFFAIRE PAPON : Jean-Marie Le Pen** ***« ne croit pas que Maurice Papon puisse être jugé de façon juste ».*** Le président du Front national, qui participait, dimanche 10 mars, au « Club de la presse » d'Europe 1 a estimé que *« demander des comptes à un vieux monsieur de quatre-vingt-cinq ans, cinquante-trois ans après les faits »*, lui paraissait *« très éloigné de la bonne justice »*.

■ **GAUCHE : Jean-Christophe Cambadélis, membre du bureau national du Parti socialiste,** a jugé *« souhaitable »* dimanche 10 mars sur Radio J, *« un accord avec le Parti communiste, Radical, toutes les forces de gauche et de progrès »*. Le PS et le PCF peuvent *« bien sûr »* gouverner ensemble, a-t-il indiqué. *« Le PCF évolue, mais dans une culture qui reste protestataire, ce qui donne à Robert Hue à la fois un côté sympathique, mais un aspect zigzagant »*, a toutefois ajouté M. Cambadélis.

■ **MOSQUÉE : le maire du 19e arrondissement de Paris,** Roger Madec, (PS) a demandé, vendredi 8 mars, au préfet de police d'interdire la manifestation que veut organiser le Front national, samedi 16 mars, contre le projet de reconstruction de la mosquée de la rue de Tanger (*Le Monde* du 31 janvier). M. Madec proteste contre *« le caractère ouvertement raciste d'une telle initiative »*.

■ **AÉROPORT : mille deux cents personnes ont manifesté dimanche** 10 mars à Chartres, en Eure-et-Loir, contre l'éventuelle implantation du troisième aéroport du bassin parisien dans ce département. Les associations d'opposants et les défenseurs de l'environnement ont souhaité faire une démonstration de force à quelques jours de la remise du rapport Douffiagues au ministre des transports. – (*Corresp.*)

Une élection municipale partielle

LOIRET

Montargis (1er tour).

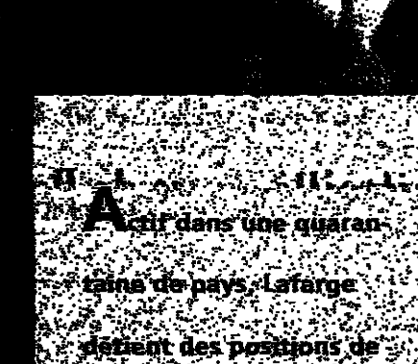
I., 9 237 ; V., 5 912 ; A., 35,99 % ; E., 5 791.

Un. g. (Max Nublat, PC, m.), 2 918 (50,38 %), 25 élus ; *Un.d.* (Patrick Butor, RPR), 2 132 (36,81 %), *6 élus* ; FN (Maurice Etienne, FN), 741 (12,79 %), 2 élus.

[L'élection municipale de 1995 avait été annulée à la suite d'une requête de Patrick Butor, battu de 84 voix par le maire sortant, Max Nublat (PC). Le tribunal administratif avait relevé une irrégularité dans la constitution de la liste du Front national. M. Nublat l'emporte dès le premier tour, face à la droite, qui s'est déchirée durant la campagne : l'« alliance technique » proposée pour le second tour par le FN a été refusée par M. Butor, mais moins catégoriquement par M. Brisson, ancien maire de Montargis et autre chef de file du RPR, ce qui lui a valu d'être écarté de la liste.

11 juin 1995 : I., 9 138 ; V., 5 752 ; A., 37,05 % ; E., 5 641. Un. g. (Nublat, PC, m.), 2 233 (39,59 %) ; RPR (Butor, RPR), 1 535 (27,21 %) ; RPR (Brisson, RPR), 1 012 (17,94 %) ; FN (Etienne, FN), 861 (15,26 %).]







Les ministres se mettent à l'« école Chirac » pour entretenir la communication du pouvoir

Visites sur le « terrain », sans fanfare ni protocole excessif

Jacques Chirac donne l'exemple, les ministres sont priés de le suivre : le pouvoir doit montrer, sur le « terrain », qu'il est à l'écoute du pays. Parallèlement aux visites présidentielles dans les Deux-Sèvres, puis dans le Doubs, les membres du gouvernement se mettent à l'« école Chirac » en allant dialoguer, eux aussi, sans fanfare avec les Français ordinaires. La stratégie de communication du chef de l'Etat est ainsi relayée par les ministres.

LE PAYS RÉEL les attend là, juste de l'autre côté de la porte capitonnée du bureau ministériel. Il suffit de la franchir, de partir, de fuir, en abandonnant à leur triste sort dossiers, téléphones et conseillers. A eux la vraie vie, à eux les vrais « gens ». La consigne vient d'en haut : lors d'une réunion du conseil des ministres, Jacques Chirac a enjoint aux membres du gouvernement d'aller davantage sur le « terrain », à l'écoute des Français et des autorités locales.

Le conseil des ministres, a précisé le président de la République, doit être, pour eux, l'occasion de rendre compte de ces déplacements. Lui-même, il ne cesse de montrer l'exemple en effectuant, à intervalles réguliers – toutes les quatre ou six semaines, a-t-il promis – des plongées en province, comme ce fut le cas en janvier, dans les Deux-Sèvres et, du 6 au 8 mars, dans le Doubs. Pour un peu, on ne s'étonnerait plus de croiser, sur les routes de France, les poids lourds de la politique. Les ministres, comme les routiers, sont « sympas ».

LE STYLO AU LIEU DU MICRO

Le déplacement ministériel nouvelle norme se doit d'être discret. Le pays réel ne se découvre pas derrière une rangée de képis de gendarmerie ou par-dessus une haie policière. L'image de la R 25, qui avait fait tant de mal aux socialistes, semble, aujourd'hui encore, hanter toutes les têtes. Aussi souvent que faire se peut, le ministre se transporte en commun, partageant la banquette d'un monospace avec le préfet et les élus de la circonscription.

Dans la nouvelle panoplie ministérielle, la « table ronde » modèle chiraquien, socialement échantillonnée, a chassé la visite au pas de charge de l'usine, de l'exploitation agricole ou du commissariat de banlieue. Le pays réel exige qu'on lui donne du temps. La pièce exiguë dans laquelle travaillent les « vrais gens » est préférée à la salle de conférences prétentieuse de la hiérarchie. Le stylo – on est là pour apprendre – remplace le micro donneur de leçons. Quelques pièces de 10 francs dans les poches sont bienvenues, pour avaler son café accoudé au zinc ou payer son croissant chez la boulangère.

A deux ans des élections législatives, le déplacement ministériel ne saurait oublier le député de la majorité, surtout lorsque celui-ci, miraculeusement porté par la vague de juin 1993 et sans vrai ancrage politique local, a tout à craindre du ressac. Une réunion dans une arrière-salle de restaurant est destinée à consolider l'autorité vacillante du député en affirmant haut et fort qu'il est « le meilleur et le plus efficace ambassadeur » de son département, avant de partager, avec quelques efficaces relais d'opinion locaux, une coupe de champagne éventé et une poignée de cacahuètes.

D'une foire aux machines agricoles dans le Gers, avec Philippe Vasseur, en assemblée de la Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME), dans le Nord, avec Jean-Pierre Raffarin, en passant par une tournée des cités de banlieue de la région parisienne, avec Eric Raoult, un dialogue avec les policiers de terrain en compagnie de Jean-Louis Debré ou une journée dans son fief de président de la région Rhône-Alpes avec Charles Millon, nous avons suivi plusieurs de ces déplacements ministériels. Tout au long de cette semaine, nous ferons le récit des travaux pratiques des ministres à l'école Chirac.

P. R.-D.

1. – L'art du ficelage

ERQUENGHEM (Nord)
de notre envoyée spéciale

Pour réchauffer un peu la salle du restaurant, on a disposé des glycines en plastique et du lierre tout pareil devant les baies vitrées.



CARTE POSTALE

Les verres ont été remplis et les assiettes sont déjà servies lorsque Jean-Pierre Raffarin, ministre des PME, du commerce et de l'artisanat, fait son entrée. En retard.

Le retard est consubstantiel du déplacement ministériel. « Chère Françoise » se précipite pour accueillir « cher Jean-Pierre ». « Chère Françoise » a été quelques mois sa collègue, avant qu'Alain Juppé ne décide de remanier son gouvernement en se débarrassant abruptement de son trop-plein de quota féminin. Aujourd'hui, Mme le secrétaire d'Etat à l'enseignement scolaire, Françoise Lhostalier, n'est plus que conseiller municipal – d'opposition – d'Erquenghem, dans la banlieue de Lille. Soit pas grand-chose aux yeux ingrats de l'opinion. Il lui reste ses amitiés ministérielles. Précieuses amitiés qui, avec le tutoiement qu'elles autorisent, sont aux « ex » ce que l'oxygène est aux plantes : une condition de leur survie.

M. Raffarin est d'autant moins avare de son amitié ministérielle qu'en bon jardinier de la politique il sait que quelques graines d'attention, plantées au bon moment, font un jour les plus solides massifs de reconnaissance. On nage donc en plein tutoiement, et l'amitié ruisselle sur la nappe amidonnée, sous le regard amusé des autres convives. Ceux-là – une trentaine – savent que, passé les hors-d'œuvre diplomatiques, c'est à eux que le ministre va se consacrer. C'est pour eux qu'il est venu, ce jeudi 15 février, sur les terres du Nord. Il y a là, autour de lui, tout ce que la CGPME (Conférence générale des petites et moyennes entreprises) compte de présidents, à l'exception du président, justement, Lucien Rebuffel, qui a été « contraint d'accepter » l'invitation de M. Juppé à l'accompagner quelques jours en voyage officiel à Moscou.

La confédération donne aujourd'hui le coup d'envoi de son « tour de France », destiné à présenter le plan PME aux chefs d'entreprise et à les convaincre de la nécessité d'adhérer à la CGPME pour défendre leurs intérêts. Depuis l'élection de Jacques Chirac à la présidence de la République, le syndicat de M. Rebuffel a été élevé au rang de partenaire officiel du gouvernement. Rien ne saurait donc être négligé pour le satisfaire, et l'ancien professionnel de la communication politique qu'est le ministre des PME mesure l'enjeu du lancement de cette caravane syndicale qui, pendant des mois, va sillonner le pays.

« CE PLAN EST VOTRE PLAN »

Sous le regard aiguisé du préfet de la région Nord-Pas-de-Calais, qui jauge en connaisseur la prestation ministérielle, M. Raffarin déploie des ruses de maquignon pour flatter ses hôtes et les ficeler. D'abord, le président. Présent ou pas, on ne saurait manquer de rendre hommage à ses qualités, d'autant qu'un bon président a toujours quelques collaborateurs zélés, dépêchés sur place, qui ne manqueront pas de lui rapporter les propos ministériels. Témoigner de sa complicité respectueuse avec le président, c'est envoyer par ricochet plein de petits éclats de fierté à ceux qui l'ont élu et s'assurer de leur bienveillance.

« Lucien Rebuffel et moi, nous nous entendons à merveille, dit M. Raffarin. Quand nous avons besoin d'obtenir quelque chose, nous allons voir le président de la République, chacun à son tour... Et ça marche ! » Autour de la table, les convives soupirent d'aise. Mais il ne faut pas oublier, non plus, le vice-président. On n'est jamais trop prudent : le « vice » d'aujourd'hui prépare peut-être le président de demain. Surtout, il faut soigner les troupes, ces gaillardes troupes de chefs de petites et moyennes entreprises qui sont le poumon de la chiraquie.

Elles attendent le ministre à quelques kilomètres de là, dans ce qui doit être une ancienne friche industrielle, reconvertie en salons pour noces, banquets et... assemblée de la CGPME. « Soyez convaincus que, s'il y a un changement dans ce pays, c'est celui qui consiste à mettre les PME au centre de la République ! », lance d'emblée M. Raffarin aux trois cents personnes venues l'écouter. Vifs applaudissements. « Nous avons bâti, ensemble, un plan PME, une politique de PME pour la France », poursuit-il, en ajoutant : « Ce plan, cette logique, ce sont ceux de la CGPME, pas du CNPF. » Vifs, très, très vifs applaudissements.

Délicieux paradoxe : ces pourfendeurs de fonctionnaires et de « paperasserie administrative » sont tout pétris du bonheur d'entendre un ministre leur dire : « La CGPME est, en quelque sorte, mon administration centrale. » Rien ne sera négligé pour les convaincre de ce message essentiel : « Ce plan est votre plan. » En contrepartie, le nouveau « centre » de la République française demande à M. Raffarin d'être « son » ministre. Le ficelage, de fait, ça marche dans les deux sens.

Pascale Robert-Diard

Net recul de la majorité dans la législative du Var

La progression de la gauche permettra au PS d'être présent au second tour dont le FN sera absent, contrairement à ce qui s'était passé en 1993

TOULON
de notre correspondant

Le premier tour de l'élection législative partielle organisé, dimanche 10 mars, dans la sixième circonscription du Var, pour élire le successeur d'Hubert Falco (UDF-PR), président du conseil général devenu sénateur en septembre 1995, constitue un revers symbolique pour le Front national.

Bien qu'elle améliore, du moins en pourcentage, très légèrement son résultat précédent, Monique Lesieur, candidate du FN, qui, en devançant les candidats de gauche, avait pu se maintenir au second tour en mars 1993, a cette fois été dépassée par le socialiste Maurice Janetti. Faute d'avoir obtenu les voix d'au moins 12,5 % des électeurs inscrits, elle ne pourra participer au second tour de scrutin. L'élection, en juin 1995, de Jean-Marie Le Chevallier à la mairie de Toulon ne semble donc pas avoir donné, jusqu'à présent, une impulsion nouvelle à l'implantation varoise du Front national, même si celle-ci se maintient à un niveau élevé.

La principale bénéficiaire de cette partielle est, une nouvelle fois, la gauche. Avec un total de 40,36 % des voix, elle progresse de plus de treize points par rapport à mars 1993, sans toutefois regagner tout le terrain perdu depuis juin 1988, où elle avait recueilli, dans cette circonscription, plus de 47 % des voix au premier tour. La bonne tenue de la gauche profite aussi bien au PC qu'au PS. M. Janetti progresse de 6,68 points, et le communiste Guy Guigou de 5,99 points. Cette progression se fait en partie au détriment des Verts, dont le candidat, Denis Carel, perd près de cinq points.

A la bonne santé de la gauche répond surtout le mauvais score de la droite. Pour la majorité, les élections législatives partielles se suivent et se ressemblent. Elle subit à nouveau un effritement très net de ses positions : alors qu'Hubert Falco avait obtenu 43,35 % des voix au premier tour il y a trois ans, la droite parlementaire n'a rassemblé au total, dimanche, que 35,58 % des suffrages. Josette Pons (UDF-PR) n'arrive en tête que de justesse, car elle a subi la concurrence du RPR dissident Bruno Aycard.

Les abstentionnistes, relativement moins nombreux que dans de précédentes législatives partielles, et surtout les électeurs du Front national, détiennent les clés du second tour. M. Le Chevallier, qui a vu dans le premier tour de scrutin « un échec cuisant pour le gouvernement Juppé et ses représentants varois », a annoncé que le FN, en « position d'arbitre », fera connaître ses consignes de vote dans les jours à venir. Pour sa part, M. Guigou a tout de suite appelé à voter, au second tour, pour le socialiste.

José Lenzini

VAR
6e **circonscription (Le Beausset, Brignoles, 1er tour).**

I., 118 473 ; V., 52 632 ; A., 55,57 % ; E., 51 266.

Josette Pons, UDF-PR, c. g., m. du Beausset, 11 750 (22,91 %) ; Maurice Janetti, PS, c. g., m. de Saint-Julien-le-Montagné, 10 475 (20,43 %) ; Monique Lesieur, FN, c. r. 9 999 (19,50 %) ; Guy Guigou, PC, c. g., m. de Cuers, 9 801 (19,11 %) ; Bruno Aycard, RPR diss., c. g., m. de Belgentier, 6 496 (12,67 %) ; Denis Carel, Verts, 1 462 (2,85 %) ; François Bouchet, div., 861 (1,67 %) ; Bertrand Dutheil de La Rochère, MDC, 422 (0,82 %)... *BALLOTTAGE*

[21 mars 1993 : I., 111 615 ; V., 78 937 ; A., 29,23 % ; E., 75 237 ; Hubert Falco, UDF-PR, 32 621 (43,35 %) ; Monique Lesieur, FN, 14 238 (18,92 %) ; Maurice Janetti, PS, 10 351 (13,75 %) ; Guy Guigou, PC, 9 874 (13,12 %) ; Gérard Dauvergne, Verts, 5 895 (7,83 %) ; Jean-Pierre Coudert, UED, 1 245 (1,65 %) ; Roger Klein, NE, 614 (0,81 %) ; Jacques Bastide, UDI, 398 (0,52 %).

5 juin 1988 : I., 99 057 ; V., 69 417 ; A., 29,94 % ; E., 68 329 ; Maurice Janetti, PS, 23 198 (33,95 %) ; Hubert Falco, UDF-PR, 23 036 (33,71 %) ; Yves Rigord, FN, 12 833 (18,78 %) ; Guy Guigou, PC, 9 262 (13,55 %).]

M. Douste-Blazy demande des précisions au maire FN d'Orange

AVIGNON
de notre correspondante

Une nouvelle polémique oppose le ministre de la culture à la municipalité Front national d'Orange (Vaucluse). Philippe Douste-Blazy souhaite que la direction régionale des affaires culturelles (DRAC) demande au maire, Jacques Bompard (FN), de préciser ses intentions sur l'aménagement et sur l'ouverture de l'Espace Claudius avant de verser les subventions réclamées par la commune.

Tout commence en 1992 par le projet de la municipalité socialiste, conduite par Alain Labé, de construire, à l'emplacement d'une ancienne villa romaine, un vaste ensemble socioculturel comprenant cinquante appartements HLM couplés à une salle de spectacles de six cents places, un musée et une médiathèque. Ce projet, qui s'inscrit dans la restauration du centre-ville d'Orange, est financièrement important pour une ville moyenne : environ 50 millions de francs. Il sera au cœur de la campagne électorale, lors des municipales de juin 1995. M. Bompard en fera son cheval de bataille, dénonçant le coût de l'opération, dont il omet de déduire les subventions de l'Etat et de la région, mais auquel il ajoute le coût des logements alors qu'ils seront entièrement financés par un office HLM.

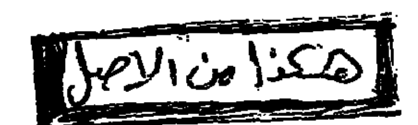
Le candidat de l'extrême droite promet que, s'il arrive aux affaires, il stoppera ce projet. Une fois élu, force lui est de constater que l'arrêt du projet coûtera plus cher que la poursuite des travaux déjà engagés. A l'automne 1995, la ville dénonce la convention de développement culturel qui, depuis 1992, liait la municipalité, l'Etat et l'association Mosaïque qui devait gérer l'Espace Claudius. Depuis, diverses procédures sont en cours pour déterminer la validité de cette décision. A plusieurs reprises, M. Bompard a laissé entendre publiquement que la salle de spectacles deviendrait salle de congrès, d'où la demande d'enquête du ministre. En réplique, le maire s'est dit « effaré qu'un ministre donne compétence à une association incapable de gérer, lorsqu'on sait que le coût global du fonctionnement de la salle va tourner autour de 8 millions de francs par an ». Il affirme que la ville va ouvrir la salle de spectacles, mais que le souci de rentabilité l'obligera à utiliser la structure pour organiser quelques congrès par an.

MISSION D'INSPECTION

En ce qui concerne la médiathèque, M. Douste-Blazy va charger l'inspection générale des bibliothèques d'une mission d'inspection, dans le prolongement de la demande écrite adressée par la DRAC au maire d'Orange. Cette mission aura notamment pour objet de vérifier, comme prévu par un décret de 1988, le caractère pluraliste et diversifié des collections, les conditions de renouvellement et l'accessibilité des services à tout public.

L'ancien maire d'Orange, Alain Labé, qui a quitté le Parti socialiste en 1994, a annoncé, mercredi 6 mars, qu'il démissionnait de son mandat de conseiller municipal. Il a pris sa décision après le vote du budget primitif de la ville, qui prévoit la suppression ou la diminution des subventions à des associations à caractère social ou culturel. Il militera désormais dans l'association Agir Pays d'Orange, lié au mouvement de Martine Aubry, pour contribuer à « l'action contre cette gangrène qui mine notre cité ».

Monique Glasberg



QUELLE EST L'IMPRIMANTE QUI A REÇU LE PRIX 1996 D'EXCELLENCE TECHNIQUE ?

QUI A VU SES VENTES D'IMPRIMANTES JET D'ENCRE PROGRESSER DE 42% EN FRANCE EN 1995 ?

QUI A RÉALISÉ EN FRANCE UN CHIFFRE D'AFFAIRES DE 1,4 MILLIARD DE FRANCS EN 1995 ?

QUI A VENDU 8 MILLIONS D'IMPRIMANTES EN 1995 ?

EPSON est la réponse à toutes ces questions. En effet avec la Stylus Pro, EPSON a reçu le Prix d'Excellence Technique 1996 du magazine informatique P.C. EXPERT. Ce prix récompense la qualité photographique rendue accessible par la technologie MACH développée par EPSON. C'est encore EPSON qui a vu ses ventes d'imprimantes jet d'encre progresser de 42% en France de 1994 à 1995, permettant à la société de réaliser un chiffre d'affaires de 1,4 milliard de francs en 1995. C'est toujours EPSON qui a vendu 8 millions d'imprimantes dans le monde en 1995 (dont 372 000 via EPSON France). C'est aussi la maîtrise de la technologie des LCD à matrice active qui a permis à EPSON de proposer l'un des projecteurs multimédia reconnu comme étant le plus compact et lumineux du marché. Notre métier : offrir aux utilisateurs d'informatique les périphériques (imprimantes à technologie laser, jet d'encre ou matricielle à impact, scanner et projecteur multimédia) pour leur permettre d'optimiser l'efficacité de leur micro-ordinateur.

EPSON®

QUI PEUT FAIRE MEILLEURE IMPRESSION ?

POLICE Depuis plusieurs mois, les *juges chargés d'instruire l'affaire* des HLM de la région parisienne et l'affaire Maillard et Duclos reçoivent des lettres anonymes mettant en cause un commissaire des renseignements généraux, Brigitte Henri. ● ÉTONNAMMENT PRÉCISES, ces lettres suggèrent avec insistance aux juges d'interroger ce policier, suspecté de connaître par le détail *les circuits de financement occulte* du RPR. Interrogée à plusieurs reprises, Brigitte Henri n'a jamais confirmé ces soupçons. Elle n'a en particulier fourni aucun détail sur de *supposés comptes* ouverts à l'Arab Bank de Zurich mentionnés à maintes reprises par le « corbeau ». ● VICTIME d'inexplicables accidents mécaniques automobiles, d'une agression et de lettres de menaces adressées, le commissaire Henri a déposé plainte contre X pour *« menaces sous conditions »*.

Un « corbeau » tente de relancer deux affaires politico-financières

Chargé d'informer le gouvernement sur des affaires sensibles, un commissaire des RG est soumis à la question par plusieurs juges : une campagne de lettres anonymes le désigne comme le témoin-clé des dossiers des HLM de Paris et de l'entreprise Maillard et Duclos

LA PREMIÈRE LETTRE est arrivée le 4 octobre 1995. Postée le jour même à Créteil (Val-de-Marne), elle est parvenue dans l'après-midi au palais de justice, adressée au juge d'instruction Eric Halphen. Comme l'adresse figurant sur l'enveloppe, le texte avait visiblement été saisi et imprimé par ordinateur. Il y était question d'un commissaire des renseignements généraux (RG), d'un compte bancaire ouvert à l'Arab Bank de Zurich et des *« magouilles »* de certaines personnalités du RPR. *« Le commissaire en question s'appelle Mme Henri*, pouvait-on lire. (...) *Elle pourrait vous donner les morceaux du puzzle qui vous manquent.* (...) *Elle ne parlera que sous la pression. Tant qu'elle se sait protégée, elle se taira. »*

Cinq autres lettres ont suivi. Toutes avaient manifestement été tapées sur le même ordinateur. Toutes contenaient des détails extrêmement précis sur le *« commissaire Henri »* et ses informateurs. Toutes suggéraient avec insistance au juge Halphen d'interroger la policière, pour le plus grand profit de son enquête sur les HLM de la région parisienne. Certaines des missives étaient accompagnées de photocopies de rapports des RG. Aucune, bien sûr, n'était signée. Extraits :

– 3 novembre : *« Monsieur le juge, vous devriez vous pencher sur les relations du commissaire Henri depuis 1990.* (...) *Elle sait depuis longtemps qui a empoché les commissions des uns et des autres et par quelles filières... Alors ? »*

– 15 novembre : *« Quand vous déciderez-vous à chercher au bon endroit ? Le jour où vous arriverez à coincer Mme Henri dans votre bureau, demandez-lui ce qu'elle pense de R. et de ses magouilles avec une société chère à C... »*

– 18 décembre : *« Elle fait peur parce qu'elle a les clefs que vous cherchez sur la Suisse.* (...) *Le jour où elle devra subir une garde à vue, elle sera plus bavarde. En attendant, elle rigole, elle vous enfume. Jusqu'à quand ? »*

– 3 janvier : *« Demandez-lui ce qu'elle a fait des comptes à l'Arab Bank qu'elle a pu extirper à sa taupe. Une vingtaine d'après les confidences. C'est fou comme les gens ont besoin de se confesser en ce moment... »*

– 1er février : *« Une perquisition chez elle vous aiderait sans aucun doute, et une garde à vue encore plus. »*

– 20 février : *« Il y a bien longtemps que nous n'avons pas bavardé. Les rapports, les bordereaux, les comptes dorment toujours chez le célèbre commissaire des RG, Brigitte Henri... »*

Au terme – provisoire ? – de cette correspondance, l'auteur des lettres anonymes peut se flatter d'être parvenu à ses fins sur un point : le juge Halphen a convoqué la commissaire à deux reprises, les 16 novembre et 20 février derniers, afin de l'interroger, et tout porte à croire qu'il la tient désormais pour un témoin-clé, susceptible de l'éclairer sur le financement occulte du RPR. Avant lui, deux autres magistrats, Philippe Assonion et Jean-Patrick Péju, successivement chargés à Bourg-en-Bresse (Ain) d'instruire le dossier des fausses factures de la société Maillard et Duclos, filiale du groupe Lyonnaise des eaux-Dumez, avaient reçu une série de missives en tous points comparables. Le premier a questionné la policière à six reprises, entre le 24 mars et le 8 août 1995. Le second l'a convoquée deux fois, les 1er et 5 février 1996. Mais aucun des trois juges n'a obtenu d'elle les révélations espérées. Et pour cause : chargée de mission auprès du directeur central des RG, Brigitte Henri n'a eu de cesse d'expliquer qu'elle s'attachait à *« obtenir des renseignements sur les affaires financières ayant une incidence médiatique, ou pouvant en avoir une »*, sollicitant pour cela *« des correspondants de milieux divers, qui n'ont pas de preuves précises »*. *« Mon travail*, précisait-elle au juge Assonion, le 24 mars 1995 sur procès-verbal, *consiste à en savoir plus* [sur les affaires en cours] *et à en rendre compte, à savoir comment l'enquête des journalistes progresse. »*



Il n'empêche : l'insistance des juges à soumettre la commissaire des RG à la question a fini par inquiéter Matignon, où l'on redoute que la cible véritable de cette étrange campagne soit le premier ministre lui-même. Au mois de mai 1995, entre les deux tours de l'élection présidentielle, Brigitte Henri n'avait-elle pas reçu l'autorisation du ministre de l'intérieur d'alors, *Charles Pasqua, de transmettre* au juge de Bourg-en-Bresse un document sur lequel apparaissait le nom de M. Juppé ? Mais, en dépit de rumeurs persistantes et de quelques témoignages indirects (*Le Monde* du 17 mars 1995), l'enquête sur les fausses factures de Maillard et Duclos n'a jamais permis la moindre mise en cause du premier ministre. Peut-être est-ce pour cette raison que l'auteur des lettres anonymes, qui a également adressé certains courriers à des avocats et à des journalistes – et même une au directeur central des RG, Yves Bertrand –, s'efforce d'établir un lien entre l'affaire Maillard et Duclos et l'enquête sur les HLM parisiens, toutes deux censées mettre en cause le financement du parti néogaulliste.

> « Je crois que l'on veut m'intimider parce qu'on pense que je sais des choses »

Sur ces deux dossiers, le « corbeau » dispose à l'évidence d'informations privilégiées. Il a pu en outre se procurer les copies de plusieurs « notes blanches » (rapports sans en-tête dont la provenance n'est pas indiquée) des RG qui y sont consacrées, et dont certaines au moins ont été authentifiées par Brigitte Henri. Du commissaire, enfin, il semble tout connaître : emploi du temps, rendez-vous, adresse personnelle, jusqu'à l'identité, pourtant secrète, de ses meilleurs informateurs au sein de la Lyonnaise et de la Générale des eaux, les deux grands groupes industriels auxquels la policière s'est intéressée de près. Au point que l'on est tenté de se demander si les rares erreurs qu'il commet ne sont pas volontaires. Dans plusieurs de ses courriers au juge Halphen, le « corbeau » évoque ainsi un rendez-vous de Brigitte Henri *« à la frontière franco-suisse »* au mois de mars 1995. Or, celle-ci s'était bien rendue à la frontière à cette période, mais son entrevue – organisée à l'initiative d'un journaliste – était sans rapport avec l'enquête du magistrat de Créteil.

A bien lire sa prose, les efforts principaux du « corbeau » semblent porter sur le fameux compte bancaire de l'Arab Bank à Zurich, dont il avait révélé l'existence au juge Assonion, et sur la piste duquel il s'efforce, depuis, de lancer le juge Halphen. Mais, à Bourg-en-Bresse comme à Créteil, aucune découverte judiciaire n'est jamais venue confirmer l'existence *d'un tel compte ni, a fortiori*, son lien avec le financement occulte d'un parti politique. Le numéro de ce compte fut néanmoins publié, dès le 14 février 1994, dans un bulletin confidentiel parisien, *Le Pli*. Questionnée par le juge Assonion, le commissaire Henri a expliqué que les vérifications qu'elle avait entreprises sur ce point étaient restées vaines, ajoutant : *« J'avais l'intuition qu'on se servait de l'affaire Maillard et Duclos pour parler de ce compte qui, à mon sens, n'avait pas de relation avec avec Maillard et Duclos. »* Au mois de novembre, le juge Halphen a, pour sa part, reçu – toujours sous pli *anonyme – les numéros de six* prétendus comptes ouverts dans la même banque.

Le 4 août 1995, alors que le commissaire rentrait en voiture d'une mission sur la Côte d'Azur, un pneu de sa Renault 19 de service éclate sur l'autoroute, heureusement sans provoquer d'accident. Le garagiste constate que le pneu a été entaillé au couteau... Quatre *jours plus tard, elle* renonce à se rendre en voiture à Bourg-en-Bresse, où le juge l'a convoquée, et choisit le train. A son retour, la Renault 19 se retrouve sans freins après cinq kilomètres de route. Le 23 août, une lettre anonyme, postée dans le 6e arrondissement de Paris et adressée à son domicile, débute par ces mots : *« Ne vous croyez pas à l'abri. Demain, après-demain, un jour, il faudra que vous parliez au juge. C'est votre survie qui est en jeu, car ceux qui vous suivent sont dangereux. Vous êtes sous étroite surveillance et ceux qui vous surveillent n'ont pas que de bonnes intentions... »* S'agit-il d'une coïncidence, ou le « corbeau » était-il informé des « incidents » dont Brigitte Henri avait été la victime ? A la fin du mois d'août, le juge Assonion recevra à son tour une lettre intitulée « Chronique d'une mort annoncée ». *« Dépêchez-vous si vous voulez la faire parler... »*, était-il notamment écrit. Dans la soirée du 29 août, alors qu'elle regagne son véhicule en sortant de la gare de Lyon, elle est agressée par deux individus qui, sans dire un mot, la frappent et lui déchirent son corsage avant de s'enfuir. C'est alors qu'elle est dotée d'une protection permanente qui, aujourd'hui encore, est assurée par les policiers du RAID.Les ennuis n'ont pas cessé pour autant. Le 27 octobre, les vitres de sa voiture, garée près de son domicile, en banlieue parisienne, sont brisées. L'autoradio est intact. Seule la plaque de police est volée. Le 22 décembre, c'est la direction de la Renault 19 qui est faussée. Les 5 et 14 février, Brigitte Henri s'est *décidée à déposer plainte contre* X – à Bourg-en-Bresse et à Nanterre – pour « menaces sous conditions ». Au juge Halphen, le 16 novembre, elle avait entre-temps livré son sentiment : *« Je crois que l'on veut m'intimider parce qu'on pense que je sais des choses sur votre affaire et celle de Bourg-en-Bresse, et que* [l'on veut] *que j'aille les dire alors que j'en sais finalement bien moins que les juges. »*

Hervé Gattegno

Des commissions occultes à l'OPAC

Saisi au printemps 1994 d'une affaire de fausses factures dans une entreprise du Val-de-Marne, la Société d'application et de revêtements (SAR), le juge d'instruction de Créteil Eric Halphen s'est lancé sur la piste de commissions occultes versées à l'occasion de marchés publics *attribués par l'OPAC, l'office* HLM de la Ville de Paris. Ancien membre du comité central du RPR chargé du secteur entreprises et dirigeant de plusieurs bureaux d'études, Jean-Claude Méry a été mis en examen le 6 octobre 1994 et détenu durant plusieurs mois.

Les investigations du juge Halphen l'ont conduit jusqu'en Suisse, où une fiduciaire dénommée Gestoval – aujourd'hui visée par une commission rogatoire internationale – gérait les avoirs de l'homme d'affaires. Plusieurs dirigeants de l'OPAC ont été mis en examen, ainsi *que son ancien directeur*, Georges Pérol, maire (RPR) de Meymac (Corrèze) et vieux compagnon du chef de l'Etat.

Une « caisse noire » chez Dumez-Lyonnaise des Eaux

L'enquête menée à Bourg-en-Bresse (Ain) sur la déconfiture de l'entreprise Maillard et Duclos, leader du BTP dans la région Rhône-Alpes, a mis en évidence l'existence d'une caisse noire au sein de cette filiale du groupe Dumez-Lyonnaise des eaux. *Mis en examen* le 18 novembre 1993 et placé en détention durant six mois, l'ancien P-DG de la société, Robert Bourachot, avait accusé la direction du groupe – et son président, Jérôme Monod – d'avoir organisé ces pratiques afin de subvenir au *« besoin de fonds occultes »*.

Un circuit de fausses factures a permis de transférer une commission de 1,8 million de francs, en octobre 1991, sur un compte suisse au profit d'Antoine de Galembert, alors dirigeant de la Compagnie fermière de Vichy. Sur un document rédigé avant son incarcération, M. Bourachot avait présenté Alain Juppé comme le bénéficiaire de ce versement. Mais il s'est toujours refusé à confirmer cette accusation devant un juge.

Les renseignements généraux : les « grandes oreilles » du gouvernement

« LA DIRECTION centrale des renseignements généraux est chargée de la recherche et de la centralisation des renseignements destinés à informer le gouvernement, rappelle le décret du 16 janvier 1995. *Elle participe à la défense des intérêts fondamentaux de l'Etat ; elle concourt à la mission générale de la sécurité intérieure. »* Au fil des années et à la demande des gouvernements successifs, le service s'est de plus en plus intéressé aux dossiers financiers, à la suite notamment d'une circulaire signée en 1991 par le ministre socialiste de l'intérieur Philippe Marchand, recommandant aux RG *« l'intervention dans les secteurs économiques et financiers »*.

Après avoir envisagé une refonte radicale des RG, le ministre Charles Pasqua s'en était tenu à une réforme limitée en supprimant – en raison du tumulte provoqué en juin 1994 par l'affaire d'espionnage d'un congrès à huis clos du PS – le suivi de l'activité interne des partis politiques. Dans une instruction aux préfets datée du 3 janvier 1995, le ministre avait officialisé la décision de *« mettre fin à la surveillance de l'activité interne des partis politiques »* en précisant la nature des tâches confiées aux RG.

Au titre des missions d'intérêt national traditionnellement confiées aux RG, l'instruction a retenu *« la prévention des atteintes à l'ordre public, la lutte contre le terrorisme intérieur, la surveillance des minorités et groupes à risques, tant français qu'étrangers. Dans ce cadre, le contrôle des activités des groupes intégristes islamistes apparaît comme une mission essentielle. »* Le texte de M. Pasqua a aussi, dans un secteur où est intervenu le commissaire Brigitte Henri, très explicitement affirmé qu'*« une priorité est accordée au domaine de l'analyse et de la recherche financières, notamment pour ce qui concerne les flux de capitaux d'origine douteuse, la lutte contre la criminalité organisée et la lutte contre la corruption »*.

A l'exception du secteur des courses et jeux, pour lequel leur vocation est à la fois judiciaire et administrative, les RG agissent en principe comme une police de renseignements. Rédigés à l'attention de leur hiérarchie et transmis au ministre de l'intérieur, les fameux *« blancs »* – notes dactylographiées, sans en-tête et sans signature – n'ont donc pas la force de vérité d'un procès-verbal de police judiciaire. Certaines missions des RG, et notamment la lutte contre le terrorisme, n'en comportent pas moins une nette finalité judiciaire. Aussi une volonté de « judiciariser » l'action des RG avait-elle été affirmée au sein du service parisien des RG, au début des années 90.

Mais la tendance, ces dernières années, a été inverse : elle a consisté à *« déshabiliter »* les officiers de police judiciaire (OPJ) du service, afin de les cantonner à la recherche de renseignements sans s'engager dans les procédures pénales. Visant au recueil d'informations – non des preuves judiciaires – destinées au gouvernement, les pratiques professionnelles des policiers des RG peuvent néanmoins, à l'occasion, les placer en contradiction avec l'article 40 du code de procédure pénale : *« Tout officier public ou fonctionnaire qui, dans l'exercice de ses fonctions, acquiert la connaissance d'un crime ou d'un délit est tenu d'en donner avis sans délai au procureur de la République et de transmettre à ce magistrat tous les renseignements, procès-verbaux et actes qui y sont relatifs. »*

E. In.

Les avocats de Michel Noir devraient demander le report du procès

LYON
de notre envoyée spéciale

Michel Noir et deux de ses anciens adjoints à la mairie de Lyon vont devoir s'expliquer devant le tribunal correctionnel de la ville, à partir du lundi 11 mars, dans une affaire d'abus de confiance mettant en cause un système de subventions municipales accordées à des associations locales. Dans ce procès, qui est le deuxième pour Michel Noir – mais non le dernier – depuis le début de ses ennuis judiciaires, les intéressés encourent une peine maximale de deux ans d'emprisonnement.

En janvier, il avait été une première fois condamné à dix-huit mois de prison avec sursis, 200 000 francs d'amende et cinq ans d'inégibilité pour recel d'abus de biens sociaux dans l'affaire Botton, la cour d'appel de Lyon aggravant la peine décidée par le tribunal correctionnel (*Le Monde* du 12 janvier). Ce verdict frappait la dimension, si l'on peut dire, « nationale » de l'activité politique de Michel Noir. Cette fois, les magistrats vont examiner le système proprement « local » supposé avoir été mis en place par l'ancien maire de Lyon. Enfin, un autre dossier, toujours en cours d'instruction, celui dit des « comptes suisses » de son gendre, Pierre Botton, pourrait déboucher sur une nouvelle mise en examen de M. Noir, en qualité, cette fois, d'ancien ministre du commerce extérieur.

Affaires-gigogne et procès en cascades... C'est en instruisant la première affaire Botton que le juge Philippe Courroye découvrit un jeu de subventions municipales quelque peu étrange à ses yeux. De fait, Michel Noir a été mis en examen, comme ses anciens adjoints Serge Guinchard et Jean-Paul Bonnet, pour abus de confiance. Il lui est reproché d'avoir fait profiter huit associations le soutenant d'une somme de 7 384 000 francs provenant de subventions municipales versées à Ensemble Lyon, son groupe politique au conseil municipal.

REQUÊTE EN SUSPICION

Le parquet de Lyon, encore et toujours... Jeudi 7 mars, les défenseurs de Michel Noir ont déposé une requête en suspicion légitime qui, si elle était suivie d'effet, retarderait ce deuxième procès. Cette démarche tardive menée par le bâtonnier de Paris, Me Mario Stasi, et l'avocat lyonnais François Saint-Pierre, n'a rien d'étonnant. Récemment devant la Cour de cassation, dans le cadre du premier procès, ces deux défenseurs avaient soutenu que le parquet de Lyon avait été *« déloyal »* vis-à-vis de leur client. Argument majeur, la mise en examen, à Dijon, pour *« destruction de pièce judiciaire »*, de l'ancien procureur adjoint de Lyon Paul Weisbuch, sur plainte de Michel Noir. Pour les défenseurs de l'ancien ministre, le ministère public se trouve discrédité pour mener l'accusation.

Il est peu probable que la Cour de cassation ait eu le temps d'examiner cette nouvelle requête en suspicion dès lundi 11 mars. Aussi le président de la 5e chambre correctionnelle, François Berger, peut-il s'attendre à ce que Mes Stasi et Saint-Pierre réclament, à défaut de réponse, un report du procès. Le tribunal se prépare à *« juger dans la sérénité »* et le procureur-adjoint Thierry Cretin à répondre *« avec maîtrise et pédagogie »*, dit-on dans l'entourage de la présidence. Le public, pour sa part, peut s'attendre à un débat mouvementé.

Danielle Rouard

هكذا من الاصل

Des chercheurs traquent les « discriminations ethniques » dans le monde du travail

Les jeunes issus de l'immigration se heurtent à des pratiques racistes

L'insertion professionnelle des jeunes issus de l'immigration fait l'objet d'investigations de plus en plus nombreuses. Réunis en colloque à Paris-VII les 6 et 7 mars, des chercheurs ont mis en évidence un concept-clé : la « *discrimination ethnique* ». La réussite scolaire des élèves issus de l'immigration n'a pourtant rien à envier, à situation sociale et familiale comparable, à celle des jeunes Français dits « *de souche* ».

LA DISCRIMINATION ethnique dans le monde professionnel existe, mais il semble fort difficile de la démontrer. Qu'ils soient sociologues, démographes, politologues ou historiens, nombre de chercheurs français se heurtent aujourd'hui à ce constat. Mercredi 6 et jeudi 7 mars, à l'initiative de l'unité de recherche migration et société (URMIS) de l'université Paris-VII, ils comparaient pour la première fois leurs travaux. Après deux jours de débats, de tatonnements et d'hésitations, tous ont pu mesurer le chemin qu'il reste à parcourir pour démontrer ce que chacun sait : si l'on cherche un emploi, mieux vaut être fils de Bourguignon qu'enfant de Kabylie.

Les statistiques sont éclairantes. Une enquête achevée l'an dernier par Michèle Tribalat, de l'Institut national des études démographiques (INED), démontre sans contestation possible le handicap lié à l'origine étrangère. A partir d'échantillons représentatifs de 2 700 personnes âgées de vingt à vingt-neuf ans, l'étude constate qu'à chaque niveau de qualification les jeunes nés à l'étranger, ou nés en France d'un parent né à l'étranger, ont plus de probabilités de se trouver au chômage que la moyenne des jeunes Français. Pour affiner l'observation, les chercheurs de l'INED ont comparé les cursus des personnes d'origine algérienne, espagnole et portugaise. Le résultat est édifiant : parmi les jeunes titulaires d'un diplôme inférieur au baccalauréat, 20 % des enfants d'immigrants espagnols et 17 % des jeunes de parents nés au Portugal se trouvaient au chômage – la moyenne est de 16 % chez les jeunes Français. En revanche, 37 % des jeunes d'origine algérienne restaient sans emploi. Pour Alain Parent, un des coordinateurs de ces travaux, l'explication est simple : « *Les jeunes d'origine espagnole ou portugaise disposent d'un réseau familial que n'ont pas les jeunes Arabes.* »

Pour les jeunes d'origine algérienne, la réussite passe donc presque exclusivement par l'école. Au-delà du bac, 32 % d'entre eux restent encore sans emploi, contre 19 % et 17 % des enfants d'immigrés espagnols et portugais. L'écart s'est tout de même resserré. Avec une conséquence inattendue : la mobilité sociale est plus importante dans les familles algériennes. Ainsi, 60 % des fils d'ouvrier d'origine algérienne suivent les traces de leur père, contre 70 % chez les jeunes d'origine ibérique. Et Michèle Tribalat de conclure que « *les jeunes Arabes ont sans doute une plus grande exigence professionnelle et un désir d'ascension sociale plus fort, mais ils le payent par un taux de chômage énorme. Ne nous leurrons pas : rares sont ceux qui peuvent trouver un travail par la voie normale, en répondant à une annonce* ».

Là encore, aucun doute ne semble permis. Depuis quelques années, constatent les universitaires, la presse relate de plus en plus de cas de discriminations raciales dans l'entreprise : annonces réservés « *BBR* » (bleu-blanc-rouge), étrangers refusés pour des métiers « *en contact avec le public* »... Les enfants d'immigrés eux-mêmes ne cessent de souligner ce « *traitement de faveur* ». Comme le souligne Bernard Charlot, professeur de sciences de l'éducation à Paris-VIII, « *les enseignants de lycées professionnels ont un mal fou à trouver ne serait-ce qu'un stage pour leurs élèves issus de l'immigration.* »

Une fois constatés les résultats statistiques, une fois admis, avec Danièle Lochak, professeur de droit à l'université Paris X-Nanterre, que les étrangers non communautaires se trouvent exclus de près d'un tiers des emplois existants – discrimination qui ne frappe toutefois pas les jeunes Français issus de l'immigration –, une fois dénoncées les tendances de certaines entreprises à privilégier les enfants d'employés, les universitaires peinent à mettre en évidence les mécanismes de discrimination « *religieuses ou ethniques* ». Il ne s'agit plus, en effet, d'étudier aujourd'hui les parcours des étrangers mais bien ceux des Français, disposant, au regard des institutions, de droits résolument égaux.

> Les jeunes Arabes payent par un taux de chômage énorme un plus grand désir d'ascension sociale

Or, ce principe républicain, cette absence de distinction d'origine, de race ou de religion, « *se retourne contre ceux-là mêmes qu'elle est censée protéger lorsque ces catégorisations interdites sont, de fait, non seulement tolérées mais admises* », assure François Vourc'h, sociologue à l'université Paris-VII. Les chercheurs s'interrogent : comment mettre en évidence des distinctions exclues des statistiques officielles ? Comment mener des études lorsque les pouvoirs publics, refusant d'entendre parler de dimension ethnico-religieuse, privent de subventions les enquêtes sur le sujet ? « *Pour l'administration, mettre en évidence les discriminations ethniques reviendrait à les créer*, regrette encore François Vourc'h. *Comme si nous étions le pétard qui allait allumer la mèche.* » Présent au colloque, le représentant du ministère du travail et des affaires sociales n'a pas souhaité répondre à ces questions.

La situation à l'étranger amène pourtant à réfléchir. John Wrench, de l'université de Warwick (Grande-Bretagne), a ainsi raconté comment, en faisant répondre aux mêmes annonces des jeunes Blancs, des Asiatiques et des Noirs, préalablement « *appareillés* » de façon à être aussi proches que possible, l'enquête a démontré que 48 % des chefs d'entreprise avaient des comportements discriminatoires. Une deuxième enquête, menée elle aussi par la méthode du « *testing* », a également mis en évidence les conséquences des stéréotypes véhiculés par les conseillers d'orientation. Constatant, comme en France, que la protection légale n'était pas une garantie de justice, les autorités britanniques ont donc mis en place des programmes de formation. Avec des progrès certains, constate John Wrench : « *Tous les pompiers de Londres étaient blancs, sauf six. Aujourd'hui, il existe trois cents pompiers d'origine asiatique ou noirs. Le travail des universitaires peut être utile.* »

Nathaniel Herzberg

Deux interpellations à la suite d'un drame familial à Chaumont

LE CORPS d'une mère de famille de huit enfants a été découvert, dans la nuit du samedi 9 au dimanche 10 mars, dans un appartement de Chaumont (Haute-Marne), où s'étaient retranchés pendant près de dix heures son mari et l'un de ses fils. Les deux hommes, qui disposaient de plusieurs armes à feu, avaient abusé de l'alcool, a indiqué la police. Le père de famille, un maçon de quarante-neuf ans au chômage depuis quatre mois, et son fils Christophe, dix-huit ans, ont été interpellés dans l'appartement grâce à une intervention du GIPN de Strasbourg. Un policier a été blessé.

L'affaire avait commencé en début de soirée par une violente dispute dans l'appartement familial, dans une HLM de la ZUP de Chaumont. Selon la police, une information judiciaire devrait déterminer qui, du père ou du fils, est l'auteur des coups de feu mortels. Parmi les sept autres enfants du couple, certains étaient absents au moment du drame, d'autres avaient pu quitter l'appartement en début de soirée.

DÉPÊCHES

■ ***SUICIDE : un policier du commissariat de Montbéliard (Doubs), âgé de quarante-trois ans, a mis fin à ses jours,*** samedi 9 mars, en se pendant à son domicile. Il était en congé de maladie pour dépression depuis le 1er mars, date du suicide d'un de ses collègues. Ce geste désespéré semble avoir été causé « *plus pour des raisons privées que professionnelles* », a indiqué le substitut du procureur du tribunal de Besançon. Il s'agit du onzième suicide d'un policier depuis le début de l'année (*le Monde* du 9 mars).

■ ***CALVADOS : un homme de soixante-dix-neuf ans et son épouse de soixante-trois ans ont été découverts,*** samedi 9 mars, tués par balles à leur domicile de Torteval-Quesnay (Calvados). La gendarmerie, qui a ouvert une enquête, n'a pas indiqué s'il s'agissait d'un meurtre ou d'un suicide.

■ **AVORTEMENT : sept personnes ont été interpellées** pendant quelques heures, samedi 9 mars au Chesnay (Yvelines), à l'issue d'une manifestation anti-IVG, au cours de laquelle ont eu lieu des échauffourées. Interdit par le préfet des Yvelines, ce rassemblement, auquel s'étaient mêlés des défenseurs de l'avortement, était organisé notamment par l'association SOS-Tout-petits, dont le responsable avait été condamné la veille par la cour d'appel de Versailles (*Le Monde* du 10 mars).

■ **BRETAGNE : les trois Bretons en grève de la faim depuis le 28 février à Rostrenen ont mis fin à leur mouvement,** vendredi 8 mars, après l'annonce de la libération de Roland Convers, conseiller municipal de Lescouët-Gouarec (Côtes-d'Armor). Les grévistes entendaient manifester leur solidarité avec les personnes interpellées en Bretagne dans le cadre de l'enquête sur l'hébergement de militants basques présumés (*Le Monde* daté 3-4 mars).

■ **PROFANATION : six jeunes gens âgés de seize à vingt ans, soupçonnés d'être impliqués** dans la profanation du cimetière de L'Isle-sur-la-Sorgue (Vaucluse), dans la nuit du 2 au 3 mars, ont été mis en examen, samedi 9 mars en Avignon. Trois d'entre eux, dont un mineur, ont été écroués. Les jeunes gens, passionnés de satanisme, sont suspectés d'avoir replanté à l'envers une cinquantaine de croix et d'en avoir brisé trente-cinq autres. Deux sépultures ont été violées.

■ **MISE EN EXAMEN : Véronique et Sébastien, les deux auteurs présumés du meurtre** d' Abdeladim Gharbiche à Gournay-sur-Marne (Seine-Saint-denis), ont été mis en examen, vendredi 8 mars, pour assassinat, et écroués à la prison de Fleury-Mérogis. Véronique, dix-huit ans, et Sébastien, dix-sept ans, qui ont reconnu avoir tué Abdeladim, seize ans, « *comparaîtront tous deux devant la cour d'assises des mineurs de Bobigny* », a indiqué le parquet. Véronique, majeure, risque la perpétuité et Sébastien une peine de vingt ans de réclusion.

L'origine sociale des enfants d'immigrés détermine leur niveau scolaire

OUI OU NON les élèves étrangers ou issus de l'immigration sont-ils victimes de ségrégation dans le système scolaire français ? Ont-ils les mêmes chances de réussite que leurs condisciples ? Ces questions dérangent. Elles mettent directement en cause les enseignants, les chefs d'établissement et les conseillers d'orientation. Dans une société où l'école est supposée constituer l'un des fleurons du modèle républicain d'intégration, devrait-on même avoir à se les poser ?

Une récente étude de la direction de l'évaluation et de la prospective (DEP) du ministère de l'éducation nationale avait déjà démontré que, à situation sociale – défavorable – comparable, les enfants immigrés ou issus de l'immigration réussissent mieux leur parcours au collège que les élèves français (*Le Monde* daté 30 avril-2 mai 1995). Cette meilleure performance, mesurée à l'absence de redoublement et à l'orientation en seconde générale à la fin du collège, était attribuée à la forte motivation des familles immigrées, qui placent en l'école une bonne part de leurs espoirs d'intégration.

Complétée notamment par l'examen des parcours à l'école primaire et des résultats en français et mathématiques à l'évaluation nationale de sixième, cette recherche de Louis-André Vallet (Insee) et Jean-Paul Caille (DEP), présentée dans son ensemble lors du colloque organisé les 6 et 7 mars à Paris-VII, sera prochainement publiée dans la collection des *Dossiers d'éducation & formations*.

La prise en compte de la scolarité à l'école primaire et de l'évaluation de sixième apporte quelques nuances aux premières conclusions évoquées. Apparemment, les enfants étrangers ou issus de l'immigration redoublent beaucoup plus souvent à l'école primaire que les enfants français. 76 % de ces derniers n'ont pas du tout redoublé du CP au CM2, contre 54 % des enfants étrangers. Parmi eux, les enfants de nationalité turque ont la scolarité la plus heurtée.

Le critère le plus pertinent pour expliquer les différences entre élèves quels qu'ils soient, au regard du redoublement, reste le niveau de diplôme de la mère. En revanche, un fort handicap persiste pour les élèves nés dans un pays étranger et surtout pour ceux qui ont passé au moins trois années scolaires hors de France. Plus que la nationalité elle-même ou le fait de parler une autre langue à la maison, c'est le phénomène migratoire qui accroît le risque d'une scolarité primaire moins réussie.

A l'entrée au collège, les élèves étrangers ou issus de l'immigration obtiennent des scores inférieurs à ceux de leurs condisciples aux épreuves nationales d'évaluation de français et de mathématiques. L'écart, de 6 points en mathématiques, se monte à près de 9 points en français. Comme à l'école primaire, c'est le niveau de diplôme maternel qui offre la clé la plus pertinente pour comprendre ces différences de niveaux.

Là encore, les variables d'appartenance à la population étrangère ou issue de l'immigration n'en expliquent qu'une faible part : en mathématiques, elles ne jouent pratiquement pas, à l'exception notable des enfants africains, qui restent séparés de leurs condisciples français par un écart important au bénéfice de ces derniers, même à conditions familiales et sociales comparables. En français, la situation est un peu différente. Un handicap sensible persiste dans cette discipline pour quelques groupes d'élèves, comme les enfants asiatiques ou africains (hors Maghreb). « *Le fait que l'enfant lui-même ait connu la migration forme une caractéristique largement commune à ces groupes d'élèves, dont l'importance numérique est assez faible* », souligne la DEP.

Un dernier critère a retenu l'attention des chercheurs : l'orientation en section d'éducation spécialisée (SES) à la sortie de l'école primaire. Ce point est sans doute le plus délicat et le plus inquiétant. Destinées à scolariser des enfants « *présentant une déficience intellectuelle légère* », les SES accueillent surtout une forte proportion d'élèves étrangers, un abus souvent dénoncé par l'éducation nationale elle-même. En réalité, la probabilité d'orientation en SES varie très fortement en fonction de l'appartenance sociale, qui prime ici sur la nationalité étrangère ou sur le fait d'être né à l'étranger. Le « biais d'orientation » en défaveur des élèves étrangers serait donc relatif. Il ne saurait cependant masquer le problème particulier des enfants étrangers arrivés en France en cours de scolarité, pour lesquels, toutes choses égales par ailleurs, l'orientation en SES a été « *plus probable que celle observée pour les autres élèves* ».

Si ce problème particulier des SES n'est pas numériquement important, il révèle une concentration d'élèves étrangers ou issus de l'immigration dans l'un des endroits les plus stigmatisés du système scolaire. Selon Catherine Barthon (CNRS), les élèves issus de l'immigration sont très concentrés dans l'espace scolaire (40 % vivent en région parisienne, principalement dans des établissements de banlieue populaire). Dans ces conditions, peut-on toujours se contenter de l'analyse « macro-sociologique » telle que la pratique la DEP ? Même si cette étude démontre, à l'encontre des idées reçues, que les élèves étrangers ou issus de l'immigration ont autant sinon plus de chances de « s'en sortir » que leurs camarades français, surtout au collège, elle gomme tous les effets locaux examinés par Catherine Barthon lors de son intervention. « *La division sociale de la ville correspond de plus en plus à une division "ethnique"* », explique-t-elle.

CULTURE D'OPPOSITION

Jean-Paul Payet souligne également les insuffisances de la « macro-statistique » quand il dénonce l'existence de situations locales de ségrégation, au niveau de l'établissement comme de la classe (*Le Monde* du 24 février). Il montre comment ces « *micro-ségrégations* » participent à la construction d'une culture d'opposition parmi les élèves des « *mauvaises classes* », culture « *qui va se focaliser sur des critères d'appartenance ethnique* ». Celle-ci est donc complètement « fabriquée » et non fondée sur des valeurs ethniques réelles. La logique du défi provoque inévitablement des affrontements, qui vont à leur tour justifier la ségrégation de ces élèves.

Pourtant, l'école « *est et reste le meilleur vecteur d'intégration, voire d'assimilation nationale* », conclut Jean-Paul Payet, qui insiste sur « *les ratés du processus d'intégration, dans un contexte où le modèle républicain est mis à l'épreuve par la crise économique et sociale* ». Au bout du compte, c'est bien de cela qu'il s'agit : la crise économique et sociale impose de réussir l'insertion professionnelle pour réussir l'insertion tout court. Plus que les familles défavorisées françaises, les familles défavorisées issues de l'immigration ont misé sur le diplôme et l'école. Parce qu'elles savent que cette étape de l'insertion sera sans doute la plus difficile.

Béatrice Gurrey

18 660 élèves entrés en sixième en 1989 approchés

L'étude de la direction de l'évaluation et de la prospective (DEP) sur « *les élèves étrangers ou issus de l'immigration dans l'école et le collège français* » porte sur un panel d'élèves entrés en sixième en 1989, dont la scolarité est suivie depuis cette date. Les élèves étrangers ou issus de l'immigration y sont approchés à l'aide de différents critères, dont cinq essentiels : la nationalité, le lieu de naissance, le nombre d'années scolaires hors de France, l'ancienneté de la présence en France des parents et la langue parlée à la maison.

La reconstitution des carrières scolaires à l'école primaire a été menée par l'intermédiaire de questionnaires envoyés aux familles et aux chefs d'établissement. Les parents de 18 660 élèves ont renvoyé ce questionnaire complété, soit un taux de réponse de 80 %.

Neuf renvois en correctionnelle dans l'affaire de la clinique de Bruz

RENNES
de notre correspondant

Chargé de l'instruction du dossier de la clinique psychiatrique Saint-François-d'Assise de Bruz (Ille-et-Vilaine), le juge rennais Pascal Lemoine a rendu, vendredi 8 mars, une ordonnance portant sur le renvoi de neuf personnes – dont l'ancien et l'actuel maire de la commune – devant le tribunal correctionnel de Rennes, pour « *homicides et blessures par imprudence* ».

Dans la nuit du 24 au 25 juin 1993, la clinique de Bruz, rachetée fin 1990 par la société Médipsy, filiale de la Compagnie générale des eaux *via* la Générale de santé-Cliniques, avait été partiellement détruite par un incendie. Vingt personnes, dont dix-neuf patients et une infirmière, avaient trouvé la mort dans le sinistre. Une malade, Sylvie C., âgée de vingt-huit ans, hospitalisée dans l'établissement depuis deux mois et placée cette nuit-là en chambre d'isolement avait mis le feu à ses draps. Jugée irresponsable de ses actes au sens de l'article 64 du code pénal en vigueur au moment des faits, elle a bénéficié d'un non-lieu. Le directeur du cabinet et de la défense civile à la préfecture d'Ille-et-Vilaine, en poste à l'époque de l'incendie, a lui aussi fait l'objet d'un non-lieu.

L'ordonnance de renvoi concerne Alphonse Legault, l'ancien maire de Bruz, et Robert Barré, le maire actuel, conseiller général, en fonction depuis 1989. Lucien Maarec, PDG de Médipsy, et Jean-François Grosfilley, son directeur général, sont également visés par l'ordonnance pour « *négligences* ». Fin 1990, ils avaient négocié le prix d'achat de la clinique pour le ramener de 6,5 millions à 4,8 millions de francs, « *en raison de l'importance des travaux à prévoir* ».

Contrairement au réquisitoire du procureur de la République, le juge d'instruction a également décidé de renvoyer devant le tribunal correctionnel deux officiers des sapeurs-pompiers, Raymond Fillaut, alors chef du corps des sapeurs-pompiers du district de l'agglomération rennaise, et le lieutenant Tanguy Claret-Roller. Josyane Moizan, directrice administrative de la clinique, qui aurait dû s'assurer de la visite de la commission de sécurité, ainsi que l'architecte rennais Dominique Urien et le conseiller en maîtrise d'œuvre parisien Luc Teffaud, qui connaissaient la vétusté de l'établissement, seront eux aussi traduits devant le tribunal corectionnel.

Dans son ordonnance de renvoi, le juge Pascal Lemoine souligne que les préfets en fonction de 1981 à 1993 à Rennes n'ont pas accordé au fonctionnement des commissions de sécurité toute l'attention requise. L'ordonnance note qu'entre novembre 1989 et janvier 1993 la commission de sécurité du district de l'agglomération rennaise n'avait plus d'existence légale.

Christian Tual

L'avant-projet de loi contre l'exclusion doit être remis à Alain Juppé à la fin du mois

Xavier Emmanuelli espère bénéficier d'un effort budgétaire important

Le secrétaire d'Etat à l'action humanitaire d'urgence, Xavier Emmanuelli, devrait remettre fin mars au premier ministre Alain Juppé l'avant-projet de loi contre la grande pauvreté et l'exclusion sociale. Ce texte important, pour lequel M. Emmanuelli espère bénéficier d'un effort budgétaire conséquent, devrait, après avoir été soumis aux grandes associations, être présenté fin juin au Parlement.

« CE SERA *une grande loi, une loi politique, une loi concrète* », affirmait au *Monde*, vendredi 8 mars, Xavier Emmanuelli, en parlant de la future loi d'orientation contre la grande pauvreté et l'exclusion sociale.

Le secrétaire d'Etat à l'action humanitaire d'urgence est déterminé : « *Selon la volonté du président de la République, relayée par le premier ministre, ce sera une loi de cohésion sociale, qui ne profitera pas seulement à ceux qui sont tombés dans l'exclusion, mais aussi aux personnes qui se trouvent dans une situation de précarité. A ce titre, ce sera une loi de prévention.* »

Présentée par M. Emmanuelli comme « *un grand dessein du septennat* » de Jacques Chirac, elle « *ne sera pas simplement une loi d'intention, mais une loi qui fournira les outils techniques et les moyens nécessaires* » pour atteindre les objectifs fixés dans les quatre principaux domaines déjà définis : accès aux soins, au logement, à l'activité et organisation du travail social en matière d'urgence, de prévention et d'insertion. Selon le secrétaire d'Etat, le projet de loi en cours est « *articulé sur le calendrier de préparation de la loi de finances* » et, si rien n'est encore arrêté au plan budgétaire, M. Emmanuelli laisse entendre que l'intendance devrait suivre.

Un moment freiné par le remaniement ministériel de novembre 1995 – *Jacques Barrot, ministre du travail et des affaires sociales, ayant été préféré à Eric Raoult pour le copilotage de ce projet de loi* – et par la priorité alors donnée par M. Barrot à la réforme de la Sécurité sociale, le dossier anti-exclusion a fait l'objet, en janvier et février, de nombreux « *approfondissements techniques* » avec les autres ministères concernés : logement, éducation nationale, emploi, santé, aménagement du territoire, ville et intégration... Ce travail se poursuit, nous a indiqué M. Emmanuelli, de façon à remettre au premier ministre, Alain Juppé, « *les contours d'un avant-projet gouvernemental dès la fin du mois de mars, pour un premier arbitrage* ».

Dans le même temps, les consultations déjà entreprises avec les grandes associations de solidarité – le réseau Alerte doit, le 14 mars, rendre publiques ses dernières propositions – vont s'intensifier en avril.

Ce même mois, MM. Barrot et Emmanuelli prendront les avis des associations des présidents des conseils généraux (APCG) et des maires de France (AMF). Puis, un texte élaboré sera soumis au Conseil économique et social (CES) *à la fin du mois de mai*. Enfin, après d'ultimes retouches, si nécessaire, le projet de loi sera présenté fin juin au Parlement.

SOLIDARITÉ

Le rapport de Bertrand Fragonard, dont le contenu a été révélé par *Le Monde* du 22 janvier, est, aux yeux de Xavier Emmanuelli, un document parmi d'autres, dont les travaux du Haut Comité pour le logement des personnes défavorisées ou les rapports de Bernard Quaretta et Danièle Huèges sur « *l'errance et l'urgence sociale* ». Le secrétaire d'Etat précise qu'en matière de contributions extérieures, il s'appuie en premier lieu sur l'avis présenté au CES par Geneviève de Gaulle-Anthonioz, présidente d'ATD-Quart monde, sur l'« *évaluation des politiques publiques de lutte contre la grande pauvreté* » (*Le Monde* du 12 juillet 1995).

Au reste, Xavier Emmanuelli souligne l'apport des associations de solidarité, sans vouloir pour autant donner l'impression de commenter les propos tenus au *Monde* (nos éditions datées 9 mars) par le ministre de l'intérieur, Jean-Louis Debré, sur le renforcement de la surveillance des associations reconnues d'utilité publique *(lire ci-contre)*.

« *Ces associations*, estime le secrétaire d'Etat, *sont un pôle de germination de la société française, en donnant plus de sens à la vie, en innovant et interpellant en permanence le pouvoir politique. Dans le domaine de la solidarité, on leur doit, pour ne citer que des exemples récents, des faits de société comme l'insertion par l'économique, la prise en charge des personnes dépendantes, la création des boutiques de solidarité dont j'ai repris l'idée pour instaurer les accueils de jour. Ce qu'il convient d'instituer, c'est un partenariat plus clair entre la puissance publique et le monde associatif. Quant aux manquements, des moyens juridiques existent aujourd'hui pour y faire face, comme l'a montré l'affaire de l'ARC, qui ne devrait pas empoisonner plus avant le climat général de confiance.* »

Michel Castaing

Le comité de la charte de déontologie s'inquiète du contrôle des associations

Il réaffirme le principe de la transparence

APRÈS l'entretien accordé au *Monde* (daté 9 mars) par Jean-Louis Debré, ministre de l'intérieur, préconisant de « *renforcer la surveillance des associations reconnues d'utilité publique* », le comité de la charte de déontologie des organisations sociales et humanitaires faisant appel à la générosité du public assure, dans un communiqué, qu'« *il n'est pas de protection plus efficace que la pratique de la « transparence », qui permet à tous les donateurs et aux tiers de savoir et de juger* ». Et d'ajouter : « *Aucun gendarme ne remplacera jamais les effets de cette franchise. Aucune vigilance bureaucratique, serait-elle exercée par de nombreux contrôleurs à grands pouvoirs d'inquisition, ne peut se substituer à la clairvoyance des donateurs.* »

Fort de vingt-sept membres, dont les principales associations de solidarité, le comité de la charte de déontologie, présidé par François Bloch-Lainé, rappelle les grandes lignes de son fonctionnement. Pour être agréé, il faut fournir un dossier « *très détaillé* », comprenant notamment les comptes d'emploi des ressources des trois dernières années et le rapport du commissaire aux comptes. Ensuite, chaque adhérent se soumet au contrôle annuel d'un censeur, « *personnalité indépendante* », qui remet un rapport à une commission de surveillance. Cette dernière émet un avis à l'intention du conseil d'administration du comité de la charte qui statue sur chaque dossier : « *L'impartialité du système est garantie par l'indépendance des membres de la commission de surveillance, composée à 80 % de jeunes retraités spécialistes de l'audit, des finances ou de la conduite des organisations et pour 20 % de salariés d'associations.* » Les adhérents versent au comité de la charte de déontologie une cotisation annuelle, qui varie de 8 000 à 28 000 francs selon les montants qu'elles collectent.

Réagissant également aux propos de M. Debré, la Fédération protestante de France, réunie en assemblée générale les 9 et 10 mars à Marseille, exprime sa « *préoccupation* », notamment face à l'intention du ministre de l'intérieur de renforcer le rôle des renseignements généraux dans le contrôle des associations. Elle affirme « *son attachement aux principes d'utilisation responsable des fonds recueillis (...) et de transparence de leur gestion* ».

CARNET

DISPARITION

François-Xavier Jaujard

Amoureux de poésie

FRANÇOIS-XAVIER JAUJARD est mort, mardi 5 mars, à l'âge de quarante-neuf ans. C'est un des plus précieux collaborateurs de l'édition, le plus subtil des traducteurs et des connaisseurs de la littérature anglaise qui disparaît.

Né le 7 juin 1946, il était le fils de la comédienne Jeanne Boitel, sociétaire de la Comédie-Française, et de Pierre-Aimé Touchard, qui fut administrateur de la Comédie-Française puis directeur des Musées de France. Il alliait le charme, le goût et une immense culture qu'il savait faire partager. Extrêmement précoce, il s'était passionné très jeune pour la littérature et la poésie anglaise et irlandaise, traduisant Synge à vingt ans. Il se rappelait l'enchantement d'avoir lu, à quinze ans, Marcel Proust, qu'il n'avait cessé de relire. En 1973, il avait publié *Givre et sang* (Seuil, 1973), sa première traduction de John Cowper Powys, puis il avait créé, avec Diane de Margerie, chez POL-Hachette, la remarquable « Bibliothèque anglaise », reprise ensuite chez Flammarion, où il fera découvrir, ou redécouvrir, Edith Wharton *(Le Temps de l'innocence, Chez les heureux du monde)*, Christophe Isherwood *(Retour à Berlin)*, Thomas Hardy, Flann O'Brien, Henry James, *etc.* Il avait aussi traduit avec Christophe Jezewski toute l'œuvre du Polonais Andrzej Kusniewicz (Prix du meilleur livre étranger 1978). Il était membre des prix de traduction Nelly-Sachs et Laure-Bataillon.

Enfin, surtout, infatigable, il avait créé à ses frais les éditions Granit pour publier ce qu'il aimait le plus : des prosateurs et des poètes métaphysiques, tels Gerard Manley Hopkins, T. S. Eliot, Armel Guerne, Jean de Boschère, André Suarès, Henri Pichette, C. G. Guez Ricord, David Gascoyne, ou de précieux inconnus comme William Gerhardie. Sans oublier un important cahier consacré à John Cowper Powys. On lui doit encore la découverte de Kathleen Raine (*Adieu prairies heureuses*, Stock, 1978 ; *Isis errante*, Granit, 1978), dont il aimait plus que tout la poésie : « *Je dois vivre, je dois mourir, / Je suis le souvenir de tout désir, /Je suis les cendres du monde, et le feu qui met le feu.* »

Nicole Zand

AU CARNET DU « MONDE »

Fiançailles

Nicholas HALE
et
Stéphanie CHATELAIN

se sont fiancés dans l'intimité, à Venise, le 5 mars 1996.

De la part des familles
Chatelain, Hale et Péroncel-Hugoz.

Décès

– Mme Patrick Aimedieu,
son épouse,
Patrick et Sandrine,
ses enfants,
M. et Mme Pierre Aimedieu,
ses parents,
Mme Perrot,
sa belle-mère.
Ainsi que toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Patrick AIMEDIEU,
chargé de recherche au CNRS,

survenu à Paris, le 5 mars 1996, dans sa cinquante et unième année.

Une bénédiction a été donnée dans la plus stricte intimité, le vendredi 8 mars, à l'Hôtel-Dieu, Paris-4e, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille au *cimetière de Fontainebleau* (Seine-et-Marne).

La famille remercie particulièrement les services de réanimation Saint-Jean et Saint-Yves de l'Hôtel-Dieu.

18, rue de Chazelles,
75017 Paris.

– Mme René Bacherich, née Ellen Sommer,
son épouse,
Nadine et Jean-Pierre Gerschel,
Claude et Fabien Saier,
Martine et Wladimir Granoff,
ses enfants,
Laurence et Pierre Elbaz,
Valérie et Richard Ekert,
Georges-Arnaud et Corinne Saier,
Olivier et Yanne Kintgen,
Caroline et Michel Olivier,
Fabrice et Laurence Gerschel,
Alexis Kintgen,
ses petits-enfants,
Margaux, Laura, Juliette, Théophile, *Adrien, Romain, Anaïs, Alexandre,* Raphaël, Sacha, Thomas et Elie,
ses arrière-petits-enfants,
M. et Mme André Bacherich,
son frère, sa belle-sœur, et leurs enfants,
Sa dévouée Mariana Fernandes,
ont la tristesse de faire part du décès de

René BACHERICH,

survenu le 8 mars 1996, à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

61, boulevard du Commandant-Charcot,
92200 Neuilly.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

– *Le docteur Jean-Pierre Barthe et Mme*,
Lionel, Marianne, Diane, Doris Barthe,
Henri Barthe,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Marie-Madeleine BARTHE,
née GINESTE,
professeur de lettres,
officier des Palmes académiques,

survenu le 5 mars 1996, dans sa quatre-vingt-septième année.

Les obsèques ont eu lieu le 11 mars, dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– François et Caroline Jardin,
Pierre et Martine Jardin,
Mireille Jardin,
ses enfants,
Delphine, Grégoire, Simon et Etienne Jardin,
ses petits-enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

André JARDIN,
agrégé de l'Université,

survenu le 6 mars 1996.

Les obsèques religieuses ont été célébrées dans l'intimité, le samedi 9 mars, à Osmoy-Saint-Valéry (Seine-Maritime).

126, boulevard Raspail,
75006 Paris.

– Sabine Jaujard,
sa femme,
Pascal Balland,
son beau-fils,
Sa famille,
Ses amis,
ont la douleur de faire part de la disparition, *le 5 mars 1996, de*

François-Xavier JAUJARD.

Cet avis tient lieu de faire-part.

24, rue de Varize,
75016 Paris.

– Nice.

Le professeur et Mme Maurice Porot,
leurs enfants et petits-enfants,
Le docteur et Mme Jean-François Porot,
leurs enfants et petits-enfants,
Mme *Jean Escrach,*
ses enfants et petits-enfants,
Le docteur et Mme Jacques Porot,
leurs enfants et petits-enfants,
font part du rappel à Dieu du

docteur Colette POROT,
ancien interne
des hôpitaux d'Alger,

survenu le 4 mars 1996, dans sa quatre-vingt-cinquième année, munie des sacrements de l'Eglise.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité *familiale.*

Priez pour elle.

63830 Durtol.
38620 Saint-Geoire-en-Valdaine.
Manoir de la Calade.
83100 Toulon.
45460 Bray-en-Val.

– M. Bernard Rechtman,
M. Michel Rechtman, ses enfants et sa compagne,
M. et Mme Richard Rechtman
et leur fille,
M. et Mme Victor Yalibez,
M. et Mme Marcel Yalibez,
Mme Suzanne Yalibez,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme RECHTMAN,
née Ricca YALIBEZ,
ancienne internée
du camp de Drancy,

leur épouse, mère, grand-mère, belle-mère, sœur, belle-sœur et parente,

survenu le 8 mars 1996, à l'âge de soixante-neuf ans.

On se réunira à la porte principale du cimetière de Pantin parisien, le mardi 12 mars, à 10 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

36, rue du Commandant-Mouchotte,
94160 Saint-Mandé.

– Françoise et Robert Nicolas,
Bruno Trocmé,
Evelyne Trocmé-Perrin,
ses enfants,
Laurence et François Rezeau,
Emmanuel et Corine Nicolas,
Sylvain Trocmé,
Thierry Trocmé,
Valérie et Bertrand Delbeke,
Joo-Ree Trocmé,
ses petits-enfants,
Ses arrière-petits-enfants,
Mlle Marianne Trocmé,
M. et Mme Michel Trocmé,
Mme François Trocmé,
Mme Geneviève Martin Trocmé,
M. et Mme Robert Trocmé,
Mme Marcel Odru,
ses frères, sœurs et belles-sœurs,
Les familles Trocmé, Rist, Schaller et Odru,
ont la tristesse de faire part du décès du

docteur Charles TROCMÉ,
ancien interne
des hôpitaux de Paris,

survenu à Massy, le 8 mars 1996, dans sa quatre-vingt-douzième année.

« Où Dieu nous a plantés,
il faut savoir fleurir. »
François de Sales.

4, rue Simonet,
75013 Paris.

– Polygram Classique France,
Decca France,

ont le regret de faire part de la disparition, à l'âge de trente-quatre ans, de

Alain H. VALY,
manager artistes,
presse, communication
de la maison de disques
Decca France.

Ils s'associent à la douleur de sa famille et de ses proches.

Les obsèques auront lieu le mardi 12 mars 1996, en l'église de Maintenon (Eure-et-Loir).

20, rue des Fossés-Saint-Jacques,
75005 Paris.

Anniversaires de décès

– Il y a trois ans, nous quittait

Jacques BOURDANTON,
historien.

Nous ne l'oublions pas.

Catherine BRISAC,

12 mars 1991.

C'était il y a cinq ans.

Tu ne nous quittes pas.

– « In Xanadu did Kubla Khan... »
1066 and all that...

Pour le cinquième anniversaire du décès de

Mme M. DUFRENNE,
née ROSSEL.

Michèle Joordevant
demande une pensée à toutes ses anciennes élèves de Fénelon.

– Le 12 mars 1995

Hélène WILNER,
née COLLET,

nous quittait. Son souvenir nous accompagne tous les jours. Que tous ceux qui l'ont connue et aimée aient une pensée pour elle.

Messes anniversaires

Joseph ROBINET
1942-1986.

Ceux qui l'ont aimé se souviendront de lui au cours d'une messe le samedi 16 mars 1996, à 11 heures du matin, en l'église Sainte-Anne, 8, place de la Sainte-Alliance, 1180 Bruxelles, Belgique.

Matilde Bingemer,
Patrice et Marie-France Robinet.

Colloques

– L'Ecole nationale de la magistrature organise, les 14 et 15 mars, à l'école de formation du barreau, 63, rue de Charenton, Paris-12e, un colloque ayant pour thème : Secret et transparence en démocratie.

– L'Association des Amis de la revue *Passages*, avec le concours d'EDF et de La Cinquième, organise un colloque international *le 14 mars 1996*, à la Cité des sciences et de l'industrie de La Villette (à l'amphithéâtre Gaston-Berger), sur le thème : « Complexité scientifique et choix démocratiques », avec les interventions d'Emile Malet, Emmanuel Le Roy Ladurie, André Lichnerowicz, Yves Quéré, Philippe Lazar, Alexandre Minkowski, Xavier Le Pichon, Jean-Paul Escande, Hubert Reeves, Hervé Le Bras, Lucien Sfez, André Lebeau, Geneviève Schmeder, Gérard Athias, Jacques Leibowitch, Christian Stoffaes, Christian Schmidt, Franck Laloe, Michel Paty.

Réservation à la revue Passages.
Tél. : 45-86-30-02 - Fax : 44-23-98-24.

Séminaires

COLLÈGE INTERNATIONAL DE PHILOSOPHIE

● *Séminaires*

Jacques Colléony : « Sentir. Art et phénoménologie », 20 mars, 10 avril, 22 mai, 12 juin, 17 heures-19 heures, Ecole des Beaux-Arts, 1, rue de la *Citadelle, Metz.*

Serge Martin : « La sémiotique musicale et ses implications philosophiques », 21, 28 mars, 4, 11 avril, 2, 9, 23, 30 mai, 6, 13, 20, 27 juin, 17 h 45-19 h 45, salle CIPh, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris-5e.

Alain Badiou : « Saint Paul et la fondation de l'universalisme », 27 mars, 17 avril, 29 mai, 5 juin, 20 heures-22 heures, amphi 44, université Paris-VII, place Jussieu, Paris-5e.

Philippe Ducat : « La question de la langue chez Husserl », 14, 28 mars, 4, 11 avril, 23, 30 mai, 18 heures-20 heures, amphi B, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

● **Colloque**

« Les catégories de l'universel, Simone Weil, Hannah Arendt ».

Responsables : M. Narcy, R. Chenavier, G. Fraisse, E. Tassin, 29, 30 mars, 9 h 30-18 h 30, salle des Actes, ENS, 45, rue d'Ulm, Paris-5e.

Toutes les activités du Collège international de philosophie sont libres et gratuites.

Renseignements sur les salles, répondeur : 44-41-46-85. Autres renseignements : 44-41-46-80.

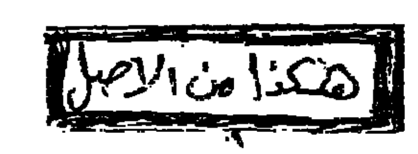
Communications diverses

– **Réussir en français !** Cycles thématiques courts d'orthographe, grammaire, analyse de textes, expression orale ou écrite, pour tous âges et niveaux. Tél. : 47-97-30-22.

Maison de l'Hébreu, XV/XX : 47-97-30-22. Stages individuels de conversation, lecture, grammaire. Lisez le biblique en une leçon, maîtrisez ses structures en dix !...

Anciens de CHAPTAL

Le 22 mars, à Chaptal, 45, boulevard des Batignolles, Paris-8e, à 18 heures, aura lieu l'assemblée *générale de l'Amicale*. A 20 heures, dîner au Dôme de Villiers. Inscriptions avant le 19 mars avec chèque de 190 francs à l'ordre des AEC, chez Galmard, 91, rue Caulaincourt, Paris-18e.



Le cannabis entre quartiers chic et banlieue

ALICE ne décolère pas. *« Vous vous rendez compte ? Clouer au pilori des sportifs parce qu'il ont fumé du cannabis,* s'insurge cette hôtesse de l'air de vingt-sept ans. *Je ne sais pas sur quelle planète vivent ces gens, mais il faudrait que quelqu'un leur dise non seulement qu'il faut être le dernier des imbéciles pour croire que l'on peut améliorer ses performances sportives de la sorte, mais aussi que les consommateurs de shit – ils en côtoient tous les jours sans le savoir – ne sont pas des drogués. Mon joint, je le roule en escale ou de retour chez moi. Jamais en service. »* Alice estime qu'elle ne gêne personne, que c'est son droit, sa vie. Une appréhension, toutefois : que, si cela continue, elle soit contrôlée positive au cannabis lors d'une visite médicale obligatoire. *« Vous savez, toutes les compagnies font effectuer un test de dépistage à l'embauche, alors qu'elles tolèrent les alcooliques, qui, eux, sont de vrais drogués. »*

En règle générale, les sanctions infligées aux sportifs ne semblent pas avoir provoqué autant d'émotion parmi les amateurs de haschisch. Olivier, jeune chef d'entreprise, préfère s'amuser devant ce qui lui paraît constituer *« une illustration de plus du décalage entre la vraie vie et la réalité telle que croient la percevoir les sphères dirigeantes, qu'elles soient politiques ou sportives »*. Il est vrai que l'expression « rouler un pétard » ou le verbe « kiffer » appartiennent presque au vocabulaire courant et que l'on trouve chez tous les buralistes du papier à rouler *« extra-long »*, idéalement calibré pour se rouler des cigarettes d'un genre particulier. *« Malgré un attirail législatif parmi les plus répressifs d'Europe, la société française tolère le cannabis à condition qu'il reste discret. Après tout, ce n'est qu'un doux euphorisant et l'on sait bien que la théorie de l'engrenage est fausse »*, souligne Olivier, qui se définit comme un fumeur assidu et consacre, avec sa compagne, quelque 800 francs par mois à leur consommation personnelle.

« On donne du cannabis une image fausse », insiste Michka, cinquante ans, écrivain et pasionaria de la marijuana, qui rappelle que son dernier livre, *Le Chanvre, renaissance du cannabis* (Georg éditeur), vient d'être publié sur papier-chanvre, *« mais ne se fume pas »*, prévient-elle en souriant. *« Nous parlons de drogue, mais d'une drogue récréationnelle, qui n'est pas synonyme de marginalisation, puisque cinq à six millions de personnes en France y goûtent plus ou moins régulièrement »*, considère Michka. *« Souvenez-vous du questionnaire Balladur adressé aux jeunes. Alors que, initialement, aucun des thèmes abordés ne concernait le cannabis, en 1994, le comité chargé de la consultation a proposé – en vain, d'ailleurs – la dépénalisation expérimentale de sa consommation pendant dix-huit mois. Spontanément, un certain nombre de jeunes avaient posé la question. Il était devenu impossible de ne pas en tenir compte. »*

Le cannabis – la marijuana (« l'herbe ») et le haschisch (la résine de cannabis, qui susucite de multiples appellations : « shit », « teush », « chichon »...) –, choisi autrefois comme symbole par une génération très versée dans la spiritualité orientale et dont la consommation marquait l'adhésion à une sorte de contre-culture et à un système de valeurs, s'est « désidéologisé ». *« Même s'ils ne s'affichent pas, il faut arrêter de considérer les fumeurs de cannabis comme des gens hors normes. A l'armée, par exemple, nombre de jeunes découvrent la fumette. Cela crée une sorte de communauté »*, insiste Robert, la trentaine, architecte d'intérieur parisien. *« Le cannabis délie les langues, facilite les contacts sans perte de lucidité, et, le lendemain, on ne risque pas la gueule de bois. »* Pour Laurence, vingt-huit ans, assistante commerciale, *« ce qui est important, c'est l'attrait de la transgression. Même si le cannabis est entré dans les mœurs, éprouver le vague sentiment d'appartenir à un cercle d'initiés ajoute au plaisir. Ce qui est sympa, c'est le folklore qui flotte autour de tout cela : trouver un plan pour se procurer de quoi fumer, la technique pour rouler et puis, surtout, le partage. Un joint, ça tourne. Cela engendre une complicité ». « Au début, aller chercher du shit au Quartier latin, c'est l'aventure. Après, on trouve des fournisseurs qui vendent dans leur appartement, mais ça reste forcément une activité clandestine. Aujourd'hui, à trente ans,* admet Franck, *je serais terriblement mal à l'aise si mes parents apprenaient que je suis consommateur occasionnel. Je vois ça d'ici :* « Mon fils est un drogué ! » *Ce serait affreux ! »*

LE cannabis, parce qu'il creuse souvent le fossé entre générations, semble jouer une fonction de rite de passage à l'âge adulte. Vanessa, seize ans, élève de troisième dans un établissement d'une banlieue plutôt chic, a découvert le « hasch » depuis quelques mois, *« pour se taper un bon délire et parce que ça donne du toupet, que ça permet de parler plus facilement avec les autres ». « Le prof nous parle souvent de la drogue en nous passant des documentaires vidéo. Il dit que c'est grave, mais ce qu'il ignore, comme mes parents, c'est que nous sommes un bon quart de la classe à savoir parfaitement de quoi il retourne pour le shit »*, raconte, mi-amusée mi-gênée, Vanessa, qui n'aime pas l'alcool (*« c'est fort, ça rend malade »*) et n'a pas du tout envie de tester l'ecstasy, *« que l'on voit parfois passer dans les soirées techno »*.

« Le cannabis est souvent un révélateur des relations entre parents et adolescents », constate Sylvie Angel, psychiatre et directeur médical du centre de thérapie familiale Montceau, à Paris. *« Ce qui importe, c'est le contexte. Le gamin qui laisse traîner des petits bouts de haschisch dans sa chambre adresse parfois un signal. Il peut s'agir d'une sorte de provocation face à des parents qui ne savent pas se positionner face à lui. »* Souvent, selon Sylvie Angel, les parents qui ne sont pas toujours bien informés dramatisent et recourent à une aide extérieure avant même d'avoir discuté avec leur enfant. Le hasch, ce n'est ni l'alcoolisme, qui risque d'ailleurs de se banaliser chez les jeunes, ni l'héroïne, ni l'ecstasy, explique-t-elle encore. Le problème se pose lorsque la consommation devient frénétique et que le contexte général, affectif et scolaire se dégrade : *« Dans une telle situation, une décompensation psychologique peut effectivement se produire, pour peu que le produit soit fort et que la personnalité du jeune soit fragile. Comme cette jeune fille chez qui la consommation de haschisch déclenchait des crises d'angoisse à répétition. »* Le docteur Angel reçoit aussi *« des quadragénaires qui sont des fumeurs occasionnels, mais qui se trouvent désemparés face au regard de leurs enfants, qui, certains soirs, demandent quelle est cette drôle d'odeur fruitée qui flotte dans le salon. Certains n'assument pas, disent qu'ils ont peur pour leurs enfants, et choisissent d'arrêter complètement »*.

L'expression « rouler un pétard » ou le verbe « kiffer » appartiennent dorénavant au vocabulaire courant de la bourgeoisie comme à celui des habitants des cités déshéritées

Fumeurs occasionnels ou réguliers, médecins et enseignants s'accordent sur un point : le statut de simple « drogue récréative » ne peut être décernée au cannabis que si son usager fait preuve d'une certaine mesure. *« A fumer sans arrêt, on finit par structurer sa vie autour du shit et par tomber dans une sorte d'accoutumance psychologique : impossible de poursuivre une activité normale et une vie sociale régulière. L'esprit est plus lent, la concentration fuyante »*, prévient Olivier. *« Au fond, le principal danger du haschisch est d'inciter au tabagisme. Néanmoins, il faut savoir l'apprécier comme on le ferait avec un bon vin,* dit Carole, trente-cinq ans, infirmière. *Ma règle est de ne pas consommer avant de conduire ou de prendre mon service à l'hôpital. »*

« En terminale, certains arrivent « raides » dès le matin. Je ne veux pas diaboliser le cannabis, mais, lorsque cela devient trop fréquent, il faut réagir », insiste Sylvia, professeur d'anglais dans un lycée de la région parisienne. *« Souvent, ce sont des adolescents en conflit avec eux-mêmes, un peu paumés : une partie d'eux-mêmes veut passer le bac, l'autre partie ne veut rien entendre. Fumer leur évite de choisir, puisqu'ils ne sont pas en état de suivre les cours. »* Pratique sociale courante – mais discrète – parmi les jeunes des classes moyennes, la consommation de cannabis semble être massive dans les cités et les quartiers dits « difficiles ». *« Cela fait partie de l'ajustement à une situation de pauvreté. C'est un amortisseur de crise qui alimente une économie souterraine, favorise l'apathie et annihile les velléités de révolte. Lorsqu'on manque de hasch dans la cité, on sent de l'agressivité dans l'air »*, lâche le docteur Didier Ménard, médecin généraliste au Franc-Moisin, à Saint-Denis. *« Ce qui est révélateur de notre société et de nos dirigeants, c'est que l'on se mette brusquement à parler du cannabis non pas parce que les jeunes des banlieues en consomment énormément, mais parce que des sportifs de haut niveau en ont pris »*, soupire-t-il, convaincu que, *« si demain on légalisait le cannabis, il faudrait imaginer un véritable plan social pour les dealers »*.

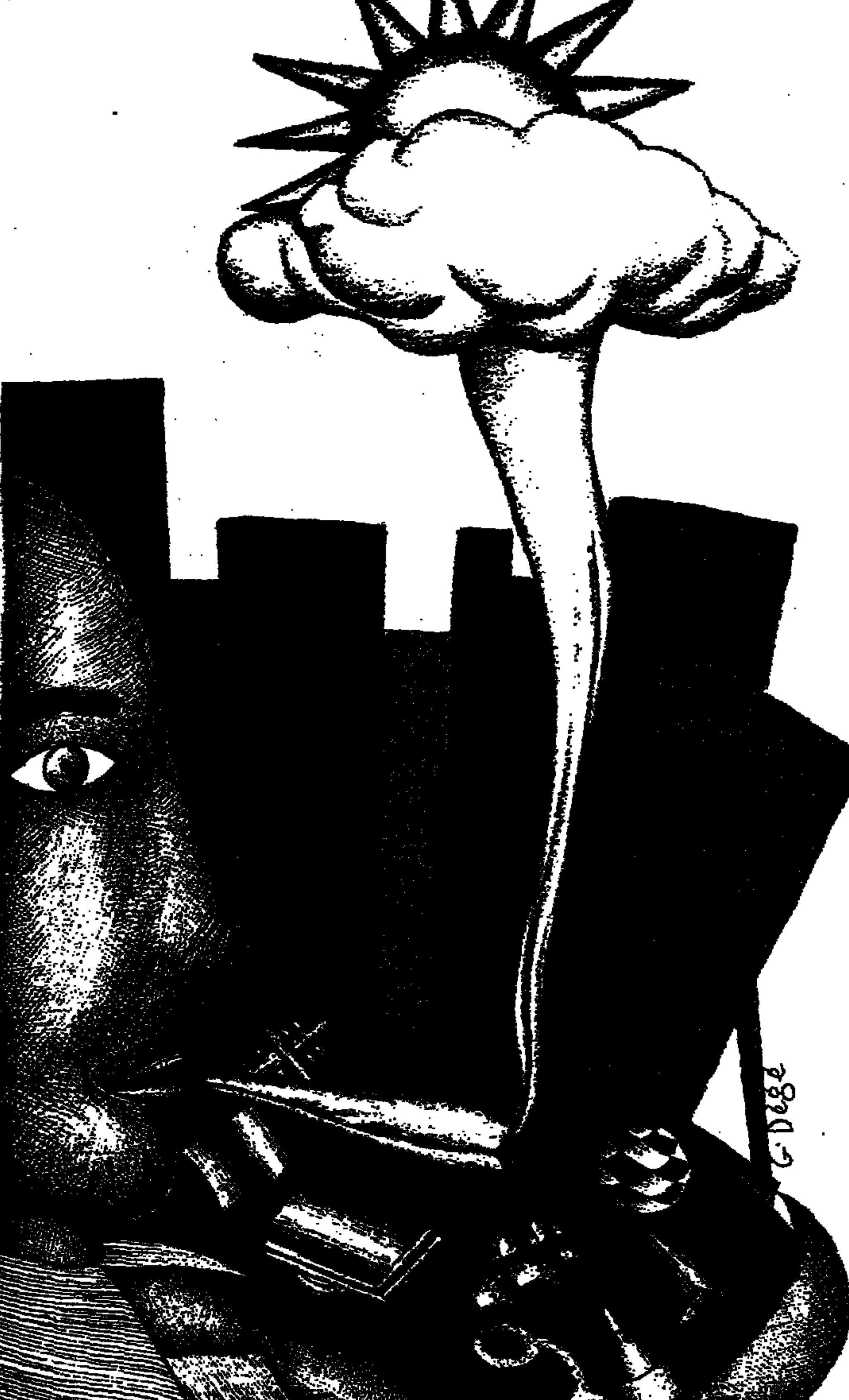
SYLVAIN AQUIATIAS estime qu'*« il existe quelques gros revendeurs, mais on ne les voit guère. En fait, il s'agit plutôt d'une économie de survie »*. Sous l'égide du CNRS, ce sociologue à l'Iresco (Institut de recherche sur les sociétés contemporaines) participe depuis plusieurs mois à une recherche centrée sur la consommation de cannabis dans une cité. *« Il existe un marché spécifique. Le clivage avec les autres substances est très net : celui qui est « accro » à une drogue dure est disqualifié. » « Les gens qui prennent de l'héroïne ne sont pas les mêmes. Dans le discours de la cité, de la rue, c'est une « autre race »*, renchérit le sociologue Ahmed Khedim. *Il y a ceux qui « prennent la came » et ceux qui « fument le shit ». Et la très grande majorité des fumeurs de shit n'ont rien à voir avec la came. »* Répandue, la consommation de haschisch n'est pas ostentatoire. Selon les chercheurs, elle s'accompagne d'une sorte d'éthique. Ainsi ceux-ci ont-ils remarqué que les jeunes qui fument un « joint » s'efforcent de s'écarter des fenêtres de l'appartement de leur famille, de manière à ne pas être repérés. *« Cela est totalement lié à une sorte de respect. Pour cette même raison, la plupart d'entre eux ne fument pas ouvertement dans leur famille, y compris des cigarettes. D'où l'obligation d'avoir des stratégies de dissimulation dans les cités »*, raconte Sylvain Acquiatias.

Un médecin des Francs-Moisins : « C'est un amortisseur de crise qui alimente une économie souterraine et favorise l'apathie »

« On pourrait penser que ces halls d'immeuble où les jeunes vont se retrouver et fumer entre eux sont des lieux de sociabilité où régnerait une certaine convivialité. Or ce n'est pas vrai », constate le sociologue. *« En fait, on s'emmerde souvent à longueur de soirées, et tout le problème est bien là. L'usage du cannabis sert à réactiver un tant soit peu les sociabilités : comme on est un peu plus euphorique, le moindre événement, la moindre chose qui se passe devient un sujet de conversation potentiel. Il faut essayer d'amoindrir les tensions, de combattre l'ennui, de faire en sorte que tout se passe dans le consensus. Cela se voit très bien avec les gens qui rentrent le soir et qui, au lieu de fumer leur joint chez eux, s'empressent au contraire de redescendre, pour voir leurs copains »*, ajoute Sylvain Acquiatias, qui, par ailleurs, n'a pas observé de *« réelles conduites d'excès »* dans l'usage de cannabis.

Ancrée dans la réalité des banlieues, la « fumette » l'est à tel point que certains n'ont pas forcément conscience de son illégalité. Les enquêteurs du CNRS se souviennent de ce jeune homme convaincu que, s'il était appréhendé par la police en possession de cannabis, il n'aurait qu'à produire sa fiche de paie pour ne pas être inquiété : *« J'ai acheté le cannabis avec l'argent que j'ai gagné, c'est légal ! »* Selon les promoteurs de la dépénalisation, regroupés notamment au sein du CIRC (Collectif d'information et de recherche cannabiques), les jeunes consommateurs tombent de haut lorsqu'on leur précise que la loi prévoit, pour un simple usager, de deux mois à un an de prison. Des sanctions appliquées, il est vrai, de manière extrêmement variable, selon les quantités saisies et les juridictions appelées à se prononcer. La justice doit composer avec la réalité : selon une enquête de l'Inserm, 12 % des 11-19 ans scolarisés ont déclaré avoir déjà expérimenté le cannabis.

Jean-Michel Normand
Dessin de Guillaume Dégé



Edmund S. Phelps, professeur d'économie à l'université Columbia

L'aide à l'emploi des salariés non qualifiés doit être massive et permanente

Pour lutter contre le chômage, l'économiste américain invite les Européens à réformer leur système de protection sociale. Il suggère le versement de subventions aux entreprises qui emploient des travailleurs sans qualification

« L'Europe est malade du chômage. Avec un taux de chômage de 5,5 % et plus de huit millions d'emplois créés depuis 1993, les Etats-Unis connaissent une situation plus favorable. Comment expliquez-vous la performance américaine ?

– *Je crois que les économistes* doivent faire preuve, sur ces questions, d'une grande modestie. Nous parvenons à expliquer les variations conjoncturelles du chômage et certaines évolutions plus structurelles. Nous restons en revanche moins certains de nous lorsqu'il s'agit de comprendre par exemple pourquoi le chômage a finalement baissé sans provoquer une reprise de l'inflation. Le phénomène ici est trop récent. Cela étant, on a effectivement observé aux Etats-Unis, de*puis dix-huit mois en particulier*, une amélioration sensible sur le front de l'emploi. Il y a eu une légère augmentation structurelle de la demande de la part des employeurs, résultant de la vigueur de l'investissement, de la baisse des taux d'intérêt réels et peut-être de l'accélération des gains de productivité.

» Un autre mécanisme contribue aux Etats-Unis à une augmentation des emplois proposés. Les grandes entreprises continuent à se restructurer. *L'insécurité qui pèse ainsi sur* les travailleurs a permis aux employeurs de réduire leurs coûts salariaux et de créer, en définitive, des emplois dans de nombreux domaines, en particulier dans des activités de services. Il ne s'agit pas seulement de jobs mal payés, à temps partiel et précaires – les « emplois McDonald's » –, il y a une vraie mutation dans les em*plois nouveaux : beaucoup sont* bien payés et demandent une certaine qualification, par exemple dans les cabinets d'avocats ou dans les sociétés de programmation informatique...

Le système européen de protection sociale tend à réduire l'incitation à rechercher un emploi

– La machine américaine à créer des emplois est repartie à plein régime ?

– Il faut nuancer le tableau. Aux Etats-Unis, le taux de chômage est faible, mais il ne faut pas oublier qu'il y a actuellement dans les prisons américaines plus de un million et demi d'hommes en âge de travailler. Cela représente plus de 1 % de la population active. En outre, toute une partie de la population, découragée, notamment parmi les jeunes des différentes minorités ethniques, est sortie totalement du marché du travail. Enfin, les travailleurs américains les moins fortunés ont vécu une forte dégradation de leur situation : ils ont globalement des emplois moins bien payés et plus instables. Cela a créé un sentiment d'anxiété considérable dans la société américaine.

– Les Etats-Unis ont choisi *l'emploi aux dépens des salaires*. L'Europe a choisi les salaires contre l'emploi. Que pensez-vous de cette *opposition* ?

– Le raccourci est vrai mais simplificateur. Aux Etats-Unis, le salaire réel moyen des travailleurs a stagné au cours des vingt dernières années. Celui des moins qualifiés a baissé de 25 % environ. Les travailleurs sans diplôme ont ainsi subi une très forte baisse de leur revenu. Cela n'a pas empêché qu'ils aient aussi, dans le même temps, souffert d'une forte augmentation du chômage. Parmi les salariés sans qualification, le taux de chômage est passé de 5 % *au début des années* 70 à 12 % aujourd'hui. Il y a donc eu aux Etats-Unis, pour les plus défavorisés, simultanément baisse des salaires et augmentation du chômage.

– En Europe, beaucoup d'experts expliquent le chômage par la rigidité des salaires. *S'inspirant* du « modèle américain », ils proposent de libérer totalement *le marché du travail*.

– Notre expérience démontre l'inanité des théories classiques du marché du travail. Tout d'abord, même sur un marché du travail prétendu libre (comme l'est le marché américain), il existe des freins à la baisse des salaires. Si les entreprises voulaient diminuer trop fortement les salaires, cela affecterait le moral des travailleurs. Elles risqueraient *de les démobiliser. L'absentéisme* augmenterait. L'ajustement entre l'offre et la demande de travail ne se fait jamais uniquement par le salaire. Aux Etats-Unis, on le voit bien, la baisse des salaires n'a pas empêché une augmentation du chômage.

» Sur le continent européen s'est produit un phénomène assez curieux et bien différent de ce que *l'on a observé aux Etats-Unis ou* en Grande-Bretagne. Le chômage a finalement augmenté presque autant dans les catégories les plus qualifiées que parmi les moins qualifiées. L'expérience américaine montre qu'une baisse des salaires n'empêcherait pas une augmentation du chômage dans les catégories les plus défavorisées.

– Beaucoup d'économistes plaident *néanmoins pour une* plus grande flexibilité du marché du travail, et en particulier pour la suppression du salaire minimum obligatoire – du SMIC en France.

– Aux Etats-Unis, nous avons une loi sur le salaire minimum. Elle a en réalité bien peu d'influence : le salaire minimum est très bas et il ne concerne que 3 % à peine de la po*pulation active*. Il n'explique pas beaucoup le chômage des moins qualifiés. En Europe, il existe des pays qui n'ont pas de salaire minimum et où, pourtant, le chômage est très élevé. En France, il y a un *salaire minimum. Je n'ai pour ma* part jamais trouvé d'études statistiques sérieuses permettant d'expliquer le chômage par le salaire minimum. Si la France devait abandonner le SMIC, je crois que cela n'aurait aucun impact sur le nombre total de chômeurs – tout au plus sur la composition du chômage. Nous revenons à la notion de salaire incitatif. Une baisse de *salaire n'aurait en définitive qu'un* effet très faible sur le coût du travail.

– Comment expliquez-vous alors la persistance en Europe d'un chômage élevé et durable ?

– De nombreux facteurs expliquent l'explosion du chômage dans les pays industrialisés depuis le début des années 70. Certains sont communs aux Etats-Unis et à *l'Europe, comme l'innovation* technologique ou la concurrence des pays à bas salaires. Mais je crois que l'explication la plus importante – et celle qui fait la différence entre les deux espaces –, c'est le poids de *l'Etat-providence. Les Européens* ont développé des systèmes de protection sociale généreux et complexes qui n'existent pas aux Etats-Unis. Ceux-ci pèsent directement et indirectement sur l'emploi.

» Un salarié américain qui perd son job doit impérativement retrouver un emploi le plus rapidement possible. Les allocations de chômage ne représentent qu'une *part très faible de son salaire d'origine*. Elles ne lui seront versées que pendant six mois au maximum. Elles ne seront complétées par aucune aide sociale (au logement, à l'éducation...). Bref, il se retrouve nu et ne vit plus que sur ses propres moyens. Il lui faut rapidement trouver et accepter un emploi, même si celui-ci ne correspond pas à ce qu'il recherche. Pour les travailleurs sans *qualification, il est souvent difficile* de trouver un emploi, même très mal payé. Ces chômeurs s'engagent alors dans des activités annexes : ils font la manche, le commerce de la drogue, les petits trafics de la rue. La criminalité se développe. Ils ont créé, dans ces réseaux et d'une certaine manière, leur propre « Etat-providence ».

» En Europe, la situation est bien différente. Le système de protection sociale tend à réduire l'incitation à rechercher un emploi. Il pèse *donc sur l'offre de travail. Par la* manière dont elle est financée ensuite, la protection sociale contribue à alourdir le coût du travail et affecte, négativement, la demande de travail des entreprises. La grande générosité de l'Etat-providence et son mode de financement expliquent donc en partie l'ampleur du chômage européen.

– Pour réduire le chômage, il faut donc remettre en cause l'Etat-providence ?

– Renoncer à l'Etat-providence, non. *Je ne crois pas que l'Europe y* soit prête. Je crois d'ailleurs que ce ne serait pas une solution. Aux Etats-Unis, nous n'avons pas un Etat-providence aussi développé. Une économie parallèle, on l'a vu, s'est en fait constituée, permettant aux plus pauvres de survivre : c'est le trafic de drogue, la criminalité, etc. Je ne pense pas que cela soit préférable. Des réformes, d'ampleur limitée, seraient néanmoins une très bonne chose. L'objectif devrait être d'accroître l'incitation au travail, de rendre l'emploi plus attractif que l'assistance, d'améliorer *les revenus du travail par rapport* aux revenus de transfert. Cela peut se faire soit en réduisant les aides sociales, soit en augmentant la rémunération du travail. L'augmentation des salaires me semble la solution la meilleure et, pour cela, je propose le versement, par l'Etat, d'une subvention. Cette subvention devrait être versée aux entreprises privées qui emploient des salariés à *faible qualification et aussi long*temps qu'elles emploient ces salariés.

Croire que l'on résoudra le problème du chômage par des programmes de formation ne me semble guère réaliste

– L'Etat n'a plus d'argent, et vous proposez de créer une nouvelle aide à l'emploi ?

– Le capitalisme, c'est formidable. C'est *même* le *seul système* efficace que l'on ait imaginé. Cela étant, personne n'a jamais dit ni dé*montré* que le capitalisme offrirait à tous et en permanence des emplois et des salaires satisfaisants. Personne ne peut pourtant être indifférent à la situation que nous connaissons dans les pays industrialisés. Or nous avons là un problème structurel durable : celui qui concerne les travailleurs *faiblement* qualifiés. Pour le traiter, je propose effectivement de développer des *subventions à l'emploi*. Ces subventions devraient être inversement proportionnelles aux salaires versés. *Elles devraient contribuer ainsi* à une baisse du coût du travail et inciter les entreprises à employer des salariés faiblement qualifiés.

– Le risque, c'est qu'une mesure temporaire *de ce type* ne soit coûteuse, qu'elle ne devienne permanente. C'est aussi que, destinée au départ aux travailleurs les moins qualifiés, elle ne s'impose pour un nombre toujours croissant de salariés.


DESSIN DE GAÜZÈRE

– Si le problème de l'emploi des moins qualifiés est permanent, je ne vois pas pourquoi la subvention *ne* le deviendrait pas : c'est une forme de protection sociale dont toute la société devrait tirer profit en définitive. *S'il y a moins de chô*meurs parmi les jeunes et parmi les personnes les moins qualifiées, il y aura aussi moins de crimes, de trafic de drogue et de violence. Il y aura un déclin du pessimisme et un retour de la confiance. Quant à son coût, c'est vrai que pendant les premières années il peut être très élevé. Mais la baisse du chômage qu'elle entraînera devrait conduire à une *réduction des aides sociales*.

– Ce type de subvention a-t-il déjà été expérimenté ?

– Oui, aux Etats-*Unis dans les* années 70. Ces expériences ont été parfaitement concluantes. Mais elles ont été interrompues pour des raisons politiques. Après Carter, Reagan y a mis fin. Il a préféré une politique s'appuyant presque exclusivement sur les baisses d'impôts.

– *Pour nombre d'experts* européens, la clé du chômage, c'est la formation. Qu'en pensez-vous ?

– Croire que l'on résoudra le problème du chômage par des programmes nationaux de formation ne me semble guère réaliste. Quelle formation ? Qui former ? Former pour *quoi* ? *Je suis très sceptique*. L'Etat est en général incapable de savoir quels seront les emplois du futur. *Il vaut mieux chercher à accé*lérer l'intégration des travailleurs dans les entreprises, avec les subventions à l'emploi dont je parlais, et laisser les entreprises organiser les formations dont elles auront besoin.

– Autre piste évoquée en Eu*rope, la réduction de la durée du* travail...

– *C'est*, à mes yeux, une fausse piste. *Une réduction de la durée du* temps de travail ne conduirait pas à un recul du chômage. *Ceux qui ont* déjà un emploi disposeront sans doute de davantage de temps pour leur famille, ce qui peut être *jugé* souhaitable. Mais, globalement, cela ne créera pas de nouveaux em*plois. Si cela avait été la solution*, on aurait déjà observé une demande forte de baisse du temps de travail.

– Sur le long terme, on aurait pu penser – et espérer – que le développement de l'économie se traduirait par davantage de temps libre et moins de travail ?

– C'est peut-être là une vision du passé. Aux Etats-Unis, la durée *hebdomadaire* du travail a cessé de diminuer depuis une vingtaine d'années. Elle a même recommencé à augmenter. Les gens souhaitent plutôt travailler quarante heures par semaine et avoir un revenu *plus* élevé, même si leur quarantième heure de travail est moins productive.

– Les ministres du travail des sept grands pays industriels doivent se réunir fin avril à Lille pour un G 7 consacré à l'emploi. Compte tenu de la diversité des situations, quelle peut être l'utilité d'une telle réunion ?

– En mars 1994, *j'avais expliqué à* l'attention des ministres du G 7 réunis à Detroit pour le premier *sommet* sur l'emploi que les charges sociales en général étaient, avec tous les programmes d'aides, parmi les principales causes de l'augmentation du chômage. Je continue à considérer qu'il s'agit là des deux points clés du problème. La France a depuis pris de l'avance dans la voie de la *réduction des* charges sur les bas salaires. La Grande-Bretagne et les Etats-Unis *ont étendu* leurs programmes de crédits fiscaux en faveur des titulaires de bas revenus, ce qui va dans la même direction. Mais ces politiques ont quelques inconvénients.

» Mon message au G 7 de Lille, c'est que ces politiques doivent être reconsidérées. Les réductions de charges *devraient* être d'un même montant, voire d'un montant plus important sur les bas salaires, et *non pas* proportionnelles comme elles le sont aujourd'hui. Le budget alloué pour une politique ainsi redéfinie devrait ensuite être largement accru. Nous pourrions, à ces conditions, en attendre un effet appréciable sur l'emploi. »

Propos recueillis par Erik Izraelewicz

Le père du « taux naturel de chômage »

DÉJÀ PRÉSENT dans tous les manuels de macroéconomie, Edmund S. Phelps, âgé de soixante-deux ans, professeur d'économie à l'université Columbia (New York), est un éclectique. Passionné par la théorie fondamentale, il a fait partie, au début des années 60, de l'équipe d'économistes qui entouraient le président Kennedy. Plus *récemment, de 1990 à 1994*, il a participé au conseil scientifique de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD).


EDMUND S. PHELPS

Considéré comme l'un des économistes contemporains qui a contribué de la manière la plus novatrice aux progrès récents de l'économie politique, Edmund S. Phelps s'est surtout intéressé aux bases de la macroéconomie, notamment, selon le titre d'un de ses ouvrages, aux *« fondements micro-économiques des théories de l'emploi et de l'inflation »*. On lui doit, au début des années 60, le concept des *« règles d'or de la croissance »*. Tout en menant des travaux sur la *« justice économique »*, inspirés de Rawls, il s'est consacré au problème du chômage dans les pays *développés*.

Parallèlement à Milton Friedman, Edmund S. Phelps est le premier à introduire, dans la théorie économique, la notion de *« taux naturel de chômage »*. Jusqu'alors, les économistes classiques considéraient que le chômage *était* un phénomène accidentel et qu'il existait une liaison très forte entre taux d'inflation et taux de chômage (c'est la fameuse « courbe de Phillips »). Phelps démontre, lui, qu'il y a inéluctablement un chômage structurel dans une économie de marché. Aucune politique conjoncturelle – monétaire ou budgétaire – ne peut écarter durablement le taux de chômage observé de ce *« taux naturel »*.

Dans une seconde étape, Edmund S. Phelps soutient, notamment dans son livre le plus récent, *Les Crises structurelles*, publié en 1994, que ce *« taux naturel de chômage »* est fonction de certains facteurs fondamentaux. Depuis les années 60, son augmentation procède à la fois de l'alourdissement des charges qui pèsent sur le travail, des taux d'intérêt réels élevés et de l'instabilité des prix de l'énergie. En France, il serait ainsi passé de 2,5 % au début des années 70 à 8,5 % aujourd'hui.

A l'ouverture du G7 de Detroit, le 14 mars 1994, Edmund S. Phelps a publié dans le *Wall Street Journal* une libre opinion titrée : « Messieurs du sommet : vos impôts tuent les emplois » Il recommandait une réduction des charges qui pèsent sur les salaires et préconisait le développement de subventions à l'emploi en faveur des salariés les moins qualifiés. De sensibilité démocrate, M. Phelps suggère ici aux Européens non pas de renoncer à leur Etat-providence, mais de réformer leur système de protection sociale, de manière à rendre l'emploi préférable à l'assistance.

E. I.

Quelle agriculture pour l'Europe ?

Suite de la première page

L'Europe ne peut continuer à conduire une politique de dumping qui contribue au désarroi des agriculteurs des pays en développement. Ces derniers en effet ont plus d'avantages immédiats dans l'importation aux prix mondiaux que dans la croissance d'une production alimentaire nationale qui assurerait leur autosuffisance.

En favorisant la croissance de ses volumes de production, l'Europe nie en fait le principe sur lequel elle se fonde. Elle refuse d'accorder aux autres ce qu'elle réclame pour elle-même : la place singulière qui revient à l'agriculture et à l'alimentation dans la marche des sociétés. La prétention à nourrir le monde ne peut être reçue comme un message universel puisqu'elle interdit à un nombre important de pays la faculté de se nourrir eux-mêmes. Et ces pays sont ceux-là mêmes dont la population et les besoins grandissent plus vite que la production agricole. Ils connaissent la faim et, au gré de l'évolution présente, ils la connaîtront bientôt davantage.

Comment redonner sens à une politique qui coûte à l'Union plus de la moitié de son budget, si cet effort ne contribue pas à construire l'Europe, à l'intérieur comme à l'extérieur, si cet effort perturbe les marchés mondiaux et concurrence le développement agricole des plus démunis ?

Autre question : où est le sens d'une politique agricole qui ne permet plus à l'agriculture de gérer les territoires ruraux et de préserver l'environnement ? Si l'agriculture a longtemps joué un rôle premier dans la construction harmonieuse du territoire européen, elle déséquilibre aujourd'hui les territoires, dont des pans entiers sont désertés. Elle présente un modèle qui, s'il était copié par l'Afrique ou l'Amérique latine en pleine expansion démographique, aboutirait à une croissance urbaine qui ne pourrait être ni contenue ni gérée. Car le phénomène de délocalisation des industries agroalimentaires et des productions hors sol touche en profondeur le secteur agricole. L'attraction des centres de commercialisation et d'échanges (bassins portuaires, axes routiers, centres de consommation...), mais aussi l'attraction des usines de transformation alimentaire ou de fabrication des aliments du bétail, en sont largement responsables. Ce processus s'effectue, il faut le noter, « par le haut », du fait de la mondialisation des marchés, et « par le bas », du fait de ces phénomènes de polarisation qui font de l'agriculture la servante de ses clients et fournisseurs sans considération des exigences de l'environnement et de l'aménagement du territoire.

Les agricultures suivent et subissent cette dynamique. Des activités par essence enracinées sont devenues nomades après s'être agglutinées auprès des ports. Des « usines à poulets » quittent la Bretagne pour le Moyen-Orient. Demain, des porcheries industrielles s'installeront au Brésil entre villes et champs de soja. De 70 à 80 % de la production agricole européenne en volume pourraient, en 2010, se trouver concentrés sur les zones littorales allant de la Bretagne au Danemark. Aux terroirs succèdent les bassins céréaliers, porcins, allaitants, laitiers, qui font de nos territoires un puzzle aux pièces disparates.

Concentration et spécialisation créent un paysage agricole qui n'a plus rien à voir avec celui qui a caractérisé l'Europe, où l'on produisait un peu de tout partout, à l'instar des fermes elles-mêmes. Dans les régions où la production se concentre, les pollutions et les atteintes au paysage s'intensifient. Dans celles où l'activité agricole est en recul, les friches gagnent du terrain, les accès se ferment, les paysages s'uniformisent et même la flore et la faune sauvages s'en trouvent appauvries. Ayant le souci exclusif de la performance dans un marché mondialisé, la production agricole n'est plus liée au sol. Elle n'assume plus les fonctions régulatrices qui étaient les siennes. En Europe, elle justifie de moins en moins la politique de soutien dont elle a fait l'objet et que l'organisation mondiale du commerce nous invite à abandonner.

Abstraite, hors sol, quasi urbaine et mobile, telle se découvre une grande partie de l'agriculture dite moderne. Comme pour les autres secteurs de l'économie, son implantation géographique devient instable. L'agriculture européenne, en préférant la filière au territoire, participe à ce mouvement de rupture entre économie d'une part, territoire et société de l'autre, rupture de l'équilibre traditionnel qui a fondé un mode de vie et une civilisation. Un jour, la société entière s'interrogera sur sa relation avec une agriculture devenue assemblage d'ateliers hétéroclites fonctionnant avec une main-d'oeuvre rare et si semblable à la main-d'oeuvre industrielle.

Où est le sens, enfin, d'une politique agricole qui n'apporte pas sa contribution au grand problème de l'emploi, du travail et de l'activité ? Il y a cinquante ans, la population agricole représentait 35 % de la population active totale de l'Europe, aujourd'hui à peine 6 %. Parallèlement, le niveau de productivité agricole a été multiplié par 7,5 environ, plus que pendant les dix millénaires séparant l'invention de l'agriculture de la seconde guerre mondiale. Il fallait, il y a un siècle, 1 actif agricole pour nourrir 2 ou 3 personnes. Il en faut aujourd'hui 1 pour en nourrir 60.

L'agriculture, comme toute activité économique, pose le problème crucial de la définition du rôle du travail humain dans les processus de création de richesse, du rôle du travail comme valeur et comme règle. Mouvement en marche, mais mouvement destructeur s'il ne s'accompagne d'une politique de partage de ce travail et surtout d'une politique de création de richesses non alimentaires et d'activités, valorisant ainsi les territoires et créant de nouveaux équilibres.

L'avenir de nos sociétés se joue sur ces trois plans : celui des relations de l'Europe avec le monde, celui des territoires et de l'environnement, celui de l'emploi. Or, sur ces trois plans, l'agriculture européenne dans son expression actuelle n'est plus porteuse d'avenir, alors qu'elle l'était il y a une trentaine d'années. Quel peut être le rôle de la politique agricole européenne, sinon de lui permettre de faire face à ses responsabilités, sinon d'abord de l'y inciter ?

L'Europe a besoin de son agriculture, mais d'une agriculture qui maîtrise son évolution et se repositionne en redéfinissant son rôle et sa fonction. L'agriculture doit répondre aux besoins d'une population urbanisée qui veut un territoire vivant où chacun s'insère comme être et comme travailleur. Les agriculteurs y aideront, car ils sont les premiers à rechercher perspectives et sens.

> En préférant la filière au territoire, l'agriculture européenne participe à ce mouvement de rupture entre économie d'une part, territoire et société de l'autre, rupture de l'équilibre traditionnel qui a fondé un mode de vie et une civilisation

Les Européens ont intérêt à conserver une agriculture efficace et présente sur les marchés mondiaux. Améliorant ses performances alimentaires, à la fois quantitatives et qualitatives, l'agriculture européenne doit chercher de nouveaux champs d'activité. C'est donc autant vers la production non alimentaire que vers la production alimentaire que l'agriculture doit orienter ses efforts.

Les sociétés européennes deviennent de moins en moins minières, extractives et exploitantes pour devenir des sociétés d'invention. Ainsi, par exemple, la production biologique et biotechnologique d'énergie devient un enjeu stratégique et environnemental pour le long terme, comparable en importance à l'enjeu alimentaire d'hier. Ainsi, la fourniture de molécules de base pour les industries de synthèse, le textile ou la pharmacie ouvre-t-elle des perspectives prometteuses.

Mais l'agriculture doit devenir de plus en plus productrice d'immatériel dans deux directions différentes. La première rassemble ce qui a trait à la culture, à la santé, à la gastronomie, au tourisme, à la pédagogie et à la formation des enfants. De nouveaux métiers sont à inventer pour répondre aux attentes des consommateurs et des citoyens. Dans ce domaine, c'est largement l'offre qui permettra à la demande de s'épanouir. L'on voit seulement que cette demande va croissant avec l'urbanisation, la réduction du temps de travail, la semaine scolaire de quatre jours, l'allongement de la vie. L'on sait aussi que cette demande exprime la recherche d'une compréhension de ce qui relie la société à la nature.

Nos sociétés n'aspirent pas à voir se développer, d'un côté, une agriculture éloignée d'elle-même, de l'autre, des musées et des vitrines destinés à leur expliquer l'agriculture d'hier et d'aujourd'hui. Elles aspirent à se rapprocher des agriculteurs et de la nature. Le besoin de culture et de loisirs représente une part croissante des dépenses dans les budgets des ménages européens. Il est aussi un besoin de sens.

La deuxième catégorie de productions immatérielles rassemble les productions de nature, d'environnement, d'eau, de paysage, d'équilibre au sein des territoires. Un continent qui rassemble ces biens naturels est plus riche, y compris d'un point de vue comptable, qu'un espace pollué, raboté, épuisé. Cette richesse était hier et comme naturellement la résultante de l'activité agricole. C'est ainsi que longtemps nos sociétés ont fait converger l'intérêt particulier et l'intérêt général. En la considérant comme un patrimoine à transmettre et non comme un capital à exploiter, elle a obtenu que l'environnement ne soit pas produit de surcroît.

Aujourd'hui au contraire, si nous voulons des paysages harmonieux, des terres riches, de l'eau limpide, des territoires vivants, un environnement viable, une nature variée, il nous faut désormais les produire. Un vaste chantier s'ouvre pour les agriculteurs et tous ceux qui veulent exercer les métiers qui s'y rapportent. Hier pourvoyeuse de richesses matérielles et quantitatives, l'agriculture sera demain au moins autant productrice de richesses immatérielles et qualitatives.

Ces « biens et services » immatériels ne sont pas délocalisables. L'environnement, le paysage, le sens du vivant ne sont pas encore marchands. Enracinées, non marchandes, ces activités, ces productions appellent le soutien de la puissance publique. Elles le justifient parce qu'elles sont d'intérêt public. Ainsi, les productions marchandes seront-elles amenées à s'orienter vers le marché, tandis que les richesses non marchandes feront l'objet d'une rétribution publique.

C'est au nom de la création de ces richesses-là, irremplaçables et collectives, que l'agriculture appelle l'effort budgétaire de la société. Elle le mérite au titre de la création et de l'entretien d'un patrimoine vivant, durable et au titre de l'identité européenne illustrée par les paysages.

Ainsi l'agriculture retrouvera son rôle fondateur dans la construction européenne. Elle se consacrera à la réalisation d'objectifs auxquels tous les Européens sont attachés, la politique européenne redeviendra l'un des éléments significatifs d'une Union fondée sur l'appartenance à une civilisation assise sur un territoire et soudant une société originale inscrite dans la durée, demain comme hier.

Bertrand Hervieu et Edgard Pisani

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication :
Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint
Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction :
Thomas Ferenczi, Robert Solé
Rédacteurs en chef :
Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann,
Bertrand Le Gendre, Jean-Yves Lhomeau, Manuel Lucbert, Luc Rosenzweig
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet
Médiateur : André Laurens
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)
Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du Monde »,
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde,
Le Monde Entreprises : Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance
RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206 806 F
ADMINISTRATION : 1, place Hubert-Beuve-Méry 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex 261 311 F

L'arme dangereuse du nationalisme chinois

LA CHINE voudrait faire croire que la crise du détroit de Formose, ouverte voici huit mois, a pour cause les menaces que ferait soudain peser Taïwan sur la conception de la souveraineté nationale défendue par Pékin depuis deux mille ans. Il s'agit là, pour employer un euphémisme, d'un faux prétexte.

La crise résulte d'abord et avant tout d'une volonté des dirigeants de Pékin de réaffirmer leur pouvoir sur un pays dont ils perdent le contrôle. Pour cela, ils utilisent un nationalisme de tradition impériale. La tension ainsi créée joue, non sans ironie, le même rôle que celle qui était apparue en 1969 sur la frontière sino-soviétique, quand on avait craint que les deux géants du communisme en arrivent au conflit ouvert. Le pouvoir chinois, en ruine, avait éprouvé le besoin de reprendre pied, notamment en province, en se lançant dans une aventure « patriotique ».

L'ironie vient de ce que l'enjeu alors était déjà une île : Zhenbao (Damansky en russe), au milieu du cours inférieur de l'Amour. Tonitruant, le ministère des affaires étrangères de Pékin dénonçait *« les nouveaux tsars »* accusés de mettre en doute une évidence simple : *« L'île Zhenbao a de tout temps été un territoire chinois. »*

Alors, l'armée chinoise était parvenue à rassembler les rênes d'un pays que le Parti communiste avait laissés s'échapper par ses divisions meurtrières. De nos jours, l'emballement économique des zones côtières et la stagnation relative des régions intérieures ont créé un climat de désaffection envers le gouvernement central. Celui-ci est de moins en moins perçu, par les pouvoirs locaux, comme un agent de redistribution des revenus de la croissance.

La crise avec Taïwan, habilement programmée pour coïncider avec la session annuelle de l'Assemblée nationale populaire, contraint les responsables provinciaux à se réaligner sur Pékin et faire taire leurs habituelles revendications à coloration régionaliste. Tous fustigent aujourd'hui la menace indépendantiste dans l'île. Une autre tentation sécessionniste, celle du Tibet, fait encore plus qu'à l'accoutumée l'objet des foudres de Pékin.

La différence – de taille – entre 1969 et 1996 est que Taïwan n'est pas Zhenbao, île déserte et enneigée, dépourvue du plus microscopique intérêt stratégique. C'est la *quatorzième économie du monde*, une société à bien des égards comparable aux plus modernes de la planète, et accessoirement un pays qui compte des amis dans plusieurs *lobbies* occidentaux, même s'il n'est plus pleinement placé sous le parapluie stratégique américain. L'effondrement économique de l'île sous la menace militaire – une hypothèse désormais explicitement formulée par Pékin – aurait des conséquences notables pour nombre de pays de la région Asie-Pacifique.

Le précédent ainsi créé dans la zone n'est pas non plus sans répercussion pour un ensemble géographique où n'existe aucun dispositif de sécurité comparable aux mécanismes d'autres régions du monde. L'usage du « missile pacifique » est une nouveauté : à la différence de l'affaire de Cuba en 1962, les missiles chinois sont désarmés mais effectivement mis à feu. L'une de leurs cibles en mer est située à 80 kilomètres seulement de la capitale de l'adversaire. Les propos du vice-premier ministre chargé de la « diplomatie » pékinoise, Qian Qichen, en prennent une saveur certaine : *« Les compatriotes de Taïwan n'ont aucune raison de paniquer »*. Et d'ajouter que les Taïwanais *« feraient mieux de se soucier du fait que les tenants de l'indépendance, soutenus par certaines forces internationales décidées à faire éclater la Chine, persistent dans leurs agissements erronés »*.

Or, s'il est un message que l'électorat taïwanais a adressé avec constance à sa classe politique au cours des dernières années, c'est bien qu'il ne voulait pas d'un comportement provocateur envers la Chine. Même les politiciens indépendantistes ont dû en tenir compte.

AVERTISSEMENTS

Mais le fond du problème expliquant les actions de Pékin se trouve bien dans ce processus démocratique. La dynastie communiste, héritière de l'empire, juge intolérable que la population *d'une des parcelles de celui-ci* choisisse librement son dirigeant suprême. Si la nation taïwanaise s'affirme ainsi, le risque est grand, à ses yeux, que d'autres sous-ensembles régionaux du continent – ceux qui réussissent économiquement en premier lieu – soient tentés par la même voie.

Avant le président Lee Teng-hui, la situation intérieure à Taïwan et l'environnement international avaient œuvré pour brider pareille évolution. La réussite économique fait que cela n'est plus possible. L'île, dominée par une classe moyenne riche et consciente, accepte la collaboration avec le continent, mais n'entend pas se voir régentée par un pouvoir aussi anachronique que celui de Pékin.

D'autant plus que les incertitudes qui pèsent sur l'après-Deng alimentent le danger. L'équipe dirigeante qui assurait encore voici peu à ses interlocuteurs occidentaux que la Chine ne voulait nullement attaquer Taïwan paraît de moins en moins bien soudée. Le calcul stratégique n'en souffre que plus d'inconnues. Les propos lénifiants de l'un ou de l'autre des membres de la haute direction ne valent guère que dans le moment où ils sont tenus.

Les avertissements lancés à ce sujet par l'ancien premier ministre singapourien Lee Kwan Yew valent donc d'être médités. C'est la première fois que le philosophe et homme d'Etat prend ainsi des distances avec Pékin après les récentes années de rapprochement. M. Lee semble avoir pris conscience de la trajectoire de collision que la Chine a prise avec le monde occidental.

Pékin semble prendre un malin plaisir à s'affirmer aux dépens d'une Amérique perçue, à Pékin, comme sur le déclin. L'affaissement de l'alliance inavouée avec les Etats-unis et la résurrection des *lobbies* gauchistes ont forcé un Jiang Zemin, chef en titre de l'Etat, des armées et du parti communiste, mais dirigeant sur la défensive, à recourir à l'arme dangereuse du nationalisme. La méthode avec laquelle il s'y est livré depuis le début de la crise du détroit, alternant le chaud et le froid, la main tendue et la menace, montre qu'une donnée permanente du pouvoir pékinois est intacte : le monde a affaire là à des stratèges peut-être inconscients des conséquences ultimes de leurs actes, mais certainement pas irrésolus. Autant en tenir compte.

Francis Deron

Le Monde

ÉDITORIAL

Coupable indifférence

VOLONTIERS matamore face au terrorisme, le gouvernement n'avait pas encore jugé bon, lundi matin, de commenter le mitraillage de la maison du journaliste Guy Benhamou, spécialiste des affaires corses à *Libération*. D'ordinaire plus prolixes, ni le ministre de l'intérieur – chargé de la sécurité des personnes –, ni le ministre de la justice – chargé de la défense des libertés – ne s'étaient émus, ne serait-ce que par pure convenance. A lui seul, ce silence injustifiable illustre la gêne de l'Etat et sa complaisance face à l'égarement criminel d'une partie du nationalisme corse, et notamment de certains éléments de la branche principale de l'ex-FLNC, le FLNC dit « canal historique », dont A Cuncolta naziunalista est la vitrine légale.

Car il ne fait guère de doute que les coups de feu tirés avec un pistolet-mitrailleur Uzi contre le pavillon de banlieue de notre confrère de *Libération* sont un message adressé à tous les médias. Déjà, avec ses rumeurs, ses pièges et ses ombres, le dossier corse incitait fâcheusement à l'autocensure, maquillée en prudence. Les auteurs du mitraillage d'Orsay lui préfèrent une censure par les armes, plus expéditive. Sans doute, de même que les assassinats sur l'île restent impunis, ne seront-ils jamais identifiés. Mais leur menace n'a pas besoin de signature. Il leur suffit que tous les médias décryptent le message des balles : déjà hors des lois de la République, entravée par la peur et l'« omerta », la Corse doit être interdite d'investigation journalistique, de curiosité médiatique et d'information pluraliste.

Ce n'est certes qu'un avertissement sans frais, qu'il faut situer à sa juste place, loin derrière, entre autres, le calvaire des journalistes algériens. Mais c'est une première, puisque jamais encore en France, dans la dernière décennie, le terrorisme n'avait osé franchir ce pas. Et c'est pourquoi elle appelle une réplique unanime et solidaire des médias. Le pire serait de s'habituer et de se résigner, comme l'Etat lui-même s'est résigné et habitué au cycle infernal de la violence en Corse.

La Corse mérite mieux. Mieux qu'un nationalisme égaré qui exploite les attentes légitimes d'un peuple pour des intérêts douteux où l'idéologie et les convictions ont désormais peu de place, cédant le pas aux appétits financiers. Mieux qu'un Etat sans projet et sans ambition qui se contente de négocier discrètement avec les plus violents, en ignorant la diversité de l'opinion publique insulaire. Mieux qu'une succession de faits divers meurtriers qui confortent l'image caricaturale dans laquelle aiment l'enfermer les préjugés continentaux.

Face à un pouvoir qui, récemment, ne s'est pas offusqué de la démonstration militaire de 600 « cagoulés » du FLNC-« canal historique » à la veille de la première visite en Corse de l'actuel ministre de l'intérieur, la presse est donc sommée de relever le défi. Les mitrailleurs nous font savoir qu'elle dérange. C'est bon signe. Et ce doit être une invite à persévérer.

Perspectives *par Honoré*



DANS LA PRESSE

LA CROIX
Bruno Frappat

■ Le terrorisme a plusieurs causes, il doit avoir plusieurs remèdes. La cause principale est le fanatisme, lui-même composé d'un double sentiment d'injustice et d'orgueil. Injustice face à une dépossession, une mise à l'écart de la prospérité. Orgueil tiré d'une identité combattante et de la détention de vérités absolues. Le terreau du terrorisme est soigneusement cultivé par des puissances cyniques (trafiquants ou Etats ambitieux). Face à ces manipulateurs à peine masqués, comme l'Iran, les Occidentaux ont souvent un double jeu, mêlant condamnations rhétoriques et marchandages discrets (...). Reste à administrer le remède principal, qui est le développement économique. Lui seul peut priver le fanatisme de son engrais principal : la misère.

LIBÉRATION
Jean-Michel Helvig

■ On imagine mal qu'un acte visant clairement à bâillonner un journaliste par le chantage à la peur puisse sombrer dans cette indifférence, lasse ou cynique, qu'il est devenu de bon ton d'afficher sur les questions corses. A travers un collaborateur de *Libération*, ce sont tous les journalistes travaillant sur la Corse qui sont visés. (...) En la matière, on peut difficilement attendre du gouvernement un quelconque réconfort. Il n'y a pas de raison qu'il s'émeuve d'un commando terroriste opérant aux portes de Paris, quand il n'a pas bronché à la sinistre parade de six cents cagoulés du FNLC-Canal historique venus présenter les armes au ministre de l'intérieur « en visite » en Corse.

LCI
Pierre-Luc Séguillon

■ Matériellement, le mitraillage du domicile de ce journaliste de *Libération*, vendredi soir, dans la région parisienne, est bien sûr sans commune mesure avec les attentats perpétrés dans l'île durant le week-end. Symboliquement, il est plus grave : il témoigne d'une volonté de museler les dernières voix à pouvoir dire clairement ce qui se passe en Corse et qui défie toutes les lois de la République. Politiquement, cet attentat est plus lourd de conséquences pour l'avenir de l'île, mais aussi pour celui de la métropole. Il témoigne d'une escalade dans le refus de tout fonctionnement démocratique.

Vichy et le crime contre l'humanité

DANS quelques mois, vraisemblablement en juin, la chambre d'accusation de la cour d'appel de Bordeaux dira si Maurice Papon, quatre-vingt-cinq ans, doit comparaître devant la cour d'assises sous l'accusation de complicité de crime contre l'humanité, pour le rôle qu'il a tenu dans la déportation des juifs, alors qu'il était secrétaire général de la préfecture de la Gironde.

Si la chambre d'accusation est une étape normale de toute procédure criminelle, il est rare que sa décision suscite autant d'intérêt. Juridiction discrète, elle est souvent accusée de bâcler les affaires en recopiant le réquisitoire du parquet, et sa suppression fut souvent envisagée. Pourtant, quand l'Histoire frappe à la porte de la justice, la chambre d'accusation retrouve un lustre qu'elle n'a que peu connu, allant jusqu'à dépasser celui de la cour d'assises. Car l'Histoire ne saurait se contenter de la sèche réponse par oui ou par non donnée par un jury. Il faut qu'auparavant quelqu'un explique, démontre, établisse les faits dans un discours complet.

Même s'il a des effets pervers, ce mécanisme a été bien compris par tous les intervenants devant la chambre d'accusation de Bordeaux. Pendant quatre jours, on a parlé comme jamais sans doute dans une procédure écrite, et la plaidoirie de Me Jean-Marc Varaut, défenseur de Maurice Papon, constitue semble-t-il, avec un peu moins de sept heures, la plus longue intervention d'un avocat devant une juridiction. L'audience avait ainsi toutes les allures d'un grand procès. Certes, il ne s'agissait que de décider s'il existait des charges suffisantes pour renvoyer Maurice Papon devant une cour d'assises. Dans sa partie strictement juridique, le débat a donc porté sur le nombre de convois de juifs où l'ancien secrétaire général de la préfecture de Bordeaux est personnellement intervenu, mais aussi sur la qualification des faits. Selon le parquet général, qui ne retient que la complicité d'arrestations et de séquestrations arbitraires, l'information judiciaire n'a pas établi que Maurice Papon avait eu connaissance des camps de la mort. Cette appréciation est jugée inacceptable par plusieurs avocats des familles des victimes, qui souhaitent que soit retenue la qualification d'assassinat.

Mais l'autre partie du débat a concerné le rôle tenu par le gouvernement de Vichy. Sur cet aspect du dossier, les contours juridiques de l'argumentation des parties civiles sont plus flous, mais elles portent la marque d'un désir impérieux de faire reconnaître l'énorme responsabilité du régime de Vichy dans la déportation des juifs. Selon la logique judiciaire, Maurice Papon serait le complice des *« puissances de l'Axe »*. Or, pour les conseils des familles des victimes, on a volontairement écarté un échelon. Avant d'être complice des Allemands, Papon était complice de Vichy. Ils en veulent pour preuve le fait que la France avait une législation antijuive autonome et que le fichage et les arrestations des juifs ont « anticipé » le désir des Allemands. Dès lors, l'antisémitisme de l'Etat français devenait une connivence idéologique avec l'Allemagne nazie.

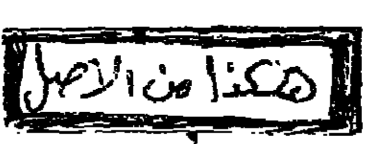
UN DOCUMENT HISTORIQUE

Cette donnée fondamentale n'apparaît ni dans la procédure menée contre Klaus Barbie ni dans celle concernant Paul Touvier. Le premier était un officier allemand, le second était milicien. Maurice Papon, lui, était fonctionnaire : ce serait donc l'occasion de dénoncer l'attitude de l'administration de Vichy. Cette demande pressante des parties civiles rejoint la déclaration de Jacques Chirac du 16 juillet 1995 demandant, lors du cinquante-troisième anniversaire de la rafle du Vel'd'Hiv', de *« reconnaître les fautes du passé, et les fautes commises par l'Etat »*.

Mais elle se heurte à des obstacles juridiques car la Cour de cassation, tout en affinant progressivement la notion de crime contre l'humanité, semble avoir empêché toute extension vers le gouvernement de Vichy, puisque ce crime concerne les actes accomplis *« de façon systématique, au nom d'un Etat pratiquant, par ses moyens, une politique d'hégémonie idéologique »*. La chambre d'accusation ne pourra pas contourner l'obstacle car la défense de Maurice Papon fait un distinguo entre *« les mesures discriminatoires »* du gouvernement de Vichy et la politique d'extermination de l'Allemagne nazie.

Quinze ans après les premières plaintes, l'arrêt de la chambre d'accusation de Bordeaux est attendu comme un document historique. Ce sera à la fois sa force et sa faiblesse. Mais, quel que soit l'arrêt, la Cour de cassation devra se pencher à nouveau sur la notion de crime contre l'humanité quand elle concerne le gouvernement de Vichy, avant qu'un jour, peut-être, les jurés de la Gironde ne jugent Maurice Papon.

Maurice Peyrot



هكذا من الاصل

TÉLÉPHONE Le sénateur RPR des Yvelines Gérard Larcher a remis un rapport consacré à « France Télécom face à ses défis ». Il estime que le projet de loi de transformation du statut de France Télécom en société anonyme doit être *« voté au cours du dernier trimestre »* de l'année en cours. ● LA VENTE d'une part du capital devrait être prête pour le début 1997, l'Etat restant majoritaire et le statut de fonctionnaire des personnels devant être conservé. ● ATTENDRE, écrit le sénateur, ne ferait qu'accroître *« l'angoisse »* des agents et *« dilapider toutes nos chances de conserver un champion national parmi les premiers du monde »*. ● LA SNCF et ses homologues européens s'associent pour louer leur réseaux de télécommunications de long des voies. ● ALCATEL a conclu avec le groupe nippon Sharp un accord de commercialisation de radiotéléphones.

Un rapport sénatorial préconise d'accélérer la réforme de France Télécom

Gérard Larcher estime que l'opérateur doit devenir une société anonyme avant la fin de l'année et qu'une part minoritaire de son capital devrait être vendue début 1997. L'Etat resterait majoritaire et le statut de fonctionnaire serait sauvegardé

APRÈS le bouclage du projet de loi visant à fixer les nouvelles règles du jeu dans les télécommunications à compter du 1er janvier 1998, beaucoup d'interrogations subsistent quant à la méthode et au calendrier qu'entend suivre le gouvernement pour mener à bien l'autre grand chantier de ce secteur, la réforme de France Télécom.

Le sénateur (RPR) des Yvelines Gérard Larcher affiche, pour sa part, ses certitudes : *« On ne peut plus attendre indéfiniment. Il faut qu'au plus tard à la fin de l'année 1996 les réformes législatives dont on débat depuis bientôt trois ans soient accomplies »*, tranche-t-il dans un rapport consacré à « France Télécom face à ses défis », qu'il vient de remettre à la commission économique du Sénat.

Il faut, selon M. Larcher, que le projet de loi de transformation du statut de France Télécom en société anonyme soit *« examiné et voté au cours du dernier trimestre »* de l'année en cours. Quant à la mise sur le marché d'une part minoritaire du capital de l'exploitant téléphonique français, *« il faudra être prêt à réaliser l'opération dans les premiers mois de 1997 »*, l'Etat devant rester majoritaire, le statut de fonctionnaires des personnels être maintenu et liberté donnée à l'entreprise de continuer à recruter des fonctionnaires.

Attendre encore avant d'engager ces réformes reviendrait, pour Gérard Larcher, à *« accroître l'angoisse de ceux qui les redoutent et les rendre si difficiles que les entreprendre deviendrait aventureux »*.

Mais c'est surtout sur l'aspect financier que le sénateur insiste. A différer les changements *« on dilapiderait toutes nos chances de conserver un champion national parmi les premiers du monde dans l'économie de demain : celle de la communication »*. La valeur de l'entreprise a déjà été réduite par les tergiversations passées : *« 200-210 milliards de francs début 1997 »*, selon les prévisions contre *« 240-250 milliards de francs début 1994 »*.

« DÉCHIREMENT CULTUREL »

Attendre serait également, selon Gérard Larcher, prendre le risque de faire entrer l'opérateur français sur un marché boursier international fortement sollicité par les valeurs de télécommunications.

Outre l'introduction de la première tranche du capital (15 %) de l'exploitant allemand Deutsche Telekom, programmée en novembre 1996 et estimée entre 50 à 75 milliards de francs, *« ce n'est pas moins de 75 à 100 milliards de francs de titres d'autres entreprises européennes de télécommunications dont la vente est programmée sur le marché financier international »*, entre début 1997 et 1998.

M. Larcher déclare *« comprendre le désarroi d'une partie des hommes et des femmes de France Télécom face à la nécessaire évolution juridique de leur entreprise »*. Ils *« vivent comme un déchirement culturel le fait d'avoir demain à agir dans le cadre d'une structure de nature commerciale »*.

Le sénateur assure pourtant que le changement de statut est *« la clé de la réussite internationale »* du groupe. *« Les conditions qui fondent l'actuelle prospérité, à savoir l'exploitation monopolistique d'un marché national, ne perdureront pas »*, indique le sénateur des Yvelines.

Le changement de statut de France Télécom apparaît donc à Gérard Larcher *« nécessaire pour assurer la durabilité, l'approfondissement et l'adaptabilité des alliances internationales »*. Elle devrait également, selon lui, fournir à France Télécom *« les moyens d'une gestion et d'une autonomie commerciale adaptées à un environnement économique demandant beaucoup de réactivité »*.

LE PROBLÈME DES RETRAITES

Elle devrait par ailleurs amener *« à poser et à résoudre le problème du handicap concurrentiel qu'inflige à France Télécom l'obligation de rembourser à l'Etat la totalité des pensions de retraites versées à ses anciens agents »*.

En cas de mise sur le marché, il faudrait en effet provisionner le montant des charges correspondant au montant total du paiement des pensions des actuels retraités, soit 90 milliards de francs. Gérard Larcher propose la prise en charge par l'Etat, dès 1997, sans remboursement intégral par France Télécom, de la charge de paiement des pensions des anciens agents des télécommunications. Il propose aussi, dès 1997, le paiement par France Télécom d'une cotisation patronale au régime de retraite de ses fonctionnaires, l'opérateur versant par ailleurs une soulte afin de compenser partiellement le coût du transfert vers le budget de l'Etat du paiement intégral des droits acquis des actuels pensionnés.

Philippe Le Cœur

Alcatel s'allie avec le groupe japonais Sharp dans les équipements de télécommunication mobile

LE CONSTRUCTEUR français d'équipements de télécommunications Alcatel Télécom a annoncé, lundi 11 mars, la conclusion d'un accord de coopération avec le groupe japonais Sharp dans le domaine de la téléphonie mobile. L'alliance est tout d'abord commerciale : Sharp va commercialiser à compter du second semestre, au niveau mondial, les terminaux de téléphonie cellulaire numérique à la norme GSM qu'Alcatel Télécom fabrique dans son usine de Laval (Mayenne). Les deux industriels vont par ailleurs développer en commun, d'ici à la mi-1997, des communicateurs mobiles personnels. Ces équipements, mariant la technologie des radiotéléphones GSM d'Alcatel et celle des « organiseurs personnels » de Sharp, permettront la création de nouveaux services comme le fax portable ou l'accès à des services bancaires. Ils seront commercialisés par les deux groupes sous leurs propres marques.

Au-delà de ces deux volets, Alcatel Télécom et Sharp affirment vouloir *« étendre leur coopération dans d'autres domaines tels que les produits d'électronique grand public, les composants, les nouvelles générations de télécommunications mobiles et les produits multimédia interactifs »*.

Alcatel Télécom (67,7 milliards de francs de chiffre d'affaires en 1995) ne cachait pas depuis plusieurs mois qu'il était à la recherche d'alliances dans le radiotéléphone. Bien implanté sur le marché des équipements d'infrastructures (commutation, transmission) pour les réseaux de téléphonie cellulaire, correspondants à son métier historique d'équipementier, l'industriel français a, en revanche, plus de mal à imposer sa présence dans les terminaux. Avec 560 000 radiotéléphones numériques à la norme GSM vendues en 1995, le groupe revendique 8 % du marché mondial. Terminaux analogiques et numériques confondus, il se classe assez loin des ténors que sont l'américain Motorola, le finlandais Nokia et le suédois Ericsson, dont l'activité globale a été fortement portée ces dernières années par la croissance des ventes d'équipements de téléphonie mobile.

Le retard accusé par Alcatel Télécom sur ses concurrents tient pour une bonne part à des choix stratégiques qui n'ont pas été faits au bon moment. *« France Télécom n'y a pas beaucoup cru au départ et Alcatel est resté dans son sillage »*, a déploré à plusieurs reprises Serge Tchuruck depuis son arrivée à la tête de l'entreprise, en juin 1995. Se sont ajoutés des problèmes de développement. L'objectif assigné par Serge Tchuruck à ses équipes est de porter la part du chiffre d'affaires réalisé par Alcatel Télécom dans les mobiles à 33 % en l'an 2000 contre seulement 4,5 % à l'heure actuelle et de doubler la part de marché du groupe au niveau mondial d'ici à la fin 1998.

Le PDG du groupe compte notamment sur la nouvelle organisation qu'il a mise en place pour y parvenir. *Depuis début 1996*, l'activité de téléphonie mobile, qui était jusqu'alors concentrée dans une filiale d'Alcatel-CIT, a été éclatée entre Alcatel CIT, pour tout ce qui concerne les équipements de commutation et de transmission, et Alcatel Business Communications, pour la partie terminaux. Sharp (60,8 milliards de francs de chiffre d'affaires en 1995) apportera pour sa part à Alcatel Télécom son savoir-faire des marchés grand public, ainsi que sa présence sur les marchés japonais et plus largement du sud-est asiatique.

Ph. L. C.

Un marché en pleine expansion



Le téléphone mobile constitue l'un des segments en plus forte croissance de l'industrie des télécommunications.

Les chemins de fer européens s'associent dans le téléphone

LES COMPAGNIES ferroviaires européennes ont mis en commun leurs réseaux de télécommunications, qui circulent le long des voies ferrées, pour pouvoir les offrir aux opérateurs intéressés par un réseau concurrent de celui des monopoles nationaux. Hermes Europe Railtel a reçu, vendredi 8 février, l'agrément de la Commission européenne qui devrait se prononcer sur ce projet d'entente entre onze sociétés de chemin de fer européennes et la société américaine Global TeleSystems.

« Nous allons louer notre réseau aux opérateurs publics nationaux, à leurs concurrents privés, comme les sociétés de téléphone mobile, ou aux alliances internationales, comme Atlas [alliance de France Télécom et Deutsche Telekom] *ou Unisources »*, explique Peter Magnus, directeur financier de la nouvelle société basée à Bruxelles. Hermes Europe Railtel ne concurrencera pas directement les opérateurs de télécommunications sur leur propre territoire, puisqu'elle louera son réseau européen uniquement pour l'acheminement des communications dans un pays tiers.

Dans un contexte de développement des communications intra-européennes, le marché potentiel est pourtant important. *« Nous tablons sur une très forte progression du trafic »*, explique Peter Magnus. Par ailleurs, Hermes Europe Railtel souligne que, si elle est présentesur un segment de marché qui *« offre une valeur ajoutée relativement faible comparée à celle des opérateurs »*, elle sera *« satisfaite de conquérir une part même modeste du marché des communications internationales qui représente aujourd'hui 18 milliards de dollars par an* [90 milliards de francs] *»*.

NOUVELLES RECETTES

Le cœur du marché est, bien entendu, l'exploitation et pas seulement le transport. Et les compagnies ferroviaires nationales, au premier rang desquelles figure la SNCF, ont bien l'intention de l'exploiter, chacune sur leur territoire. Les chemins de fer néerlandais ont déjà franchi le pas en lançant Telecom 2, qui, comme son nom l'indique, ambitionne de constituer une alternative à l'autre opérateur public.

En France, en dépit du gel des *opérations de filialisation décidé* après l'échec de la première version du contrat de plan de la SNCF, Télécom Développement, la branche télécommunications, prépare activement le démarrage de ses activités (*Le Monde* du 27 novembre 1995). Loïk le Floch-Prigent, le nouveau président de la SNCF, aurait déjà manifesté tout son intérêt pour cette activité susceptible de procurer de nouvelles recettes à son entreprise.

Christophe Jakubyszyn

Lafarge réussit à augmenter son bénéfice de 6 % malgré le retournement de la conjoncture

S'IMPLANTER dans de nouveaux pays, développer de nouveaux produits pour être moins dépendants du ciment et du béton, maîtriser au mieux ses coûts de production, la ligne choisie par Lafarge depuis plusieurs années se révèle payante. Dans une conjoncture difficile, le groupe de matériaux de construction devait annoncer lundi 11 mars un bénéfice net de 2,35 milliards de francs, en hausse de 6 %, incluant toutefois un résultat exceptionnel de 387 millions suite à des cessions.

Pour Lafarge, cette performance est la preuve de sa nouvelle résistance. Le groupe a connu un exercice très compliqué en 1995. Après un premier semestre convenable, il a dû affronter un net ralentissement de son activité dans la deuxième partie de l'année. En France, Allemagne, Espagne, la plupart de ses marchés européens ont stagné, voire sérieusement baissé. Ainsi, en Autriche, le cimentier a vu son résultat d'exploitation passer de 240 à 40 millions de francs en un an. En Amérique du Nord, la situation a été à peine plus clémente dans ses métiers traditionnels. Ses ventes de ciment comme de béton ont diminué au Canada et aux Etats-Unis. Seule consolation, il a pu maintenir ses prix.

Malgré cette morosité, le groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 33,2 milliards de francs, en hausse de 1 %, grâce en partie aux pays émergents. Longtemps très franco-américain, le cimentier s'est vraiment internationalisé ces dernières années. Présent aujourd'hui dans quarante pays, il possède de solides implantations au Maroc, en Turquie, en Indonésie et en Amérique latine. Dans ces pays, l'activité ne s'est pas ralentie. Ils ont contribué l'an dernier, à hauteur de 21 %, au résultat d'exploitation du groupe (4 milliards de francs).

PRIORITÉ ASIATIQUE

Soucieux de ne pas être trop lié au ciment et au béton, matériaux très concurrencés et à faible valeur ajoutée, Lafarge s'est développé dans des métiers à plus forte marge comme le plâtre et les matériaux de spécialités (peintures, enduits, isolants). Ces métiers représentent désormais 27 % du chiffre d'affaires du groupe. L'an dernier, ils ont enregistré un croissance de près de 7 % de leur résultat d'exploitation, alors que la branche béton voyait diminuer le sien de 35 %.

Cette mutation en douceur devrait se poursuivre dans les prochaines années. Lafarge, qui a investi 5,9 milliards de francs en 1995, peut se permettre d'engager autant de moyens cette année : son endettement net atteint 2,9 milliards, moins de 10 % de ses fonds propres. La priorité du groupe ? Se renforcer en Asie. Bien qu'il possède déjà des cimenteries en Indonésie, en Thaïlande et en Chine, il juge ses implantations sur le continent encore insuffisantes, vu la vigueur du marché. Le groupe pousse les feux. Récemment, il a annoncé la construction d'une nouvelle usine de béton près de Pékin. Une vingtaine d'autres projets sont à l'étude.

Dans le même temps, Lafarge entend intensifier son développement dans ses nouveaux métiers. En s'appuyant sur l'innovation et l'élargissement de sa gamme, il pense pouvoir accroître ses parts de marché dans les pays occidentaux et les développer dans les pays émergents. Le groupe a commencé à implanter des usines de plâtre au Brésil et en Turquie, pays considérés jusqu'alors comme peu rentables pour les matériaux de construction élaborés.

Les désengagements devraient continuer en parallèle. Attentif à améliorer ses coûts de production, Lafarge ne cesse de redessiner son empire, en cédant des usines peu rentables, en reconstruisant les sites veillissants et en supprimant des effectifs dans certaines unités. Cette politique ne peut que se perpétuer s'il veut afficher une rentabilité satisfaisante, critère impératif pour un groupe qui a près de 40 % d'actionnaires étrangers.

Martine Orange

Un personnel qualifié et des impôts peu élevés attirent les investisseurs en Irlande

Autour de l'aéroport international de Shannon s'est développée une zone industrielle de pointe

L'Irlande est l'un des pays européens où les entreprises étrangères s'implantent le plus volontiers. Celles-ci y ont créé cent mille emplois directs et autant d'indirects. Comme en témoigne la région de Shannon, ce pays les séduit grâce à de bonnes relations entre l'industrie et la recherche, un personnel bien formé, mais aussi un coût du travail et une imposition des bénéfices peu élevés.

SHANNON
de notre envoyé spécial

De l'énorme vitre du hangar de Shannon Aerospace, le visiteur aperçoit trois chevaux errant dans la double allée de l'entrée. Présence incongrue dans ce paysage *high tech* où tout n'est qu'ordre, hygiène et résultats. Le « *public relation* » de cette filiale commune de Lufthansa et de Swissair, qui s'occupe de l'entretien de la flotte d'une cinquantaine de compagnies aériennes, dont Air Liberté, soudain se braque : les poneys sont un cliché pour touristes, semble dire notre guide. On n'est pas là pour rire. Travail et discipline sont les deux mamelles de la richesse économique de la République d'Irlande en qui certains, à l'exemple sans doute de l'Asie du Sud-Est, voient déjà les germes d'un nouveau « dragon ».

> « On parle anglais. Il existe une population jeune et disponible et les coûts salariaux sont bas »

Fort de ses huit cents employés, Shannon Aerospace est l'un des fleurons de la région de Shannon, blottie dans le sud-ouest de l'île d'Emeraude. Cette technopole groupe, autour de l'aéroport international, une zone industrielle accueillant une centaines d'entreprises de niveau international, une pépinière de petites entreprises de pointe (Innovation Center), une université de sciences et un « parc technologique » regroupant des laboratoires et un centre de recherches. Créé en 1959, la Shannon Development, organisme chargé de vendre la région aux investisseurs étrangers, avait pour mission de reconvertir la zone de l'aéroport, escale de tous les vols transatlantiques menacés par une mise en service d'appareils long-courrier. Profitant de la « *Special Relationship* » entre l'Eire et les Américains de souche irlandaise, la vallée de Shannon a d'abord attiré des firmes d'informatique du nord-est des Etats-Unis, en particulier de la Nouvelle-Angleterre, à la recherche d'une base européenne. A l'assemblage sur place de composants et de calculateurs fabriqués Outre-Atlantique pour être vendus dans le reste du continent européen, a rapidement succédé la production locale, encouragée par de généreux dégrèvements fiscaux. Les firmes européennes suivent alors très vite cet exemple et se transfèrent à leur tour avec armes et bagages dans le « *Mid West* » irlandais. Peu à peu, des cadres autochtones remplacent la direction étrangère.

Au début des années 80, Shannon devient la plaque tournante des vols d'Aeroflot à destination de l'Amérique du Nord et du Sud. Ce contrat va donner naissance au Shannon World Aviation Park, regroupant aujourd'hui une trentaine de grosses compagnies d'entretien et de fournitures d'équipement aérien. « *L'Irlande fait partie de l'Union européenne. On y parle anglais. Il y existe une population jeune et disponible et les coûts salariaux sont bas* », souligne Connor Hayes, directeur général de Jetphone, une *joint venture* entre British Telecom et France Télécom, spécialisée dans la téléphonie cellulaire à bord des avions. « *Nous sommes gérés comme une société anonyme. Trois quarts de nos diplômés trouvent du travail à la sortie contre la moitié pour le reste du pays* » : John McGinn, directeur des affaires extérieures de l'université de Limerick, est chargé de mettre en contact deux mondes qui traditionnellement s'ignorent : celui de la recherche et celui de l'industrie. Miroir de la nouvelle Eire, cet établissement de plus de huit mille étudiants est constamment tourné vers l'entreprise, louant ses restaurants, ses laboratoires, encourageant le monde des affaires à fréquenter ses installations sportives ou culturelles. Des sociétés privées patronnent les chaires professorales. Au cours de leurs quatre années d'études, les étudiants, qui suivent tous une filière spécialisée dans l'engineering, l'aéronautique, la biochimie ou les ordinateurs personnels (PC), doivent passer un an au moins en stage d'entreprise. De plus, tout travail de recherche doit être transformé en application commerciale. Ainsi, même les adaptations au rock de ballades celtiques, mises au point par le département musical, sont vendues en CD dans le monde entier.

Paradoxalement, c'est peut-être l'absence d'une grande tradition industrielle qui est le meilleur atout du comté de Clare, qui englobe la zone de Shannon. « *Les rapports sociaux sont plus simples, les syndicats modérés* », insiste Jim Compton, patron d'une filiale du groupe français d'optique Essilor International qui n'a pas eu à subir une seule journée de grève depuis son installation en 1973. Ainsi, 30 % de la production de verres de lunettes sont exportés aux Etats-Unis par voie aérienne. Le reste est expédié par camions et par ferries *via* le port voisin de Wexford et le sud de l'Angleterre pour arriver en France dans un délai de soixante-douze heures.

En tablant sur de dynamiques entreprises, notamment étrangères, Shannon est devenue l'une des régions les plus prospères de la République d'Irlande. Un lieu privilégié où le chômage et son corollaire, l'émigration, sont moins élevés qu'ailleurs. Mais Shannon a peut-être « *mangé son pain blanc* ». Confrontée aux dangers de l'émergence d'une économie à deux vitesses, la société de développement régionale veut installer désormais le silicium dans les zones urbaines les plus défavorisées. Dans la ville, sans les poneys sauvages gris au crinières noires.

Marc Roche

Un millier d'entreprises étrangères

Malgré ses 3,5 millions d'habitants, la République d'Irlande peut se targuer d'être l'une des destinations favorites des investisseurs étrangers, en particulier américains, en Europe. L'île verte compte un millier de compagnies étrangères, dont 435 originaires des Etats-Unis, 180 d'Allemagne, 165 de Grande-Bretagne et 40 de France (nombre d'employés français : 4 100). Ces investissements représentent au total 100 000 emplois directs et autant indirects. Ils se concentrent dans les secteurs de haute technologie comme l'informatique, l'électricité, l'*engineering*. Un tiers des ordinateurs personnels et 60 % des logiciels achetés en Europe sont fabriqués en Irlande du Sud.

Parmi les avantages offerts par les autorités figurent un taux de taxation des bénéfices des sociétés de 10 % (contre 35 % en Grande-Bretagne), des subventions sur les équipements, des aides à la formation et à l'implantation ainsi que des charges sociales réduites.

Le gouvernement indonésien nourrit des ambitions croissantes sur le marché aéronautique

La firme IPTN veut construire un jet de 130 places

BANGKOK
de notre correspondant en Asie du Sud-Est

Après avoir assisté au baptême de l'air du premier avion de ligne indonésien, le N-250, turbo-propulseur de cinquante à soixante-dix passagers, le président Suharto a soutenu un projet encore plus ambitieux : la construction du N-2130, un moyen-courrier à réaction capable d'accueillir cent trente passagers et dont le coût est évalué à quelque 2 milliards de dollars. C'était en août dernier, dans le cadre de la célébration du cinquantenaire de l'indépendance de l'Indonésie.

Depuis, l'idée a fait son chemin. Ministre de la recherche et de la technologie depuis dix-sept ans, l'architecte de ces projets, B. J. Habibie, a annoncé la création d'une société au capital de 400 millions de dollars chargée de produire le N-2130 : cinquante-cinq nababs chinois participent à ce projet à hauteur de 50 %. Le baptême de l'air de l'appareil est prévu pour août 2003.

Depuis la création, en 1976 à Bandoung, d'IPTN (Industri Pesawat Terbang Nusantara), ses réalisations ont fait l'objet de plusieurs controverses. De ses ateliers sortent des hélicoptères sous licences française (Super-Puma) et américaine (Bell). L'entreprise fabrique également des éléments de F-16 américains et de missiles britanniques Rapier. Elle coproduit depuis plusieurs années, avec l'espagnol Casa, une version plus petite du N-250, le CN-235. Ces réalisations ont déjà coûté à l'Etat, en près de vingt ans, 1,6 milliard de dollars. Le CN-235 a du mal à percer sur un marché international concurrentiel. Sur un marché national captif, l'entretien et la location de cet appareil de trente-cinq places sont jugés prohibitifs : pour avoir refusé d'en louer seize de plus, le directeur de la compagnie intérieure Merpati Nusantara a été limogé en octobre. La Banque mondiale avait estimé, dès 1993, à propos du CN-235, que même le marché domestique était « *trop étroit pour générer des économies d'échelle nécessaires à une production aéronautique efficace* ».

DES CRÉDITS CONTESTÉS

Le N-250 représente un investissement de 650 millions de dollars. Malgré la forte concurrence, M. Habibie pense pouvoir le vendre : son seuil de rentabilité est fixé à deux cent cinquante-neuf unités et, affirme-t-il, cent quatre-vingt-douze commandes ont déjà été passées, essentiellement sur le marché national. En juin, il a annoncé la création d'une société mixte, au capital de 120 millions de dollars, dans laquelle IPTN détiendrait 40% des parts, General Electric devrait en acquérir 10 %, pour assembler le N-250 en Alabama, ce qui devrait contribuer à l'obtention d'une certification, jugée impérative, aux Etats-Unis. Le ministre indonésien de la recherche estime que cet objectif devrait être atteint en 1997, au moment même où le N-250 sera commercialisé.

Il reste que cette volonté de doter l'Indonésie d'une industrie aéronautique est l'objet d'une controverse, même à Djakarta. Pour financer le N-250, l'Etat a dû lui attribuer 185 millions de dollars de crédits dégagés pour la reforestation, décision contestée par des mouvements écologistes, lesquels ont été déboutés par un tribunal en décembre 1994. IPTN intervient maintenant pour que ses appareils bénéficient de crédits à l'exportation, ce à quoi s'oppose Mar'ie Muhammad, ministre des finances.

« BÉBÉS TIGRES »

Le débat sur le fond est tout aussi ouvert. Les uns disent que l'Indonésie, dont le revenu annuel par habitant reste inférieur à 5 000 francs français et dont la dette extérieure s'élève à 100 milliards de dollars, n'a pas les moyens, à ce stade de son développement, de se doter d'une industrie aéronautique performante car cette dernière se bâtit au prix d'une lourde ponction des deniers publics et moyennant une forte protection. Des Indonésiens comme B. J. Habibie rétorquent que la création d'industries de pointe, quel qu'en soit le prix, est le seul moyen de former du personnel hautement qualifié et d'aboutir à de véritables transferts de technologie. Sinon, poursuivent-ils, la division internationale du travail maintiendra les économies émergentes dans le statut de sous-traitants des sociétés industrialisées à haute technologie.

Dans l'immédiat, il reste à voir si les turbo-propulseurs et, le cas échéant, les jets indonésiens pourront se tailler une part dans un marché international monopolisé par quelques grands constructeurs occidentaux. La concurrence que se livrent déjà ceux qui détiennent le marché mondial invite, effectivement, au scepticisme. Encore plus que la limousine malaisienne Proton, l'aventure dans laquelle s'est lancé IPTN soulève donc un débat qui n'est pas près de se refermer, car les « bébés tigres » asiatiques comme l'Indonésie n'ont pas fini de tenter de s'insérer dans des marchés qui leur échappent encore nettement.

Jean-Claude Pomonti

Le décideur sur les sables mouvants

BIBLIOGRAPHIE

PHILIPPE BAUMARD appartient à cette nouvelle génération d'« *intellectuels de la gestion* », comme dit le professeur émérite Sylvain Wickam. Ancien élève de Dauphine, maître de conférences à l'université Paris-Val-de-Marne, Philippe Baumard publie *Organisations déconcertées* à Paris et chez un éditeur anglo-saxon. Cette publication simultanée honore l'université française.

Le thème de l'enquête est passionnant. Les entreprises se trouvent souvent dans le brouillard, elles n'arrivent plus à percevoir le bien-fondé de leur action ou les manœuvres stratégiques des concurrents. Des administrations et des entreprises publiques, dopées par des « overdoses » de cynisme, ne marchent plus qu'à l'aide d'expédients opportunistes.

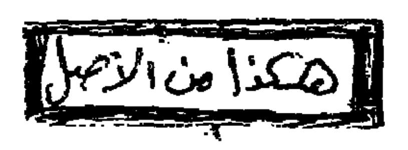
Philippe Baumard dissèque les dérives dans lesquelles s'engouffrent ces organisations déconcertées, qui regardent le présent et l'avenir avec un rétroviseur de pratiques routinières. Leur fantasme est celui d'un Eldorado de rentes juteuses, mais le principe de réalité des marchés est un juge sans état d'âme. Les praticiens tireront un très grand profit des récits inédits et décapants d'histoires d'organisations déconcertées, Pechiney, Indosuez, Quantas, Indigo, une société française de renseignements...

Dieu merci ! Philippe Baumard sait aussi faire simple. Dans une excellente collection, peu connue – « Les Essentiels de gestion » –, il publie un petit livre, *Prospective à l'usage des managers*. Ce titre modeste dissimule l'originalité de l'ouvrage : les démarches nouvelles, parfois d'avant-garde, des décideurs à la recherche d'une prospective stratégique.

La prospective technique et linéaire des technocrates ou d'essayistes économistes et sociologues en prend un sacré coup de vieux ! Les dirigeants et cadres d'entreprise, les apprentis des grands corps de l'Etat et l'Hôtel Matignon liront d'urgence ce livre d'heures du décideur post-moderniste condamné à camper sur des sables mouvants.

Jean-Gustave Padioleau

★ *Prospective à l'usage du manager*, de Philippe Baumard, Paris 1995, Ed. Litec, 230 p., 140 F.
★ *Organisations déconcertées*, de Philippe Baumard, Paris, Ed. Masson, 260 p., 230 F. En librairie début mars. Publié aux Etats-Unis chez Sage.



La semaine s'annonce dangereuse sur les marchés après le vendredi noir de Wall Street

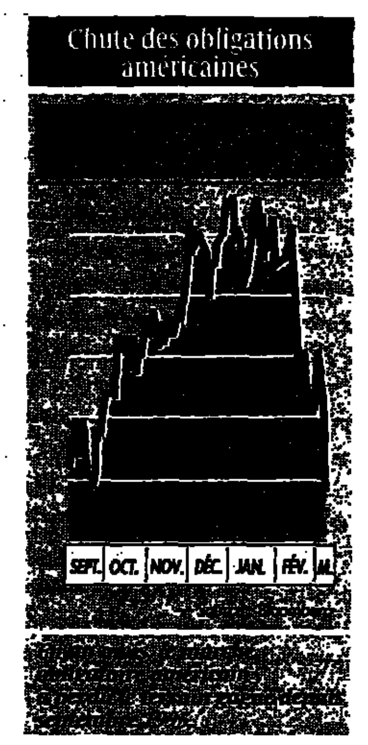
La Bourse de Paris perdait 1,57 % lundi à l'ouverture

La violente secousse qui a ébranlé les marchés *financiers vendredi s'est répercutée lundi matin* sur les places asiatiques. Les Bourses de Hongkong, Taïwan et Tokyo ont perdu respective*ment 8 %, 2 % et 1,8 %. Sur les marchés à terme*, les taux d'intérêt des obligations américaines ont continué à monter lundi jusqu'à 6,82 % devant la crainte de la *surchauffe* économique et de l'inflation aux Etats-Unis.

APRÈS la *journée noire de* vendredi (*Le Monde* daté 10-11 mars), les investisseurs vont devoir faire preuve de sang-froid au cours d'une semaine qui s'annonce agitée. Lundi 11 mars, les Bourses asiatiques étaient en forte baisse, affectées également par la tension croissante entre la Chine et Taïwan. Hongkong a perdu 8 %, Singapour 3,6 %, Taïwan 2 % et Tokyo 1,8 %. Paris entamait la journée sur un repli de 1,57 %.

Les places financières semblent particulièrement vulnérables à toute mauvaise nouvelle. Les chiffres sur l'inflation et la production industrielle aux Etats-Unis en février, qui vont être publiés respectivement jeudi et vendredi vont avoir une importance *considérable*.

Les analystes attendent de savoir *s'ils vont confirmer* le chiffre record de 705 000 créations d'emplois aux Etats-Unis en février, le plus élevé depuis septembre 1983. C'est cette statistique qui a mis le feu aux poudres vendredi. Wall Street a perdu plus de 3 %, sa plus forte baisse en une séance depuis novembre 1991. Le marché obligataire, qui redoute la surchauffe et l'inflation, a vu ses espoirs d'une nouvelle baisse des taux directeurs de la Réserve fédérale s'envoler. Le rendement des obligations américaines à 30 ans a fait un bond de 6,46 %, à 6,70 %. Lundi 11 mars dans la matinée, il continuait à grimper jusqu'à 6,82 %. Les marchés et les investisseurs vont devoir s'adapter, et vite, à ce qui semble être une nouvelle réalité économique. *« L'annonce de la création de 705 000 emplois en février a au moins le mérite de lever une incertitude majeure : le ralentissement de la croissance économique aux Etats-Unis est bien terminé, au moins pour le moment »*, explique la banque Salomon Brothers. Ce qui signifie qu'une nouvelle baisse de ses taux par la Réserve fédérale n'est plus du tout d'actualité.



La question importante pour les marchés consiste aujourd'hui à savoir si l'expansion américaine retrouvée entraînera une poussée inflationniste. C'est la crainte, justifiée ou non, de la hausse des prix qui a entraîné le marché obligataire américain et à sa suite les autres marchés de taux longs à la baisse (les obligations baissent quand les taux montent). Le rendement des obligations américaines était déjà remonté depuis le début de l'année de 6 % à 6,46 % avant de s'envoler vendredi.

PRÉLUDE

La peur de l'inflation a été amplifiée et rétrospectivement justifiée par les chiffres du chômage américain. Mais correspond-elle à la réalité économique ? *« Une hausse de l'inflation semble peu probable dans l'immédiat. La Réserve fédérale n'a pas mené une politique monétaire expansionniste, la consommation ne dérape pas et la hausse du dollar devrait contribuer à limiter la hausse des prix »*, estime Salomon Brothers. La banque *s'inquiète pourtant des conséquences* sur Wall Street de la remontée des taux. Après avoir gagné 53 % en seize mois, en profitant d'un scénario idéal de baisse des taux et de hausse spectaculaire des profits des entreprises, la Bourse de New York semble très vulnérable. Elle a même cédé à la panique vendredi au cours des deux dernières heures de cotation. Wall Street pourrait se trouver confronté à un environnement devenu totalement défavorable avec, d'un côté, une hausse, déjà bien entamée, des taux à long terme et, de l'autre, une stagnation ou même une baisse de la rentabilité des entreprises. Dans cette hypothèse, la correction de vendredi *serait* le prélude à un mouvement de plus grande ampleur.

« Les investisseurs vont réaliser rapidement que la hausse des taux va affecter les résultats des entreprises et donc le marché des actions », explique Peter Van Dyke de T. Rowe Price Associates. Le krach d'octobre 1987 était directement lié à une remontée des taux à long terme. Le mois précédant le lundi 19 octobre 1987, le rendement des obligations américaines était passé de 8,6 % à 10,2 %.

Il y a un autre facteur à ne pas négliger : avec la hausse des taux obligataires, les actions deviennent en comparaison de moins en moins attractives.

Enfin, la semaine qui commence va également servir de test sur le sang-froid des millions d'épargnants *qui se sont précipités sur* les actions au cours des derniers mois. Les gérants de fonds de placement attendent avec inquiétude une éventuelle vague de retrait.

Eric Leser (avec l'agence Bloomberg)

ICL cède son activité de fabrication d'ordinateurs à Fujitsu

LE CONSTRUCTEUR INFORMATIQUE britannique ICL cède son activité de fabrication *d'ordinateurs à son principal actionnaire*, Fujitsu, qui détient 84,4 % de son capital. Le groupe japonais injectera 1,6 milliard de francs dans l'opération. Après avoir enregistré une perte de 248 millions de francs en 1995, à laquelle s'ajoute 1,2 milliard de francs de charges exceptionnelles, ICL a décidé de se recentrer sur son activité services et intégration de systèmes qui a dégagé 208 millions de francs de bénéfice l'an dernier.

Avec ce rachat, Fujitsu confirme sa stratégie agressive en Europe. Très présent dans le segment grand public, le constructeur japonais compte gagner des points sur le Vieux Continent, où il est pour l'instant un acteur marginal, en renforçant sa clientèle professionnelle – justement celle d'ICL.

■ **LIBYE : Tripoli a menacé, samedi 9 mars, de remettre en question sa coopération avec des entreprises françaises**, à la suite de propos du ministre français des affaires étrangères, Hervé de Charette, citant la Libye parmi les pays qui *« posent problème »* sur le plan du terrorisme. Le Parlement libyen a décidé de *« convoquer les représentants en Libye des firmes françaises pour leur signifier que ces déclarations racistes vont pousser Tripoli à reconsidérer un gigantesque projet gazier que devaient exécuter des compagnies françaises »*, selon la télévision. De telles déclarations *« pourraient même conduire au report de ce projet »*, a ajouté un responsable libyen non identifié.

■ **ADIDAS : Jacques Vergès a été désigné comme avocat par d'anciens actionnaires de Bernard Tapie Finance (BTF)** regroupés au sein d'une association de défense. Ils estiment avoir été floués *d'une partie de la plus-value réalisée* par le Crédit lyonnais lors de la vente d'Adidas, qui appartenait au groupe BTF jusqu'en février 1993. Dans un entretien publié par *Le Journal du dimanche* du 10 mars, Me Vergès *précise qu'il va demander 1,5 milliard de francs* à la banque publique. Une annonce qui intervient après une procédure engagée auprès du tribunal de commerce de Paris par les liquidateurs du groupe Tapie, qui réclament 2,5 milliards de francs au Lyonnais.

■ **COMMERZBANK : la troisième banque privée allemande n'a pas payé d'impôts** sur plusieurs centaines de millions de deutschemarks et a fait de fausses déclarations au fisc depuis plus d'une dizaine d'années, affirme l'hebdomadaire allemand *Der Spiegel* du lundi 11 mars. Selon le magazine, qui cite des enquêteurs chargés d'examiner des documents saisis récemment au siège de la Commerzbank, la banque de Francfort a même, pour la seule année 1988, minoré ses revenus de 700 millions de deutschemarks (2,3 milliards de francs) au moyen d'une présentation comptable astucieuse.

■ **FOKKER : la cessation de paiement décrétée le 23 janvier** pour trois divisions de l'avionneur néerlandais Fokker a été levée, mardi 5 mars, pour l'un d'entre eux, Fokker Aviation, c'est-à-dire les bureaux d'études et de développement de l'entreprise, a-t-on appris, *samedi 9 mars, au tribunal d'Amsterdam. Le juge des faillites* a levé la mesure pour permettre le redémarrage éventuel de Fokker, quelle que soit la forme que prendra alors la société, a indiqué le porte-*parole de l'entreprise, Léo Steijn.*

■ **SOCIÉTÉ GÉNÉRALE : la banque devrait enregistrer en 1995 un résultat net** *« du même ordre de grandeur que celui de 1994, qui s'élevait à 3,8 milliards de francs »*, affirme son président Marc Viénot dans un entretien publié par *Le Figaro* du lundi 11 mars. *« Il n'y a pas de progression, mais un résultat stabilisé à ce niveau doit se comparer favorablement à ceux de nos principaux confrères »*, a ajouté M. Viénot.

Bernard Yoncourt prend les rênes du CIC afin de préparer sa privatisation

LUNDI 11 MARS, à 15 heures, Bernard Yoncourt devait devenir le nouveau président de l'Union européenne de CIC, en remplacement de Jean-Pierre Aubert. Alors que son mandat d'administrateur venait à échéance le 20 mars seulement, M. Aubert avait souhaité devancer l'échéance en convoquant un conseil d'administration extraordinaire.

Il laisse à son successeur un *groupe en voie de rétablissement*. Dans son intervention au conseil d'administration du 23 février, date de son non-renouvellement, adressée à l'ensemble des cadres du CIC, M. Aubert a rappelé les principaux atouts du groupe bancaire de 22 000 personnes (11 banques régionales) qu'il dirigeait depuis 1992. Il soulignait : la progression de 7 % environ du résultat brut d'exploitation ; celle de 40 % du résultat net consolidé part du groupe à 640 millions de francs ; l'amélioration de la rentabilité, de 3,1 % en 1993 à 6,3 % en 1996 ; et surtout la cession, en 1993, de la filiale immobilière UIC au GAN, sans laquelle le groupe bancaire n'aurait eu aucune chance de se redresser.

C'est cet ensemble que M. Yoncourt va avoir la responsabilité de privatiser dans un délai rapproché. Le conseil d'administration du 14 décembre avait demandé à Jean-Jacques Bonnaud, président du GAN et propriétaire à 92,8 % du groupe bancaire, d'examiner les conditions de l'ouverture du capital *du CIC pour lui permettre de dégager* les moyens nécessaires à son désendettement (quelque 18 milliards de francs) et à son redressement (5,3 milliards de francs de pertes en 1994).

Aujourd'hui, il est clair que l'Etat, actionnaire du GAN, n'a pas les moyens de venir au secours de l'assureur à qui il a déjà apporté 2,8 milliards de francs. Il n'a pas non plus le temps d'attendre la solution, caressée par l'état-major du groupe d'assurances, de réunir un tour de table composé d'investisseurs étrangers. L'heure est de plus en plus à une privatisation totale, dont le signal de départ a été donné le 6 février, avec la désignation de la banque-conseil du gouvernement. Dans une note adressée à Jean-Jacques Bonnaud, président du GAN, la banque J.-P. Morgan estime entre 13 et 14 milliards de francs la valeur du groupe bancaire. C'est de la totalité de cette cession dont le GAN a besoin.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE OU BNP

Ainsi, M. Bonnaud voit s'éloigner la perspective de conserver la majorité du capital du groupe bancaire. *Il est possible qu'il ne puisse* même pas conserver une part minoritaire du CIC et préserver ainsi ses activités d'assurance-vie au travers de la filiale commune Socapi. Le programme de cession de 4,8 milliards de francs sur trois ans d'actifs non stratégiques et la vente de 7 à 8 milliards de francs du portefeuille de crédits de sa filiale UIC, qu'il avait annoncé à l'automne, a certes été renforcé. Fin novembre, la compagnie d'assurances a cédé pour 780 millions de francs les 65,7 % de la compagnie financière Jean-Paul Elkann (CFJPE). Par ailleurs, elle a demandé à Kleinwort Benson d'évaluer la valeur de sa participation dans la banque Transatlantique. Les éventuels repreneurs du CIC existent. La Société générale semble de loin la plus avancée dans sa réflexion. Marc Viénot, qui n'a jamais caché qu'il regarderait le dossier si le CIC était à vendre, verrait là l'opportunité de *renforcer son réseau*. La banque serait prête à gérer les deux enseignes en France. En revanche, les *activités internationales* de la Générale pourraient être mises au service des deux entités, en filialisant *éventuellement cette activité*.

La prise de contrôle du CIC par la Générale porterait un sérieux coup *à la BNP, qui regarde également* le dossier. Elle porterait, dans l'hypothèse où la totalité du capital serait *cédée*, un *coup encore plus sérieux* au GAN. Requinquée grâce à la dizaine de milliards de francs provenant du CIC, la compagnie d'assurances n'en sera pas moins dans une situation financière précaire, puisque le dossier de *l'UIC* est loin d'être réglé. Elle souffrira également d'un problème de taille face à *l'UAP et aux AGF. Le GAN* est donc pratiquement condamné à être vendu dans la foulée de la cession du CIC.

Babette Stern

RÈGLEMENT MENSUEL

LUNDI 11 MARS

Liquidation : 22 mars
Taux de report : 4,13
Cours relevés à 12 h 31

CAC 40 ↘ PARIS

−2,19 %

CAC 40 : 1932,29

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% + −	% variation 31/12 (1)
EDF-GDF 3%	7800	7800	—	+ 2,90
B.N.P. (T.P)	941	941	—	+ 0,31
Cr.Lyonnais(T.P.)	850	850	—	+ 3,09
Renault (T.P.)	1851	1835	− 0,86	− 3,97
Rhone Poulenc(T.P)	2050	2035	− 0,73	+ 0,49
Saint Gobain(T.P.)	1220	1222	+ 0,16	+ 7,66
Thomson S.A (T.P)	1056	1069	+ 1,23	− 1,01
Accor	711	700	− 1,54	+ 10,41
Air Liquide	875	862	− 1,48	+ 6,28
Alcatel Alsthom	439	430	− 2,05	+ 1,84
Alcatel Cable	415	403	− 2,89	+ 13,84
Alspi	445	433	− 2,69	+ 31,64
AGF-Ass.Gen.France	140	138	− 1,42	− 15,85
Axa	312	305,90	− 1,95	− 4,43
Axime	510	520	+ 1,96	+ 37,98
Bail Investis	860	858	− 0,23	+ 3,12
Bancaire (Cie)	527	505	− 4,17	− 7,84
Bazar Hot. Ville	464	445	− 4,09	+ 19,30
Bertrand Faure	170	167,80	− 1,29	+ 34,24
BIC	567	565	− 0,35	+ 13,45
BIS	479	469	− 2,08	+ 29,20
B.N.P.	186	183	− 1,61	− 17,15
Bollore Techno.	552	551	− 0,18	+ 29,34
Bongrain	2800	2740	− 2,14	− 0,72
Bouygues	489,20	480	− 1,88	− 2,69
Canal +	1050	1043	− 0,66	+ 13,61
Cap Gemini Sogeti	170,10	163,50	− 3,88	+ 18,47
Carnaudmetalbox	215	213,40	− 0,74	− 4,73
Carrefour	3437	3380	− 1,65	+ 13,76
Casino Guichard	171,60	170,90	− 0,40	+ 19,78
Casino Guich.ADP	122	122,10	+ 0,08	+ 10
Castorama Dl (Li)	906	896	− 1,10	+ 11,72
C.C.F.	234,50	231,10	− 1,44	− 7,52
CCMX(ex.CCMC) Ly	60	59	− 1,66	+ 28,26
Cegid (Ly)	465	464	− 0,21	+ 25,40
CEP Communication	485	481	− 0,82	+ 18,47
Cerus Europ.Reun	86,60	84,70	− 2,19	+ 40
Cetelem	1030	1005	− 2,42	+ 9,35
CGIP	1238	1188	− 4,03	+ 22,72
Chargeurs	1370	1332	− 2,77	+ 35,64
Christian Dior	603	599	− 0,66	+ 13,44
Ciments Fr.Priv.B	250,40	248,70	− 0,67	+ 27,53
Clarins	628	605	− 3,66	+ 29,82
Club Mediterranee	495	487	− 1,61	+ 24,55
Coflexip	175	179,90	+ 2,80	− 1,42
Colas	951	927	− 2,52	+ 13,84
Comptoir Entrep.1	15,20	14,65	− 3,61	+ 18,14
Comptoir Moder.	1865	1830	− 1,87	+ 15,09
CPR	437	436	− 0,22	+ 9,02
Cred.Fon.France	75,50	73,50	− 2,64	+ 3,81
Credit Local Fce	396,10	392,20	− 0,98	+ 0,05
Credit Lyonnais CI	221,60	222,10	+ 0,22	− 5,48
Credit National	386	388	+ 0,51	+ 7,77
CS Signaux(CSEE)	236	235	− 0,42	+ 17,50
Damart	4305	4300	− 0,11	+ 10,42
Danone	778	762	− 2,05	− 5,69
Dassault-Aviation	500	490	− 2	+ 53,80
Dassault Electro	284,50	276	− 2,98	+ 70,47
De Dietrich	257	257	—	+ 19,53
Degremont	465	468	+ 0,64	+ 17,29
Dev.R.N-P.Cal Li	52	51,50	− 0,96	− 8,36
DMC (Dollfus Mi)	243	245	+ 0,82	+ 22,56
Docks France	909	890	− 2,09	+ 19,62
Dynaction	114,90	109,50	− 4,69	+ 20,32
Eaux (Cie des)	510	497,50	− 2,45	+ 1,79
Ecco	1071	1047	− 2,24	+ 41,29
Eiffage	701	729	+ 3,99	− 8,73
Elf Aquitaine	350	341,30	− 2,48	− 5,40
Eramet	353,40	351	− 0,67	+ 9,68
Eridania Beghin	864	843	− 2,43	+ 0,55
Essilor Intl	1230	1225	− 0,40	+ 38,87
Essilor Intl ADP	845	832	− 1,53	+ 21,23
Esso	608	596	− 1,97	+ 21,43
Eurafrance	1955	1890	− 3,32	+ 28,68
Euro Disney	14,20	13,85	− 2,46	+ 34,21
Euro RSCG W.W.	514	505	− 1,75	+ 26,25
Europe 1	1260	1249	− 0,87	+ 26,16
Eurotunnel	6	6,05	+ 0,83	− 9,02
Filipacchi Medias	875	869	− 0,68	+ 10,84
Finextel	75	74	− 1,33	+ 4,02
Fives-Lille	475	470	− 1,05	+ 27,71
Fromageries Bel	5480	5320	− 2,91	+ 14,45
Galeries Lafayette	1565	1520	− 2,87	+ 27,30
GAN	148,30	146	− 1,55	− 18,43
Gascogne (B)	507	490	− 3,35	+ 18,64
Gaz et Eaux	2075	2030	− 2,16	+ 19,41
Geophysique	298	295	− 1	+ 83,28
G.F.C.	396	395	− 0,25	+ 7,33
Groupe Andre S.A.	487	478	− 1,84	+ 34,59
Gr.Zannier (Ly)	92,40	92,20	− 0,21	+ 56,27
GTM-Entrepose	339	335	− 1,17	− 2,47
Guilbert	700	694	− 0,85	+ 20,87
Guyenne Gascogne	1605	1600	− 0,31	+ 19,85
Havas	394,50	382,30	− 3,09	+ 1,59
I.D.I.A	200,10	200	− 0,04	+ 0,10
Imetal	713	712	− 0,14	+ 21,70
Immeubl.France	319	315	− 1,25	+ 7,87
Ingenico	56,70	55,20	− 2,64	+ 57,93
Interbail	259,90	260	+ 0,03	− 1,51
Intertechnique 1	581	570	− 1,89	+ 33,17
Jean Lefebvre	312,10	313	+ 0,28	+ 18,99
Klepierre	640	630	− 1,56	+ 9,56
Labinal	725	700	− 3,44	+ 26,98
Lafarge	341,80	335	− 1,98	+ 6,18
Lagardere (MMB)	133	128,30	− 3,53	+ 42,55
Lapeyre	292	285	− 2,39	+ 16,80
Lebon	243,90	234,40	− 3,89	+ 26,02
Legrand	883	869	− 1,58	+ 14,96
Legrand ADP	640	625	− 2,34	+ 24,55
Legris indust.	227,90	221,90	− 2,63	+ 39,28
Locindus	852	853	+ 0,11	+ 2,77
L'Oreal	1402	1370	− 2,28	+ 4,50
LVMH Moet Vuitton	1127	1101	− 2,30	+ 7,04
Lyonnaise Eaux	468,90	[illegible]	− 2,75	[illegible]
Marine Wendel	437	[illegible]	− 2,97	[illegible]
Matra-Hachette	128,10	[illegible]	− 3,12	[illegible]
Metaleurop	47	[illegible]	− 1,48	[illegible]
Metrologie Inter.	21,80	[illegible]	− 3,44	[illegible]
Michelin	236,80	[illegible]	− 2,44	[illegible]
Moulinex	83,80	[illegible]	− 1,43	[illegible]
Navigation Mixte	779	[illegible]	—	[illegible]
Nord-Est	147	[illegible]	− 2,10	[illegible]
Nordon (Ny)	470	[illegible]	− 4,25	[illegible]
NRJ #	565	[illegible]	− 1,41	[illegible]
OLIPAR	125	[illegible]	− 2,40	[illegible]
Paribas	278,40	[illegible]	− 1,93	[illegible]
Pechiney	206	[illegible]	− 1,40	[illegible]
Pechiney CIP	235	[illegible]	− 1,27	[illegible]
Pechiney Intl	111	108,50	− 2,25	[illegible]
Pernod-Ricard	314	[illegible]	− 1,46	[illegible]
Peugeot	759	[illegible]	− 1,58	[illegible]
Pinault-Prin.Red.	1170	[illegible]	− 3,24	[illegible]
Plastic-Omn.(Ly)	435,20	[illegible]	− 2,34	[illegible]
Pollet	488	[illegible]	− 0,59	[illegible]
Primagaz	488	[illegible]	− 0,36	[illegible]
Promodes	1265	[illegible]	− 1,97	[illegible]
Publicis	365	[illegible]	− 1,36	[illegible]
Radiotechnique	520	[illegible]	+ 9,42	[illegible]
Remy Cointreau	144	[illegible]	+ 0,69	[illegible]
Renault	145,80	[illegible]	− 2,60	[illegible]
Rexel	1108	[illegible]	− 2,61	[illegible]
Rhone Poulenc A	126,20	[illegible]	− 2,29	[illegible]
Rochette (La)	34	[illegible]	− 2,94	[illegible]
Roussel Uclaf	1050	[illegible]	− 2,09	[illegible]
Rue Imperiale(Ly)	4210	[illegible]	− 0,52	[illegible]
Sade (Ny)	179,60	[illegible]	− 0,33	[illegible]
Sagem SA	3282	[illegible]	+ 0,09	[illegible]
Saint-Gobain	642	[illegible]	− 2,02	[illegible]
Saint-Louis	1520	[illegible]	− 2,89	[illegible]
Salomon (Ly)	3240	[illegible]	− 1,23	[illegible]
Salvepar (Ny)	428	[illegible]	− 1,98	[illegible]
Sanofi	369	[illegible]	− 2,98	[illegible]
Sat	2350	[illegible]	− 2,76	[illegible]
Saupiquet (Ns)	1358	[illegible]	+ 1,98	[illegible]
Schneider SA	228	[illegible]	− 2,98	[illegible]
SCOR SA	192,40	[illegible]	− 1,76	[illegible]
S.E.B.	756	[illegible]	− 1,85	[illegible]
Sefimeg	375	[illegible]	− 1,86	[illegible]
SEITA	203,40	[illegible]	− 2,16	[illegible]
Selectibanque	107,40	[illegible]	− 2,42	[illegible]
SFIM	1080	[illegible]	− 2,87	[illegible]
SGE	125	[illegible]	− 1,60	[illegible]
Sidel	1363	[illegible]	− 0,88	[illegible]
Simco	470	[illegible]	− 1,06	[illegible]
S.I.T.A.	1031	[illegible]	− 1,26	[illegible]
Skis Rossignol	1768	[illegible]	+ 1,75	[illegible]
Sligos	467	[illegible]	− 0,42	[illegible]
Societe Gale A	566	[illegible]	− 1,59	[illegible]
Sodexho	1823	[illegible]	− 1,04	[illegible]
Sommer-Allibert	1656	[illegible]	− 3,38	[illegible]
Sophia	220	[illegible]	+ 0,90	[illegible]
Spir Communication	556	[illegible]	− 2,15	[illegible]
Strafor Facom	345	[illegible]	− 1,73	[illegible]
Suez	191,60	[illegible]	− 3,02	[illegible]
Synthelabo	375,50	[illegible]	− 1,46	[illegible]
Technip	413	[illegible]	− 0,48	[illegible]
Thomson-CSF	121,70	[illegible]	− 3,53	[illegible]
Total	328,60	320,80	− 2,37	[illegible]
UAP	114,50	[illegible]	− 2,27	− 12,50
UFB Locabail	500	[illegible]	− 1,20	+ 23,50
UGC DA (M)	289	[illegible]	− 1,73	+ 28,81
UIC	83,90	[illegible]	− 9,95	+ 28,26
UIF	428	[illegible]	− 0,93	[illegible]
UIS	151,50	[illegible]	− 1,58	+ 24,69
Uniball	530	[illegible]	− 2,26	+ 2,37
Union Assur.Fdal	582	[illegible]	− 3,60	− 4,30
Usinor Sacilor	81	[illegible]	− 2,46	[illegible]
Valeo	250	[illegible]	− 1,60	[illegible]
Vallourec	230	[illegible]	− 0,43	[illegible]
Via Banque	220	[illegible]	− 4,09	[illegible]
Worms & Cie	283	[illegible]	− 2,47	[illegible]
Zodiac ex.dt divid	1005	[illegible]	− 0,39	+ 37,02
Elf Gabon	870	[illegible]	− 0,80	+ 8,46

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% + −	% variation 31/12 (1)
ABN Amro Hol.#	244	[illegible]	− 3,60	+ 6,42
Adidas AG #	344	[illegible]	− 2,95	+ 38,42
American Express	235,70	[illegible]	− 5,26	[illegible]
Anglo American #	318,20	[illegible]	− 1,63	+ 7,48
Amgold #	510	[illegible]	− 1,96	+ 29,16
Arjo Wiggins App.	16,20	[illegible]	− 1,85	+ 20,83
A.T.T. #	321	[illegible]	− 0,62	[illegible]
Banco Santander #	230	[illegible]	+ 1,39	[illegible]
Barrick Gold #	149,60	[illegible]	− 1,67	[illegible]
B.A.S.F. #	1272	[illegible]	− 1,57	[illegible]
Bayer #	1610	[illegible]	− 3,16	+ 19,46
Blenheim Group	21,40	[illegible]	− 0,93	[illegible]
Buffelsfontein #	23,60	[illegible]	—	[illegible]
Chase Manhattan #	357	[illegible]	− 3,80	[illegible]
Cordiant PLC	8,20	[illegible]	− 2,43	[illegible]
Crown Cork ord.	249,70	[illegible]	− 3,48	[illegible]
Crown Cork PF CV	255	[illegible]	—	[illegible]
Daimler Benz #	2790	[illegible]	− 0,71	+ 11,28
De Beers #	160,10	[illegible]	− 3,18	+ 5,51
Deutsche Bank #	252	[illegible]	− 1,98	+ 5,55
Dresdner Bank #	131	[illegible]	− 0,99	[illegible]
Driefontein #	74,90	[illegible]	+ 0,13	+ 21,95
Du Pont Nemours #	399,30	[illegible]	− 3,33	+ 13,42
Eastman Kodak #	370,10	362,80	− 1,97	[illegible]
East Rand #	4,11	[illegible]	+ 0,24	+ 58,46
Echo Bay Mines #	67,70	[illegible]	− 1,92	+ 32,66
Electrolux #	241,50	[illegible]	− 1,44	+ 18,46
Ericsson #	105,10	[illegible]	− 1,99	+ 8,42
Exxon Corp. #	417,60	[illegible]	− 3,97	+ 8,58
Ford Motor #	158	[illegible]	—	+ 12,77
Freegold #	46,50	[illegible]	− 1,93	+ 22,25
Gencor Limited #	18,35	18,35	—	+ 7,94
General Elect. #	392	[illegible]	− 3,57	[illegible]
General Motors #	264,10	254,20	− 3,74	+ 4,52
Gle Belgique #	413	[illegible]	− 0,72	+ 2,50
Grd Metropolitan	33,30	[illegible]	− 0,90	− 7,56
Guinness Plc #	35,50	[illegible]	− 1,40	− 1,12
Hanson Plc	14,60	14,50	− 0,68	[illegible]
Harmony Gold #	63,80	63,10	[illegible]	+ 46,06
Hitachi #	49,75	49,20	− 1,10	− 1,60
Hoechst #	1632	1620	− 0,61	+ 21,98
I.B.M #	590	573	− 2,86	+ 30,52
I.C.I #	71,20	71,05	− 0,21	+ 25,75
Ito Yokado #	280,40	277,90	− 0,89	− 8,58
Matsushita #	31,20	30,35	− 1,04	+ 1,83
Mc Donald's #	258	259	+ 0,38	+ 17,30
Merck and Co #	■ 334,50	325,50	− 2,64	+ 0,63
Mitsubishi Corp.#	60,50	60	− 0,82	—
Mobil Corporat.#	575	565	− 1,39	+ 1,80
Morgan J.P. #	427,50	—	—	+ 11,32
Nestle SA Nom. #	5550	5520	− 0,54	+ 1,47
Nipp. MeatPacker #	75	72,80	− 0,27	− 0,95
Norsk Hydro #	212	214,20	+ 1,03	+ 4,94
Petrofina #	1440	1416	− 1,66	− 6,84
Philip Morris #	522	505	− 3,25	+ 15,24
Philips N.V #	199	195,40	− 1,80	+ 11,27
Placer Dome Inc #	143	141	− 1,39	+ 21,23
Procter Gamble #	435,70	436	+ 0,06	+ 6,34
Quilmes	220	215,50	− 2,04	+ 0,23
Randfontein #	42,30	42,90	+ 1,41	+ 30,39
Rhone Poul.Rorer #	325	312,60	− 3,81	+ 22,01
Royal Dutch #	704	690	− 1,78	+ 0,72
R T Z #	74,25	72,05	− 2,96	+ 2,92
Sega Enterprises	226	225	− 0,44	− 13,46
Saint-Helena #	41	39	− 4,87	+ 46,61
Schlumberger #	380	365,20	− 3,89	− 7,98
SGS Thomson Micro.	171,50	169	− 1,45	− 9,86
Shell Transport #	64,35	63,80	− 0,85	+ 0,78
Siemens #	2810	2770	− 1,42	+ 3,66
Sony Corp. #	300	298	− 0,66	+ 1,36
Sumitomo Bank #	93,10	—	—	− 12,16
T.D.K #	255	250,90	− 1,60	− 0,03
Telefonica #	81,80	81	[illegible]	+ 20,71
Toshiba #	36,90	36,65	[illegible]	− 6,02
Unilever #	676	663	− 1,92	− 3,07
United Technol. #	544	533	− 2,02	+ 16,63
Vaal Reefs #	476,80	469	− 1,65	+ 46,10
Volkswagen A.G #	1846	1817	− 1,57	+ 11,06
Volvo (act.B) #	107,10	104,40	− 2,52	+ 6,25
Western Deep #	244	243	− 0,40	+ 51,59
Yamanouchi #	110,80	113,50	+ 2,43	+ 11,27
Zambia Copper	3,55	3,35	− 5,63	+ 93,64

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille. Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3 : ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 31

LUNDI 11 MARS

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	113,65	3,221
CEPME 8,5% 88-97CA	104,10	5,969
CEPME 9% 89-99 CA#	110,19	5,115 ↓
CEPME 9% 92-06 TSR	112,80	6,516 ↑
CFD 9,7% 90-03 CB	117,90	1,007
CFD 8,6% 92-05 CB	—	0,775 ↓
CFF 10% 88-98 CA#	106,60	3,954
CFF 9% 88-97 CA#	104,50	4,808
CFF 10,25%90-01 CB#	111	10,222 d
CLF 8,9% 88-00 CA#	110,86	7,076 ↑
CLF 9%88-93/98 CA#	106,75	1,033 o
CNA 9% 4/92-07	—	7,746 ↑
CRH 8,6% 92/94-03	110,26	6,086 ↑
CRH 8,5% 10/87-88#	108,43	0,210
EDF 8,6% 88-89 CA#	109,85	0,658
EDF 8,6% 92-04 #	111,46	7,989
Em.Etat10,26%86-96	—	—
Emp.Etat 6%93-97 #	101,58	3,967
Finansder 9%91-06#	115,20	2,680
Finansd.8,6%92-02#	111	1,304
Floral9,75% 90-99#	—	6,234
OAT 8,5% 87-97CA#	104,51	6,108
OAT 9,90%85-97 CA#	108,03	2,489
OAT 88-98 TME CA	102,20	0,780
OAT 9/85-98 TRA	101,80	2,991
OAT 9,50%88-98 CA#	109,34	6,827
OAT TMB 87/99 CA	99,65	0,605 ↓
OAT 8,125% 89-99 #	107,85	6,527
OAT 8,50%90/00 CA#	110,13	8,175 ↓
OAT 85/00 TRA CA	105,50	3,747
OAT 10%5/85-00 CA#	115,58	7,978
OAT 89-01 TME CA	—	0,780
OAT 8,5% 87-02 CA#	111,38	2,555
OAT 8,50% 89-19 #	111,25	3,275
OAT 8,50%92-23 CA#	111,42	7,525
SNCF 8,8% 87-94CA	108,05	0,986
Lyon.Eaux 6,5%90CV	891	—

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel	254	260
Bains C.Monaco ◆	600	600
B.N.P.Intercont	330	321
Bidermann Intl ◆	110	110
B T P (la cie) ◆	7,60	7,60
Cambodge	945	925
Carbone Lorraine	616	606
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Fonciere Euris	190,60	198
Foncina # ◆	430	430
France I.A.R.D.	1006	1006
France S.A.	1100	1092
From. Paul-Renard ◆	2050	2050
Gaumont #	381	370
Genefim	130	128,10
Gevelot	1450	1400
G.T.I (Transport)	340	328
Immobail	114	114
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Rosario ◆	191,20	[illegible]
Rougier #	505	[illegible]
S.A.F.I.C Alcan	275	[illegible]
Saga	175	[illegible]
Salins du Midi	495	[illegible]
Savoisienne(M) ◆	140	[illegible]
Silic	745	[illegible]
S.I.P.H.	167,30	[illegible]
Sofal ◆	118	[illegible]
Soffo ◆	261,30	[illegible]
Sofitam act.a reg. ◆	67,70	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	150	150
Commerzbank AG	1136	1135
Fiat Ord.	16,70	17
Gevaert	300,10	300,10
Gold Fields South	164,90	164,40
Kubota Corp.	28,55	28,55
[illegible]	[illegible]	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 31

LUNDI 11 MARS

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #	62,05	62
AFE #	366	365
Aigle #	206	202
Albert S.A (Ns) ◆	144	144
Altran Techno. #	1032	1005
Montaignes P.Gest.	581	583
Bque Picardie (Li) ◆	561	561
Bque Sofirec (M) ◆	570	578
Bque Tarneaud(B)#	249	250
Bque Vernes	605	600
Beneteau #	575	578
B I M P	71	71
Boiron (Ly) #	527	525
Boisset (Ly)#	223,10	223,10
But S.A.	303	303
Cardif SA	775	755
CDA-Cie des Alpes	149	151,50
C.E.E #	269,70	270,60
CEGEP #	152,10	[illegible]
Cermex # (Ly)	302,10	[illegible]
CFPI #	275	[illegible]
Change Bourse (M)	314,80	[illegible]
Christ.Dalloz #	1504	1475
Cipe France Ly #	426	420
CNIM CA#	189	[illegible]
Codetour	302	311
Comp.Euro.Tele-CET	345,50	[illegible]
Confiandey S.A.	295,10	295
C.A. de la Brie	347,20	347
C.A.Gironde (B)	446	[illegible]
C.A.Haute Normand.	350	350
C.A.Ille & Vilaine	344	[illegible]
C.A. Paris IDF	700	697
C.A.de l'Isere Ly#	372	374
C.A.Loire Atl.Ns #	318,90	320
C.A.Loire/H.Loire#	200,10	[illegible]
C.A.Morbihan (Ns)	334,50	[illegible]
C.A.du Nord (Li)	470	[illegible]
C.A. Oise CCI	247	247
C.A.Pas de Calais	427	427
C.A. Somme CCI	242	[illegible]
C.A.Toulouse (B)	382	[illegible]
Chaine et Trame #	171	[illegible]
C.A. Midi CCI#(Ly)	290	[illegible]
Creeks ◆	65	[illegible]
Devanlay	545	[illegible]
Deveaux(Ly)#	600	[illegible]
Devernois (Ly)	530	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]

HORS-COTE

Une sélection Cours relevés à 12 h 31

LUNDI 11 MARS

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
B.A.C. ◆	0,02	0,02
CFJPE ◆	131	131
Générale Occidentale ◆	45,75	45,75
Mumm ◆	1000	1000
Nobel ◆	298	195,60
Sté lecteurs du Monde ◆	201	201

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV

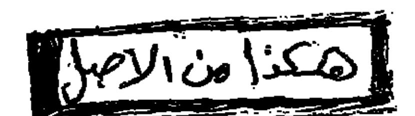
Une sélection
Cours de clôture le 8 mars

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Comptavalor ◇	2269,23	[illegible]
Converti CIC	347,38	[illegible]
Crédit Mutuel Capital	1683	[illegible]
Crédit Mutuel MID AF ◆	119,02	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Cour.T	853,39	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Ind.Cap	98,49	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Ind.Dis	95,38	[illegible]
Créd.Mut.Ep.J	22186,96	[illegible]
Créd.Mut.Ep.long.T	224,55	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]

* Division par 4 de la V.L. le 3 novembre 1995.

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

هكذا من الأصل



AUJOURD'HUI

SPORTS

VICTOIRE Vingt-quatre ans après Jean-Noël Augert, Sébastien Amiez a gagné, dimanche 10 mars, la *Coupe* du monde de slalom. Deuxième de la dernière course de la saison, remportée par l'Autrichien Thomas Sykora, le Français n'a pas été rattrapé par l'Italien Alberto Tomba qui a terminé quatrième. ● LA RÉGULARITÉ est à l'origine de la victoire de Sébastien Amiez. Le *Français n'est jamais « sorti »* au cours des neuf épreuves de la Coupe du monde tandis que Tomba a été disqualifié trois fois. Vainqueur à Veysonnaz, Amiez a oscillé entre la deuxième et la *cinquième place, sauf* à Sestrières où il fut onzième. ● KATJA SEIZINGER a prouvé une nouvelle fois qu'elle était la meilleure skieuse de la saison en remportant le slalom géant. L'Allemande termine première au classement général de la Coupe du monde avec près de 400 points d'avance sur sa compatriote Martina Ertl.

Sébastien Amiez ravit la Coupe du monde de slalom à Alberto Tomba

Deuxième de la dernière épreuve technique de la saison, où son coéquipier, Yves Dimier, s'est classé sixième, le skieur de Pralognan ramène le globe de cristal en France vingt-quatre ans après Jean-Noël Augert

C'EST UN TRISTE dimanche de janvier 1994. La veille, Ulrike Maier a trouvé la mort dans la descente de Garmisch-Partenkirchen. La stupeur et le deuil résonnent jusqu'à Chamonix où se dispute la Coupe du monde messieurs. C'est dans ce contexte que la carrière de Sébastien Amiez commence vraiment. Il a vingt et un ans et le ski qui convient à sa jeunesse, énergique et volontaire. En ce dimanche, Sébastien termine sixième du slalom. *« Ce jour-là a été comme un déclic. J'ai su que je pouvais faire vraiment mieux,* a-t-il raconté. *Je savais que j'avais du talent, mais je ne travaillais pas encore assez. J'étais encore intimidé par Alberto Tomba qui survolait la discipline ».* Plus que sa place, c'est le chronomètre *qui impressionne le Français.* En réalisant le meilleur temps de la deuxième manche, il a justement battu Tomba, celui qu'il *faut* battre pour voir l'avenir.

SKI

Sébastien Amiez se met au travail et se taille le gabarit moyen du slalomeur des années 90. Il pèse aujourd'hui 80 kilos pour 1,80 m. Très vite, il se distingue par une grande régularité. *Dans la saison 1994-1995,* il oscille entre la cinquième et la neuvième place. Mieux, le garçon *est culotté. De Tomba,* il a petit à petit acquis la fougue et la puissance ; grâce à l'école française, il garde une grande souplesse dans les pieds. Il termine huitième de la Coupe du monde de slalom 1994-1995.

Il aborde la saison suivante avec orgueil et *il* va avoir de la chance. Les spécialistes du moment ne sont pas au mieux. Tomba est en demi-teinte, *le Slovène Jure Kosir manque* de confiance. Sébastien Amiez fonce dans la brèche. Il effleure les *podiums, et y grimpe, pour terminer* premier à Veysonnaz en janvier. Dimanche 10 mars, il gagne la Coupe du monde de slalom, vingt-quatre ans après Jean-Noël Augert.

A cette époque, Sébastien n'est pas encore né. Il s'annonce le 6 mai 1972, à Pralognan-la-Vanoise. Trois ans plus tard, il monte sur des skis aidé par son père, moniteur. Seize ans plus tard, il est vice-champion *du monde juniors de slalom. Sa carrière* en Coupe du monde commence. Patrice Bianchi est alors *chef de file de l'équipe de France.* La victoire de celui-ci à Madonna di Campiglio encourage les jeunes. Les blessures à répétition du champion français jette Sébastien Amiez et Yves Dimier sur le devant de la scène plus tôt que prévu. L'émulation entre les deux hommes, tous deux en première série, aura été capitale pour le premier.

ABONDANCE

L'équipe de France n'est pas à court de slalomeurs. Si les championnes se font rares, si les descendeurs ou les géantistes de demain demeurent discrets, les techniciens purs enrichissent d'année en année les rangs de l'équipe de France. En début de saison, ils étaient neuf skieurs à se disputer les huit places dévolues chaque année à une nation pour que les entraineurs saupoudrent ces participants sur toutes les épreuves de Coupe du monde d'une discipline. Sur les quinze meilleurs en Coupe d'Europe cette année, *huit sont français. Le slalom* reste la discipline la moins chère à organiser pour les clubs qui hésitent à investir dans les kilomètres de filets de sécurité pour la descente et le super-G. Pour grossir les rangs des slalomeurs, il y a aussi les réputations : l'Italien Stefano Dalmasso, venu dans l'équipe de France en 1991, est reconnu comme l'un des meilleurs entraineurs du moment. Il parle toujours volontiers, surtout à ses poulains, de ses dix-huit ans d'expérience sur les pentes.

Forts des résultats de Sébastien Amiez, les membres de l'équipe de France avaient beaucoup espéré des *Championnats du monde, en Sierra* Nevada. Ils le voyaient sur le podium, voire vainqueur d'Alberto Tomba. Lui aussi, du haut de la superbe candide de ses vingt-trois ans, il y avait cru. Il avait fini en piteux sixième : *« Péché d'orgueil,* avait-il confessé. *J'ai pensé que j'avais gagné à mi-course. »*

Il s'est rendu à Lillehammer avec cette cuisante expérience, un peu grandi, sûrement plus humble. Quatre fois, au cours des huit épreuves de la saison, il avait été meilleur que Tomba. Premier de la première manche devant Tomba, il ne s'est pas désuni dans la seconde, canalisant sa peur. Et il n'en est pas peu fier, en ce dimanche de mars, Sébastien Amiez : *« J'ai résisté à la pression,* dit-il. *Je me suis adapté au terrain. J'ai eu peur de craquer. Depuis la Sierra Nevada, j'en avais tellement rêvé de cette victoire sur Tomba. Aujourd'hui, j'ai battu le champion du monde de slalom en titre. »*

Bénédicte Mathieu

Katja Seizinger enfin récompensée

Par deux fois, le globe de cristal récompensant la meilleure skieuse de la saison toutes disciplines confondues lui avait échappé. En 1993, Katja Seizinger s'était inclinée de justesse devant l'Autrichienne Anita Wachter et, en 1995, face à la Suissesse Vreni Schneider. Cette fois, l'Allemande avait pris une confortable avance sur ses adversaires. A Lillehammer, *elle s'est assuré le trophée* dès le premier jour de la finale avec sa troisième place en descente. Depuis son titre de championne du monde de super-G à *Morioka, en 1993, et sa médaille d'or dans la descente olympique à* Lillehammer, en 1994, Katja s'est attachée à s'améliorer dans toutes les disciplines. Elle a travaillé dur, comme c'est son caractère. Elle a obtenu des victoires dans toutes les disciplines sauf le slalom. Samedi, elle s'est surpassée en remportant le slalom géant.

Le palmarès

Pour 1995-1996, le palmarès de la Coupe du monde de ski alpin est le suivant :

● **Messieurs. Classement général** : 1. Lasse Kjus (Nor) ; 2. Guenther Mader (Aut) ; 3. Michael Von Grünigen (Sui).
Descente : 1. Luc Alphand (Fra) ; 2. Guenther Mader (Aut) ; 3. Patrick Ortlieb (Aut).
Super-G : 1. Atle Skaardal (Nor) ; 2. Hans Knaus (Aut) ; 3. Lasse Kjus (Nor).
Slalom géant : 1. Michael Von Grünigen (Sui) ; 2. Urs Kaelin (Sui) ; 3. Lasse Kjus (Nor).
Slalom : 1. Sébastien Amiez (Fra) ; 2. Alberto Tomba (Ita) ; 3. Thomas Sykora (Aut).

● **Dames. Classement général** : 1. Katja Seizinger (All) ; 2. Martina Ertl (All) ; 3. Anita Wachter (Aut).
Descente : 1. Picabo Street (E-U) ; 2. Katja Seizinger (All) ; 3. Isolde Kostner (Ita).
Super-G : 1. Katja Seizinger (All) ; 2. Alexandra Meissnitzer (Aut) ; 3. Martina Ertl (All).
Slalom géant : 1. Martina Ertl (All) ; 2. Katja Seizinger (All) ; 3. Anita Wachter (Aut).
Slalom : 1. Elfi Eder (Aut) ; 2. Urska Hrovat (Slo) ; 3. Pernilla Wiberg (Suè).

La victoire à Damon Hill, la vedette à Jacques Villeneuve

Le Grand Prix d'Australie s'est résumé au duel des deux pilotes de Williams-Renault

MELBOURNE
de notre envoyé spécial

Il aura étonné jusqu'au bout. Jusque dans ces derniers tours de piste où la victoire qui lui était promise *s'est volatilisée* dans une fuite d'huile de sa Williams-Renault. Jacques Villeneuve n'a pas râlé. Il n'a pas maudit le sort qui le privait d'un triomphe. Ni invoqué l'injuste cruauté de la course, quand *elle* se complaît à couper les ailes de ses héros. Il s'est tu. Cinq tours, encore. L'arrivée *était là qui lui tendait* les bras. Il pouvait s'y voir déjà, en haut du podium, débutant et vainqueur. N'empêche qu'il a laissé passer Damon Hill, son coéquipier, l'heureux bénéficiaire de son infortune.

FORMULE 1

Jacques Villeneuve a sagement obéi à la pénible consigne venue de son stand : *« Ralentis ! »* Ralentir. Etrange ordre contre nature pour quelqu'un qui fait métier de conduire le plus vite possible. Il ne s'est pas offusqué. Il a choisi d'assurer la deuxième place, plutôt que de risquer l'abandon. Comme un vieux briscard des Grand Prix, lui dont *l'expérience de la course en* formule 1 se limite à ce dimanche 10 mars 1996 dans l'Albert Park de Melbourne.

Alors, pour une fois, l'idole n'était pas le vainqueur du jour. Damon Hill avait beau laisser éclater sa joie après l'arrivée, il n'y en avait que pour *Jacques Villeneuve* et son prodigieux week-end : sa pole position, son meilleur tour en course. Chacun s'efforçait de deviner ce petit Québécois de vingt-quatre ans au physique d'étudiant. De jauger son caractère. De dévoiler les ressorts d'un calme étalé en *toutes les circonstances de la* course. Rien n'a paru en mesure de le troubler. Il y avait deux ans qu'il n'avait plus pris de départ arrêté. Par deux fois, il s'est montré le plus rapide en action. Il ignorait tout des moeurs du peloton de la F 1. Il n'a pas commis de faute, ni perdu une seconde à dépasser les attardés. S'il reconnaissait volontiers sa déception, c'était pour ajouter aussitôt : *« Je n'ai pas été volé de ma victoire. Ce sont des choses qui arrivent. Un autre jour, ce sera Damon. »* Propos de sage que Jacques Villeneuve se faisait un plaisir de livrer en trois langues.

Canadien, élevé à Monaco, il parle un français en deux versions : celle où l'accent *québécois* est compris, celle en pur hexagonal. Il a fait ses débuts dans la course automobile *de l'autre côté des Alpes :* il connaît donc l'italien. Des Etats-Unis où il a passé deux ans, il a ramené un anglais à la sauce américaine. L'Amérique : c'est là-bas qu'est né le champion. Auparavant, il s'était cantonné dans l'anonymat *relatif que lui permettait son nom.* Pas de couronne, aucune victoire marquante. Et puis, la formule Indycar a déclenché ce mécanisme compliqué qui transforme un pilote ordinaire en as des circuits. En 1994, pour sa première année, il a été désigné *« Rookie of the year »,* meilleur débutant. En *1995,* il s'adjugeait le titre et une victoire dans l'épreuve la plus prestigieuse de la *saison, les 500 miles d'Indianapolis.*

UNE SECONDE AU TOUR

L'écurie Williams a porté un soin méticuleux à son arrivée en formule 1. Depuis septembre 1995, il a effectué 9 000 kilomètres d'essais sur la plupart des circuits européens. *Il s'est entraîné au départ,* a simulé des arrêts au stand. De quoi faciliter une réussite qui n'avait pas souri à Michaël Andretti, un autre transfuge de la formule Indy, égaré une saison dans l'écurie McLaren. En une course, Villeneuve a trouvé ses repères au volant de la meilleure voiture du plateau. Il a affirmé un style, mélange de culot, *d'agressivité au volant et de grande* régularité. *« Il est très vite en action. Et il ne sort pas de la route. C'est exceptionnel pour quelqu'un qui va aussi vite »,* dit Bernard Dudot, le concepteur du moteur Renault.

A la veille de l'épreuve australienne, il n'était encore qu'un fils. *Une sorte d'écho lointain de Gilles* Villeneuve, légende ferrariste, disparu lors des essais du Grand Prix *de Belgique en 1982. Il ne se passait* pas une minute sans qu'on lui parle de son père, dont l'aura a sans doute beaucoup joué dans son arrivée en formule 1. Les sponsors ont afflué dès ses débuts dans *le* sport automobile. Villeneuve, c'était un nom magique. L'Italie *des tifosi n'a pas oublié « Gil »,* celui qui l'enflammait par son pilotage d'acrobate sans cesse sur le fil du rasoir. Ironie du sort : Damon Hill, son coéquipier, a vécu la même situation. Fils de Graham, double champion du monde (en 1962 et 1968), il s'est lui aussi heurté *dès ses premiers tours de roue* à l'ombre de son père. Jacques Villeneuve s'en est vite lassé, et l'a promptement fait savoir. Dimanche, il répétait encore : *« Ni Damon ni moi n'aimons nous attarder sur ce sujet-là. »*

Les deux hommes ont choisi un *autre terrain d'affrontement.* Sur la piste de Melbourne, ils n'avaient qu'à s'occuper l'un de l'autre. Car, au-delà des péripéties, le Grand Prix d'Australie a révélé leur solitude. Du cockpit de leur Williams-Renault, ils tiennent la concurrence à une distance respectable. Les chronomètres l'ont évaluée à une seconde au tour pour les Ferrari. Benetton, l'écurie championne du monde, accuse un retard sensible dans sa préparation. Les autres *équipes sont plus nettement distancées encore.* Damon Hill dit pourtant avoir pris goût à ce duel inédit pour lui. Parce qu'il prend plus de plaisir à une victoire à l'arraché qu'à un ennuyeux cavalier seul. Parce que Michaël Schumacher, son pire rival, est confiné dans un rôle de spectateur. Parce que Jacques Villeneuve lui semble plus à sa mesure que le double champion du monde. Pour l'instant.

Pascal Ceaux

Accident spectaculaire au départ

Martin Brundle a été victime d'une très violente sortie de route, lors du départ du Grand Prix d'Australie. Le pilote de la Jordan-Peugeot, lancé à près de 245 kilomètres à l'heure, selon le relevé des ordinateurs, a heurté la roue arrière de la Sauber de Johnny Herbert. La voiture de l'Anglais s'est alors retournée avant de glisser sur plusieurs dizaines de mètres dans le bac à sable. Sous l'impact, le moteur s'est détaché du châssis. Brundle est sorti indemne de l'accident, grâce à la protection *du nouvel arceau de sécurité imposé depuis* cette saison par le règlement. La cellule de survie de la Jordan-Peugeot a elle aussi parfaitement résisté au choc. Après avoir obtenu l'accord des médecins, Martin Brundle a pu prendre le deuxième départ dans la voiture de réserve. Dès le deuxième tour de la course, il a été victime d'une nouvelle sortie de route, sans gravité.

Quel avenir pour Ligier ?

MELBOURNE
de notre envoyé spécial

L'écurie française rachetée en 1995 par Flavio Briatore est-elle entrée dans une nouvelle zone de turbulence ? Tom Walkinshaw a indiqué, dimanche 10 mars à Melbourne, qu'il *quitterait Ligier à la fin de la saison. « J'ai d'autres projets »,* a-t-il déclaré, en affirmant qu'il partait de son plein gré. L'Ecossais est actuellement en *charge de la gestion sportive* et technique de l'équipe par l'intermédiaire d'un contrat passé entre Ligier et sa société *Tom Walkinshaw Racing* (TWR).

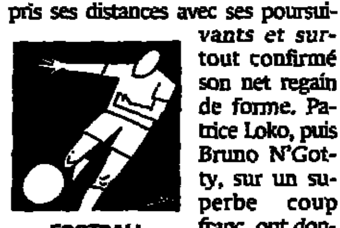
Un article du *Nouvel Economiste,* paru le 8 mars, fait état d'un plan de Guy Drut, ministre *délégué* à la *jeunesse et aux sports,* pour encourager la reprise de Ligier par un groupe d'investisseurs français. Il s'agirait de donner une couleur *plus nationale à une équipe* dont Flavio Briatore, le principal actionnaire, est italien, et dont la base technique est désormais en Angleterre. Selon l'hebdomadaire, l'une des premières étapes du plan serait la mise à *l'écart de Tom Walkinshaw.*

A Melbourne, Flavio Briatore a reconnu avoir discuté avec Guy Drut, tout en s'affirmant *« surpris »* du projet de reprise annoncé. Il a rappelé les difficultés rencontrées cette saison par Ligier pour monter son budget. *Elf et la Seita,* traditionnels partenaires de l'équipe, ont revu nettement à la baisse leur participation financière. *« Trouver un groupe d'investisseurs, je n'ai rien contre,* a déclaré Flavio Briatore. *Je suis prêt à collaborer à toutes les solutions. Et si quelqu'un est meilleur que moi, qu'il vienne. »* Au Grand Prix d'Australie, Olivier Panis et Pedro Diniz, les deux pilotes Ligier, ont terminé respectivement aux 7e et 10e places.

P. Ce.

Paris-SG reprend sa progression grâce à une victoire sur Lyon

EN BATTANT Lyon au Parc des Princes, dimanche 10 mars dans le cadre de la 31e journée du championnat de France, le Paris-SG a repris ses distances avec ses poursuivants *et surtout* confirmé son net regain de forme. Patrice Loko, puis Bruno N'Gotty, sur un superbe coup franc, ont donné la victoire aux joueurs de la capitale, et leur permettent de maintenir *une raisonnable avance au classement.* En revanche, Metz marque le pas. Les quatre buts concédés, samedi, à Bordeaux, tout comme le revers subi à domicile, mardi 5 mars, en match en retard, face à *Lyon,* dénotent une inquiétante méforme.


FOOTBALL

Les Lorrains se retrouvent à neuf *points de la tête : leurs deux matches* en retard ne les mettent désormais plus en position de leader potentiel. Lens, *vainqueur* à Martigues, se retrouve en revanche dans un trio de tête qu'il avait quitté il y a fort longtemps. Monaco a arraché un difficile match nul à Gueugnon. Les joueurs *de la Principauté doivent en outre* prévoir un autre déplacement périlleux à Montpellier lors de la prochaine journée. En l'emportant à Nice, seul *Auxerre* maintient la pression sur les Parisiens. Lors de la prochaine journée, Auxerre-Paris-SG, *qui se jouera le dimanche 24 mars,* fera office de match au sommet.

En bas de tableau, Martigues semble avoir définitivement abdiqué tandis que Gueugnon s'accroche péniblement. Samedi 16 mars, le match en retard entre Saint-Etienne et Cannes, qui se jouera à Tours (le *stade Geoffroy-Guichard est suspendu),* sera important pour les deux équipes. Le même jour, Metz *se déplacera à Rennes, toujours en* match en retard.

■ **Un supporteur du FC Martigues** a été interpellé, samedi 9 mars à *Martigues, après qu'un supporteur* du RC Lens a été légèrement blessé à coups de couteau pendant le *match. Le suspect,* âgé de trente-cinq ans, était en état d'ébriété au moment des faits. Il était parvenu aux côtés de la victime grâce à une carte de supporteur lensois qu'il s'était procurée peu avant le match. Il est soupçonné d'avoir porté deux coups de couteau, qui ont entraîné la *pose d'une dizaine de points de* suture à une cuisse et au ventre.

Championnat de France de football 1re division

31e journée

Nice-Auxerre	1-3
Bordeaux-Metz	4-0
Gueugnon-Monaco	2-2
Martigues-Lens	0-1
Bastia-Montpellier	1-0
Guingamp-Strasbourg	3-0
Nantes-Cannes	2-0
Lille-Rennes	0-0
Saint-Étienne-Le Havre	1-1
Paris SG-Lyon	2-0

Classement

	Points	J	G	N	P	Dif.	Cgts	Séries
1 Paris-SG	60	31	17	9	5	+29	=	PPGGG
2 Auxerre	55	31	17	4	10	+24	=	PNGPG
3 Lens	52	31	13	13	5	+13	↑	PGPGG
4 Monaco	51	30	14	9	7	+16	=	GGNGN
5 Metz	51	29	14	9	6	+9	↓2	GNGPP
6 Montpellier	47	30	13	8	9	+8	=	GGNGP
7 Guingamp	47	30	12	11	7	+6	=	GNNPG
8 Nantes	46	31	12	10	9	+1	=	PPGPG
9 Strasbourg	44	31	11	11	9	+7	↑1	GNGGP
10 Rennes	43	29	11	10	8	+1	↓1	GGGPN
11 Bastia	41	30	12	5	13	0	=	PGPPP
12 Lyon	40	31	9	13	9	0	↑1	GNGGP
13 Le Havre	39	31	10	9	12	-8	↓1	PGGGG
14 Bordeaux	36	31	10	6	15	-6	↑2	GPNPG
15 Nice	34	31	9	7	15	-9	↓1	NPPPP
16 Cannes	33	30	9	6	15	-9	↓1	NGGGP
17 Lille	30	31	6	12	13	-17	=	GPNPN
18 Saint-Etienne	28	30	5	13	12	-15	=	PPNPN
19 Gueugnon	27	31	5	12	14	-19	=	NGPPN
20 Martigues	21	31	6	3	22	-31	=	PPPPP

Les cartons

		Rouges	Jaunes
1	Metz	0	41
2	Strasbourg	0	51
3	Guingamp	1	44
18	Bordeaux	6	72
19	Bastia	9	66
20	Cannes	9	68

Les buteurs

1 Drobnjak (Bastia) 18 buts
2 Anderson (Monaco) 15 buts
3 Maurice (Lyon) 14 buts

Les attaques

1 Paris-SG 54 buts
2 Auxerre 51 buts
3 Monaco 46 buts

Les défenses

1 Metz 21 buts
2 Lens 22 buts
3 Guingamp 23 buts

32e journée (samedi 23 mars) Auxerre-Paris SG (le 24 mars) Martigues-Nice / Metz-Lille / Rennes-Bordeaux Cannes-Gueugnon / Lyon-Nantes / Montpellier-Monaco / Strasbourg-Bastia / Lens-Saint-Étienne / Le Havre-Guingamp

Patricia Djaté-Taillard a confirmé son ambition olympique aux championnats d'Europe en salle

La Française a conquis une médaille d'or prometteuse sur 800 mètres

Avec les titres de Patricia Djaté-Taillard (800 mètres) et de Patricia Girard-Leno (60 mètres haies), les médailles d'argent d'Odiah Sidibe (60 mètres) et de Pierre Marie-Hilaire (400 mètres), ainsi que le bronze pour Abdelkader Chekhemani (1 500 mètres) et Monique Ewanje-Epée-Tourret (60 mètres haies), les athlètes français ont rempli le contrat qui leur avait été fixé pour les championnats d'Europe en salle disputés du 8 au 10 mars à Stockholm.

STOCKHOLM
de notre envoyée spéciale

Les yeux clos, la bouche entrouverte, Patricia Djaté-Taillard a savouré, dimanche 10 mars, son premier titre international. Une splendide victoire arrachée dans la dernière ligne droite, au prix d'un effort qui lui ravageait les traits, à la Néerlandaise Stella Jongmans, son amie et occasionnelle compagne d'entraînement. *« Après le dernier virage, quand j'ai vu Stella passer la Russe Svetlana Masterkova, je me suis dit pourquoi pas moi,* a déclaré la sociétaire du SA Pamiers Basse-Ariège. *C'était le moment où jamais de s'arracher. Je savais que je pouvais accéder au podium, la difficulté consistait à rester concentrée pour que le rêve devienne réalité. Maintenant, je suis excitée comme une puce, tout cela est de bon augure pour cet été. »*



ATHLÉTISME

L'été dernier, elle était restée au pied du podium aux championnats du monde de Göteborg. Quatrième seulement. Battue d'un souffle. Depuis cet instant, elle s'est bâti un capital confiance considérable. Elle a appris à *« aller à la bagarre avec les meilleures »*. Si elle tient à relativiser l'importance des J.O. – *« Ils ne peuvent constituer un objectif unique de carrière, et j'ai envie de me mettre dans la peau de quelqu'un qui va réussir »* –, elle affiche une solide ambition pour Atlanta. Dans la touffeur géorgienne, elle devrait retrouver en finale du 800 mètres la Mozambicaine Maria Mutola, grande favorite de la discipline, Ana Fidelia Quirot, la Cubaine championne du monde en titre, la Néerlandaise Ellen Van Langen, championne olympique à Barcelone en 1992, et la Russe Lyubov Gurina, championne d'Europe en 1994, aujourd'hui âgée de trente-neuf ans. *« Je ne sais pas encore ce que vaut ma médaille d'or européenne,* dit Patricia malicieusement, *mais il me semble que Pérec a commencé par l'indoor avant de remporter l'or olympique, même si cela n'est pas arrivé la même année. Mon objectif est donc d'être avec les meilleures dans la dernière ligne droite à Atlanta, et advienne que pourra... »*

RARE MATURITÉ

Sagement, l'Ariégeoise se refuse à promettre quoi que ce soit. Compte tenu de sa progression ces deux dernières saisons, elle peut pourtant prétendre à un podium olympique cet été. Contrairement à d'autres ténors de l'athlétisme français, Patricia Djaté-Taillard ne bouderait la saison hivernale en salle sous aucun prétexte. Cette année encore, à Gand, à Bercy ou à Liévin, sur ces pistes de 200 mètres aux virages relevés, elle a amélioré une tactique et un placement dans la course encore hésitants, ainsi que les records nationaux des 800 et 1 000 mètres. Les confrontations de haut niveau sur pistes couvertes lui permettent également de briser la monotonie des périodes d'entraînement et de relativiser une échéance estivale dont on ne lui ressasse l'importance.

Titulaire depuis le printemps dernier du Capeps, après deux tentatives infructueuses, la jeune enseignante en éducation physique (vingt-quatre ans) est libérée des soucis d'avenir et de reconversion. Dotée d'un mental remarquable, elle fait preuve d'une rare maturité dans la gestion de ses périodes de compétition. Son entraîneur, Richard Descoux, n'a assisté à son triomphe que des tribunes. Pendant la durée des championnats d'Europe, il n'a pas eu voix au chapitre. Comme à chaque sortie effectuée dans le cadre de l'équipe de France, Patricia lui avait demandé de rester à distance et s'en est remise aux entraîneurs nationaux, *« qui ont davantage de recul »*. *« Je ne veux aucun contact avec Richard dans ces moments-là,* explique-t-elle. *Etant la personne qui me prépare toute l'année, il éprouve lors de mes compétitions un stress bien naturel qu'il me transmettrait trop facilement. J'ai assez du mien, et je sais ce qui va et ce qui ne va pas. »*

Patricia Jolly

Patricia Girard mise sur les haies

En dépit d'une élimination en demi-finale du 100 mètres haies aux championnats du monde de Göteborg en 1995, la sprinteuse Patricia Girard-Leno a décidé avec son entraîneur, François Pépin, de tout miser sur les obstacles. Dans la lignée de l'Américaine Gail Devers, championne du monde du 100 mètres haies, cette athlète de vingt-sept ans a joué à Stockholm sur ses qualités de sprinteuse pour remporter son premier titre international sur les haies devant la Slovène Brigita Bukovec. La Guadeloupéenne avait déjà obtenu des accessits aux championnats du monde en salle de Toronto sur la même distance en 1993 (3e) et aux championnats d'Europe à Bercy en 1994 sur 60 mètres (3e). *« Elle s'était inclinée devant Bukovec aux Internationaux de France à Bercy et à Liévin en février pour s'être relevée trop vite après la dernière haie,* a expliqué François Pépin, *alors je l'ai serinée jusque dix minutes avant la course pour qu'elle ne commette pas la même erreur ici. En canalisant son énergie, elle pourrait déranger les meilleures du monde sur 100 mètres haies. »*

Rupert Murdoch subit un revers dans son OPA sur le rugby à XIII

La justice australienne désapprouve la Super-Ligue

LA SUPER-LIGUE de Rupert Murdoch est-elle mort-née ? L'OPA que tente le magnat australo-américain sur le rugby à XIII mondial a, en tout cas, subi un sérieux revers, lundi 11 mars. La Cour fédérale australienne a confirmé le jugement rendu par un tribunal de Sydney, mardi 27 février, (*Le Monde* du 28 février). Elle a donné raison à la Fédération australienne de rugby à XIII (ARL) qui avait intenté un procès à la Super-Ligue afin d'empêcher que cette dernière ne fasse jouer dans sa compétition des joueurs et des clubs toujours sous contrat avec L'ARL.

News Corp., le groupe de presse de M. Murdoch, avait entrepris de lancer à la fin du mois de mars une compétition mondiale. Avaient été créées une poule européenne (avec la présence du Paris-SG) et une poule de l'hémisphère Sud. Les quatre meilleures formations de chacune des poules devaient ensuite se rencontrer dans des éliminatoires devant déboucher sur une finale prévue le 28 septembre. Les chaînes de télévision appartenant à News Corp. avaient bien évidemment obtenu l'exclusivité des droits.

Si Rupert Murdoch n'a pas eu de difficultés à prendre le contrôle du rugby à XIII européen, il n'en a pas été de même en Australie où ce sport est extrêmement populaire. L'homme d'affaires a donc détourné huit des meilleures équipes vers sa Super-Ligue et en a créé d'autres de toutes pièces. A la fin de l'année 1995, Rupert Murdoch semblait avoir définitivement réussi son coup de main mondial sur le rugby à XIII, pour environ 2,4 milliards de francs (*Le Monde* du 26 décembre).

Mais Ken Arthurson, le président de l'ARL, qui voyait son propre championnat australien menacé de faillite, avait alors décidé d'intenter un procès. Il en a gagné les deux premières manches en Australie. Reste à savoir comment persuader les clubs et les joueurs récalcitrants de revenir dans son giron. Les menaces d'amende suffiront-elles ?

Le juge a également interdit au projet de voir le jour où que ce soit dans le monde avant la fin de 1999. *« Maurice Lindsay* [le président de la Super-Ligue] *est formel : le démarrage de la compétition aura bien lieu comme prévu en Europe,* nous a cependant affirmé Jean-Paul Ferré, président de la Fédération française de rugby à XIII et vice-président de la Super-Ligue. *Le Paris-SG jouera bien son premier match le 29 mars contre Sheffield. »*

L'ARL étant sous contrat avec Kerry Packer, l'autre magnat australien des médias, la lutte actuelle ressemble donc beaucoup au bras de fer qui avait déjà opposé les deux hommes, à l'été 1995, à propos du rugby à XV.

B. H.

RÉSULTATS

AUTOMOBILISME

CHAMPIONNAT DU MONDE

Grand Prix d'Australie

1. D. Hill (GB, Williams-Renault), les 307,558 km en 1 h 32 min 50 s 491 ; 2. J. Villeneuve (Can., Williams-Renault), à 38 s 020 ; 3. E. Irvine (Irl., Ferrari), à 1 min 02 s 571 ; 4. G. Berger (Aut., Benetton-Renault), à 1 min 17 s 037 ; 5. M. Hakkinen (Fin., McLaren-Mercedes), à 1 min 35 s 071 ; 6. M. Salo (Fin., Tyrrell-Yamaha), à 1 tour

Championnat du monde des pilotes : 1. D. Hill (GB), 10 pts ; 2. J. Villeneuve (Can.), 6 ; 3. E. Irvine (Irl.), 4 ; 4. G. Berger (Aut.), 3 ; 5. M. Hakkinen (Fin.), 2 ; 6. M. Salo (Fin.), 1.

Championnat du monde des constructeurs : 1. Williams-Renault, 16 pts ; 2. Ferrari, 4 ; 3. Benetton-Renault, 3 ; 4. McLaren-Mercedes, 2 ; 5. Tyrrell-Yamaha, 1.

BASKET-BALL

COUPE DE FRANCE

16es de finale

Tourcoing (N2) - Brest (ProB)	93-73
Pau Orthez (ProA) - Gravelines (ProA)	79-82
Bondy (N2) - Levallois (ProA)	67-74
Le Havre (ProB) - Nancy (ProA)	73-75
Châlons (ProB) - Angers (ProB)	84-72
Lyon (ProA) - Le Mans (ProA)	88-81
Toulouse (ProB) - Montpellier (ProA)	79-87
Bourg-en-Br. (N2) - Villeurbanne (ProA)	70-96
Poissy-Chatou (ProB) - Hagetmau (N2)	73-68
Besançon (ProA) - Dijon (ProA)	79-70
ES Prisséenne (N2) - Strasbourg (ProA)	76-91
Roanne (ProB) - Antibes (ProA)	96-85
Evreux (ProA) - PSG-Racing (ProA)	96-108
Vichy (ProB) - Saint-Brieuc (ProB)	77-86
Nantes (ProB) - Cholet (ProA)	70-87
Limoges (ProA) - Hyères-Toulon (ProB)	93-71

CYCLISME

PARIS-NICE

1re étape

1. F. Moncassin (Fra., GAN), les 175,5 km en 4 h 24 min 10 s ; 2. T. Steels (Bel.) ; 3. W. Nelissen (Bel.), m. t.

ESCRIME

CHALLENGE DE PARIS D'ÉPÉE

Finale

S. Cuomo (Ita.) b. E. Srecki (Fra.) 15-11.

FOOTBALL

CHAMPIONNAT DE FRANCE D2

31e journée

Laval - Marseille	1-3
Caen - Valence	3-0
Dunkerque - Charleville	0-0
Perpignan - Sochaux	2-4
Amiens - Le Mans	1-1
Louhans-Cuiseaux - Epinal	2-2
Lorient - Nancy	0-0
Alès - Poitiers	4-1
Mulhouse - Red Star	0-0
Toulouse - Niort	2-0
Angers - Châteauroux	0-1

Classement : 1. Marseille, 59 pts ; 2. Caen, 55 ; 3. Châteauroux, 52 ; 4. Nancy, 50 ; 5. Red Star, 50 ; 6. Le Mans, 50 ; 7. Sochaux, 49 ; 8. Laval, 47 ; 9. Perpignan, 46 ; 10. Toulouse, 44 ; 11. Lorient, 41 ; 12. Louhans-Cuiseaux, 40 ; 13. Epinal, 37 ; 14. Amiens, 36 ; 15. Poitiers, 35 ; 16. Mulhouse, 34 ; 17. Valence, 34 ; 18. Charleville, 34 ; 19. Niort, 33 ; 20. Dunkerque, 30 ; 21. Angers, 22 ; 22. Alès, 16.

CHAMPIONNAT D'ALLEMAGNE

22e journée

Bayer Leverkusen - VfB Stuttgart	0-0
SV Hambourg - Fortuna Dusseldorf	4-1
Fribourg - Bayern Munich	3-1
Borussia Dortmund - St. Pauli	1-0
Munich 1860 - Werder Brême	1-1
Uerdingen - Cologne	1-1
Kaiserslautern - Eintracht Francfort	1-1
Karlsruhe - Schalke 04	0-1
Moenchengladbach - Hansa Rostock	3-2

Classement : 1. Borussia Dortmund, 45 pts ; 2. Bayern Munich, 44 ; 3. Moenchengladbach, 34 ; 4. VfB Stuttgart, 32 ; 5. SV Hambourg, 32 ; 6. Schalke 04, 32 ; 7. Hansa Rostock, 29 ; 8. Munich, 28 ; 9. Bayer Leverkusen, 27 ; 10. Fribourg, 27 ; 11. Karlsruhe, 26 ; 12. Werder Brême, 25 ; 13. Eintracht Francfort, 25 ; 14. St. Pauli, 22 ; 15. Cologne, 20 ; 16. Kaiserslautern, 20 ; 17. Fortuna Dusseldorf, 18 ; 18. Uerdingen, 15.

CHAMPIONNAT D'ESPAGNE

30e journée

Valence - FC Barcelone	4-1
Atletico Madrid - Valladolid	0-2
Espanol Barcelone - Athletic Bilbao	3-0
Seville - Celta Vigo	0-0
Albacete - Rayo Vallecano	1-2
Compostelle - Betis Séville	1-2
Real Sociedad - Saragosse	3-1
Racing Santander - Merida	2-0
Salamanque - Oviedo	0-1
Sporting Gijon - La Corogne	1-1
Tenerife - Real Madrid	3-0

Classement : 1. Atletico Madrid, 65 pts ; 2. FC Barcelone, 57 ; 3. Valence, 55 ; 4. Espanol Barcelone, 54 ; 5. Compostelle, 53 ; 6. Betis Seville, 50 ; 7. Tenerife, 48 ; 8. Real Madrid, 47 ; 9. Real Sociedad, 47 ; 10. La Corogne, 42 ; 11. Saragosse, 36 ; 12. Celta Vigo, 35 ; 13. Oviedo, 35 ; 14. Athletic Bilbao, 34 ; 15. Séville, 34 ; 16. Racing Santander, 34 ; 17. Rayo Vallecano, 31 ; 18. Sporting Gijon, 30 ; 19. Albacete, 30 ; 20. Valladolid, 29 ; 21. Merida, 27 ; 22. Salamanque, 24.

CHAMPIONNAT D'ITALIE

25e journée

Bari - Fiorentina	1-1
Cremonese - Naples	1-1
Juventus - Lazio	4-2
Piacenza - Parme	2-1
AS Rome - Cagliari	1-1
Sampdoria - Padoue	3-1
Udinese - Atalanta	3-0
Vicence - Torino	2-1
Milan AC - Inter Milan	0-1

Classement : 1. Milan AC, 53 pts ; 2. Fiorentina, 47 ; 3. Juventus, 45 ; 4. Parme, 43 ; 5. Inter Milan, 41 ; 6. Lazio, 39 ; 7. AS Rome, 36 ; 8. Sampdoria et Vicence, 35 ; 10. Udinese, 34 ; 11. Naples et Cagliari, 31 ; 13. Piacenza, 28 ; 14. Atalanta, 27 ; 15. Torino, 24 ; 16. Padoue, 21 ; 17. Cremonese, 19 ; 18. Bari, 19.

HANDBALL

TOURNOI DE PARIS-BERCY

Egypte - Hongrie	25-30
France - Etats-Unis	29-20
Hongrie - Etats-Unis	27-18
France - Egypte	30-26

Classement final : 1. France, 6 pts ; 2. Hongrie, 4 ; 3. Egypte, 2 ; 4. Etats-Unis, 0.

HOCKEY SUR GLACE

CHAMPIONNAT DE FRANCE

Quarts de finale

Amiens - Chamonix 4-3 a. p.
(Amiens qualifié 3 victoires à 2.)
Brest - Angers 5-0
(Match interrompu au cours du 2e tiers temps, l'équipe d'Angers ayant quitté la patinoire.)
(Brest qualifié 3 victoires à 2 sous réserve d'homologation du 5e match.)

RUGBY

CHAMPIONNAT DE FRANCE

15e journée

Groupe A1

Poule 1

Racing-CF - Grenoble	15-21
Agen - Toulouse	17-22
Narbonne - Nîmes	24-17
Perpignan - Bayonne	29-18
Toulon - Nice	14-13

Classement : 1. Toulouse, 36 pts ; 2. Narbonne, 33 ; 3. Toulon, 33 ; 4. Perpignan, 31 ; 5. Grenoble, 31 ; 6. Agen, 29 ; 7. Nîmes, 28 ; 8. Nice, 26 ; 9. Bayonne, 25 ; 10. Racing-CF, 24.

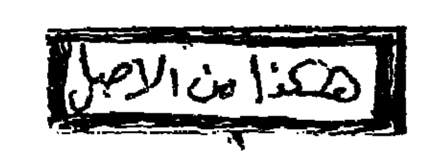
Poule 2

Bourgoin - Bègles-Bordeaux	19-16
Pau - Brive	21-15
Rumilly - Dax	17-17
Montpellier - Montferrand	28-26
Colomiers - Castres	17-12

Classement : 1. Bourgoin, 34 pts ; 2. Brive, 33 ; 3. Montferrand, 31 ; 4. Bègles-Bordeaux, 31 ; 5. Pau, 31 ; 6. Rumilly, 30 ; 7. Castres, 29 ; 8. Dax, 29 ; 9. Colomiers, 28 ; 10. Montpellier, 20.

■ **Will Carling ne sera plus capitaine du XV d'Angleterre** à l'issue du match de son équipe contre l'Irlande, samedi 16 mars, en clôture du Tournoi des cinq nations. Le trois-quarts centre anglais a annoncé sa décision dans l'hebdomadaire *Mail on Sunday*, qui rétribue ses interventions. Will Carling, qui souhaite continuer à jouer dans la sélection nationale anglaise, a remporté trois grands chelems, en 1991, 1992 et 1995, avec l'équipe d'Angleterre dans le Tournoi des cinq nations. – *(AFP.)*

■ ***FOOTBALL : l'International Board a décidé d'adopter la règle de l'avantage***, samedi 9 mars, à Rio de Janeiro. Cette nouveauté, qui s'inspire du rugby, permettra aux arbitres de revenir à la faute initiale si l'avantage n'a pas profité à l'équipe victime de ladite faute. L'International Board a également décidé d'accorder plus d'importance aux juges de touche, désormais baptisés arbitres auxiliaires, en matière de hors-jeux ou de fautes non signalées par l'arbitre central. – *(AFP.)*



De nombreux nuages au Nord

MARDI matin, de la Bretagne à la Vendée jusqu'au Nord-Pas-de-Calais, les nuages seront nombreux. Le vent de sud-ouest soufflera à 60 km/h en rafales sur la pointe de Bretagne. Des Charentes jusqu'au Centre, à l'Ile-de-France et à la région Nord-Picardie, le ciel se voilera par l'ouest. De l'Alsace à la Franche-Comté, les nuages bas seront abondants. En Corse, les nuages et les éclaircies alterneront. Sur le reste du pays, le soleil sera encore au rendez-vous, mais avec de la fraîcheur.

L'après-midi, dans les régions situées au nord de la Loire, le ciel sera très nuageux, avec de belles éclaircies de la région Champagne-Ardenne à la Bourgogne. De l'Aquitaine au Massif Central jusqu'aux Alpes du Nord, les passages de nuages élevés n'empêcheront pas le soleil de briller. Des Pyrénées jusqu'aux Alpes du Sud et en Corse, il fera beau.

Les températures minimales iront de 0 à – 4 degrés en général, aveclocalement – 8 degrés au Nord-Est et jusqu'à 6 degrés près des côtes. L'après-midi, le thermomètre marquera de 4 à 8 degrés au nord et de 9 à 15 degrés au sud.

Mercredi matin, il pleuvra modérément en Bretagne. De la Normandie au Centre jusqu'aux Charentes, le ciel sera couvert avec quelques pluies. Du Nord-Pas-de-Calais à la Franche-Comté et à la Lorraine, les nuages seront nombreux. Sur l'Alsace, le ciel se voilera. De l'Aquitaine au Massif Central jusqu'aux Alpes et au pourtour méditerranéen, le temps sera assez bien ensoleillé. Les brouillards seront fréquents dans le Sud-Ouest. L'après-midi, au nord d'une ligne Biarritz-Besançon, le temps sera couvert avec de la pluie, plus marquée à l'ouest. Plus au sud, du sud de l'Aquitaine aux Alpes et au pourtour méditerranéen, il fera beau. Les températures maximales iront de 4 à 8 degrés au nord et de 10 à 15 degrés au Sud.

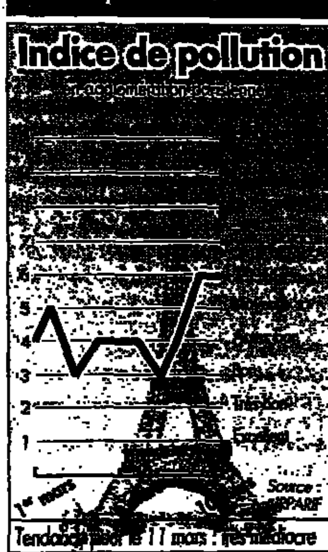
(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)



Prévisions pour le 12 mars vers 12h00

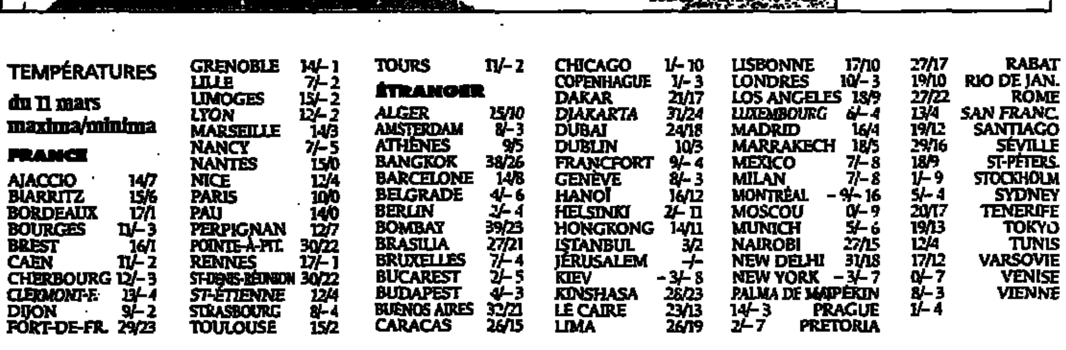
La qualité de l'air

Indice de pollution



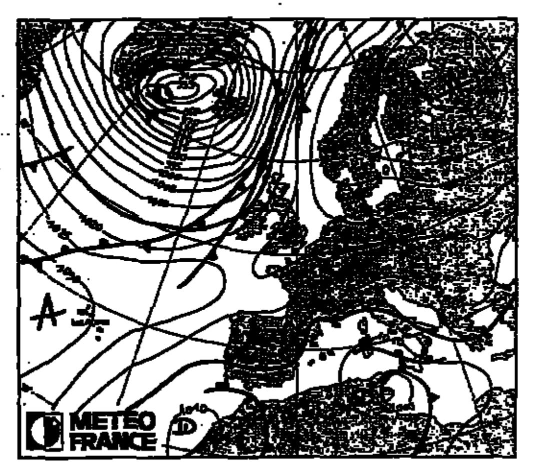
Tendance pour le 11 mars : très médiocre



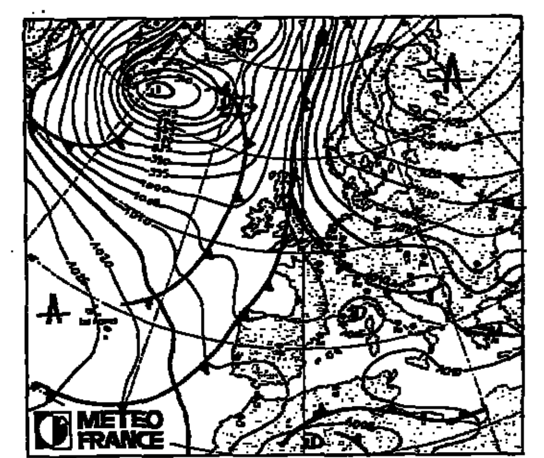


TEMPÉRATURES du 11 mars maxima/minima

FRANCE	
AJACCIO	14/7
BIARRITZ	15/6
BORDEAUX	17/1
BOURGES	11/-3
BREST	16/1
CAEN	11/-2
CHERBOURG	12/-3
CLERMONT-F.	13/-4
DIJON	9/-2
FORT-DE-FR.	29/23
GRENOBLE	14/-1
LILLE	7/-2
LIMOGES	15/-2
LYON	12/-2
MARSEILLE	14/3
NANCY	7/-5
NANTES	15/0
NICE	12/4
PARIS	10/0
PAU	14/0
PERPIGNAN	12/7
POINTE-À-PIT.	30/22
RENNES	17/-1
ST-DENIS-RÉUNION	30/22
ST-ÉTIENNE	12/4
STRASBOURG	8/-4
TOULOUSE	15/2
TOURS	11/-2
ÉTRANGER	
ALGER	15/10
AMSTERDAM	8/-3
ATHÈNES	9/5
BANGKOK	38/26
BARCELONE	14/8
BELGRADE	4/-6
BERLIN	2/-4
BOMBAY	39/23
BRASILIA	27/21
BRUXELLES	7/-4
BUCAREST	2/-5
BUDAPEST	4/-3
BUENOS AIRES	32/21
CARACAS	26/15
CHICAGO	1/-10
COPENHAGUE	1/-3
DAKAR	21/17
DJAKARTA	31/24
DUBAI	24/18
DUBLIN	10/3
FRANCFORT	9/-4
GENÈVE	8/-3
HANOÏ	16/12
HELSINKI	2/-11
HONGKONG	14/11
ISTANBUL	3/2
JÉRUSALEM	-/-
KIEV	-3/-8
KINSHASA	28/23
LE CAIRE	23/13
LIMA	26/19
LISBONNE	17/10
LONDRES	10/-3
LOS ANGELES	18/9
LUXEMBOURG	6/-4
MADRID	16/4
MARRAKECH	18/5
MEXICO	7/-8
MILAN	7/-8
MONTRÉAL	-9/-16
MOSCOU	0/-9
MUNICH	5/-6
NAIROBI	27/15
NEW DELHI	31/18
NEW YORK	-3/-7
PALMA DE MAJPÉKIN	[illegible]
PRAGUE	14/-3
PRETORIA	2/-7
RABAT	27/17
RIO DE JAN.	19/10
ROME	27/22
SAN FRANC.	13/4
SANTIAGO	19/12
SÉVILLE	29/16
ST-PÉTERS.	18/9
STOCKHOLM	1/-9
SYDNEY	5/-4
TENERIFE	20/17
TOKYO	19/13
TUNIS	12/4
VARSOVIE	17/12
VENISE	0/-7
VIENNE	8/-3
	1/-4



Situation le 11 mars, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 13 mars, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

Malaise à la Comédie Française

AU PRINTEMPS dernier, un rapport de M. Pierre Dux, qui administrait alors la Comédie-Française, proclamait l'urgence d'améliorer les gains des sociétaires et des pensionnaires : car, bientôt, l'attrait du cinéma allait dépeupler la Maison, et rendre impossible un travail bien réglé de répétitions et de représentations. Quant à l'avenir, il semblait très sombre : comment recruter de jeunes artistes de talent, en ne leur promettant que la pauvreté ?

Ces périls n'étaient pas chimériques. Tous les artistes, d'accord avec leur administrateur, réclamaient des réformes, et pressaient l'Etat de s'y décider. En octobre seulement, une commission s'est attelée au problème. Les solutions qu'elle a imaginées composent le décret du 27 février 1946, signé, par suite de changements de gouvernements, par le troisième ministre de l'éducation nationale qui ait étudié le projet de cette commission.

Soucieuse avant tout de sauver l'admirable instrument de culture nationale qu'est la Comédie-Française, la commission n'en a pas moins songé avec une fraternelle sollicitude à assurer la vie des artistes dans l'aisance indispensable à leur dur labeur, dans la dignité et dans la sécurité. La plupart de ses membres constatent avec surprise et amertume le mécontentement manifesté par quelques-uns de ceux dont le bien-être les a le plus préoccupés.

Les pouvoirs accrus de l'administrateur assureront d'une façon sévère la discipline de la maison. Mais le redressement est nécessaire. Ceux qui veulent se tirer du désordre doivent accepter des contraintes, pour eux-mêmes, comme pour les autres.

Robert Kemp
(12 mars 1946.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6776

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I	■								
II									■
III					■				
IV				■			■		
V			■						
VI								■	
VII								■	
VIII		■		■					
IX						■			
X						■			
XI					■				

HORIZONTALEMENT

I. Les petites souris. – II. Dont on peut dire qu'elle est comme un ange. – III. De grosses tranches. On y fait le pont. – IV. Dans la mer d'Irlande ou en Côte d'Ivoire. Pronom. Cri d'horreur. V. Dans l'alternative. Sorte de mouette. – VI. Ville de l'Inde. – VII. Pour Freud, il exprime un désir inconscient. Un métal léger. – VIII. Passe à Hanovre. – IX. Comme une cure de fruits. Massif du Maroc. – X. Maîtres de cérémonie. Donne un bon conseil. – XI. Est au courant. Château.

VERTICALEMENT

1. Spécialistes du repassage. – 2. Tourmenta moralement. Indication d'itinéraire. – 3. Théâtre d'une chute. Ecrasé. – 4. Ville de Serbie. Compagnons de jeux. Une mauvaise balle. – 5. Protège une phalange. Sont un peu comme des cousins. – 6. Pas polie. – 7. Fonça. Vieille ville. Pays d'Asie. – 8. Quand on tape dessus, il peut y avoir une explosion. Donne la vie. – 9. Ville de la Drôme.

SOLUTION DU N° 6775

HORIZONTALEMENT

I. Emplettes. – II. Natation. – III. Erotomane. – IV. Siniser. – V. Afin. Star. – VI. Os. Oô. Do. VII. Co. Ogaden. – VIII. Otakar. – IX. Lin. Kache. – X. Entai. Ais. – XI. Eger. Arc.

VERTICALEMENT

1. Enéma. Colée. – 2. Mar. Footing. – 3. Ptôsis. Ante. – 4. Latin. OK. Ar. – 5. Eton. Ogaki. – 6. Timisoara. – 7. Toast. Car. – 8. Ennéade. Hic. – 9. Erronées.

Guy Brouty

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **FRANCE.** Pour satisfaire la demande de 1,5 million de vacanciers adeptes du rail, la SNCF a mis en service les 8, 9 et 10 mars 2 750 trains : 1 400, dont 850 TGV, pour les départs et 1 350, dont 800 TGV, pour les retours vers Paris. – *(AFP.)*

■ **DANEMARK.** Aux termes d'un accord qui entrera en vigueur le 31 mars, la compagnie danoise Maersk et la compagnie néerlandaise KLM effectueront la liaison Billund (à l'ouest du Danemark)-Amsterdam sous un numéro de vol commun. – *(AFP, Bloomberg.)*

■ **TRANSMANCHE.** Le nombre des voitures et autocars ayant emprunté les navettes du tunnel sous la Manche en février a augmenté de 20 % par rapport au mois précédent. – *(Reuter.)*

■ **BRÉSIL.** Tam, compagnie aérienne régionale brésilienne, qui vient d'ouvrir deux nouvelles lignes (Sao Paulo-Caxias do Sul et Curitiba-Florianopolis), va acheter dix-huit Fokker pour étoffer sa flotte. – *(AFP.)*

■ **ÉTATS-UNIS.** Du 20 mars au 30 avril, la compagnie américaine Northwest Airlines propose, sous certaines conditions, des réductions de tarif pouvant atteindre 40 %, sur les vols effectués aux Etats-Unis et au Canada. – *(Bloomberg.)*

■ **PHILIPPINES.** Le nouvel aéroport international philippin de General Santos, situé sur l'île de Mindanao, entrera en service en juillet. Doté d'une piste longue de 3 221 mètres, il devrait devenir un nœud de communication important avec Brunei, l'Indonésie et la Malaisie. – *(AFP.)*

■ **AUVERGNE.** Air Liberté desservira la ligne Paris-Clermont-Ferrand, à raison de trois vols aller et retour quotidiens (deux à Orly, un à Roissy-Charles-de-Gaulle), en mai, mettant ainsi fin au monopole d'Air Inter Europe qui effectue actuellement cinq vols par jour sur cette liaison. – *(AFP.)*

■ **CHINE.** D'après un rapport du constructeur américain Boeing, le trafic aérien de la Chine devrait augmenter de 11,5 % par an dans les vingt prochaines années. Les plus fortes croissances devraient concerner les liaisons avec l'Amérique du Nord et l'Asie. – *(AFP.)*

PARIS EN VISITE

Mercredi 13 mars

■ **MUSÉE DU LOUVRE** (33 F + prix d'entrée) : *Les Noces de Cana*, de Véronèse, 12 h 30 ; *La Boîte reliure de Maastricht*, 19 h 30 ; la peinture française du XVIII[e] siècle, 19 h 30 *(Musées nationaux)*.

■ **L'ÉGLISE SAINT-SULPICE** et son quartier (50 F), 14 heures, parvis de Saint-Sulpice (Odyssée).

■ ***LE PALAIS DE JUSTICE*** *en activité* (50 F), 14 h 15, cour d'honneur du Palais de justice (Tourisme culturel).

■ ***LA BIBLIOTHÈQUE DE L'ARSENAL*** (37 F + prix d'entrée), 14 h 30, 1, rue de Sully (Monuments historiques).

■ **DU CHÂTELET AUX TUILERIES** : prisons et palais royaux (50 F + prix d'entrée), 14 h 30, fontaine du Châtelet (Frédérique Jannel).

■ **L'ÎLE SAINT-LOUIS** (50 F), 14 h 30, sortie du métro Sully-Morland (Paris pittoresque et insolite).

■ **LA MAISON DE VICTOR HUGO** et la place des Vosges (50 F + prix d'entrée), 14 h 30, 6, place des Vosges (Institut culturel de Paris).

■ **LA MAISON DU FONTAINIER** et les jardins de l'Hôtel de Massa (50 F + prix d'entrée), 14 h 30, 42, avenue de l'Observatoire (Christine Merle).

■ **MUSÉE D'ART MODERNE** : exposition Passions privées (25 F + prix d'entrée), 14 h 30 (Musées de la Ville de Paris).

■ ***LES CATACOMBES*** (25 F + prix d'entrée), 14 h 45, 1, place Denfert-Rochereau (Musées de la Ville de Paris).

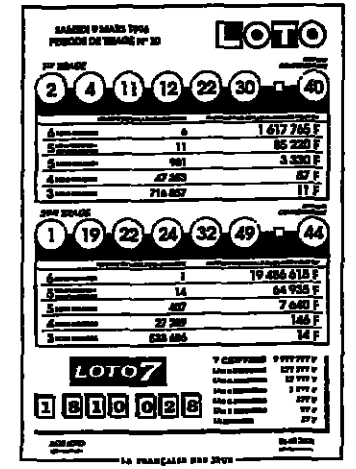
■ ***DU SENTIER*** à la Cour des miracles : parcours policier (55 F), 15 heures, sortie du métro Sentier côté rue des Petits-Carreaux (Paris et son histoire).

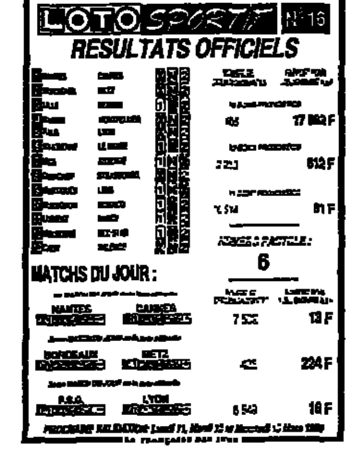
■ **MARAIS** : hôtels, jardins et place des Vosges (50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

■ **MUSÉE DU MOYEN ÂGE** (36 F + prix d'entrée) : l'hôtel des abbés de Cluny et les collections médiévales, 15 h 30 (Musées nationaux).

■ **GRAND PALAIS** : exposition Corot (50 F + prix d'entrée), 16 heures, hall d'entrée (Odyssée).

JEUX





LES SERVICES DU *Monde*

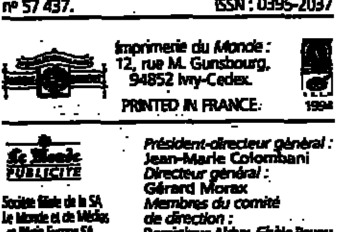
Le Monde	40-65-25-25
Télématique	3615 code LE MONDE
CompuServe :	36 63 81 22
Adresse Internet : http:// www.lemonde.fr	
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 44-08-78-30
Index et microfilms :	(1) 40-65-29-33

Films à Paris et en province : 36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/min)

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037



Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-Cedex.

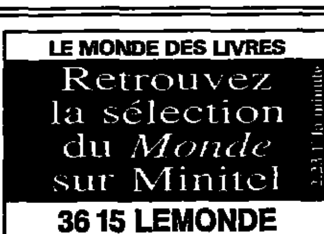
PRINTED IN FRANCE.

Le Monde PUBLICITÉ

Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA

Président-directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membres du comité de direction : Dominique Alduy, Gisèle Peyou

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30





D.R.

ARCHITECTURE Sur le site de Lumbini, lieu de naissance du Bouddha, au Népal, les travaux se poursuivent pour la construction d'un gigantesque centre de pèlerinage international destiné à tous les bouddhistes du monde. ● LE PROJET, signé du grand architecte japonais Kenzo Tange, prévoit un ensemble de monastères construits par chaque nation bouddhiste, des hôtels, un institut international de recherche, des centres de méditation... ● SON GIGANTISME rencontre l'opposition de certains milieux népalais inquiets des sommes dépensées au détriment de la spiritualité du lieu. On a pu mesurer la polémique au cours de l'expédition « La Route du bouddhisme » de l'Unesco, chargée de faire le point sur les projets d'avenir de la région.

Le bouddhisme se construit une demeure terrestre à Lumbini

Sur le lieu de naissance du Bouddha, au Népal, un vaste centre de pèlerinage, dessiné par l'architecte japonais Kenzo Tange, commence à sortir de terre. Son gigantisme fait craindre pour la préservation d'un site de haute spiritualité

LUMBINI
de notre envoyée spéciale

C'est ici qu'est né le Bouddha, dans la plaine verdoyante du Terai, au pied de l'Himalaya. La reine Maya Devi avait quitté le palais du roi Suddhodhana, son époux, pour se rendre chez ses parents. Elle était enceinte et les douleurs survinrent comme elle traversait un lieu de jardins agréablement boisés, appelé Lumbini. De sa main droite, elle saisit la branche d'un arbre « sal » et l'enfant sortit de son flanc droit. Voilà comment au VIe ou au Ve siècle avant Jésus-Christ, selon les chronologies, vit miraculeusement le jour le prince Siddhartha (en sanscrit, « but atteint »), le futur Bouddha.

Les siècles passèrent. Quelques visiteurs illustres se rendirent en pèlerinage à Lumbini, construisant des temples, ou laissant derrière eux des traces de leur passage. L'empereur Ashoka, au IIIe siècle avant Jésus-Christ, y érigea une de ces colonnes gravées dont il jalonnait son territoire et qui authentifie le lieu à jamais.

LE CERCLE ET LE CARRÉ

A partir du IVe siècle de notre ère, le paludisme poussa la population à quitter la région. L'endroit fut rendu à la forêt et au silence. Quand le site fut redécouvert, à la fin du siècle dernier, seuls des affleurements de briques et des stupas effondrés attestaient sa grandeur passée.

Aujourd'hui, des bâtiments sortent de terre. Des ouvriers s'affairent. Les autorités népalaises ont, en effet, décidé de faire de Lumbini un gigantesque centre de pèlerinage international ouvert à tous les bouddhistes du monde. Un projet certes religieux, mais destiné également à attirer dans le petit royaume des foules de pèlerins, et à apporter des ressources nouvelles à une économie qui repose essentiellement sur le tourisme. Mais la dimension quasi pharaonique du projet, son coût, l'arrivée de financiers étrangers, font monter les mécontentements au Népal. On a pu en mesurer l'étendue au cours de l'expédition « La Route du bouddhisme », cinquième étape des « Routes de la soie » conduite par le directeur du programme de l'Unesco, Doudou Diene.

Le « plan Lumbini » remonte à 1967. U'Thant, fervent bouddhiste birman, alors secrétaire général de l'ONU, en a l'idée, ému par l'abandon qui règne en ce lieu sacré. En 1970, un comité réunissant les pays bouddhistes d'Asie fait appel au grand architecte japonais Kenzo Tange. Celui-ci va tracer un schéma directeur qui reprend la symbolique bouddhiste du cercle et du carré, les deux formes de base du diagramme ésotérique qu'est le *mandala*. Il conduit le visiteur de la vie profane, le futur village de Lumbini, au nord, aux jardins sacrés qui entourent, au sud, ce qu'on veut précisément honorer : la colonne d'Ashoka, les vestiges du temple de Maya Devi, les ruines d'un monastère et l'étang des Sakyas. Entre les deux s'étendra une zone monastique où nations et communautés bouddhistes sont invitées à bâtir temples et monastères dans le style de leurs pays. Un canal où circuleront des bateaux, bordé sur chaque rive par un chemin de terre, reliera les trois sections. Un plan d'ensemble pensé, cohérent, mais d'un coût démesuré dans un pays où règne une grande pauvreté.

En 1989, l'estimation des travaux s'élevait déjà à 268 millions de francs sans qu'on ait jugé utile de destiner un seul centime à l'amélioration du sort de la population locale. « *Ce projet, hors échelle, ne prend pas en compte la situation réelle du pays* », note un membre de l'expédition de l'Unesco.

Un autre redoute « *une foire-exposition internationale avec pavillons présentant la culture des différents pays* ». » Dans la revue népalaise *Himal*, qui mène une campagne active, la journaliste Rachana Pathak dénonce les excès financiers du projet et note : « *Si on continue à laisser faire (...) le monde aura gagné un site touristique et perdu un haut lieu de spiritualité.* »

LES ARTISANS À L'ŒUVRE

Pour financer ce projet, le Népal, qui n'a pas les moyens d'une telle ambition, s'appuie totalement sur les investissements étrangers. Qu'il s'agisse des infrastructures (égouts, eau, électricité, téléphone, routes), des édifices communautaires (le centre culturel, les centres de méditation) et, bien sûr, des pagodes et monastères. Pour bâtir ces derniers, des parcelles (une vingtaine actuellement sur quarante-huit prévues) sont louées pour une durée de quatre-vingt-dix-neuf ans aux pays concernés, à charge pour eux de construire, dans le respect de certaines normes et dans leur style architectural national. Déjà, des artisans vietnamiens, birmans, japonais, coréens et indiens sont à l'oeuvre, îlots d'activité sur un vaste chantier qui avance à pas lents.

En effet, depuis 1978, date à laquelle Kenzo Tange a livré son projet, qu'a-t-on fait ? Dans le futur village de Lumbini, deux hôtels fonctionnent déjà : l'un luxueusement japonais, l'autre modestement sri-lankais. La pagode de la paix offerte par l'organisation bouddhiste japonaise Nipponjan Myohoji poursuit son ascension. Quand elle sera terminée, ses quarante-six mètres dépasseront largement la hauteur limite fixée à dix-huit mètres pour ne pas porter ombrage à la colonne d'Ashoka et au temple de Maya Devi. Son coût estimé : cinq millions de francs.

La carcasse du musée offert par l'Inde est achevée mais la construction de l'auditorium n'a pas commencé. Le canal central est creusé mais attend son revêtement de briques. Des monastères sortent du sol et la première pagode, birmane, est en voie d'achèvement. Quand les travaux seront terminés, on devrait compter vingt-huit monastères mahayanistes (Grand Véhicule) à l'est, treize du Hynayana (Petit Véhicule) à l'ouest et deux centres de méditation, un pour chacune de ces écoles.

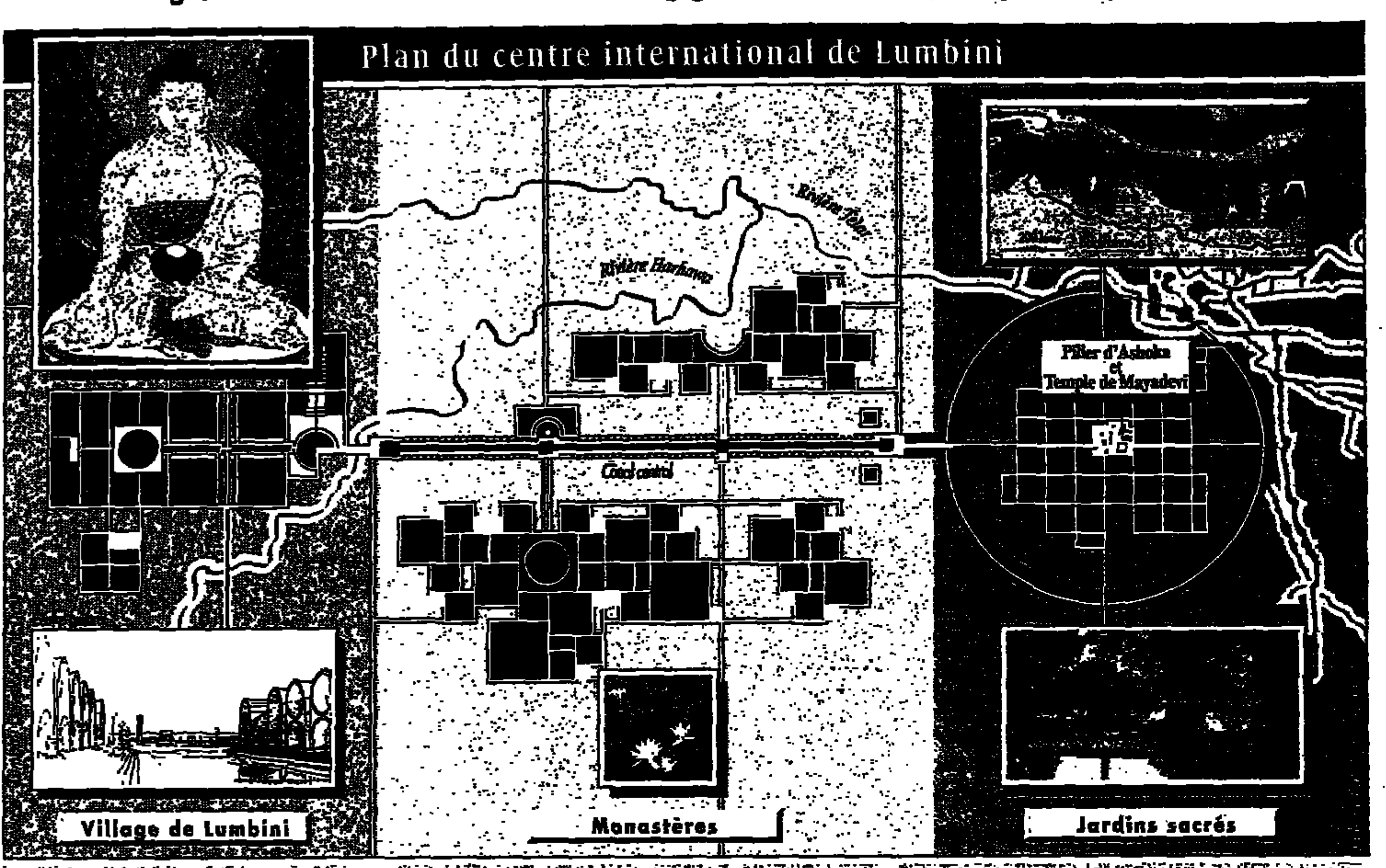
ÉTRANGES RÉSONANCES

Pour l'heure, l'édifice le plus abouti est l'Institut international de recherches sur le bouddhisme inauguré le 6 février par le roi du Népal. Il aligne sur deux niveaux ses structures arrondies semblables à d'énormes canalisations en briques fabriquées sur place. Le financement (plus de 49 millions de francs, selon le Lumbini Development Trust) est japonais, offert par la secte bouddhiste Reiyukai. La réalisation a été confiée à une entreprise coréenne et, des six mille ouvrages que compte à ce jour la bibliothèque mise à la disposition des chercheurs, les Japonais en ont offert quatre mille – dont la moitié dans leur langue.

La concurrence entre les différentes écoles bouddhistes ajoute aux tensions. Leur présence plus ou moins voyante dépend exclusivement de leurs moyens financiers. Certaines sont sur-représentées et en profitent pour faire du prosélytisme, d'autres ne le sont pas assez. En particulier, le Vajrayana (Véhicule de diamant) népalais et tibétain, ce qui constitue non seulement une lacune dans le concert bouddhiste, mais une grande frustration pour les adeptes du pays hôte.

L'Unesco, qui doit logiquement poursuivre cette « Route du bouddhisme » en Inde et au Pakistan, a permis de donner un coup de pied dans la fourmillière. Car ces polémiques résonnent étrangement autour du lieu sacré de la naissance du Bouddha. Celui qui décida d'abandonner sa vie aisée de jeune prince pour partir à la recherche de la voie qui délivrerait de la souffrance et de la mort, « L'Eveillé » qui enseigna près de Bénarès les quatre « nobles vérités » (la souffrance, son origine, sa cessation, la voie qui mène à cette cessation) et, sa mission accomplie, entra dans le nirvana à l'âge de quatre-vingts ans, en Inde, à Kusinagara.

Danielle Tramard



Le plan d'ensemble de Lumbini, dessiné par l'architecte japonais Kenzo Tange sur un espace de 8 km², associe le cercle et le carré, les deux formes de base du diagramme sacré qu'est le mandala.

Polémique indo-népalaise

Si Lumbini est universellement reconnu comme le lieu de naissance du Bouddha, la localisation de Kapilavastu, où il vécut jusqu'à l'âge de vingt-neuf ans, fait l'objet d'un différend entre l'Inde et le Népal. Vers 1960, on dégagea à Tilaurakot, à vingt-huit kilomètres de Lumbini, les restes de ce que l'on pense être Kapilavastu. Les vestiges mis au jour sont postérieurs de près de six siècles au Bouddha. Mais à son époque, estiment les spécialistes, la ville devait être construite en bois et en argile si bien qu'il n'en resterait rien.

A Piprahwa, à trois kilomètres de là, mais de l'autre côté de la frontière, en Inde, on a découvert des ruines de monastères et des tessons portant la mention « *Kapilavastu* ». Comme le bouddhisme a coutume d'établir ses monastères hors des villes, cette découverte conforterait la thèse précédente sans pour autant régler la querelle entre les deux voisins, attisée de plus par des souvenirs de triste mémoire. Le district de Lumbini a, en effet, été offert aux Gurkhas par les Anglais en remerciement de l'aide que ce clan népalais leur apporta dans l'écrasement de la révolte des cipayes, à Lucknow, en 1857.

Les richesses de la vallée de Katmandou

KATMANDOU
de notre envoyée spéciale

A la différence de Lumbini, sanctuaire bouddhiste en milieu hindouiste – voire musulman –, la vallée de *Katmandou est un exemple unique de coexistence* pacifique de ces deux philosophies et l'illustration *d'une architecture que les artistes newars firent* rayonner jusqu'en Chine. Bien que minoritaires, les *Newars ont toujours représenté l'élite intellectuelle et* artistique du Népal. Ces populations mongoloïdes venus du Nord-Est *furent fortement indianisées tandis* que les Gurkas, qui prirent le contrôle politique du *pays en 1768, étaient des Aryens qui avaient fui le Rajastan* lors de la conquête musulmane de l'Inde et qui *se métissèrent avec les tribus de l'Ouest népalais.*

Patan, fondée avant le Ve siècle de notre ère, est la *plus ancienne des trois capitales népalaises.* Majoritairement bouddhiste, elle est construite en forme de mandala, avec un grand stupa à chacun des points cardinaux. Monument par excellence du bouddhisme, le stupa symbolise l'extinction du Bouddha dont il contient des reliques. Il élève, autour d'un pilier central et sur une base carrée, un dôme plat et bas surmonté d'un tympan, d'une pyramide à treize anneaux et d'un parasol à son sommet. Sur chacune de ses faces, regardant les quatre points cardinaux, les yeux grands ouverts de la bouddhéité, un ajout spécifiquement népalais. *La cohabitation des différentes écoles* bouddhistes est un phénomène propre à la vallée. Le *bouddhisme newar du Vajrayana, issu de l'Inde, porte* en lui des éléments hindous : système des castes et *croyance en la force démiurgique de la parole qu'est* le *mantra*. Sous l'influence des rituels tantriques, qui y *tiennent une grande place, et à l'instar des brahmanes hindous*, leurs moines, les *vajracharyias, se marièrent et s'affadirent. Si bien qu'aujourd'hui*, les bouddhistes newars sont attirés par le rayonnement *des lamas tibétains et des bhiksus* théravadin.

ÉPANOUISSEMENT

Le bouddhisme tibétain du Vajrayana ou Véhicule *de diamant, toujours représenté au Népal du fait de* la présence d'ethnies d'origine tibétaine, est en plein épanouissement. *Depuis l'invasion de leur pays par la* Chine en 1959, les réfugiés tibétains se sont regroupés autour *des deux stupas de Swayambunath et de Bodnath*. Les maîtres des diverses écoles ont construit des monastères autour de ce dernier. *Quant au bouddhisme théravada*, introduit au Népal au cours du XXe siècle, il met l'étude et la méditation au coeur de la pratique des classes moyennes. Il est, lui aussi, populaire.

D. T.

Un patrimoine archéologique en danger

KATMANDOU
de notre envoyée spéciale

Déjà fortement endommagé au cours du vingtième siècle, le site archéologique de Lumbini risque de subir de nouvelles détériorations. Les fouilles continuent durant les travaux. Dans les futurs jardins sacrés, seule la colonne d'Ashoka est visible, les autres vestiges sont cachés derrière les bâches jaunes des archéologues japonais. Or, l'archéologie, comme le souligne John Sanday, architecte britannique spécialiste de la conservation, peut être, si l'on n'y prend garde, la science la plus destructrice qui soit. On le voit à Lumbini, où les fouilles ont dégagé le sanctuaire, mais l'ont aussi dévasté. John Sanday rappelle les paroles du roi Mahendra, le père du souverain actuel : « *Nous sommes responsables de ce qui est sur le sol. Ce qui est enfoui sous la terre est en sécurité.* » Il demande avec instance que le développement touristique soit planifié et contrôlé. Un programme de préservation est d'ailleurs indispensable pour obtenir l'inscription sur la liste du patrimoine mondial établie par l'Unesco. L'achat de terrains établissant des zones tampons et le maintien de la vie rurale autour des sites sont un moyen simple et efficace de protection. L'Unesco a formulé des recommandations non seulement en faveur de la protection de Lumbini, mais aussi de la vallée de Katmandou, vaste et exceptionnel musée en plein air. L'organisation internationale préconise de préserver du patrimoine bâti tout comme les savoir-faire artisanaux, de publier un catalogue des oeuvres d'art du musée de Bhaktapur et, s'agissant des équipes étrangères travaillant au Népal, des rapports de fouilles. Une évidence étrangement négligée. Particulièrement dramatique et urgent, l'appel d'un participant hindou népalais à la mission de l'Unesco pressant les pays occidentaux de signer la convention de l'Unesco sur la protection des oeuvres d'art. « *Nous nous battons en vain,* dit-il, *et perdons des batailles pour protéger le patrimoine bouddhiste de notre pays. Cette conférence devrait,* poursuit-il, *mettre la pression politique pour que les musées étrangers, américains et japonais notamment, signent ces conventions. Faute de quoi, dans dix ans, je vous le certifie, les Népalais ne verront plus ces statues, seulement des temples vides...* »

D. T.

Bibliographie

● *Sur les traces du Bouddha*, de René Grousset (l'Asiathèque)

● *La vie du Bouddha d'après les textes et les monuments de l'Inde*, d'Alfred Foucher (réédition Maisonneuve, 1993).

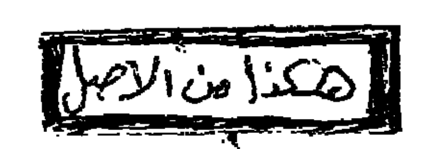
● *La Non-histoire d'une illusion, méditations sur le bouddhisme tantrique tibétain*, de Charles Genoud (Olizane, 1995), éclaire un sujet riche et parfois ardu, de même que *Le Bouddhisme tantrique du Tibet*, de John Blofeld (Seuil, « Points Sagesses »).

● *Indo-Tibetan Buddhism*, de David Snellgrove (Shambala, Boston 1995)

● *Nepal, a Guide to the Art and Architecture of the Kathmandu Valley*, de Michael Hutt, un album de haute tenue, parfaitement illustré en N/B, (Shambala, Boston 1995)

● *Le Népal, étude historique d'un royaume hindou*, de Sylvain Lévi et *Le Népal, une introduction à la connaissance du monde népalais*, de Marc Gaborieau (rééditions Kailash).

● La revue *Himal* (PO Box 42, Patan Dhoka, Lalitpur, Népal), en anglais.



ﻫﻜﺬﺍ ﻣﻦ ﺍﻻﺻﻞ

Le prêt-à-porter défile à Paris pendant dix jours

Même si l'« air de la couture » dont parlait Dior se respire à Paris, la création est en déclin, indissociable de la dégradation économique de ce secteur

Après Londres, Milan, et avant New York et Tokyo, Paris présente, du 11 au 20 mars, les collections de prêt-à-porter féminin de l'hiver 1996-1997, avec quatre-vingt-six défilés en dix jours, un chiffre qui a doublé en dix ans. En quinze ans, le nombre des journalistes et photographes venus du monde entier est passé de neuf cent cinquante à *deux mille. A la mode-spectacle* des années 80 a succédé la mode-virtuelle des années 90 : l'une déformait la réalité, l'autre la fait disparaître de son champ. *« Il y a dix ans, les créateurs avaient un style. Aujourd'hui tout le monde suit les tendances »*, juge Chantal Thomass. Soumis aux diktats de ses commerciaux frileux, le *monde du luxe se provincialise*. Cette mode, qui défile à Paris, semble être devenue à elle-même sa propre cible, et fonctionne en circuit fermé.

JAMAIS SANS DOUTE le calendrier n'aura été si saturé : pas moins de quatre-vingt-six défilés en dix jours, un chiffre qui a doublé en dix ans. La mode investit les palaces (Intercontinental pour Nina Ricci, Grand Hôtel pour Ocimar Versolato), les salles de concert, de Gaveau (Chloé) à l'Elysée Montmartre (Rifat Ozbek) sans oublier le lycée Carnot, où Romeo Gigli défilera dans la cour de récréation.

MODE

Ouvertes depuis 1994, les salles polyvalentes du Carrousel du Louvre qui devaient être le lieu principal des défilés, n'en accueillent que la moitié, ceux-ci se répartissant aux quatre coins de la capitale : Institut du monde arabe (Claude Montana, Masaki Matsushima), Ircam (Kozuké Tsumura), Espace Eiffel Branly (Chanel)... Sans compter les salons et les showsrooms, comme l'espace Workshop de la Samaritaine... La tendance est au sur-mesure : certains ont déclaré forfait comme Popy Moreni qui remet son défilé à la saison prochaine (date du lancement de son parfum).

Prêt-à-porter visuel ? En quinze ans le nombre des journalistes et photographes venus du monde entier est passé de 950 à 2 000. Et pourtant, comme l'affirme Christine Blanc, attachée de presse travaillant avec des créateurs de mode depuis 1981 : *« Aujourd'hui, le vêtement est devenu la chose la moins importante de la profession. Peut-être parce qu'il n'a pas grand-chose à dire en ce moment. On vient voir des propositions de dégaine, une atmosphère... »*

Cette « atmosphère » profite aux rois du marketing et de l'image qui triomphent depuis le début des années 90, au nom d'un minimalisme efficace en noir et blanc. C'est le cas de l'Allemande Jil Sander, des Italiens Prada ou Gucci.

Aux antipodes du grunge, les chemises cintrées, les robes-polos, et les tongues qui forment la panoplie de l'été 1996 marquent l'influence d'un style inspiré par Romy Schneider dans *La Piscine* et auquel les maquillages invisibles, les coupes de cheveux dégradées servent d'habillage. Buste d'adolescente, pommettes virginales, jambes nues... Certaines militantes qui voient des femmes objets partout, vont devoir réviser leur discours. Une vraie vision féministe de la mode ne peut que déplorer l'absence de désir, d'idéal dont celle-ci est le vecteur.

« L'UNIFORME DE Mme MÉTÉO »

Tout se passe comme si après une décennie de nostalgies, de recyclages, les citations ne servaient qu'à effacer l'original. Simplissime cherissime, l'heure est aux performances techniques, aux effets de surface irisés, satinés, glacés. La matière brille davantage que l'allure.

Dans ce contexte, il est de plus en plus difficile, par exemple pour la mode française d'affirmer sa différence, en dehors de ces standards aseptisés, promus comme des absolus du bon goût. Pour marquer son identité, elle doit souvent revenir à des clichés « couture » de l'après-guerre, les seuls, semble-t-il, à pouvoir retenir les acheteurs américains. Pourtant, face au dépouillement graphique des dernières saisons, l'image de la « Parisienne » semble avoir pris dix ans : trop de facéties, trop d'épaulettes, de talons et de boutons dorés. Comme le reconnaît Christian Lacroix : *« C'est l'uniforme du ministre viré ou de Mme Météo... »* Elle paraît aujourd'hui un peu en décalage, avec cette mode techno propre d'une « reprise » encore fragile...

Depuis Yves Saint Laurent, ou Agnès b., aucun créateur français n'a pu imposer une image tangible de la femme française, dont les observateurs ont toujours célébré la fantaisie, le charme, et le sens de la liberté. Mais ce déclin culturel est indissociable de la dégradation économique de tout un secteur, privé de ce qui faisait sa force : le savoir-faire, l'amour du beau et de la qualité, qui sont aujourd'hui l'apanage des Italiens, même si l'« air de la couture » dont parlait Dior se respire à Paris.

Après avoir été le point de mire, les iconoclastes français (Jean-Paul Gaultier, Claude Montana, Thierry Mugler) se retrouvent un peu isolés. Le fil de la mémoire s'est coupé. L'usage abondant des prothèses (épaules surdimensionnées, bustiers objets...) qui fit la gloire et le folklore des années 80 n'était que la continuation d'une certaine école, d'un métier d'illusionniste, fondé sur l'art de la contrainte, de la métamorphose. A la mode spectacle des années 80 a succédé la mode virtuelle des années 90 : l'une déformait la réalité, l'autre la fait disparaître de son champ. Voilà pourquoi la haute couture, pourtant matériellement si inaccessible, semble chez certains plus tactile, plus présente que le prêt-à-porter. *« Là, on dit l'essentiel. On n'a pas de temps à perdre en faux-semblants »*, dit Christian Lacroix, qui sait rendre vrai ce qu'il imagine. Cette mode, qui défile à Paris, semble pouvoir se passer de consommateurs, étant elle-même sa propre cible, fonctionnant en circuits fermés. Jamais sans doute depuis les années 60, cette mode des podiums n'avait semblé si en décalage avec un certain public qui construit son monde : la génération des 15-20 ans, enfants girophares, « raveurs » aux cheveux rose vif, qui font exploser la couleur et l'artifice comme autant de pétards à la face du « comme il faut ».

C'est par eux aujourd'hui que s'imposent les vrais classiques de cette fin de siècle, volés, depuis Chanel, à l'univers utilitaire du sport, ou des vêtements de travail. C'est à New York, à Londres que cette éenergie se dégage dans la rue, là où à Paris, elle s'exprime le plus souvent de manière souterraine. C'est à Tokyo que cette énergie est filtrée avec efficacité par les créateurs japonais, comme Rei Kawakubo, Yohji Yamamoto, et surtout Issey Miyake, l'un des derniers à redonner un langage universel à la mode, à poser les questions qui touchent aux gestes, aux couleurs de la vie.

On ne peut que regretter que Paris soit en dehors des défilés qui la mettent en vitrine, tentée par le repli sur soi, le culte sans projet de la tradition. Malgré l'audience, quelque chose ne passe plus, cette curiosité qui fait de la mode un art, une industrie mais aussi un commerce. On se couvre, on se cache, on se copie les uns les autres dans la peur d'en faire trop. *« Il y a dix ans, les créateurs avaient un style. Aujourd'hui tout le monde suit les tendances »*, juge Chantal Thomass, qui vient de signer un contrat avec l'Autrichien Wolford. Soumis aux diktats de ses commerciaux frileux, le monde du luxe se provincialise, faisant perdre aux plus grands l'insolence de leurs parti-pris. On attend qu'un produit soit réellement un succès, pour inonder le marché de copies bas de gamme.

Sur fond de crise morale dont l'apparence est une révélatrice, le conformisme pourrait bien isoler encore la France de sa légende cosmopolite.

Laurence Benaïm

Une grande vague de filles très jeunes

L'image hypersexuée de la femme s'efface pour laisser place à une autre, mutante, adolescente trop vite poussée, qui défile jambes nues, dans le pardessus de sa mère, et sans accessoire. Aujourd'hui, ce modèle sert de signe de reconnaissance internationale à des marques venues promouvoir leur parfum, de Calvin Klein, à Gianfranco Ferré, en passant par Paco Rabanne. *« Il y a une grande vague de filles très jeunes, d'environ seize, dix-sept ans »*, affirme-t-on chez Elite +, où l'on note la présence de plus en plus nombreuse de mannequins de l'Europe de l'Est.

Un standard chasse l'autre : après l'Américaine vitaminée (qui continue à faire recette dans les catalogues de vente par correspondance), le caméléon du troisième sexe.

■ **ART : Goya est-il l'auteur de la toile qui vient d'être découverte dans une pièce fermée à clé depuis plus d'un siècle,** au second étage du siège du gouvernement régional de Madrid ? Ce tableau de 2,40 m sur 1,70 m, qui était appuyé contre un mur, *« est un Goya, à 90 chances sur 100 »*, estiment deux conservateurs du Musée du Prado où il pourrait être exposé. Mais d'autres experts considèrent qu'il s'agit de l'œuvre d'un contemporain de Goya, Mariano Salvador Maella. Sa partie supérieure, qui représente la Sainte Trinité, se termine en demi-cercle. Juste au-dessous, on voit la Vierge Marie intercéder auprès des âmes en pénitence au Purgatoire. Sur la partie inférieure, apparaissent notamment saint Pierre et saint Jean-Baptiste.

■ **La Réunion des musées nationaux (RMN) français** s'est vu adjuger la première librairie gérée de manière privée dans un musée national italien. Elle a été inaugurée le 8 mars à la Galerie nationale d'art moderne à Rome. Il y a trois ans, l'ancien ministre des Biens culturels Alberto Ronchey avait amorcé une politique révolutionnaire pour le monde figé des musées publics italiens, en prévoyant par la loi Ronchey la possibilité de concessions de certains services (librairie, édition, vente de produits promotionnels, accueil, restauration, etc.) à des sociétés extérieures au musée public.

■ **ÉDITION : l'Assemblée nationale « éditeur »** sera présente pour la première fois au Salon du livre, qui se tiendra à la porte de Versailles à Paris du 22 au 27 mars. L'Assemblée nationale, qui édite de nombreux projets, propositions et rapports parlementaires, a lancé en 1993 la collection DIAN (Documents d'information de l'Assemblée nationale). Cette collection présente la « réflexion parlementaire » sur tous les sujets d'actualité d'ordre économique, social, politique, culturel, juridique, européen ou scientifique. Parmi les derniers titres parus figurent *Les Sectes en France*, résultat des travaux d'une commission d'enquête parlementaire, *La Sécurité sociale en débat*, *Le Prix de l'eau* ou *L'Avenir des femmes en Europe*.

Étrange biographie chantée de Nazim Hikmet

Stanislas Nordey met en scène, Christian Boissel signe la partition

UN ÉTRANGE VOYAGE, d'après les poèmes de Nazim Hikmet. Mise en scène : Stanislas Nordey. Partition : Christian Boissel. Avec Alma Rosa (chant), Michel Demierre et Olivier Schétrit (acteurs), Claire Antonini, Christian Boissel, Bruno Caillat, Renaud Garcia-Fons et Carol Robinson (musiciens).
THÉÂTRE DE LA VILLE, 2, place du Châtelet, Paris 4e. Mo Châtelet. Du mercredi 13 au samedi 16 (dernière), à 20 h 30. Tél. : 42-74-22-77. Durée : 1 h 45. 90 F.

Un étrange voyage est d'abord une rencontre, celle d'un compositeur d'aujourd'hui, Christian Boissel, avec l'œuvre du poète turc Nazim Hikmet mort à Moscou en 1963. Ses curiosités sont multiples, autant que ses années d'apprentissage. Après des études classiques, Christian Boissel a créé un ensemble de musique médiévale, Loïndhana, avant de servir la scène, qu'il s'agisse du théâtre (comme pour le *Peer Gynt*, de Patrice Chéreau) ou de l'opéra (*Temboctou* à Avignon).

Il s'est intéressé aussi à la chanson populaire en travaillant au côté de Mikis Theodorakis. Sa muse ? La poésie, ces textes courts qui lui inspirent aussitôt une note, puis une autre, ce qu'il appelle *« des petites choses très informelles »* qui, peu à peu, prennent la forme d'une partition.

Un étrange voyage, c'est aussi la rencontre de Christian Boissel et du metteur en scène Stanislas Nordey qui, à la faveur de la préparation de *Bêtes de style*, de Pasolini, avait lui aussi parcouru les poèmes de Nazim H[illegible]met et fut aussitôt séduit par [illegible]té homme à femmes et combattant, sensuel et politique ». L'œuvre de Nazim Hikmet est immense, aussi belle et poignante que l'itinéraire du poète qui l'a mené de Salonique à Istanbul, au début de ce siècle, puis à Ankara, où son engagement, la force subversive de ses vers lui vaudront de fréquenter souvent la prison, avant qu'il ne choisisse un exil et puis l'autre, jusqu'au dernier, en Union soviétique, où il avait cru pouvoir enfin *« se rassasier de liberté »*.

Un étrange voyage est le titre de son dernier livre, l'une des sources essentielles du spectacle créé le 10 janvier à l'Espace Malraux de Chambéry. Où l'on retrouve la capacité intacte de son auteur à continuer d'imaginer un monde plus humain, et des réminiscences aussi, de sa jeunesse qu'il crut retrouver à Cuba, deux ans avant sa mort. Cuba, justement, est le pays où est née Alma Rosa, en 1967, enfant prodige dont La Havane s'est entichée alors qu'elle avait juste cinq ans... Depuis 1991, Alma Rosa a choisi de vivre à Paris, où le public français a découvert sa voix exceptionnelle dans la comédie musicale d'Alfredo Arias, *Mortadella*.

Textes incarnés dans le jeu de la voix et des instruments qui, eux aussi, ont des parfums de voyage

Au commencement du spectacle, une voix s'échappe d'un corps couché au centre de la scène tandis qu'un homme, muet, « signe » la biographie de Nazim Hikmet dite en chœur par la troupe rassemblée en demi-cercle autour de ce corps allongé. *« En bref, camarade, aujourd'hui à Berlin, crevant de nostalgie comme un chien, je ne puis dire que j'ai vécu comme un homme mais le temps qu'il me reste à vivre, et ce qui pourra m'arriver, qui le sait ? »* Les voix sont diverses, accentuées, celles de gens ordinaires d'ici et d'ailleurs, venues de presque autant de pays que le poète a un jour visités, reflétant dès les premiers instants son universalité.

Bientôt, ses textes s'incarneront dans le jeu incessant de la voix parlée, de la voix chantée, et des instruments qui, eux aussi, ont des parfums de voyage, dans le temps de l'histoire de la musique comme dans l'espace de la géographie : dans les mains de Claire Antonini cohabitent un luth baroque, un théorbe, un cistre, un tar, un saz, autant d'instruments à cordes de lointaines traditions, et souvent orientales, comme les percussions frappées par Bruno Caillat dont les noms sont autant d'invitations à la rêverie, zarb, zoukhaneh, daff, kandjira...

Acteurs, chanteurs, musiciens, tous servent dans un ensemble, simplement mais soigneusement mis en rythme de théâtre par Stanislas Nordey, la partition polyphonique de Christian Boissel, aussi suave et violente que peuvent l'être les textes choisis de Nazim Hikmet. Boissel, Nordey, Rosa sont donc les coauteurs d'*Un étrange voyage*, étrange spectacle, récit splendide qui défie toute tentative de classification.

Olivier Schmitt

Des héros pour les chefs-d'œuvre inconnus du répertoire français

Une association se bat pour la défense du patrimoine musical

L'Association française pour le patrimoine musical pallie, avec l'aide du Mécénat musical de la Société générale, les insuffisances de notre pays envers son propre patrimoine : des colloques, des disques et des livres sont publiés ; une saison de six programmes enregistrés par France-Musique a lieu Salle Gaveau, à Paris, jusqu'au 6 juin.

JULES MASSENET : *Pièces de genre op.* 10. HARIDAS GREIF : *Chants de l'âme* (création). DARIUS MILHAUD : *Quatuor avec voix* op. 32. LOUIS VIERNE : *Quintette avec piano* op. 42. Jennifer Smith (soprano), Haridas Greif (piano), Quatuor Parisii. Salle Gaveau, Paris, le 22 février. Prochain concert : Francis Poulenc, Jacques Leguerney : *Mélodies*. André Jolivet : *Danses rituelles*. Maurice Emmanuel : *Quatuor*. Reynaldo Hahn : *Quintette avec piano*. Laurent Naouri (baryton), Noël Lee (piano), Quatuor Ludwig. *SALLE GAVEAU*, 45, rue La Boétie, 75008 PARIS, le 21 mars à 20 h 30. Places : de 80 F à 160 F (deux places pour le prix d'une). Tél. :49-53-05-07/05-08.

Y a t-il tant de concerts dont on sort heureux d'avoir découvert de la musique ? Les deux heures de celui-ci sont passées comme un charme, même si l'on a vu un édile parisien s'assoupir pendant le *Quintette pour cordes et piano* de Louis Vierne, qui concluait un programme exemplaire de l'Association française pour le patrimoine musical (AFPM). Lorsque les édiles dorment, les deniers passent ; fait regrettable face à une entreprise qui, avec l'argent privé, parvient à imposer ce que l'Etat et la Ville de Paris devraient promouvoir et aider à produire. Car l'association fondée par Bernard Crozier ne vit que grâce aux mannes généreuses du Mécénat musical de la Société générale (350 000 francs par an) et l'aide (200 000 francs) de Musique nouvelle en liberté, qui soutient l'intégration d'une création à chacun des six programmes de la saison de l'AFPM.

Si la Société générale, dont la mission n'est pas d'assurer le financement global d'une association, décidait de retirer son soutien, qu'adviendrait-il du colloque organisé tous les ans par l'AFPM, lequel débouche sur des recensements de corpus (cette année, la mélodie avec accompagnement d'orchestre), la coproduction de disques (chez Valois-Auvidis) et l'organisation de concerts (coproduits par Jean-Marie Fournier Productions, propriétaires de la Salle Gaveau, qui, de leur côté, ne sont pas non plus aidés par les pouvoirs publics) ?

TIMIDITÉ DU PUBLIC

Si l'AFPM n'a pas les moyens de prendre à bras le corps le scandaleux problème de l'édition musicale française (l'édition des partitions « rares » et... moins rares : il n'existe par exemple pas de partition de poche scientifique de la *Carmen* de Georges Bizet, l'opéra français le plus joué au monde...), elle tient à continuer son action : la publication des actes du colloque sur « La Mélodie avec accompagnement d'orchestre » fera suite à celle consacrée au « Quatuor à cordes français de 1750 à nos jours » (318 pages, 160 F, distribution Ophris), les disques devraient continuer de paraître, et la production de concerts, malgré la timidité du public (acheter une place en fait obtenir automatiquement une seconde), continuer... avec des aides publiques. Sinon, la clé risque d'être mise sous le paillasson d'une porte trop peu empruntée.

Le concert de février, à la Salle Gaveau, était pourtant exemplaire. Articulé autour de la mort, il faisait se succéder de rares pièces pour piano de Massenet (écrites pendant une épidémie de choléra), les *Chants de l'âme*, d'Haridas Greif (*neuf mélodies en création mondiale*), le *Quatuor avec voix* op. 32, de Darius Milhaud, écrit à la mémoire de Léo Latil, disparu au front en 1915, et le *Quintette pour piano et cordes* op. 42, écrit par Louis Vierne sous le choc de la mort de son jeune fils sur le même front.

Haridas Greif a connu sa première célébrité par une Toccata reproduite au beau milieu des *Etats du désert* (Flammarion), de l'écrivain Marc Cholodenko, Prix Médicis 1976. A l'époque, Haridas Greif, qui n'était pas encore passé par des chemins de traverse de la mystique, s'appelait Olivier Greif. *Les Chants de l'âme* (1979, 1995-96) sont neuf mélodies d'une ample facture, sur des poèmes, *chantés en anglais*, de William Blake, George Herbert, Henry King, John Donne... Résolument tonales, faisant profit de résonances de cloches, de phrases grégoriennes, de riches harmonies et de dessins souvent mélancoliques, ces mélodies créent au premier abord une sensation curieuse de décalage temporel.

Dans un langage qui rappelle autant les *Winter Words*, de Britten (à la mémoire duquel est d'ailleurs dédié le cycle), que les *Poèmes d'Alexandre Blok*, de Chostakovitch, Greif parvient à s'exprimer avec une créativité qui force l'admiration. Et puis, la musique agissant, et agissant profondément, on se prend à se laisser aller à la richesse d'invention de ce paysage infiniment subtil où des élements hétérogènes se mêlent, comme dans le *Dichterliebe* de Schumann (un mouvement de valse presque vulgaire ici, une berceuse douce-amère sur un rythme de sicilienne, là...).

FASCINANTE CONCLUSION

On regrette peut-être que la huitième mélodie, par son ampleur, soit redondante avec ce qui la précède et lui succède. Mais quel ensemble, et quelle fascinante conclusion, où des sonneries glaçantes de cloches saisissent l'auditeur ! Accompagnée par le compositeur, qui joue en vrai musicien doté d'excellents doigts, la soprano Jennifer Smith touche par sa conviction et cette tension particulière qui l'a fait triompher notamment dans le rôle de Cybèle, dans l'*Atys* de Lully dirigé par William Christie. Son timbre n'est certes pas des plus séduisants, mais quel art du chant, quelle diction, et quelle présence, chargée et sensible !

Dans le *Quatuor avec voix* op. 32 (1916), de Darius Milhaud, Jennifer Smith entre à pas comptés et subtils dans l'immense adagio qu'est cette œuvre décharnée, d'une austérité bouleversante, d'un Milhaud si différent des « salades niçoises » musicales qui lui tiennent hélas ! trop lieu d'emblème. Le Quatuor Parisii s'y révèle dans toute sa capacité de concentration sonore et émotionnelle. Dans le *Quintette avec piano* op. 42 (1918), de Louis Vierne, l'épanchement élégiaque est plus expansif, plus large.

Toutefois, cette œuvre d'un père abattu par la mort de son fils au front n'est jamais larmoyante. Elève de César Franck, Vierne parvient à écrire un grand quintette qui supplante en fait aisément celui de son maître par sa ductilité, la souplesse de sa facture, la vraie émotion de ses thèmes (notamment le mouvement central, absolument bouleversant, lui aussi). On se réjouit du projet d'enregistrement de ce chef-d'œuvre par les Parisii et Haridas Greif, version qui est une alternative à celle publiée par Timpani, à qui revient la courageuse initiative de la publication de l'intégrale de la musique de chambre de Louis Vierne.

Renaud Machart

Les effusions de Nikolaus Harnoncourt et de ses Viennois

Ignoré par la plupart des orchestres parisiens, le chef autrichien, qui dirige régulièrement dans les capitales européennes, est venu à Poissy (Yvelines) avec son Concentus Musicus

JOSEPH HAYDN : *Symphonie n° 52, Arias, Symphonie n° 31* Barbara Bonney (soprano), Concentus Musicus Wien, Nikolaus Harnoncourt (direction). Théâtre de Poissy.

Aller entendre Nikolaus Harnoncourt à Poissy (Yvelines) peut paraître le comble du snobisme, mais c'est le seul moyen d'entendre Harnoncourt. Victime de l'étrange surdité des directeurs de salles parisiennes (hors le Châtelet et le Théâtre des Champs-Elysées, qui l'accueillent à l'occasion), le chef est pratiquement absent de la capitale. S'il dirige régulièrement à Vienne, Zurich et Salzbourg, à la Philharmonie de Berlin ou au Concertgebouw d'Amsterdam, ni le Philharmonique, ni le National, ni l'Ensemble orchestral, ni l'Opéra-Bastille, ni l'Orchestre de Paris ne l'accueille. Peut-être le juge-t-on indigne de ces institutions, ou d'une « esthétique » trop éloignée de la leur. C'est donc au Théâtre de Poissy que se produisaient Harnoncourt et son Concentus Musicus.

Harnoncourt et Haydn ont au moins un point commun, ils cachent sous leurs airs sévères des trésors de fantaisie. La fameuse facétie haydnienne est présente dans la *Symphonie n° 52*, que le chef avait inscrite au programme, et surtout la *n° 31*, grande pochade concertante où les traits instrumentaux fusent de toutes parts. Le chef viennois, pour sa part, a l'allure sombre et réservée d'un auguste *Kapellmeister*. Sa direction est sans effet : elle n'offre guère de prise au regard. Mais cette austérité est sans cesse démentie par l'effusion du discours instrumental. Attaques rêches, phrasés volontaires et silences assourdissants dans la 52e, d'esthétique très *Sturm und Drang* (« *orage et oppression* », dit le programme) – que vient seulement tempérer un Andante aux sonorités merveilleusement voilées. Vrai festival de couleurs et d'exploits solistes dans la 31e, où la flûte de Robert Wolf, la contrebasse d'Eduard Hruza se distinguent.

La manière dont Harnoncourt imprime un changement de ton ou de texture d'un geste apparemment anodin est assez sidérante. *Les musiciens* eux-mêmes semblent tout étonnés de « coller » aussi bien à ses indications : il *est des* œillades et des sourires qui ne trompent pas. Un véritable charme semble agir entre le chef parvenu au zénith de sa carrière et l'ensemble – qu'il a fondé en 1953 – *aujourd'hui rajeuni, féminisé*, où la joie de faire de la musique ensemble paraît intacte. Un ensemble qui a su ne pas se laisser gagner par la routine et le poids des ans, et qui accueille à côté de grands vétérans (Erich Höbarth, Alice Harnoncourt, Milan Turkovic, Andrew Ackerman...) une poignée de formidables nouvelles recrues.

Entre les deux symphonies, la soprano Barbara Bonney interprète trois airs de Haydn d'une voix saine et claire, qui se joue de toutes les difficultés avec une aisance confondante. La salle fait un triomphe à cette chanteuse raffinée qui, comme Harnoncourt – dont elle est l'une des chanteuses d'élection – mériterait d'apparaître plus souvent dans les salles parisiennes.

Jacques-Emmanuel Fousnaquer

Raza Hammadi et sa tribu se dressent contre les clichés de la danse jazz

MOSAÏQUE, de Raza Hammadi par les Ballets Jazz Art ; Christian Rémer (metteur en scène) ; Anouar Brahem (musique) ; Ali Amin (décor) ; Yac Souka (costumes). Café de la Danse, 5, passage Louis-Philippe, Paris-11e. Le 22 mars, Sallaumines, Maison des Arts. Le 31 mai, Vanves.

Ahmed, Salem, Raza, Tahar sont les fils d'une famille de dix enfants, d'origine algérienne. Nés en Tunisie, ils ont été élevés en France. En 1983, ils créent les Ballets Jazz Art. Raza en devient le chorégraphe. Il a été l'élève de l'Américain Matt Mattox, établi à Paris. Quinze ans sans aucune subvention, sans aucune reconnaissance. La danse-jazz – à juste titre – a mauvaise presse en France : elle ressemble le *plus souvent aux intermèdes clinquants* de chez Michel Drucker.

Pour survivre, la tribu Hammadi tourne en Europe du Nord, en Afrique, bien décidée à trouver à la danse-jazz une modernité qui, pour elle, serait une fusion entre les cultures arabe et occidentale. En 1990, *Entre dos aguas* mélangeait le jazz et le flamenco sur une musique de Paco de Lucia. *« La famille a été notre force, et notre résistance. La danse jazz représentait une manière de s'en sortir, comme aujourd'hui le hip-hop peut l'être pour nos cadets. La danse jazz est le maillon méprisé, mais sur lequel les plus jeunes peuvent s'appuyer »*, explique Raza Hammadi, à Fosses dans le Val-d'Oise où la compagnie espère s'installer en résidence.

L'exil, le voyage, les vivants et les morts. Raza Hammadi a le sens du tragique. Comment exprimer l'émotion avec la technique jazz, ses épaulements accentués, ses déhanchements prévisibles ? Le chorégraphe tente d'en conserver l'énergie du mouvement, en même temps qu'il en détourne la rythmique vers des langueurs plus méditerranéennes. Notamment dans les danses d'hommes, les plus réussies. La mise en scène de Christian Rémer explicite trop ce que la danse pourrait aisément dire seule. Ainsi la rencontre des garçons qui sert d'ouverture à *Mosaïque* : la faconde orientale de l'accolade, où chacun se complimente de sa bonne mine, de la coupe d'un costume, porte en elle-même son excès. La surjouer est un contresens.

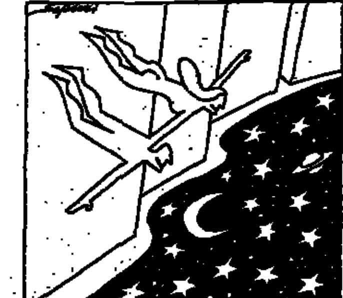
Avec ses sauts, ses bras levés, paumes ouvertes vers le ciel, la danse aurait suffi à exprimer la joie d'être à nouveau réuni. Raza Hammadi n'a pas assez confiance en son mouvement. Il est pourtant doué pour le biais, le franchissement des frontières. On se retrouve sans savoir comment dans les voltes, les toupies de la transe.

Il est habile aussi à rendre compte des gradations d'énergie entre les générations. Les phrases justes qu'il écrit pour les enfants, la vivacité de leur engagement corporel ; cette manière qu'ils ont d'être là et de courir ailleurs en un même élan. Mais pourquoi faut-il que les femmes se passent la main dans les cheveux pour dire leur féminité ? Ce genre de faiblesse suffit à tout casser. La musique du Tunisien Anouar Brahem, délicate, suggère le présent partagé, les échappées de la mémoire. *« Nous n'avons pas été des enfants gâtés. Mon père est mort du travail, pas de la vie. Notre situation est aussi le reflet des rapports ambigus que la France n'en finit pas d'entretenir avec l'Afrique du Nord »*, dit Raza Hammadi.

Dominique Frétard

Trisha Brown à Dijon et à Lyon

De la danse, rien que de la danse, et la meilleure qui soit



LA NEW YORKAISE Trisha Brown, qui a peut-être des ancêtres du côté de Marseille et d'Arles, ne rate jamais une occasion de venir danser en France avec sa compagnie hors classe. Après *Zirkus*, création de Francesca Lattuada (qui sera donné les 12 et 13, à l'Arsenal de Metz, à 20 h 30), après Rui Horta, l'Américaine clôt la manifestation dijonnaise, Art Danse, avec *If You Couldn't See Me* et *Musical Offering*. Il ne faudra surtout pas manquer la lecture-démonstration de *Set et Reset*, pièce historique, qui sera commentée par Laurence Louppe, grande spécialiste de la post modern dance : le mouvement brownien dévoilé. Ensuite, la Trisha Brown Dance Company gagnera la Maison de la danse de Lyon, puis le Théâtre municipal de Roanne. Aux pièces présentées à Dijon s'ajoutera *M.G. : The Movie*, dédiée à Michel Guy. A voir et à revoir, pour comprendre et admirer une vie et une œuvre entièrement consacrées à trouver des gestes nouveaux.

★ Le 12, à 20 h 30, Art Danse, Théâtre des Feuillants, 21000 Dijon. Entrée libre. Tél. : 80-50-18-08. Les 19 et 21, à 20 h 30, le 20, à 19 h 30. Maison de la danse, 8, avenue Jean-Mermoz, 69000 Lyon. Tél. : 72-78-18-18. 110 F à 140 F. Théâtre municipal, Roanne, le 27, à 21 heures. Tél. : 77-23-21-62.

UNE SOIRÉE À PARIS

Les soirées Ortie
Les Instants chavirés, lieu des musiques dites avant-gardistes, confient aussi régulièrement à l'association Ortie la responsabilité d'une programmation « rock, pas rock » comme l'indique le sous-titre de leur projet. Des groupes à découvrir, des déceptions ou des enthousiasmes. Le petit prix d'entrée incite à faire le choix de l'inconnu. On pourra ainsi balancer entre 2227 venu de Slovénie, les Britanniques de Space Heads ou les Parisiens de Prohibition.
Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir, Montreuil (93). 20 h 30, le 11. Tél. : 42-87-25-91. De 50 F à 60 F.

The Fleshtones
Il y a une douzaine d'années, les Fleshtones terminaient leur concert au Palace en provoquant une belle pagaille en pleine rue du Faubourg-Montmartre à Paris. Si leur garage-rock, éternellement nostalgique, n'est plus vraiment en vogue aujourd'hui, on peut compter sur ce groupe festif pour célébrer dignement (et avec sur scène beaucoup d'invités surprises) son vingtième anniversaire.
Le Palace, 8, rue du Faubourg-Montmartre, Paris-9e. Mo Rue-Montmartre. 21 heures, le 11 mars. Tél. : 47-70-75-02.

Big Soul
Ce groupe américain mêlant astucieusement rock et groove funk obtient en ce moment un succès spectaculaire et inattendu par la grâce d'un single, *Le Brio*, chanté en français. Les radios le passent sans honte, il entre dans les quotas...
Le Bataclan, 50, boulevard Voltaire, Paris-11e. Mo Oberkampf. 20 heures, le 11 mars. Tél. : 47-00-55-22. 110 F.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

BROKEN ARROW
Film américain de John Woo, avec John Travolta, Christian Slater, Samantha Mathis, Delroy Lindo, Frank Whaley, Bob Gunton (1 h 48).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58); UGC Odéon, 6e (36-68-37-62); Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55; réservation: 40-30-20-10); George-V, dolby, 8e (36-68-43-47); UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56); Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55; réservation: 40-30-20-10); Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55; réservation: 40-30-20-10); Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22; réservation: 40-30-20-10). VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23); UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14; 36-68-70-14); Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31; 36-68-81-09; réservation: 40-30-20-10); UGC Lyon Bastille, dolby, 12e (36-68-62-33); UGC Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27); Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55; réservation: 40-30-20-10); Miramar, dolby, 14e (36-68-04-73; réservation: 40-30-20-10); UGC Convention, dolby, 15e (36-68-29-31); Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96; 36-65-71-44; réservation: 40-30-20-10).

CHAMANE
Film français de Bartabas, avec Igor Gotsman, Spartak Fedotov, Vladimir Yakovlev, Sergueï Emilianov, Stefan Beliaev, Aliocha Egounov (1 h 35).
VO: Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55; réservation: 40-30-20-10); 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23); 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83; 36-68-68-12); Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08; 36-68-75-55; réservation: 40-30-20-10); 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81; 36-68-69-27); Escurial, 13e (36-68-48-24; réservation: 40-30-20-10); Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55; réservation: 40-30-20-10); 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79; 36-68-69-24). VF: Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55; réservation: 40-30-20-10).

LE CRI DE TARZAN
Film français de Thomas Bardinet, avec Julien Haurant, Hamida Bedjaoui, Marie Vialle, Martine Erhel, Michel Jeanjan, Kader Touati (1 h 52).
Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

FLIRT
Film américain de Hal Hartley, avec Bill Sage, Parker Posey, Martin Donovan, Dwight Ewell, Geno Lechner, Elina Lowensohn (1 h 25).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58); 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38; 36-68-68-12); UGC Triomphe, 8e (36-68-45-47); 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81; 36-68-69-27).

LES MENTEURS
Film français d'Elie Chouraqui, avec Jean-Hugues Anglade, Lorraine Bracco, Valéria Bruni-Tedeschi, Sami Frey, Julie Gayet, Christian Charmetant (1 h 47).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58); 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83; 36-68-68-12); Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08; 36-68-75-55; réservation: 40-30-20-10); Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23; 36-68-75-55; réservation: 40-30-20-10); Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43; 36-65-71-88; réservation: 40-30-20-10); Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55; réservation: 40-30-20-10); UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33); Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (36-68-75-55; réservation: 40-30-20-10); Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55; réservation: 40-30-20-10); Mistral, 14e (36-68-04-73; réservation: 40-30-20-10); Miramar, dolby, 14e (36-68-04-73; réservation: 40-30-20-10); Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55; réservation: 40-30-20-10); UGC Maillot, dolby, 17e (36-68-31-34); Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22; réservation: 40-30-20-10).

NOS ANNÉES SAUVAGES
Film de Wong Kar-Wai, avec Leslie Cheung, Andy Lau, Maggie Cheung, Carina Lau, Rebecca Pan, Jacky Cheung (1 h 33).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, 1er (36-68-68-58); Racine Odéon, 6e (43-26-19-68; réservation: 40-30-20-10); Le Balzac, 8e (45-61-10-60).

PERSONNE NE PARLERA DE NOUS (*)
Film espagnol d'Agustin Diaz Yanes, avec Victoria Abril, Federico Luppi, Pilar Bardem, Daniel Gimenez Cacho, Ana Ofelia Murgia, Guillermo Gil (1 h 44).
VO : UGC Forum Orient Express, 1er (36-68-32-24); Reflet Médicis II, 5e (36-68-48-24); George-V, 8e (36-68-43-47); Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55; réservation: 40-30-20-10); Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20; réservation: 40-30-20-10). VF : Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43; 36-65-71-88; réservation: 40-30-20-10).

SEPT EN ATTENTE
Film francais de Françoise Etchegaray, avec Clémentine Amouroux, Richard Bean, Gwenola Bothorel, Myriam David, Marpessa Dawn, Cécile Pares (1 h 30).
Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

(*) Films interdits aux moins de 13 ans.

CLASSIQUE

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

LUNDI 11 MARS

Faust
de Gounod. Marcello Giordani (Faust), Renée Fleming (Marguerite), Willard White (Méphistophélès), Jeffrey Black (Valentin), Claire Larcher (Marthe), Martine Mahé (Siebel), Maîtrise des Hauts-de-Seine, Chœur et orchestre de l'Opéra de Paris, Yves Abel (direction), Jorge Lavelli (mise en scène).
Opéra-Bastille, place de la Bastille, Paris-11e. Mo Bastille. 19 h 30, les 11, 14, 16, 20, 22 et 25, jusqu'au 31. Tél. : 44-73-13-00. De 60 F à 590 F.

MARDI 12 MARS

Orchestre symphonique français
Mendelssohn : *Concertos pour piano et orchestre nos 1 et 2.* Bacri : *William Shakespeare.* Bizet : *Symphonie.* Anna Holroy (mezzo-soprano), Louis Lortie (piano), Laurent Petitgirard (direction).
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris-8e. Mo Ternes. 20 h 30, le 12. Tél. : 45-61-53-00. De 50 F à 80 F.

MERCREDI 13 MARS

Don Carlos
de Verdi. Roberto Alagna (Don Carlos), Karita Mattila (Elisabeth de Valois), José Van Dam (Philippe II), Thomas Hampson (Rodrigo), Waltraud Meier (princesse d'Eboli), Eric Halfvarson (le Grand Inquisiteur), Chœur du Théâtre du Châtelet, Orchestre de Paris, Antonio Pappano (direction), Luc Bondy (mise en scène), Lucinda Childs (chorégraphie).
Châtelet. Théâtre musical de Paris, 1, place du Châtelet, Paris-1er. Mo Châtelet. 18 h 30, les 13 et 16. Tél. : 40-28-28-40. De 80 F à 650 F.

Le Barbier de Séville
de Rossini. Roberto de Candia, Marc Barrard (Figaro), Katarina Karneus, Annick Massis (Rosine), Simon Edwards, Josef Kundlak (Almaviva), Réda El-Wakil, Jean-Philippe Courtis (Basile), Jean-François Vinciguerra, Domenico Trimarchi (Bartholo), Nadine Chéry, Marie-Thérèse Keller (Berta), Chœur de l'Opéra-Comique, Ensemble orchestral de Paris, Stefano Ranzani (direction), Adriano Sinivia (mise en scène).
Opéra-Comique. Salle Favart, 5, rue Favart, Paris-2e. Mo Richelieu-Drouot. 19 h 30, les 13, 14, 16, 19, 20, 22, 23, 25 et 26; 16 heures, le 17. Tél. : 42-44-45-46. De 50 F à 490 F.

Cosi fan tutte
de Mozart. Susan Chilcott (Fiordiligi), Susan Graham (Dorabella), Mika Shigematsu (Despina), Rainer Trost (Ferrando), Simon Keenlyside (Guglielmo), William Shimell (Alfonso), Chœur et orchestre de l'Opéra de Paris, Jeffrey Tate (direction), Ezio Toffolutti (mise en scène).
Opéra de Paris. Palais Garnier, place de l'Opéra, Paris-9e. Mo Opéra. 19 h 30, les 13, 15 et 21 ; 15 heures, le 24, jusqu'au 30. Tél. : 44-73-13-00. De 60 F à 590 F.

Boris Pergamentchikov (violoncelle), Mikhaïl Rudy (piano).
Schumann : *Pièces en style populaire.* Brahms : *Sonate pour violoncelle et piano op. 38.* Chostakovitch : *Sonate pour violoncelle et piano op. 40.* Stravinsky : *Suite italienne.*
Auditorium du Louvre, accès par la Pyramide, Paris-1er. Mo Louvre, Palais-Royal. 20 heures, le 13. Tél. : 40-20-52-29. De 100 F à 130 F.
Et le 14 mars, à 12 h 30, « Sonate pour violoncelle et piano » op. 38, de Brahms et « Sonate pour violoncelle et piano » op. 40, de Chostakovitch (40, 60 F.).

Edita Gruberova
Donizetti : *Airs d'opéra, La Fille du régiment, ouverture.* Thomas : *Airs d'opéra.* Borodine : *Danses polovtsiennes.* Alabieff : *Le Rossignol.* Berstein : *Candide, airs et ouverture.* Orchestre philharmonique de Nice, Friedrich Haider (direction).
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris-8e. Mo Ternes. 20 h 30, le 13. Tél. : 45-61-53-00. De 120 F à 500 F.

JEUDI 14 MARS

Solistes de l'Orchestre de Radio-France
Bach : *Trio pour flûte, hautbois et basse continue BWV 1029, Suite pour violoncelle seul BWV 1011, Sonate en trio BWV 1039.* C.P.E. Bach : *Sonate pour hautbois et basse continue, Sonate pour flûte seule.* Thomas Prévost (flûte), Jean-Louis Capezzali (hautbois), Chantal Carry-Colas (basson), Eric Levionnois (violoncelle).
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris-16e. Mo Passy. 19 heures, le 14. Tél. : 42-30-15-16. Entrée libre.

Ensemble Fa
Eisler : *Vierzehn Arten, den Regen zu beschreiben, Septuor no 1.* Pesson : *Mes béatitudes.* Schöllhorn : *Vor Augen.* Bonnet : *Nachtstrahl.* Dominique My (direction).
Goethe-Institut, 17, avenue d'Iéna, Paris-16e. Mo Iéna. 20 h 30, le 14. Tél. : 44-43-92-30. 50 F.

VENDREDI 15 MARS

Orchestre philharmonique de Radio-France
Mozart : *Concerto pour clarinette et orchestre KV 622.* Panufnik : *Nocturne.* Chostakovitch : *Symphonie no 10.* Sabine Meyer (clarinette), Stanislaw Skrowaczewski (direction).
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris-8e. Mo Ternes. 20 heures, le 15. Tél. : 45-61-53-00. De 70 F à 175 F.

Yolanta, Mavra
de Tchaïkovski et Stravinsky. Inès Galante (Yolanta), Gegam Grigorian (Vaudémont), Dimitri Kharitonov (Robert, duc de Bourgogne), Nikita Storojev (le Roi René), Arkady Volodos (Ibn-Hakia), Khibla Gerzmava (Paracha), Nikolaï Vassiliev (le Hussard, mavra), Nina Gaponova (la Mère), Hélène Perraguin (la Voisine), Chœur de Radio-France, Orchestre national de France, Vassily Sinaïski (direction).
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris-8e. Mo Alma-Marceau. 20 heures, le 15. Tél. : 49-52-50-50. De 60 F à 290 F.

Shlomo Mintz (violon, alto), Itamar Golan (piano).
Schubert : *Sonatine pour violon et piano D 384, 385 et 408, Sonate pour arpeggione et piano, version pour alto et piano.*
Cité de la musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris-19e. Mo Porte-de-Pantin. 20 heures, le 15. Tél. : 44-84-44-84. De 100 F à 160 F.

Thomas Hampson (baryton), Wolfram Rieger (piano).
Mahler : *Lieder.* Concert donné au profit de la Bibliothèque Gustav-Mahler
Châtelet. Théâtre musical de Paris, 1, place du Châtelet, Paris-1er. Mo Châtelet. 20 heures, le 15. Tél. : 40-28-28-40. De 60 F à 300 F.

SAMEDI 16 MARS

Pierre Hantaï (clavecin).
Bach : *Variations Goldberg.*
Cité de la musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris-19e. Mo Porte-de-Pantin. 16 h 30, le 16. Tél. : 44-84-44-84. 75 F.

Il Fondamento
Bach : *Cantates.* Greta De Reyghere (soprano), Steve Dugardin (alto), Ian Honeyman (ténor), Werner Van Mechelen (basse), Paul Dombrecht (direction).
Cité de la musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris-19e. Mo Porte-de-Pantin. 20 heures, le 16 ; 16 h 30, le 17. Tél. : 44-84-44-84. De 100 F à 160 F.

Serenata String Orchestra d'Erevan
Musique religieuse d'Arménie. Pergolèse : *Stabat Mater.* Nuné Genjoyan (soprano), Varduhi Katchaturian (mezzo-soprano), Alexandre Siranossian (direction).
Eglise Saint-Louis-en-l'Ile, 19, rue Saint-Louis-en-l'Ile, Paris-4e. Mo Pont-Marie. 20 h 45, le 16. Tél. : 44-62-70-90. Location Fnac, Virgin. De 75 F à 120 F. Et le 17 mars, à 17 h 30, en l'église des Billettes.

DIMANCHE 17 MARS

Beaux-Arts Trio
Hummel : *Trio pour piano, violon et violoncelle no 4.* Schubert : *Trio pour piano, violon et violoncelle D 898.*
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris-8e. Mo Alma-Marceau. 11 heures, le 17. Tél. : 49-52-50-50. 100 F.

Christophe Coin (violoncelle), Pierre Hantaï (clavecin).
Bach : *Sonates pour viole de gambe et clavecin BWV 1027, 1028 et 1029.*
Cité de la musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris-19e. Mo Porte-de-Pantin. 15 heures, le 17. Tél. : 44-84-44-84. 75 F.

DANSE

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

Ballet Ethéry Pagava
Ethéry Pagava : *La Reine des neiges.*
Théâtre du Jardin, Jardin d'acclimatation, bois de Boulogne, Paris-16e. Mo Sablons. 14 h 30, les 13 et 14. Tél. : 40-67-97-86. De 15 F à 22 F.

Compagnie Montalvo-Hervieu
José Montalvo : *Gloire de Jérôme A.*
Le Blanc-Mesnil (93). Grande salle du Forum, 1, place de la Libération. 20 h 30, le 16 ; 17 heures, le 17. Tél. : 48-14-22-22.

JAZZ

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

François Laudet Big Band
Au Duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris-1er. Mo Châtelet. 22 heures, le 11. Tél. : 42-33-22-88. De 78 F à 100 F.
Nnenna Freelon Trio
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris-10e. Mo Château-d'Eau. 20 h 30, le 12. Tél. : 45-23-51-41. De 110 F à 130 F.
René Mailhes Trio
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris-16e. Mo Passy. 20 h 30, le 12. Tél. : 42-30-15-16. Entrée libre.
Benny Bailey Quartet
Petit Journal Saint-Michel, 71, boulevard Saint-Michel, Paris-5e. Mo Luxembourg. 21 h 30, les 12 et 13. Tél. : 43-26-28-59. 100 F.
Gianni Basso
Caveau de la Huchette, 5, rue de la Huchette, Paris-5e. Mo Saint-Michel. 21 h 30, les 12, 13, 14, 15 et 16. Tél. : 43-26-65-05. 70 F.
Jacques Bolognesi, Francis Varis, Pierre Guignon
Petit Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, Paris-1er. Mo Châtelet. 22 h 30, les 12 et 13. Tél. : 42-36-01-36. 70 F.
Faton Cahen
Au Duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris-1er. Mo Châtelet. 22 heures, le 13. Tél. : 42-33-22-88. De 78 F à 100 F.
Ernie Watts Quartet
La Villa, 29, rue Jacob, Paris-6e. Mo Saint-Germain-des-Prés. 22 h 30, les 13, 14, 15, 16, 18 et 19. Tél. : 43-26-60-00. De 120 F à 150 F.
Duo Bottlang-Kogimann, Christophe Laborde Quartet
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris-16e. Mo Passy. 20 heures, le 14. Tél. : 42-30-15-16. 30 F.
Miroslav Vitous, Dave Liebman, Airto Moreira
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris-10e. Mo Château-d'Eau. 20 h 30, le 14. Tél. : 45-23-51-41. De 110 F à 130 F.
Michèle Parade
Petit Journal Montparnasse, 13, rue du Commandant-René-Mouchotte, Paris-14e. Mo Gaîté, Montparnasse-Bienvenüe. 21 heures, le 14. Tél. : 43-21-56-70. De 100 F à 150 F.
Zoom Top Orchestra
Baiser salé, 58, rue des Lombards, Paris-1er. Mo Châtelet. 22 heures, le 14. Tél. : 42-33-37-71. De 35 F à 80 F.
David Venitucci, Didier Ithursarry, Frédéric Briet
Petit Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, Paris-1er. Mo Châtelet. 22 h 30, les 14 et 15. Tél. : 42-36-01-36. 70 F.
Bobby Watson Electric Band
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris-10e. Mo Château-d'Eau. 20 h 30, le 15. Tél. : 45-23-51-41. De 110 F à 130 F.
Jean-Louis Matinier, Jean-Luc Ponthieu
Petit Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, Paris-1er. Mo Châtelet. 22 h 30, les 15 et 16. Tél. : 42-36-01-36. 70 F.
Naturel Quintet
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris-1er. Mo Châtelet. 22 h 30, les 15 et 16. Tél. : 40-26-46-60. 78 F.
Sara Lazarus Quartet
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris-1er. Mo Châtelet. 21 heures, le 17. Tél. : 40-26-46-60. 78 F.
Philippe Rondeau Quintet
Baiser salé, 58, rue des Lombards, Paris-1er. Mo Châtelet. 22 heures, les 17 et 24, jusqu'au 31. Tél. : 42-33-37-71. Entrée libre.
Triple Gee
Montreuil (93). Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir. 20 h 30, le 13. Tél. : 42-87-25-91. 80 F.
Paintings
Montreuil (93). Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir. 20 h 30, les 14 et 15. Tél. : 42-87-25-91. 80 F.
Big Joe Duskin
Neuilly (92). Quai du Blues, 17, boulevard Vital-Bouhot. 22 h 30, les 14 et 16. Tél. : 46-24-22-00. De 80 F à 100 F.

ROCK

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

Tripping Daisy
Arapaho, 30, avenue d'Italie (centre Italie II), Paris-13e. Mo Place-d'Italie. 20 heures, le 11. Tél. : 53-79-00-11. De 90 F à 100 F.
Anders Osborne
Chesterfield Café, 124, rue La Boétie, Paris-8e. Mo Saint-Augustin. 23 h 30, les 11, 12, 13, 14, 15 et 16. Tél. : 42-25-18-06. Entrée libre.
Moloko
Arapaho, 30, avenue d'Italie (centre Italie-II), Paris-13e. Mo Place-d'Italie. 20 heures, le 12. Tél. : 53-79-00-11. 90 F.
Tribu
L'Européen, 3, rue Biot, Paris 17e. Mo Place-de-Clichy. 20 h 30, le 12. Tél. : 43-87-97-13.
Waltari
Arapaho, 30, avenue d'Italie (centre Italie II), Paris 13e. Mo Place-d'Italie. 20 heures, le 13. Tél. : 53-79-00-11.
Monica Lypso Combo
L'Européen, 3, rue Biot, Paris-17e. Mo Place-de-Clichy. 20 h 30, le 13. Tél. : 43-87-97-13.
Taggers Lilies
L'Archipel, 50, rue Basfroi, Paris-11e. Mo Voltaire. 18 heures, le 14. 30 F.
Renegade Soundwave
Arapaho, 30, avenue d'Italie (centre Italie II), Paris-13e. Mo Place-d'Italie. 20 heures, le 14. Tél. : 53-79-00-11. De 90 F à 100 F.
Louise Attaque
L'Archipel, 50, rue Basfroi, Paris-11e. Mo Voltaire. 18 heures, les 15 et 16. 30 F.
Courtney Pine
Hip Hip Project
Hot Brass, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris-19e. Mo Porte-de-Pantin. 20 h 30, les 15 et 16. Tél. : 42-00-14-14. De 80 F à 120 F.
Boss Hog
Au Divan du Monde, 75, rue des Martyrs, Paris-9e. 20 h 30, le 16. Tél. : 44-92-77-66. 100 F.
Paul Breslin
Utopia Jazz Club, 79, rue de l'Ouest, Paris-14e. Mo Pernety. 22 heures, le 16. Tél. : 43-22-79-66.
Louisiana Red
Ris-Orangis (91). Le Plan, rue Rory-Gallagher. 19 heures, le 17. Tél. : 69-43-03-03. 90 F.

CHANSON

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

Procédé Guimard Delaunay
Sentier des Halles, 50, rue d'Aboukir, Paris-2e. Mo Sentier. 20 h 30, le 11, jusqu'au 30. Tél. : 42-36-37-27. 80 F.
Coline Serreau
T héâtre de la Potinière, 7, rue Louis-le-Grand, Paris-2e. Mo Opéra. 21 heures, le 11, jusqu'au 25. Tél. : 42-61-44-16. 100 F.
Piaf, je t'aime
Cirque d'Hiver Bouglione, 110, rue Amelot, Paris-11e. Mo Filles-du-Calvaire. 20 h 30, le 12, jusqu'au 30 avril.
Vaya con Dios
Au Grand Rex, 1, boulevard Poissonnière, Paris-9e. Mo Bonne-Nouvelle. 20 h 30, le 12. 165 F.
Frédéric François
Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris-8e. Mo Opéra, Madeleine. 20 h 30, les 12, 13, 14, 15, 16, 19, 20, 21, 22 et 23; 17 heures, les 17 et 24. Tél. : 47-42-25-49. Location Fnac, Virgin. De 160 F à 250 F.
Jean-Jacques Nyssen
Horse's Mouth Pub, 120, rue Montmartre, Paris-2e. Mo Sentier. 21 heures, le 14. Tél. : 40-39-93-66. Entrée libre.
Les Zig'Zinzin
Ailleurs, 13, rue Beausire, Paris-4e. Mo Bastille. 21 heures, les 16 et 23, jusqu'au 3 avril. Tél. : 44-59-82-82. Entrée libre.
Alliance Ethnik, Dis bonjour à la dame
Trappes (78). La Merise, place des Merisiers. 20 h 30, le 13. Tél. : 30-13-98-50. 85 F.

MUSIQUES DU MONDE

Une sélection à Paris

Djamel Allam
Sentier des Halles, 50, rue d'Aboukir, Paris-2e. Mo Sentier. 20 heures, les 12, 13, 14, 15, 16, 19, 20, 21, 22, 23 et 26, jusqu'au 30. Tél. : 42-36-37-27. 90 F.
Les Etoiles
Sentier des Halles, 50, rue d'Aboukir, Paris-2e. Mo Sentier. 22 heures, les 12, 13, 14, 15, 16, 19, 20, 21, 22, 23 et 26, jusqu'au 30. Tél. : 42-36-37-27. 100 F.
Erik Karol
Ailleurs, 13, rue Beausire, Paris-4e. Mo Bastille. 20 h 30, les 13 et 20, jusqu'au 27. Tél. : 44-59-82-82. Entrée libre.
Orlando Poleo Orquesta
La Java, 105, rue du Faubourg-du-Temple, Paris-11e. Mo République. 23 heures, les 14 et 15. Tél. : 42-02-20-52. 100 F.
Paris Latin Salsa
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris-10e. Mo Château-d'Eau. 20 h 30, le 16. Tél. : 45-23-51-41. Location Fnac, Virgin. 120 F.
Sharon Shannon, Cooney et Begley, Donal Lunny
Grande Halle de la Villette, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris-19e. Mo Porte-de-Pantin. 20 h 30, le 16. Tél. : 40-03-75-75. 100 F.

RETENEZ VOS PLACES

BANLIEUES BLEUES
La treizième édition de Banlieues bleues, jazz en Seine-Saint-Denis, aura lieu du 20 mars au 18 avril, réparti sur quatorze villes du département.
Après le programme de mars (*Le Monde* du 5 mars), voici les dates d'avril : Charles Gayle Trio à Aubervilliers (le 3) ; Doudou N'Diaye Rose à Bagnolet (le 5) ; Louzadsak de Claude Tchamitchian et Slide Ride à Pantin (le 9) ; Jean-Pierre Drouet Duos à Saint-Ouen (le 10) ; le trio de Joelle Léandre et celui de Paul Bley, Evan Parker et Barre Phillips à Saint-Denis (le 11) ; Etienne Brunet Zig Rag Orchestra et un hommage à Sun Ra dirigé par Craig Harris à Romainville (le 12) ; John McLaughlin Trio avec Elvin Jones à Epinay-sur-Seine (le 13) ; Elvin Jones Jazz Machine à Romainville (le 14) ; André Jaume à Pantin (le 15) ; le Cirque selon Michel Portal à Bobigny (le 16) ; Louis Sclavis/Mathile Monnier à Saint-Ouen (les 16 et 17) ; Nguyên Lê Vietnam au Blanc-Mesnil (le 17) et Paco de Lucia à Bobigny (le 18). Toutes les salles sont aisément accessibles par les transports en commun. Le prix des places varie de 70 F à 150 F (pour John McLaughlin Trio et Paco de Lucia Septet) et plusieurs systèmes d'abonnements permettent de bénéficier de réductions. Renseignements au 43-85-66-00.

Alain Ayache lance le mensuel « Questions de femmes »

ALAIN AYACHE est un personnage à part dans le petit monde de la presse. Toujours prêt à dénoncer, à protester, à partir en bataille : prix du papier, syndicat du Livre, poids des Nouvelles Messageries de la presse parisienne (NMPP) dans la distribution, domination des groupes étrangers sur la presse magazine, etc. Il aime faire parler de lui. Il a été candidat au rachat de *VSD*, le voici qui lance un mensuel, *Questions de femmes*. Un journal féminin parce que *« c'est le marché le plus embouteillé, le plus compliqué, où il y a les plus beaux magazines de mode du monde, et aussi le plus grand nombre de lectrices »*.

Au début de l'année, Alain Ayache fait rapidement son deuil de *VSD* et se lance dans ce nouveau projet. Trois mois après, il sort *Questions de femmes*, réalisé sur une intuition, sans études préables : *« Les études se trompent une fois sur deux, moi avec mon instinct aussi. Ainsi je fais des économies. »* Il veut faire un magazine féminin, où il y ait beaucoup à lire. *Questions de femmes* est plutôt pratique et assez *« people »*, avec une part importante consacrée à la vie et aux avis de gens célèbres. La place accordée à la mode est réduite.

Le premier numéro, qui sort mardi 12 mars, est tiré à un peu plus de 400 000 exemplaires. Alain Ayache vise une diffusion de 300 000 exemplaires pour ce mensuel vendu 12 francs, destiné aux femmes de 30-50 ans. Une vingtaine de personnes travaillent à ce journal, dont la rédactrice en chef est Nathalie Cottin, la femme d'Alain Ayache. Le coût du lancement de *Questions de femmes* est de 16 millions de francs, dont 11 millions consacrés à la promotion.

CHANGEMENT D'IMAGE

Pendant longtemps, Alain Ayache n'a pas été pris au sérieux : il était le patron tonitruant du *Meilleur* et de *Spécial Dernière*, journaux surtout connus pour leurs pronostics de tiercé. Puis, au début des années 90, il a créé un drôle de magazine, *Réponse à tout*, qui est diffusé à un peu plus de 500 000 exemplaires, suivi de *Réponse à tout santé* (296 000 exemplaires). Il a créé des versions étrangères de ses magazines, un service minitel, une émission de radio sur RMC et un guide avec Albin-Michel, *Le Grand Livre de Réponse à tout*. Son groupe réalise un chiffre d'affaires de 540 millions de francs et un bénéfice de 53 millions de francs. Il emploie 47 salariés.

L'image d'Alain Ayache a alors changé. Il est passé du tabloïd au papier glacé. Il est entré au conseil de gérance des NMPP. Il se lance sur l'un des principaux marchés de la presse magazine (*Avantages, Femme actuelle, Marie-France, Maxi, Modes et travaux, Prima, etc.*). Un nouveau mensuel est même né en janvier, *Bonheur*. *Questions de femmes* est un pari et une nouvelle étape pour Alain Ayache.

A. S.

La presse roumaine vit mal sa nouvelle liberté

La fin de la censure politique ne signifie pas que les ennuis sont terminés pour des journaux menacés par le manque de papier

BUCAREST
de notre correspondant

« Nous sommes passés de la censure politique sous le communisme à la censure économique ». Petre Mihai Bacanu, directeur de *Romania Libera*, l'un des principaux quotidiens d'opposition, grossit le trait mais il est inquiet : la presse roumaine a retrouvé, il y a six ans, sa liberté d'expression mais elle va mal. Le gouvernement, estime M. Bacanu, est responsable en partie de cette situation, pour faire taire leurs voix en cette année électorale. L'explication est en partie fondée.

L'Etat dispose théoriquement des moyens d'exercer cette « censure économique ». D'une part, la distribution est assurée presque exclusivement et plutôt mal par la société publique Rodipet, ancien monopole datant de l'époque du communisme. D'autre part, il n'existe qu'une seule fabrique de papier en Roumanie et ses équipements obsolètes ne parviennent plus à répondre aux besoins. Cette situation n'étant pas nouvelle, les éditeurs accusent le gouvernement de maintenir ces dysfonctionnements qui empoisonnent leur vie. *« Il n'a jamais tenu ses promesses de moderniser la fabrique de papier »*, rappelle M. Bacanu. Résultat : les journaux arrivent difficilement en province et vivent sous la menace d'une rupture de stock de papier comme celle qui, en 1994, les avait obligés à interrompre momentanément leurs parutions. *« Le recours aux importations est beaucoup plus coûteux et conduira un certain nombre de journaux à la faillite »*, prédit M. Bacanu.

De surcroît, la concurrence entre journaux est rude. Chaque jour, le lecteur roumain a l'embarras du choix entre une dizaine de titres généralistes, souvent très critiques à l'égard du pouvoir mais de médiocre qualité graphique et rédactionnelle. Au total, la presse compte de 600 à 800 publications périodiques. Or, après l'embellie de 1990 et 1991, les tirages se sont maintenant stabilisés aux alentours de 100 000 exemplaires pour les trois principaux quotidiens (*Romania Libera, Evenimentul, Zilei et Adevarul*). Le tirage des autres titres est de quelques milliers d'exemplaires par jour. L'effondrement des ventes et un marché publicitaire famélique menacent la survie de beaucoup de titres.

CONCURRENCE DE LA TÉLÉVISION

Certains risquent d'y perdre leur âme, ou l'on déjà perdue. *« L'indépendance des journaux est illusoire, dès lors qu'ils appartiennent à des hommes d'affaires roumains soucieux, avant tout, d'assurer leur propre publicité plutôt que d'informer »*, observe Ionut Popescu, rédacteur en chef adjoint de l'hebdomadaire économique *Capital*. A l'exception du groupe suisse Ringier qui, outre *Capital*, possède en Roumanie le quotidien *Libertatea*, aucune autre société étrangère n'a encore investi dans la presse du pays. *« Pendant ce temps, la presse subit la concurrence acharnée de la télévision »*, souligne le sociologue Alin Theodorescu. En quelques années, plus de 200 télévisions locales ont été créées et plusieurs millions de foyers sont câblés.

La pression économique a remplacé la censure politique mais la vigilance est toujours de mise. *« Il y a des risques de restriction de la liberté de la presse »*, avertit M. Bacanu. Les journaux combattent ardemment un projet de loi sur la presse, dont ils se méfient comme de la peste, et que le gouvernement ressort régulièrement de ses tiroirs. Ils s'inquiètent aussi de certaines dispositions de la loi sur la sûreté nationale, en discussion au Parlement, qui prévoit de punir sévèrement la divulgation de secrets d'Etat définis dans des termes vagues. Enfin, seul un front commun des éditeurs a permis d'éviter, pour le moment du moins, que le nouveau code pénal punisse, plus lourdement que le reste de la population, les journalistes coupables de diffamation.

Les dérives autoritaires du pouvoir, qui jouent aussi sur les vieux réflexes d'autocensure des journalistes, répondent aux nombreux dérapages d'une profession en quête permanente de sensationnel et qui ne s'embarrasse pas de déontologie. *« La formation des 11 000 journalistes est très hétérogène*, admet pudiquement Mihai Coman, doyen de la faculté de journalisme de Bucarest. *Les journaux étant incapables de s'organiser, le pouvoir peut donc faire ce qu'il veut. »*

Christophe Chatelot

■ **PUBLICITÉ** : L'Association des agences conseil en communication (AACC, syndicat professionnel des agences de publicité) a publié les revenus bruts des agences françaises en 1995. Euro-RSCG France figure en tête (1,4 milliard de francs, + 0,04 % par rapport à 1994), suivi par Publicis Conseil (1 milliard, + 10,9 %), BDDP (659 millions, + 6 %), DDB Needham (633 millions, + 15,6 %), Young and Rubicam (350 millions, + 2,3 %), Ogilvy France (334 millions, + 25,9 %), Compagnie BBDO (318 millions, + 11,7 %), McCann Erickson (312 millions, + 25 %), Ammirati Puris Lintas (290 millions, + 0,7 %) et DMB and B (197,5 millions, + 3,5 %). Les cinq premiers groupes n'ont pas changé de rang entre 1995 et 1994.

■ **PRESSE** : les éditions Flammarion ont racheté, jeudi 7 mars, le mensuel *Beaux-Arts Magazine* – mis en dépôt de bilan à la suite des difficultés du groupe VSD –, sur décision du tribunal de commerce de Paris. Le montant de la transaction s'élève à 15,5 millions de francs ; dix-huit des vingt-et-un salariés du mensuel sont repris. *Beaux-Arts Magazine*, qui vend cinquante-cinq mille exemplaires, a été créé en avril 1983. Il avait été racheté par le groupe VSD en 1994. Un autre candidat à la reprise, le groupe Mieux-Vivre (qui publie *Mieux vivre votre argent*), dirigé par Jean-Antoine Bouchez, avait proposé un montant de rachat moins élevé, mais la reprise de tous les salariés.

■ **Le groupe Pearson**, propriétaire du *Financial Times* et du quotidien *Les Echos*, a annoncé une réduction de ses bénéfices pour 1995 qui devrait s'établir à moins de 267 millions de livres (2,06 milliards de francs). Cette baisse intègre 23,2 millions de livres (environ 180 millions de francs) engagées, en 1994, pour réorganiser les activités médias du groupe en trois secteurs : information, éducation et divertissement.

LUNDI 11 MARS

TF 1

13.00 Journal, Météo.
13.35 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour. Feuilleton.
14.30 Dallas. *La disparition.* Feuilleton.
15.25 Rick Hunter, inspecteur choc. Jeux d'enfants. Série.
16.15 *Une famille en or.* Jeu.
16.45 Club Dorothée vacances.
17.30 Les Années fac. Sans pli. Série.
18.00 *L'Un contre l'autre.* Série.
18.30 Les Nouvelles Filles d'à côté. Série.
19.00 Agence tous risques. Le pain quotidien. Série.
20.00 Journal, La Minute hippique, Météo.

20.50

TÉMOIN Nº 1
Magazine présenté par Patrick Meney et Jacques Pradel. (125 min). 75998411
Cette émission qui aborde sa quatrième année d'existence est censée permettre aux familles et à la justice de résoudre des affaires criminelles non élucidées.

22.55

COMME UN LUNDI
Magazine présenté par Christophe Dechavanne. La prostitution est-elle d'utilité publique ? (90 min). 394985
0.25 Formule 1 magazine.
1.10 Patinage de vitesse. *Sport. Championnat du Monde de Short-Track.*
2.15 Journal, Météo.
2.30 7 sur 7. Invités : Philippe Douste-Blazy, Zeev Sternhell, Ghassan Salame (rediff.). 3.15 et 4.20 TF 1 nuit. 3.25 *Histoire de la vie.* 4.30 *Mésaventures.* 4.55 Musique. 5.05 Histoires naturelles.

France 2

12.55 et 13.35 Météo.
12.59 Journal.
13.45 INC. Magazine.
13.50 Derrick. La peur au ventre. Série.
14.55 Le Renard. Un plan diabolique.
15.50 et 5.15 La Chance aux chansons.
16.30 *Des chiffres et des lettres.* Jeu.
17.00 Quoi de neuf, docteur ? Les dures réalités de la vie. Série.
17.30 La Fête à la maison. Le match. Série.
18.03 et 3.40 Les Bons Génies. Jeu.
18.45 *Qui est qui ?* Jeu.
19.15 Bonne nuit, les petits. La belle au bois dormant.
19.20 et 1.55 Studio Gabriel.
19.59 Journal, Météo.

20.55

LES ALLUMETTES SUÉDOISES
Téléfilm [2/3]. Trois sucettes à la menthe, de Jacques Ertaud d'après Robert Sabatier (110 min). 6029256
Un conseil de famille décide d'envoyer Olivier vivre chez sa tante et son oncle. Il fera ses études dans un pensionnat.

22.45

▶ L'HONNEUR PERDU DES DOMINICI
D'A. Dhenaut et J. de Bonis (55 min). 7936904
Convaincu de l'innocence de son grand-père, Alain Dominici veut réhabiliter l'honneur de sa famille.
23.40 Journal, Bourse, Météo.
0.00 Monseigneur Lustiger. Le Choix de Dieu. De R. Bober (115 min). 6035898
2.25 Hartley cœurs à vif (rediff.). 3.10 D'un soleil à l'autre (rediff.). 4.30 24 heures d'info. 4.50 Urti. Dites-le en vidéo. 5.45 Dessin animé.

France 3

12.35 Journal, Keno.
13.10 Tout en musique. Jeu.
13.45 La croisière s'amuse. Série [1 et 2/2].
15.20 Les Enquêtes de Remington Steele.
16.10 Les Craquantes. Série.
16.40 Les Minikeums.
17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Un livre, un jour. *Impressions de Londres*, de Victor Sawdon Pritchett.
18.55 Le 19-20 de l'information, *19.08, Journal régional.*
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.
20.50 La Dernière Séance.

20.55

LES TROIS MOUSQUETAIRES ■ ■
Film de George Sidney avec Gene Kelly, Lana Turner (1948, 125 min). 8208072
23.00 Journal, Météo.
23.35 Hound Hunters : Henpecked Hoboes. Dessins animés.

23.55

DIANE DE POITIERS ■
Film américain de David Miller (1955, v. o., 110 min). 3638459
Histoire de France, que de drames romanesques erronés Hollywood aura commis en ton nom ! Celui-ci a de petits airs kitsch et le couple Lana Turner-Roger Moore n'est pas triste. Mais les amateurs ne peuvent manquer cette diffusion en v.o. sous-titrée.
1.45 Libre court. L'Angèle des neiges. De Laurence Semonin avec Denis Gannelle, Michel Guillaume. 2.00 Dynastie. *La manipulation.* Feuilleton. 2.45 Musique Graffiti. Jazz : Swing Town, par le Winton Marsalis Septet (15 min).

La Cinquième

13.00 *Pas normal !* 13.30 Attention santé. 13.35 Déclics magazine.
14.05 Aux yeux du souvenir ■ Film de Jean Delannoy (1948, N., 110 min). 5769904
15.55 *Fenêtre sur court.* 16.30 Le Réseau des métiers. 16.35 Rintintin. 17.30 Les Enfants de John. 18.00 ▶ Ecrivains et aventuriers 18.15 L'Œuf de Colomb. 18.30 Le Monde des animaux.

Arte

19.00 Collection Hollywood 1950. Série [25/28]. L'Equipée sauvage, de William A. Seiter (1955, 30 min). 8701
19.30 7 1/2. *Magazine présenté par Dominique Bromberger.* La course à la présidentielle aux Etats-Unis. Invité : Burt Richard (30 min). 7072
20.00 La Légende du sport. Documentaire. Kilius-Bäumler : le couple *mythique du patinage allemand*, de Werner Schneider et Günter Heidelmann (30 min). 4985
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

LE TAMBOUR ■ ■ ■
Film franco-allemand de Volker Schlöndorff avec David Bennent, Mario Adorf (1979, v. o., 142 min). 108430
Un garçon, né à Dantzig en 1924, cesse – volontairement – de grandir à l'âge de trois ans. Il vit le nazisme, la guerre et l'après-guerre, en témoin attentif et railleur, jouant du tambour. Palme d'or au Festival de Cannes 1979.

23.05

LES ANNÉES DE PLOMB ■ ■
Film allemand de Margarethe von Trotta avec Jutta Lampe, Barbara Sukowa (1981, v. o., 106 min). 9385966
Deux sœurs, filles d'un pasteur rigoriste, ont grandi dans l'Allemagne de l'Ouest des années 50, années de reconstruction. Devenues femmes, elles ont tenté, chacune à sa manière, de s'affirmer. Margarethe von Trotta a traité les rapports des deux sœurs à partir d'un traumatisme personnel. Dans la recherche de l'une par l'autre, la mise en scène a tissé un climat de culpabilité qui doit s'effacer sous la lumière de la vérité. Lion d'or au Festival de Venise 1981.
0.45 Court-circuit. Courts métrages. *Le Règne de l'ombre, de Rainer Matsutani* (1993), avec Leonard Lansink (20 min). John, de Roberto Garzelli (1992). 3025546
1.25 Galères de femmes (rediff.). Documentaire de Jean-Michel Carré (90 min). 50759053

M 6

13.25 Le Regard du cœur. *Téléfilm de Michael Miller*, avec Justine Bateman, Max Gail (95 min). 3271701
15.10 Deux flics à Miami.
16.30 *Hit Machine.* Variétés.
17.05 Filles à papas. Ras-le-bol. Série.
17.35 L'Etalon noir. *La vente aux enchères.* Série.
18.05 Les Aventures de Tintin. Coke en stock.
19.00 Code Quantum. Série. La piscine atomique.
19.54 *Six minutes d'information.*
20.00 Notre belle famille. Leçon d'aviation. Série.
20.35 Ciné 6.

20.45

NEUF SEMAINES ET DEMIE ■
Film américain d'Adrian Lyne (1986, 112 min). 108527
Drame psychologique faisant apparaître des comportements étranges, une sorte de libertinage désespéré. Mais c'est loin de valoir Le Dernier Tango à Paris, *de Bertolucci.*

22.50

LIAISON TROUBLE
Téléfilm de Scott McGinnis (87 min). 4408169
Un journaliste enquête sur une affaire de corruption et suspecte un inspecteur de police.
0.25 Culture pub (rediff.). Magazine. (30 min). 98362
0.55 Jazz 6. *Magazine présenté par* Philippe Adler. Le 9e anniversaire de Jazz 6. The Spike Jones Story. *(60 min).* 4827382
1.55 Best of Vanessa Paradis.
3.25 Fréquenstar. 4.15 Hot Forme. 4.40 Turbo.

Canal +

▶ *En clair jusqu'à 13.45*
12.30 La Grande Famille.
13.45 Le sang lui va si bien. Téléfilm de Marc Evans (121 min). 8794343
15.45 *Au nom du père* ■ ■ Film irlandais de Jim Sheridan (1993, 128 min). 8654782
17.55 ▶ *Le Dessin animé.* Les Exploits d'Arsène Lupin.
▶ En clair jusqu'à 20.35
18.24 *Help !* Série.
18.35 Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.

20.35

TICKS ■
Film américain de T. Randel (1993, 82 min). 267817
Attaques aux tiques géantes.
21.55 Flash d'information.
22.05 ▶ Le Dossier Oskar Schindler. De J. Blair (53 min). 7777985

23.05

POUSSIÈRES DE VIE ■
Film franco-algéro-chinois (Hongkong) de Rachid Bouchareb avec Daniel Guyant, Gilles Chitlaphone (1994, v. o., 84 min). 8284140
En 1975, au Vietnam, les aventures dramatiques d'un gamin de douze ans, fils d'un GI américain noir et d'une mère vietnamienne.
0.30 Le Colonel Chabert ■ ■ Film français de Yves Angelo avec Gérard Depardieu, Fanny Ardant (1994, 107 min, ◆). 5820168
2.15 Surprises (45 min).

Radio

France-Culture

20.00 Le Rythme et la Raison. La Pastourelle. Entre amour courtois et folie érotique (1).
20.30 *L'Histoire en direct.* 1996, la France quitte l'OTAN (2). Avec Pierre Bozo, André Micflau, Philippe de Saint-Robert.
21.30 Fiction. La rivière de diamants de Monique Enckell.
22.40 Accès direct. Yves Bonnefoy (Dessin, couleur et lumière).
0.05 Du jour au lendemain. J.B. Pontalis (Un Homme disparaît). 0.50 Coda. Les couleurs de la nuit (1). 1.00 *Les Nuits de France-Culture* (rediff.). Les Maîtres du jeu : Robert Pinget ; 2.44, Un été brésilien ; 2.54, Soirée de Paris : Pierre Louÿs ; 3.55 Le Bon Plaisir : Alain Badiou.

France-Musique

20.00 Concert. Donné le 20 juillet 1995, en l'église des Jésuites de Sion, lors du Festival de Tibor Varga, par la Capella Reial de Catalunya, dir. Jordi Savall, Montserrat Figueràs, Elisabetta Tiso, sopranos, Gloria Banditelli, contralto, Paolo Costa, contre-ténor, Lambert Climent, ténor : Œuvres de Monteverdi.
22.00 Soliste. Michel Chapuis.
22.30 Musique pluriel. Cahiers d'épigrammes, d'Amy ; Le Jardin des sentiers divergents, concerto pour flûte et orchestre de chambre, de Belimov, par l'Orchestre de chambre de Saint-Pétersbourg, dir. Ravil Martynov ; Wadi, de Tanguy.
23.07 Ainsi la nuit. Œuvres de Brahms, Beethoven.
0.00 La Rose des vents. Musique yiddish klezmer. Concert donné le 3 février, à la Maison des Cultures du Monde. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Les grands mécènes : la famille Polignac. Pelléas et Mélisande, de Fauré, par l'Orchestre symphonique de Boston ; Sonate (1924), de Stravinsky : Les Tréteaux de Maître Pierre, extraits, de de Falla, par les Solistes et l'Orchestre de Chambre du Théâtre Lliure de Barcelone, dir. Josep Pons ; Avant-dernières pensées, de Satie, Aldo Ciccolini, piano ; Œuvres de Ravel, de Boulanger, de Vierne, Bach, Stravinsky.

Les soirées sur câble et satellite

TV 5

20.00 Thalassa.
21.00 *Enjeux-Le Point.*
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.35 Questions pour un champion.
0.00 On aura tout vu.
0.30 Soir 3 (France 3).
1.00 Journal (RTBF).

Planète

20.35 Les Vrais Dangers du faux.
21.25 Revoir Paris. *Mémoires d'Allemagne.*
22.25 A la découverte de la forêt.
23.15 *Les Animaux de la Méditerranée.* [9/27]. L'ami des butteri.
23.45 Les Grandes Merveilles *de l'Amérique.* [9/9]. Grand Canyon, amphithéâtre digne des dieux.
0.45 Première Guerre mondiale [8/12] (50 min).

Paris Première

20.00 20h Paris Première.
21.00 Rambling Rose *Film de Martha Coolidge* (1991, v.o., 110 min). 30627878
22.50 Concert : Brian May. *(60 min).* 9409633
23.50 Paris dernière.

France Supervision

20.40 La Grande Aventure des chiens de race au service de l'homme. De Jean-Charles Lassus.
21.40 Cyclisme.
21.55 Une longue file de croix. Film de Sergio Garrone (1970, 90 min). 74911121
23.25 Cap'tain Café.
0.25 Contes et légendes de Bretagne.

Ciné Cinéfil

20.30 Premier de cordée ■ Film de Louis Daquin (1943, N., 95 min). 5810140
22.05 Le Fantôme de Canterville ■ Film de Jules Dassin (1944, N., v.o., 100 min). 27801614
23.45 Escorte pour l'Oregon Film de Francis D. Lyon (1959, N., 75 min). 31987508

Ciné Cinémas

20.30 *Chacun pour toi* Film de Jean-Michel Ribes (1993, 105 min). 5823614
22.15 La Blonde et moi ■ ■ Film de Frank Tashlin (1956, v.o., 95 min). 2978091
23.50 Les Folles Années *du twist* ■ ■ Film de Mahmoud Zemmouri (1986, 90 min). 1239256

Série Club

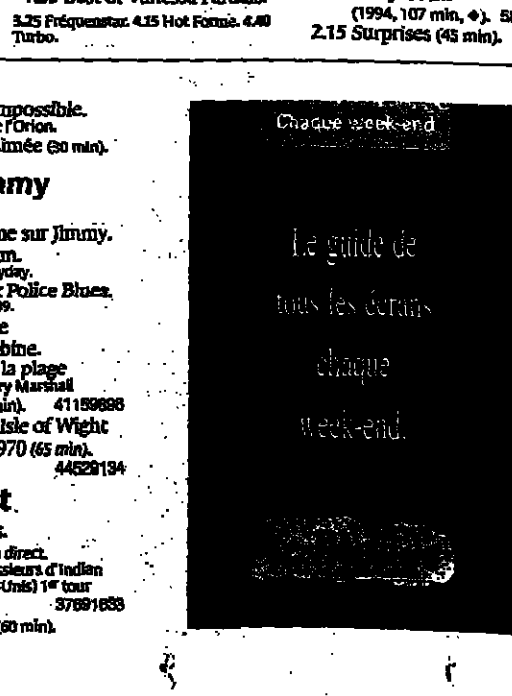
20.20 Ne mangez pas les marguerites.
20.45 (et 23.45) La Loi selon Mac Clain.
21.35 (et 1.00) Jim Bergerac.
22.20 Le Club.
22.30 Alfred Hitchcock *présente.* Meurtre inévitable.
23.00 Mission impossible. Le pendu de l'Orion.
0.30 Janique Aimée (30 min).

Canal Jimmy

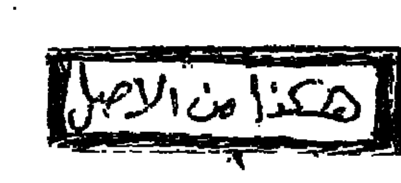
20.00 M.A.S.H.
20.25 La Semaine sur Jimmy.
20.35 Numéro un. Johnny Hallyday.
21.35 *New York Police Blues.* Episode nº 39.
22.20 Chronique de la combine.
22.25 Le Kid de la plage Film de Garry Marshall (1984, 100 min). 41159898
0.05 Concert : Isle of Wight Festival 1970 *(65 min).* 44529134

Eurosport

20.00 Eurogoals.
21.00 Tennis. En direct. Tournoi messieurs d'Indian Wells (Etats-Unis) 1er tour *(210 min).* 37891638
0.30 Eurogolf (60 min).



Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.



هكذا من الاصل

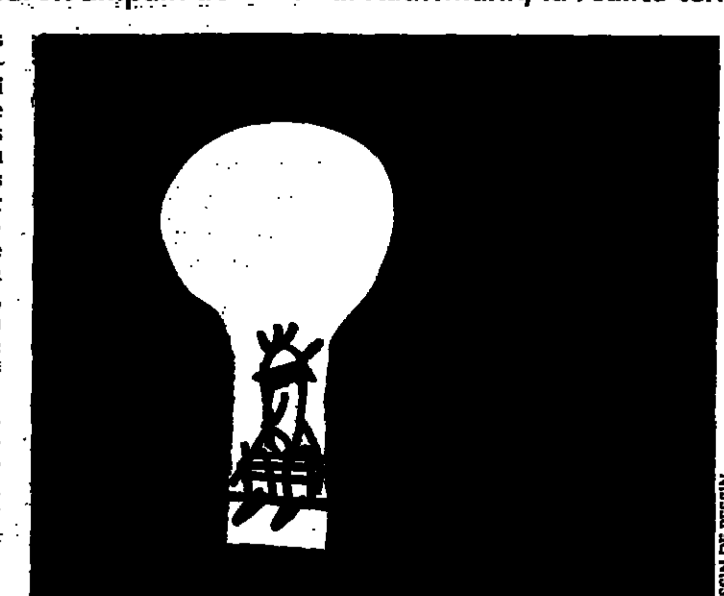
Otages, et après ?

Arte rediffuse le remarquable document tourné en 1989 par Jean-Claude Raspiengeas et Patrick Volson. Du baron Empain à Jean-Paul Kauffmann, la réalité terrible d'une séquestration

POUR LA MÉDECINE, les otages sont des cas. Des prisonniers pas comme les autres, qui ont vécu une épreuve humaine terrible et en ont subi les effets psycho-névrotiques, plus ou moins durables, plus ou moins profonds, hélas ! documentés par des études diverses et nombreuses. Les psychiatres ont même trouvé un nom pour désigner le comportement des victimes qui, dans certaines circonstances, en sont venues à prendre fait et cause pour leurs ravisseurs : c'est le fameux « syndrome de Stockholm », ainsi appelé à la suite des sentiments de solidarité manifestés par des employés d'une banque de la capitale suédoise pris en otages par des gangsters en 1973.

Pour les médias, les rescapés d'une séquestration, terroriste ou crapuleuse, ont pour fonction principale d'être d'anciens otages, comme il existe d'anciens communistes ou d'anciens drogués. Lassitude, compréhensible de devoir répéter sans cesse les mêmes choses, désir de ne pas raviver des souffrances enfouies : on peut admettre que la plupart de ces héros malgré eux ne tiennent pas particulièrement à assumer, pour le restant de leur vie, ce rôle social imposé.

Il n'est donc pas sûr que la rediffusion, par Arte, du film *Paroles d'otages*, de deux fois une heure, montré en 1990 sur TF 1, remplisse de joie les trois « anciens otages » qui en sont les protagonistes : le baron Edouard Empain, détenu pendant soixante-trois jours en 1978 par des malfrats ; Gerhard Vaders, journaliste, retenu treize jours dans un train aux Pays-Bas par des indépendantistes sud-molluquois et Jean-Paul Kauffmann, journaliste lui aussi privé de liberté pendant trois ans par le Hezbollah à Beyrouth.



DESSIN DE PESSIN

À JAMAIS LUCIDES

Pourtant, qu'ils le veuillent ou non, ce qu'ils ont à nous dire sur leur expérience de l'horreur et du mal nous intéresse. Certes, comme le déclarait Jean-Paul Kauffmann, le jour de son retour en France, à propos de ses compagnons et de lui-même, à peine libérés du Liban : *« Nous ne revenons pas des camps de la mort. »* Certains, cependant, ont payé de leur vie. Et ceux qui ont survécu n'oublieront jamais.

Aussi lucide aujourd'hui qu'il l'était hier, Kauffmann le reconnaît : *« On ne tourne jamais la page. »* Et il faut vivre avec, en soi, cette expérience ineffaçable, marquée, parfois, dans la chair – le baron Empain fut amputé d'une phalange par ses geôliers –, mais surtout dans l'esprit. Pour certains, cette épreuve de *« vérité à l'état pur »* fut, ils le disent – et cela, évidemment, choqua – *« une chance »*, l'occasion de remettre en question leur mode de vie antérieur, de donner une nouvelle hiérarchie aux choses de la vie, de sauver un amour menacé.

UNE PART D'INTRANSMISSIBLE

Lorsqu'il revient à la surface, le dimanche de Pâques 1978, le baron Empain, sonné, brisé, constate le désastre : sa vie personnelle est saccagée, son statut social remis radicalement en cause. En son absence, tout avait changé. Il peut donc tout gommer et tout recommencer. Dix-huit ans après, il est convaincu qu'*« il n'aurait pas le bonheur qu'il a aujourd'hui, s'il n'avait pas connu cette aventure »*.

Il y a, dans le film de Jean-Claude Raspiengeas et Patrick Volson (FIPA d'or du documentaire en 1989 à Cannes), les mots exprimés, forts, authentiques, bruts, qui ne cherchent ni à convaincre ni à séduire mais qui témoignent pour ceux, êtres proches ou inconnus, qui sont aussi passés par là et, parfois, n'en sont pas revenus. Et il y a les silences, les regards dans le vide ou tournés vers l'intérieur : c'est la part d'intransmissible à laquelle ont seuls accès, sans doute, ceux qui ont connu les mêmes peurs, souffert des mêmes chaînes et que relie, entre eux, depuis lors, un lien inaltérable.

Manuel Lucbert

★ **« Paroles d'otages » : Arte, mardis 12 (1re partie : « La séquestration ») et 19 mars (2e partie : « Le retour ») à 20 h 45.**

Choux à la crème

par Agathe Logeart

BRUNO MASURE a attendu la fin de son journal de 20 heures pour annoncer une nouvelle qui est pourtant sans doute la plus troublante de la journée. *« Pour être tout à fait complet »*, a-t-il précisé avec son air le plus candide en nous invitant à prendre connaissance de la dernière trouvaille de Jean Paul II, communiquée, hélas sans image ! depuis Rome. Elle vaut d'être citée dans son intégralité, telle qu'elle a été rapportée sur France 2. *« Le pape a suggéré aux catholiques de pratiquer le jeûne alimentaire, en cette période de carême, mais aussi une sorte d'abstinence télévisuelle comme thérapie de l'âme afin de rétablir la réflexion et le dialogue entre les hommes »*, a donc annoncé le présentateur, avant de nous abandonner au huis clos de nos pensées les plus intimes. Abstinence télévisuelle : étrange perspective, en vérité, qui conduirait, si l'on suivait le papal conseil, à se purger l'esprit en même temps que le corps en s'imposant une diète cathodique pour le salut de son âme.

Appliquée, précisément, à l'édition de 20 heures dont nous venions de suivre l'enchaînement, cette idée de diète rétrospectivement ne manquait pas de saveur. Autrement dit, dans ce que nous venions d'engloutir, où se situait le maigre, où résidait le gras ? De quel inutile surplus nous étions-nous, comme chaque jour, mécaniquement lestés sans y prendre garde ? Le tri ne manque, à la réflexion, pas d'intérêt. Si l'on estime qu'un journal télévisé dure environ trente minutes, une fois soustrait le temps consacré à l'inévitable cocorico qui accompagne toute victoire sportive d'envergure, l'incontournable reportage sur la ligne n° 18 des bus de Jérusalem, quelques nouvelles de l'étranger et les traditionnels faits divers, il restait beaucoup de temps pour ce qui, à dire vrai, n'est que choux à la crème.

Le général Mladic, chef militaire des Serbes de Bosnie, a enlevé son treillis kaki pour faire du ski sur les pentes enneigées de Pale. Tout schuss, on lui donnerait le bon Dieu sans confession. A Baltimore, la sainte communion est distribuée aux fidèles en pack individuel, l'hostie sous sachet, le vin dans un dé à coudre d'aluminium, comme s'il s'agissait de lait concentré. Les fans de Claude François se rendent sur sa tombe pour le dix-huitième anniversaire de sa mort et bambochent dans la salle à manger de leur idole défunte. Un village italien de trois cent soixante-deux âmes a décidé de faire sécession : il s'est offert un prince, Son Altesse Sérénissime Giorgio Ier, qui veut transformer son fief en paradis fiscal. Une jeune couturière lance sa collection, inspirée par les *« nouvelles riches de Moscou »*. Il y manque apparemment un modèle « nuit torride à Grozny ». Les Argentins conspuent Madonna la satanique qui ose se glisser dans la peau d'Evita Peron l'angélique. Enfin, l'écœurement gagnant, on finit par caler sur un reportage consacré à des touristes qui bronzent à la Guadeloupe.

Abstinence télévisuelle ? Finalement, ce n'est pas forcément une si mauvaise idée.

MARDI 12 MARS

TF 1

13.00 Journal, Météo.
13.35 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour.
14.30 Dallas. La déception. Feuilleton.
15.25 Rick Hunter, inspecteur choc. Présumé coupable. Série.
16.15 Une famille en or. Jeu.
16.45 Club Dorothée vacances.
17.30 Les Années fac. La sortie. Série.
18.00 L'Un contre l'autre. Série.
18.30 Les Nouvelles Filles d'à côté. Troublante ressemblance. Série.
19.00 Agence tous risques. Les agitateurs. Série.
20.00 Journal, Tiercé, La Minute hippique, Météo.

20.50

LE DIAMANT DU NIL ■
Film américain de Lewis Teague (1985, 105 min). 168034
La romancière et l'aventurier de A la poursuite du diamant vert *vont se retrouver au Moyen-Orient, où la jeune femme est prisonnière d'un cheik arabe.*

22.30

LE DROIT DE SAVOIR
Magazine présenté par Charles Villeneuve. Les dortoirs de la mort (Chine) ; Enquête à l'intérieur d'un collège à risques et où les profs ne se laissent pas faire (90 min). 82638
0.00 Les Rendez-vous de l'entreprise Charles Bigot (Arianespace) (20 min). 48218
0.20 L'Hôtel des passions. L'oiseau de malheur.
1.15 Journal, Météo.
1.25 Reportages (rediff.). 1.55 et 3.00, 4.00, 4.40 TF 1 nuit. 2.05 et 4.10, 5.10 Histoires naturelles. 3.10 Le Chemin des Indiens morts. Le monde d'Isho. 4.50 Musique.

France 2

12.55 et 13.40 Météo.
12.59 Journal.
13.45 Derrick. La fin du voyage. Série.
14.45 Le Renard. Traces effacées. Série.
15.40 Tiercé. En direct de Saint-Cloud.
15.55 et 5.20 La Chance aux chansons. Folklores de France.
16.30 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.05 Quoi de neuf, docteur ? Le monde entier est un théâtre. Série.
17.30 La Fête à la maison. Deux pas de géant. Série.
18.05 Les Bons Génies. Jeu.
18.45 Qui est qui ? Jeu.
19.15 Bonne nuit, les petits. Un petit roudoudou pour Titine.
19.20 et 2.00 Studio Gabriel.
19.59 Journal, Météo.

20.55

NEUF MOIS
Film français de Patrick Braoudé avec Patrick Braoudé (1994, 109 min). 6097657
Chronique de la paternité annoncée. Cette comédie sombre très vite dans la facilité.

22.50

ÇA SE DISCUTE
Magazine présenté par Jean-Luc Delarue. Homme, femme : à chacun sa grossesse (90 min). 358183
0.20 Journal, Bourse, Météo.
0.40 ▶ Le Cercle de minuit. Magazine. L'Irlande. Avec Richard Kearney, philosophe et historien ; Robin Glendinning, dramaturge ; Maurice Goldring, professeur à l'université Paris-VIII... (80 min). 3948305
2.30 Taratata (rediff.). 3.45 24 heures d'info. 4.55 Paul-Emile Victor. Retour vers le futur. 5.50 Dessin animé.

France 3

12.35 Journal, Keno.
13.10 Tout en musique. Jeu.
13.40 La croisière s'amuse. Série.
14.48 Le Magazine du Sénat.
15.00 Questions au gouvernement. En direct de l'Assemblée nationale.
16.10 Les Craquantes. Série.
16.40 Les Minikeums.
17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Un livre, un jour. *Le Vin et les jours*, d'Emile Peynaud.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.

20.50

FA SI LA CHANTER
Les grands succès. Avec Pierre Palmade, Valérie Mairesse, la Compagnie créole, Frédéric François, Gérard Lenorman, Angelo Branduardi, Gilbert Montagné, Sylvie Joly... (115 min). 525763
22.45 Journal, Météo.

23.10

COULEUR PAYS
Magazine. Programme des treize télévisions régionales (90 min). 5738183
Au programme de Cinéma étoiles *: des entretiens avec* Bartabas, *réalisateur de* Chamane, *de Charles Binamé pour* Eldorado, *et Christian Slater pour* Broken Arrow, *le dernier film de John Woo.*
0.40 Saga-Cités (rediff.). 1.10 Sidamag (rediff.). 1.25 Dynastie. La confession. Feuilleton. 2.10 Musique Graffiti. Tapiola, de Sibelius, par l'Orchestre symphonique de la radio finlandaise, dir. Paavo Berglund (15 min).

La Cinquième

13.00 L'Œil et la Main. Ouvrir l'école. 13.30 Attention santé. 13.35 Déclics magazine. 14.05 Teva. 15.00 Arrêt sur images. 16.00 Le Palais d'été de Pékin. 16.30 Le Réseau des métiers. 16.35 Rintintin. Série. 17.30 Les Enfants de John. 18.00 Alphabets de l'image. 18.15 Cinq sur cinq. 18.30 Le Monde des animaux.

Arte

19.00 Collection Hollywood 1950. Série [26/28]. L'Actrice, de Robert Florey, avec Charles Boyer (1952, 30 min). 6589
19.30 7 1/2 (30 min). 8560
20.00 Archimède. Magazine de Philippe Boulanger, Jean-Jacques Henry, Pierre Oscar Lévy, Hervé This et Gero von Boehm. Choc climatique ; tueurs d'ozone ; l'amour a une odeur ; l'actualité scientifique et les exclusivités ; bibliographie (30 min). 5473
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

LA VIE EN FACE : PAROLES D'OTAGES
Film documentaire [1/2]. La séquestration, de Patrick Volson et Jean-Claude Raspiengeas (52 min). 9570454
Jean-Paul Kauffmann, Gerhard Vaders, Edouard-Jean Empain : trois anciens otages acceptent de reconstituer les terribles circonstances de leur enlèvement.
● Lire ci-dessus.

21.40

SOIRÉE THÉMATIQUE : LES PLAISIRS DE LA SCIENCE
Proposée par Vivien Marx.
21.41 Les Mystères du Loch Ness. Documentaire de Colin Nobbs (54 min). 108902270
22.35 Le Grand Saut des assiettes. Court métrage de Matthew Lovering (1993, v.o., 5 min). 7879299
22.40 Eurêka : j'ai trouvé ! Documentaire de Hartmut Jahn (25 min). 411980
23.05 Drôles de maths. D'Andrew McCarthy (1991, v.o., 15 min). 3821522
23.20 Un génie hors du commun. De Christopher Sykes (95 min). 3242763
0.55 Le Garde du corps ■ Film suédois de Suzanne Osten (1990, rediff., 104 min). 88654229

M 6

13.25 Le Drame de Ted Kennedy Junior. Téléfilm de Delbert Mann, avec Craig T. Nelson, Susan Blakely (90 min). 9922560
15.05 Deux flics à Miami.
16.30 Hit Machine. Variétés.
17.05 Filles à papas.
17.35 L'Etalon noir. Une question de vie ou de mort.
18.05 Les Aventures de Tintin. Tintin au Tibet.
19.00 Code Quantum. Série. Choc en retour.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 et 0.30 Mode 6. Christian Dior et Bertrand Maréchal.
20.05 Notre belle famille.
20.35 E = M 6 junior. Les tremblements de terre.

20.50

PROJECT X ■
Film américain de Jonathan Kaplan avec Matthew Broderick (1987, 103 min). 41331164
Un pilote de l'armée de l'air s'attache à un chimpanzé qui réussit à communiquer avec lui. Diffusé pour la première fois sur M6, en octobre 1991.

22.55

LE COMBAT D'ALISON
De Tom McLoughlin (88 min). 471638
Une jeune hétérosexuelle contaminée par le virus HIV mène une campagne de sensibilisation pour le grand public en brisant les tabous associés à la maladie du sida. D'après une histoire vraie, cette Américaine fut nommée Femme de l'année 1989 par un grand magazine.
0.40 Capital (rediff.). (105 min). 9076522
2.25 Best of 100% français. 3.55 La Saga de la chanson française. Charles Trenet. 4.50 Culture pub.

Canal +

▶ En clair jusqu'à 13.45
12.30 La Grande Famille.
13.45 Poussières de vie ■ Film de R. Bouchareb (1994, 84 min). 3590015
15.15 Babylon V.
16.10 L'Affaire Karen McCoy ■ Film de R. Mulcahy (1993, 101 min). 3085270
17.55 Basket ball. En direct. Match retour de quart de finale du championnat d'Europe des clubs : CSKA Moscou-Pau-Orthez.
▶ En clair jusqu'à 20.35
19.40 Flash d'information.
19.45 Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.

20.35

L'AFFAIRE PÉLICAN ■
Film américain d'Alan J. Pakula avec Julia Roberts (1993, 136 min). 6497198
Une étudiante en droit découvre une affaire politique derrière l'assassinat de deux juges.
22.50 Flash d'information.

22.55

THE YOUNG AMERICANS
Film britannique de Danny Cannon avec Harvey Keitel, Iain Glen (1994, 99 min). 127305
Des trafiquants de drogue venus des Etats-Unis ont installé à Londres une armée de jeunes prêts à tout.
0.35 Priscilla, folle du désert ■ ■ Film australien de Stephan Elliott avec Terence Stamp, Hugo Weaving (1994, v. o., 99 min). 1759218
2.15 L'Œil du cyclone. Imagina (50 min). 5682454

Radio

France-Culture

20.00 Le Rythme et la Raison. La Pastourelle. Entre amour courtois et folie érotique (2).
20.30 Archipel Science. L'ordinateur au doigt et à l'œil. Jean-Marie Lehn, Prix Nobel de Chimie.
22.40 Nuits magnétiques. Angoisse et phobie (1). La catastrophe scandaleuse.
0.05 Du jour au lendemain. Petr Kral (Le Dixième). 0.50 Coda. Les couleurs de la nuit (2). 1.00 Les Nuits de France-Culture (Rediff.). Entretien avec Georges Haldas ; 3.25, L'Abbé Lemaître et le Big Bang ; 3.54, Les Ailes de la Colombe, de Henry James ; 6.14, Etranger mon ami : James Joyce.

France-Musique

20.00 Concert. Présences 96. Donné le 24 février, salle Olivier Messiaen à Radio-France, par l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. Mark Foster : Idea and Image pour shakuashi et quatre violoncelles (création française), de Shui-Long, Yoshikazu Iwamoto, shakuashi ; La Terre pour soprano, piano et orchestre (création mondiale), de Krauze. Œuvres de Krauze, Chen, Martin.
22.00 Soliste. Michel Chapuis.
22.30 Musique pluriel. PPP, de Leroux ; Symphonie en trois mouvements, de Hakim.
23.07 Ainsi la nuit. Œuvres de Grieg.
0.00 La Guitare dans tous ses états. Œuvres de Boels. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Concert enregistré le 21 septembre 1995, à Toulouse. Bella Davidovitch, piano : Œuvres de R. Schumann : Arabesque op. 18 ; Humoresque op. 20 ; Œuvres de Chopin : Polonaise-Fantaisie op. 61 ; Deux Nocturnes ; Andante spianato et grande Polonaise brillante op. 22.

Les soirées sur câble et satellite

TV 5

20.00 Envoyé spécial.
21.30 Perfecto.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.35 Bas les masques.
23.50 Viva.
0.30 Soir 3 (France 3).
1.00 Journal (RTBF).

Planète

20.05 Himalaya. Un royaume dans le ciel : le Bhoutan.
20.35 Histoire de l'aviation. [2/7]. Le temps des escadrilles 1910-1918.
21.25 Le Musée égyptien du Caire [2/2].
22.20 Pêche au gros. [3/7]. Voiliers à la mouche au Costa-Rica.
23.15 Les Vrais Dangers du faux.

Paris Première

20.00 20h Paris Première. Invité : Gérard Oury.
21.00 Jean-Edern's Club.
21.55 Premières loges.
22.25 Saxo ■ ■ Film d'Ariel Zeitoun (1987, 115 min). 29182805
0.20 Totalement cinéma.
0.50 Concert : Brian May. Enregistré en 1993 (60 min). 23620954

France Supervision

20.40 Taekwondo.
21.30 Les Plus Beaux Chiens du monde.
22.15 Cyclisme.
22.30 Opéra : Le Roi Arthur. En cinq actes, de Purcell (100 min). 75953763
0.10 La Grande Aventure des chiens de race au service de l'homme. De Jean-Charles Lassus.
1.00 Athlétisme (90 min).

Ciné Cinéfil

20.00 Coïncidences ■ Film de Serge Debecque (1946, N., 115 min). 79090522
21.55 Le Père Lampion ■ Film de Christian-Jaque (1934, N., 95 min). 46120980
23.30 Le Diabolique Mr Benton ■ Film d'Andrew L. Stone (1957, N., v.o., 95 min). 49892102

Ciné Cinémas

20.30 Détective ■ Film de Jean-Luc Godard (1985, 95 min). 5889270
22.05 Mister Johnson ■ Film de Bruce Beresford (1990, v.o., 100 min). 27870744
23.45 The Blue Iguana ■ Film de John Lafia (1988, 90 min). 1209015

Série Club

20.20 Ne mangez pas les marguerites.
20.45 (et 23.45) Jake Cutter.
21.30 Le Club.
21.40 (et 1.00) Jim Bergerac.
22.30 Alfred Hitchcock présente. Programmé à mort.
23.00 Mission impossible.
0.30 Janique Aimée (30 min).

Canal Jimmy

21.00 Les monstres nouveaux sont arrivés. Vague à l'âme.
21.25 Harley Davidson : The American Motorcycle. De Hoyt Axton.
22.15 Chronique bakélite.
22.20 Angela, quinze ans. Trahison en vidéo.
23.10 Paul McCartney : A Portrait.
0.10 Absolutely Fabulous. Le défilé de mode.
0.40 Country Box.

Eurosport

19.00 Boxe.
20.00 Sumo.
21.00 Tennis. En direct. Tournoi messieurs d'Indian Wells (Etats-Unis) 32es de finale. Commentaires : Hervé Duthu et Virginia Ruzici (270 min). 31919744

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Le Monde
MARDI 12 MARS 1996

La gloire de M. Blanc

par Pierre Georges

CE N'EST PAS une révélation, mais une confirmation. Bernard Tapie est un grand acteur. Du moins est-ce ce qu'a confié Claude Lelouch au *Journal du dimanche* avec l'émerveillement ordinaire qu'il convient de manifester face à ses propres œuvres et découvertes. *Hommes, femmes, mode d'emploi.* Tel est le titre, très lelouchien, de l'entreprise. Et tel est effectivement le mode utilisé pour vendre en primeur du Tapie-acteur. Le tournage est fini. Le montage reste à faire. Mais, d'ores et déjà, le cinéaste le dit. Tapie et Luchini, les deux rôles principaux, sont *« de vrais monstres comme je les aime »*.

Le monstre, Tapie à la ville, fait l'avocat à la scène. Ce qui ne doit pas le changer énormément, étant donné la qualité des répétitions effectuées ces dernières années. Donc Me Benoît Blanc – lui-même – est, pour ce que l'on en a compris, un avocat riche, pressé, qui *« veut tout tout de suite et qui bâcle »*, se mitonne un ulcère de l'estomac et ne se déplace qu'en hélicoptère. Benoît Blanc, précise Lelouch, n'aime que les sprints, être le premier à franchir les lignes, va trop vite, etc.

Dans ce rôle-là, Bernard-Benoît est effectivement très doué. Un surdoué. Chanteur, homme d'affaires, repreneur, politique, animateur de télévision, président de club, ministre, navigateur, failli sans faillite, Zorro justiciable, radicalement radical, sa vie est un long sprint. Une succession de haies où d'autres se seraient époumonés. Pas notre Bernard-Benoît, roi de la transformation à vue. Et à vie.

Pour dire, Claude Lelouch n'en est pas encore revenu. *« Doué, superdoué. Pas seulement pour la comédie, pour la psychologie ! »*. Et de préciser, compliment ambigu, que Bernard Tapie sait parfaitement faire le tri. Immédiatement, d'instinct. *« En un clin d'œil, il sait qui est fort, qui est faible. S'il y a quelqu'un qui comprend l'humanité et en joue, c'est bien Bernard. »*

On ne saurait donner meilleure définition du grand prédateur, nouvel acteur. Sa vie est un rôle. Son rôle est sa vie. *Comediante, tragediante*, Nanard est le plus fort ! On imagine en quelle impatience nous sommes tous d'aller vérifier au plus vite l'intuition assez largement répandue selon laquelle Bernard Tapie serait un acteur-né ! Avec, pourquoi pas, première à Valenciennes !

En tout cas pour ce film largement annoncé, chronique d'un événement majeur, Bernard Tapie a fait crédit. Pas de cachet, mais un intéressement aux bénéfices ! C'est dire si la confiance règne, fait nouveau, au pays des *Hommes, femmes mode d'emploi.* Et si, sur son seul nom, ce M. Blanc fin de siècle se fait fort de rassembler les foules. Pas seulement sur le Vieux Port.

D'autres n'auront pas cette chance. On doute en effet que M. Noir, en ses aventures judiciaires, réussisse à faire palais comble au tribunal de Lyon. Sans préjuger le moins du monde ce qui va s'y dire, s'y faire et s'y décider, gageons qu'une certaine lassitude devrait faire son œuvre. Michel Noir, encore et toujours, dans le mauvais rôle ! Cela devient une habitude. Si l'on a bien compris ce qui est en cause cette fois, ce serait la coutume qu'aurait éventuellement eue l'ancien maire de Lyon de faire subventionner sur fonds publics des associations à la gloire de M. Noir. Ce serait un peu fâcheux, en effet. Et cela ferait un peu série B. Notamment face à la gloire de M. Blanc !

L'Iran s'apprête à porter la question des blasphèmes religieux devant l'ONU

TÉHÉRAN
de notre envoyée spéciale

Avec la question du terrorisme, l'affaire Salman Rushdie est l'un des serpents de mer du *« dialogue critique »* que l'Union européenne (UE) entretient avec l'Iran. Les Européens réclament un engagement de Téhéran à ne pas faire mettre à exécution la *fatwa* (décret religieux) prononcée en février 1989 par le fondateur de la République islamique, l'ayatollah Rouhollah Khomeiny, condamnant à mort pour blasphème l'écrivain britannique auteur des *Versets sataniques.*

« Comme l'a dit notre président, Ali Akbar Hachémi Rafsandjani, le gouvernement n'enverra aucun individu ni aucun groupe tuer personne », a affirmé samedi 9 mars à Téhéran, le ministre des affaires étrangères, Ali Akbar Velayati. La veille, le ministre de la culture et de l'orientation islamique, Hossein Mir Salim, avait indiqué que son pays *« prépare des suggestions qu'il présentera aux Nations unies, sur la question du blasphème et du respect des croyances religieuses »* dans le monde.

Jusqu'à présent, cette affaire du *« respect des croyances religieuses »* était uniquement évoquée au sein des pourparlers avec l'UE. Après que l'Iran eut refusé, en juin 1995, de répondre à une exigence de dernière minute – que l'Union européenne, alors sous présidence française, avait faite sienne – réclamant un engagement écrit de M. Rafsandjani ou de M. Velayati à ne pas faire exécuter la *fatwa*, la présidence espagnole de l'UE s'est employée, de juillet à décembre 1995, à dénouer cette affaire. Les pourparlers ont alors porté sur un échange de lettres qui permettrait à l'Iran de s'engager sur l'affaire Rushdie sans perdre la face.

Le quotidien espagnol *El Pais*, rapportait, lundi 11 mars, que les pourparlers avaient failli aboutir, après que l'Iran eut édulcoré un texte original qu'il avait proposé aux Européens, et dans lequel il multipliait les reproches concernant tant le processus de paix au Proche-Orient que le refus d'accorder à Téhéran la technologie nécessaire au développement de son nucléaire civil ou le refuge accordé, selon lui, à des organisations anti-islamistes. Téhéran réclamait enfin que l'UE interdise *« les insultes aux valeurs et croyances religieuses et les comportements qui pourraient aller jusqu'au blasphème »*.

Téhéran, ajoute *El Pais*, a fini par proposer un texte rappelant que *« tous ceux qui connaissent les principes »* musulmans savent *« qu'une fatwa exprime un point de vue irrévocable* [émanant] *d'une autorité et d'un érudit religieux »*. Et Téhéran ajoutait que l'Iran *« n'a pas envoyé ni n'enverra quelqu'un tuer l'auteur des Versets sataniques »*.

Concernée au premier chef par cette affaire, la Grande-Bretagne, par la voix du directeur Proche-Orient au Foreign Office, Andrew Green, a fait alors valoir que dans la mesure où une *fatwa* a une valeur morale, cela n'empêcherait pas un musulman d'assassiner M. Rushdie. L'Iran a aussitôt réagi en affirmant que Londres ne jouait pas franc jeu dans cette affaire et que, par l'intermédiaire de l'ancien premier ministre britannique, Edward Heath, les Britanniques avaient essayé de négocier directement avec Téhéran pour parvenir à un accord qui aurait ensuite été porté, pour approbation, à la connaissance de l'UE. Ce que Londres, précise *El Pais*, dément formellement.

Mouna Naïm

Jacques Barrot invite les médecins à accepter de négocier

EN OUVERTURE d'une semaine au cours de laquelle de nombreux rendez-vous de négociation sont prévus entre le gouvernement, les partenaires sociaux et les professionnels de santé, le ministre du travail et des affaires sociales, Jacques Barrot, presse les médecins de ne pas tourner le dos à la réforme de la Sécurité sociale. Dans un entretien publié par *Impact médecin quotidien* lundi 11 mars, il leur assure qu'il existe *« encore un large champ ouvert à la négociation »*, en commentant les avant-projets d'ordonnance sur la médecine de ville, l'hôpital et la gestion des caisses. *« Nous avons une obligation de résultat, qui est de préserver la médecine à la française »*, souligne le ministre.

Ces textes, qui seront examinés mardi et mercredi par les commissions des affaires sociales du Parlement, et qui devront être adoptés au plus tard par le conseil des ministres du 24 avril, sont au centre de la concertation lancée par le gouvernement. Après avoir reçu jeudi le président de MG-France (généraliste), le secrétaire d'Etat à la Sécurité sociale, Hervé Gaymard, doit en effet s'entretenir dans les prochains jours avec les dirigeants de la Fédération des médecins de France (FMF), du Syndicat des médecins libéraux (SML) et de la Confédération des syndicats médicaux français (CSMF). Il devait également réunir lundi deux tables rondes avec les syndicats de médecins libéraux et les responsables hospitaliers.

« DÉÇU MAIS PAS DÉCOURAGÉ »

Or ces rencontres ne s'engagent pas sous les meilleurs auspices. M. Barrot se dit *« déçu mais pas découragé »* par les réactions des syndicats de médecins. *« Je comprends qu'il soit difficile pour les représentants d'une profession inquiète de ne pas exprimer une certaine peur de l'avenir »*, dit-il. Si les syndicats médicaux *« se mettent en marge, ils courent le risque de voir* [le] *système fonctionner sans eux »*, avertit M. Barrot. Sans réforme, conclut-il, *« la médecine libérale disparaîtra »* et *« nous verrons alors arriver les faux prophètes qui réclameront l'étatisation du système ou sa privatisation »*.

Cette mise en garde fait suite à de nombreuses réactions des organisations professionnelles. MG-France a ainsi annoncé jeudi qu'il manifesterait *« la plus extrême vigilance durant la période de rédaction de l'ordonnance sur la maîtrise des dépenses ambulatoires »*. De son côté, l'Union nationale des médecins spécialistes confédérés (UMESPE, syndicat affilié à la CSMF) a estimé dimanche que *« le patient est le grand absent »* des avant-projets d'ordonnances. *« On voit apparaître un pouvoir excessif des caisses et des médecins conseils qui, sur des notions budgétaires, pourront refuser un certain nombre de soins »*, estime cette organisation.

Net recul à la Bourse de Paris

LA BOURSE DE PARIS, qui avait ouvert en vive baisse, lundi 11 mars, dans le sillage du Matif (- 1,57 %) perdait à la mi-journée 2,08 % à 1 934,31 points. Les autres places européennes n'étaient pas mieux orientées. A la même heure, Londres perdait 2,05 % et Francfort abandonnait 2,44 %.

Le billet vert progressait, s'échangeant à 5,0806 francs, 1,4832 deutschemark et 105,46 yens au cours des premières transactions interbancaires.

Le contrat notionnel du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat français, abandonnait 64 centièmes à 120,22 points après avoir ouvert sur un recul de 76 centièmes. Les opérateurs craignent un arrêt de la baisse des taux et des tensions inflationnistes après la publication vendredi des chiffres de l'emploi américain meilleurs que prévu.

La Bourse de Tokyo a terminé en forte baisse, l'indice Nikkei finissant à son plus bas niveau de l'année dans un marché déserté par les acheteurs découragés par la chute de Wall Street à la veille du week-end. L'indice Nikkei a perdu 359,58 points, soit 1,78 % à 19 796,29 points, son plus bas niveau depuis le 25 décembre 1995.

VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 12h31	11/03 Titres échangés	Capitalisation en KF
Total	280903	90659564
LVMH Moet Vuitton	80403	88663530
Carrefour	23822	81179309
Elf Aquitaine	229845	78668598,10
B.N.P.	372533	68603603
Alcatel Alsthom	139998	60331174,60
Eaux (Gle des)	112047	55979984,20
Axa	180880	55321117,60
L'Oreal	36483	50143271
Societe Gale A	89639	50009984

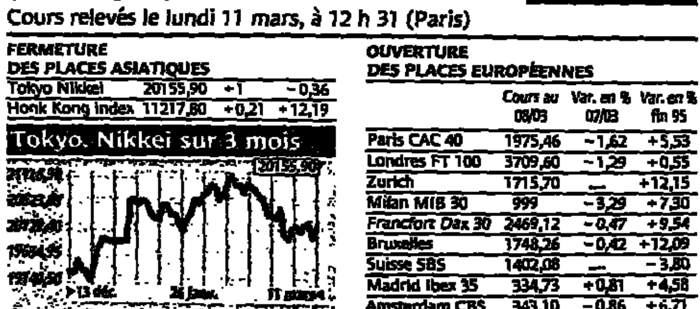
BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le lundi 11 mars, à 12 h 31 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	20155,90	+1	– 0,36
Honk Kong index	11217,80	+ 0,21	+ 12,19



OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 08/03	Var. en % 07/03	Var. en % fin 95
Paris CAC 40	1975,46	– 1,62	+ 5,53
Londres FT 100	3709,60	– 1,29	+ 0,55
Zurich	1715,70	—	+ 12,15
Milan MIB 30	999	– 3,29	+ 7,30
Francfort Dax 30	2469,12	– 0,47	+ 9,54
Bruxelles	1748,26	– 0,42	+ 12,09
Suisse SBS	1402,08	—	– 3,80
Madrid Ibex 35	334,73	+ 0,81	+ 4,58
Amsterdam CBS	343,10	– 0,86	+ 6,71

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 08/03	% 07/03	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	342,6600	+ 0,08	330	354
Ecu	6,3540	+ 0,02	—	[illegible]
Etats-Unis (1 usd)	5,0690	– 0,20	4,7700	5,3700
Belgique (100 F)	16,6675	+ 0,07	16,1000	17,2000
Pays-Bas (100 fl)	306,0800	+ 0,09	—	—
Italie (1000 lir.)	3,2445	– 0,28	3	3,5000
Danemark (100 krd)	88,6700	+ 0,03	82,7000	92,7000
Irlande (1 iep)	7,9600	– 0,06	7,6000	8,3900
Gde-Bretagne (1 L)	7,7470	– 0,06	7,3100	8,1600
Grèce (100 drach.)	2,0970	+ 0,05	1,8500	2,3500
Suède (100 krs)	74,4700	+ 0,07	68,5000	78,5000
Suisse (100 F)	421,4700	– 0,04	407	431
Norvège (100 k)	78,7700	+ 0,09	72,7000	81,7000
Autriche (100 sch)	48,7170	+ 0,07	47,2500	50,3500
Espagne (100 pes.)	4,0630	—	3,7700	4,3700
Portugal (100 esc.	3,3000	—	2,9500	3,3600
Canada 1 dollar ca	3,6979	– 0,07	3,4000	4
Japon (100 yens)	4,8007	– 0,36	4,5700	4,9200

PARITES DU DOLLAR

	11/03
FRANCFORT : USD/DM	1,4893
TOKYO : USD/Yens	106

LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 08/03	Taux jour le jour	Taux 10 ans
France	3,75	6,60
Allemagne	3,25	6,35
Grande-Bretagne	6,75	7,81
Italie	9,62	10,34
Japon	0,38	3,03
Etats-Unis	5,13	6,08

MATIF

Échéances 08/03	volume	dernier prix
NOTIONNEL 10 %		
Mars 96	160695	121,66
Juin 96	20515	121,62
Sept. 96	145	120,42
Déc. 96	—	[illegible]

Tirage du Monde daté dimanche 10-lundi 11 mars 1996 : 525 750 exemplaires 1

Des irrégularités sont relevées dans la rénovation des cités minières

LENS
de notre correspondant

L'exploitation minière a cessé il y a cinq ans dans le Nord et le Pas-de-Calais. Mais les cités minières – les corons – sont toujours là, symbole et fierté du passé. Ces 75 000 logements (7 milliards de francs) sont toujours propriété de Charbonnages de France (CDF) à travers une société civile immobilière, la Soginorpa. Pour répondre à la volonté de François Mitterrand, qui entendait associer les élus à la gestion du patrimoine minier, Edith Cresson, alors premier ministre, imposa en mars 1992 à CDF de céder la gestion des logements à une société d'économie mixte, la Sacomi, administrée par des élus du bassin minier et présidée par le député et maire PS de Liévin, Jean-Pierre Kucheida.

Quatre ans après, ce contrat de gestion est aujourd'hui soumis à renégociation dans un contexte politique très différent. Jean-Pierre Kucheida est entré en conflit ouvert avec CDF, qu'il accuse d'asphyxier financièrement la Sacomi. Cette société ne pourra, selon lui, mener à bien son programme de rénovation de 2 000 logements par an et risque de devoir le limiter à 500 pour 1996.

La Soginorpa, sur un chiffre d'affaires d'un milliard de francs, a consacré en 1995 pas moins de 600 millions de francs au programme de rénovation, soit en moyenne 250 000 francs par logement. Interpellé régulièrement à l'Assemblée nationale par M. Kucheida, le ministre de l'industrie Franck Borotra se retranche derrière des études engagées par le Conseil général des mines et l'inspection des finances. *« Ces rapports en cours d'analyse révèlent des anomalies dans l'application du contrat de gestion, une note de l'inspection des finances faisant même état d'irrégularités... »*, a précisé récemment le ministre.

Derrière l'enjeu actuel de la rénovation des cités minières, la question posée est de savoir qui assurera cet héritage dans l'avenir. Après que Jean-Pierre Kucheida – malgré l'opposition de Pierre Bérégovoy, à l'époque à Bercy – eut obtenu, en mars 1992, que la gestion des logements miniers soit confiée non plus à une société civile immobilière filiale de CDF mais aux élus, par le biais de la Sacomi, Edith Cresson avait imposé à CDF deux conditions : le maintien de la propriété à Charbonnages de France et l'interdiction de recourir à l'emprunt pour ne pas aggraver le déficit de l'entreprise nationale.

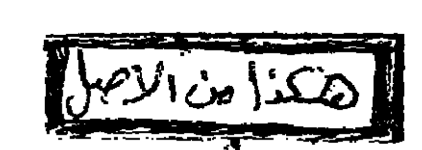
En plus, dès octobre 1992, en signant le contrat de gestion proprement dit, Charbonnages de France obtenait une « revanche » : la Sacomi acceptait d'assumer le remboursement à CDF, sur quatre ans, de 147,5 millions de francs par an pour un emprunt lancé en 1985. Il s'agissait pour CDF de pouvoir continuer à prélever des sommes importantes sur les plus-values pour limiter le déficit de la société mère. Depuis, le patron de la Sacomi essaie par tous les moyens de dégager des ressources nécessaires pour engager un véritable programme de rénovation, n'ignorant pas les réticences de CDF, soucieux de préserver ses intérêts.

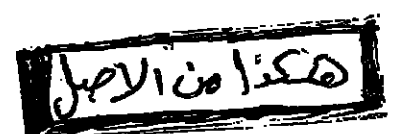
LE DÉCOUVERT INTERDIT

Le député de Liévin a fait état d'une lettre du 28 décembre 1995, écrite par l'ancien président de CDF, Jacques Bouvet, interdisant tout recours à un découvert. Mais, selon les responsables de CDF, le gestionnaire de Soginorpa, c'est-à-dire la Sacomi, n'a pas respecté le contrat de 1992 et s'est mis dans une situation d'endettement de fait, utilisant divers subterfuges : recours à un découvert bancaire permanent conséquent de l'ordre de 50 millions de francs, allongement des délais de paiement des fournisseurs.

Derrière cette polémique, c'est toute la politique de rénovation des cités minières qui est en jeu, avec en toile de fond l'avenir de la Sacomi. Les communistes, reçus récemment au ministère de l'industrie, ont réaffirmé leur demande de voir créé un office public pour gérer les logements miniers.

Yves Jouannic





MUTATIONS
La récupération automobile devient écologique
page IV



PORTRAIT
Michel Garcin, associé-gérant du cabinet RDE et ancien de Lip
page III

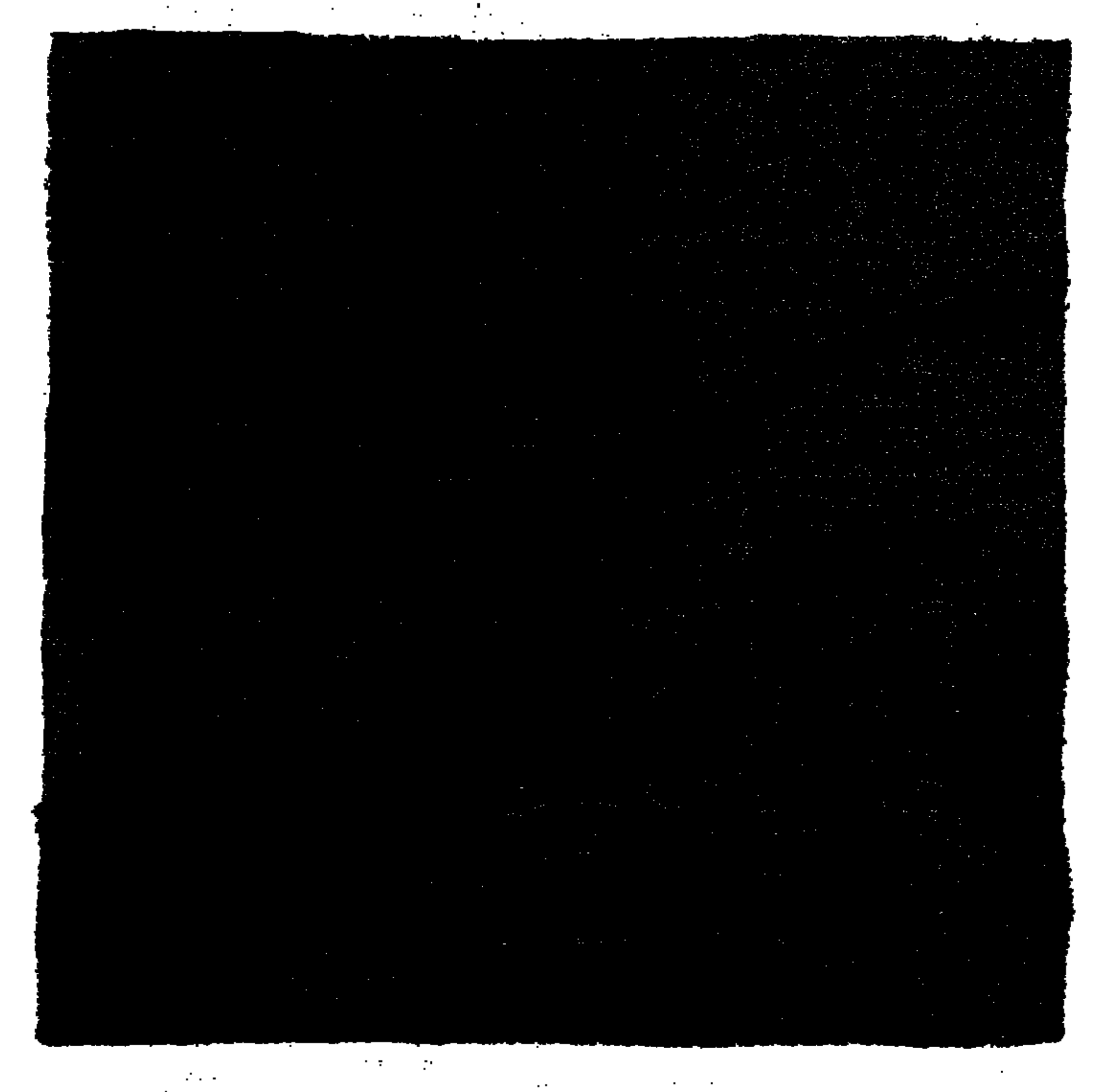
Le Monde des INITIATIVES



ANNONCES CLASSÉES
de la page VI à la page X

DEMAIN DANS INITIATIVES EMPLOI
Les mots pour ne rien dire

MARDI 12 MARS
METIERS



Le second souffle de la filière nautique

Les sponsors se font rares. Pour maintenir le cap, les skippers jouent, avec les chantiers, la carte de l'innovation et de la diversification

SKIPPER et « fille de la Rochelle », elle devrait appareiller le 3 novembre prochain des Sables-d'Olonne pour courir le prochain BOC Challenge. Une course autour du monde sans escale de quatre mois à bord de son monocoque de 18 mètres, *« pensé pour la navigation en solitaire et une navigation longue »*. Pour l'heure, Isabelle Autissier n'a pas une minute à elle.

Ancien ingénieur agronome (biologie marine, économie des pêches), passage fait à l'Ifremer où elle travailla dix ans, Isabelle n'a de pensée que pour *PRB*, son nouveau bateau. Si elle a mis un an pour en trouver les financements au prix de démarches aussi incessantes qu'harassantes, elle n'aura disposé, en tout et pour tout, que de six mois pour surveiller sa construction au chantier nautique Marc Pinta à La Rochelle. Un chantier haut de gamme, sorte de mini-laboratoire des technologies les plus avancées, où la jeune femme se rend chaque jour quand elle n'est pas en déplacement dans l'Hexagone pour discuter pied à pied avec les fabricants d'accastillage. Un endroit qu'elle connaît bien : c'est ici que fut construit son *Ecureuil-Poitou-Charentes-II*. Un beau sloop avec lequel elle connut une fortune de mer au large de l'Australie, dans les quarantièmes rugissants, lors du précédent BOC Challenge. Mât brisé, elle réussit à gagner Sydney.

A entendre Isabelle Autissier et Marc Pinta – ils y croient dur comme fer – *PRB* sera encore plus compétitif, fiable et sûr. L'évolution des techniques de fabrication, la manière dont les professionnels de la mer ont su adapter à leur passion les nouveaux matériaux – le plus souvent issus de l'industrie aéronautique –, l'ensemble des progrès réalisés dans le domaine de la propulsion n'ont-ils pas été *« stupéfiants »*, et ce en moins d'une décennie ? *« Il y a une dizaine d'années*, s'étonne toujours Isabelle Autissier, *nous courions sur des bateaux de croisière à peine améliorés. Puis nous avons imaginé et conçu de vrais bateaux de course qui nous ont permis de passer à une vitesse de 8 nœuds en moyenne à 13 nœuds. »*

A ses yeux, le *« changement brutal »* fut le passage aux fibres de carbone au début des années 90. Pour les bateaux, il en est résulté un gain de poids considérable, donc des gains de vitesse et davantage de sécurité. Autre fait nouveau : le skipper est aujourd'hui de plus en plus associé, largement en amont, à la conception même du bateau. Cela est vrai chez Marc Pinta. Cela est vrai avec tous les intervenants de la filière nautique : architectes, voiliers, fabricants de mâts et de quilles, d'accastillage (poulies, winches, rails, taquets...), électriciens, informaticiens, électroniciens...

Exemple de ce qui est devenu un véritable partenariat : l'ancien ingénieur agronome consacrera des heures de discussion avec tel fabricant pour apprécier le tressage, l'enrobage, la qualité de la fibre (le nec plus ultra est le Vectran) d'un « bout » (cordage). Afin d'optimiser toujours plus les performances de son bateau, Isabelle Autissier étudie avec ses fournisseurs les plus petits détails. Ce qu'elle appelle joliment les *« millièmes de poux »* – à savoir l'épaisseur d'une épissure, d'une drisse, d'un hauban, afin qu'ils offrent une résitance minimum au vent.

ERGONOMIE

De son expérience passée, elle sait aussi qu'un cockpit doit être ergonomique : *« Un navigateur solitaire n'a que deux yeux. Les données affichées – communications avec la terre, cap, vitesse du vent, météo... – doivent être regroupées sur un seul écran. Et non pas trois ! »* Pour ce faire, elle a longuement négocié avec les concepteurs d'informatique et d'électronique embarquées, comme elle le fait avec les constructeurs de pilote automatique *« pour que l'appareil se rapproche le plus possible du comportement humain »*. Enfin – pour un solitaire, c'est loin d'être anecdotique – il faut savoir se nourrir ! *« Il y a dix ans, les coureurs embarquaient des conserves et des sacs de nouilles. Aujourd'hui, je n'ignore plus rien des protides, glucides et autres lipides. »*

Jean Menanteau

lire la suite page III

Du charpentier au concepteur de logiciel

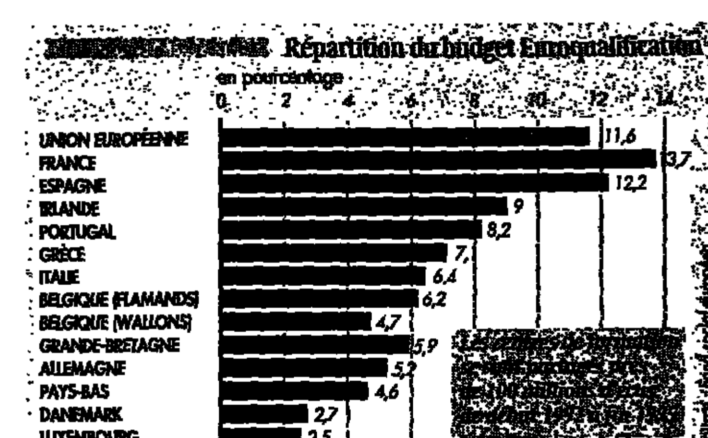
La filière nautique de La Rochelle (voile et moteur), représente 1 750 emplois directs et environ 230 emplois en sous-traitance. Elle fait appel à tous les types de métiers, du charpentier de marine traditionnel au concepteur de logiciel de voilerie en passant par le fabricant de mâts, la construction et la réparation navale, les cabinets d'architecture. Une filière qui génère un chiffre d'affaires de 1 milliard 320 millions de francs, soit 25 % du marché français. Selon une étude (1994) de la chambre syndicale régionale du commerce et des industries nautiques sud-atlantique, 228 entreprises ont été recensées : 28 % dans la vente, 24 % dans l'équipement, 15 % dans la construction, 13 % dans la réparation, 10 % dans la location et les services et 10 % dans l'ingénierie. La crise a durement affecté la filière en 1993. Beaucoup d'entreprises ont choisi la diversification, tels les chantiers Fountaine Pajot (115 salariés), qui s'orientent vers la construction de grands catamarans rapides (transports de passagers et de marchandises) en collaboration avec les bureaux d'études du TGV. La Rochelle fonde par ailleurs beaucoup d'espoirs sur l'accueil de grands yachts dans l'ancien bassin des chalutiers laissé vacant.

Des organismes de formation européens élaborent un dispositif transfrontalier

L'Euroqualification s'adresse aux jeunes demandeurs d'emploi, aux chômeurs de longue durée et aux salariés fragilisés de régions en difficulté

L'HISTOIRE commence vers 1986, dans le Nord-Pas-de-Calais. L'usine Massey-Ferguson crée un choc en jetant sur le pavé une masse de salariés, français autant que belges. Puis ce sont deux grosses usines de Maubeuge qui se vident à leur tour. Là aussi, les licenciements se moquent des frontières. Mais il vaut nettement mieux être français que belge. Les aides publiques sont beaucoup plus importantes. Un homme s'en émeut : Pierre-Marie Thobois, alors directeur régional de l'AFPA. En tant que responsable au sein d'un service public de l'emploi et de la formation, il se résigne mal à voir traiter différemment des gens qui sortent des mêmes ateliers et des mêmes bureaux. Puisque l'Europe s'unit, ne serait-il pas temps de donner à tous le même droit aux formations de reconversion ?

A la même époque se prépare, tout près de là, le chantier du tunnel sous la Manche. Là aussi, deux populations européennes – anglaise et française – vont partager les mêmes travaux. Pierre-Marie Thobois se dit que c'est l'occasion de poser les problèmes de formation en termes transfrontaliers.



Avec la Grande-Bretagne, ce sera l'échec. Mais le Nord-Pas-de-Calais, la Flandre et la Wallonie prendront, en revanche, l'habitude d'agir en partenariat.

Ainsi commence l'histoire de ce qui deviendra l'Euroqualification : un plus que l'on veut offrir à ceux qui cherchent un emploi, en les aidant à se mouvoir plus aisément au sein de l'Europe du travail. L'idée circule au sein de l'AFPA : à la même époque, celle-ci noue des relations avec des structures de formation qui jouent un peu le même rôle, en Irlande (FAS), en Italie (ENAIP), en Espagne (INEM), au Portugal (IEFP) : ces organismes publics ou parapublics ont en commun de s'adresser, pour une part importante, aux personnes de bas niveau de qualification et aux chômeurs, dans une logique de service public.

En septembre 1988, ils sont donc sept partenaires, avec la France et ses deux homologues belges – le flamand (VDAB), et le wallon (Forem) –, à se retrouver à Paris, au colloque « L'Europe des compétences » : « *Nous nous sommes dits : ne pourrions-nous pas échanger des produits de formation, des stagiaires, des formateurs* », se souvient Pierre-Marie Thobois.

Dès janvier 1989, l'accord se fait autour d'un « *partenariat égalitaire transnational durable* ». Deux mois plus tard, Pierre-Marie Thobois s'installe à Bruxelles dans les locaux du Forem pour y mettre le projet au point et entamer les premières négociations avec le Fonds social européen (FSE), dont le soutien est évidemment escompté.

Le protocole d'accord qu'ils signeront quelques mois plus tard sera favorablement accueilli par les instances bruxelloises, mais elles demanderont au collectif d'intégrer des représentants des douze pays de l'Union européenne. Pour la Grèce, le Luxembourg et le Danemark, ce sera relativement simple car ces pays comptent des structures de formation analogues à celles des sept fondateurs. Mais ce sera plus compliqué pour le Royaume-Uni et les Pays-Bas, où n'existent que des organismes privés, et pour l'Allemagne, dont les structures axées sur le paritarisme se prêtent mal à ce genre de formule. Pourtant, les deux premiers pays trouveront l'un et l'autre un organisme privé qui jouera un rôle fédérateur. L'Allemagne se contentera dans un premier temps d'un observateur.

La gestation juridique et financière sera longue et compliquée car le projet est d'un type tout à fait inhabituel : il s'agit, en effet, de développer une initiative privée qui a certes besoin du soutien financier de la Commission européenne et des Etats membres, mais non de développer un nouveau programme communautaire. Finalement, ce sera une association de droit belge, créée pour la circonstance, qui recevra, au nom de tous, la subvention globale que le FSE décidera d'apporter au titre des actions novatrices.

Tout ne sera vraiment au point qu'en février 1993, malgré un démarrage officiel en janvier 1992, mais les sept fondateurs ne se perdent pas dans ces interminables négociations. Ils travaillent intensément. C'est même cette mobilisation inattendue d'organismes le plus souvent anciens qui emportera la conviction des financeurs. Elle forgera du même coup l'unité qui sera la force principale de l'opération. L'affaire n'en sera pas moins difficile. Car ces organismes n'ont pas l'habitude du travail en commun. Mais le programme s'en trouvera enrichi.

La période expérimentale d'Euroqualification sera prolongée jusqu'en 1995. Elle aura pour objet central la mise en place d'un dispositif de formation réservé aux jeunes demandeurs d'emploi, aux chômeurs de longue durée, et aux salariés fragilisés des régions en difficulté. La formule associe une période de formation qualifiante dans le pays d'origine, complétée par une initiation à la langue, à la culture, aux spécificités professionnelles d'un pays étranger, et un stage de trois à six semaines dans une entreprise de ce pays.

A la fin de 1995, n'auront été formées que 3 248 personnes sur les 6 000 prévues. C'est peu, même si, selon une enquête interne, de 85 % à 100 % d'entre eux ont trouvé un emploi au bout du parcours. C'est peu surtout si l'on compare ce résultat au budget considérable dont disposait le programme : quelque 100 millions d'écus (de l'ordre de 635 millions de francs). Mais cette période expérimentale a été avant tout une période de construction.

Tout était à faire, dans tous les domaines. Et là, le travail réalisé est considérable : le contenu de quarante et un métiers a été repensé dans une perspective européenne (sans que pour autant il soit question d'une unification utopique des programmes). Et une multitude d'outils de travail en commun ont été élaborés, traduits chacun en huit langues, tels un glossaire des termes de métier, des référentiels de formation, des outils de gestion, des produits multimédias, tous destinés à faciliter les initiatives futures.

MOTIVATION

L'investissement est tel qu'interrompre Euroqualification aurait été absurde. D'autant que les équipes de formateurs qui ont accepté de se mobiliser se sont vite passionnées pour ce travail. Une enquête de l'AFPA montre de multiples points positifs : remotivation des formateurs, amélioration de la qualité des formations, nouvelles relations avec les entreprises. Les centres les plus motivés se sont même constitués en réseaux transnationaux. Cela ne touche encore qu'une faible minorité de formateurs. Mais le virus paraît vigoureux.

Les partisans d'Euroqualification viennent de décider de pérenniser leur coopération. De nouveaux partenaires s'annoncent : la Suède et l'Allemagne. Il n'est pas impossible que la Commission européenne apporte de nouveau son concours. Mais Euroqualification s'oriente vers des financements multiples, articulés sur les programmes européens en cours comme Adapt, Leonardo, Employment, avec un complément apporté par les pays partenaires. Ce n'est que le début d'une longue marche.

Marie-Claude Betbeder

Un droit du citoyen

***« Les grands organismes nationaux comme le nôtre, créés après la guerre par l'Etat-providence, ont vieilli. Et pourtant, ils portent des valeurs essentielles qu'il faut continuer à défendre : la formation professionnelle doit rester un droit du citoyen, quelle que soit la place faite au marché »*, estime Battista Castagna, coordonnateur national d'Euroqualification pour l'Enaip (Italie). Pour lui, le cadre national est trop étroit pour susciter le renouveau nécessaire. Euroqualification peut dépasser cet obstacle parce que cette expérience permet la construction d'un projet transnational, *« à la taille des besoins nouveaux, et parce qu'elle fait circuler un formidable courant d'air neuf dans les têtes, un appétit nouveau pour ce changement »*. Battista Castagna y voit également *« l'amorce d'une Europe des acteurs de terrain », « une "république" privée, sociale, sans but lucratif, qui vient porter leur parole face aux structures bureaucratiques bruxelloises »*.**

L'école de commerce s'ouvre au non-lucratif

L'ESC Rouen veut former des gestionnaires spécialisés dans le social ou le culturel

UNE formation au management des organisations à but non lucratif dans une école de commerce ? « *C'est vrai que, de l'extérieur, cela peut ressembler à une petite révolution culturelle* », indique Jean-Christophe Romélé, professeur à l'ESC Rouen, qui est à l'origine de cette spécialisation de trois mois qui sera proposée dès le mois d'avril aux étudiants en fin de seconde année. Objectif : former des gestionnaires susceptibles d'œuvrer dans l'humanitaire, le social, le culturel, les collectivités locales ou le sport...

Pour justifier ce module quelque peu atypique, Jean-Christophe Romélé insiste sur la professionnalisation grandissante de ces secteurs, sur le fait que ce type de formation existe depuis vingt ans aux Etats-Unis et sur les sommes de plus en plus importantes gérées par des organisations humanitaires ou des institutions culturelles. « *Médecins sans frontières fonctionne avec un budget de 400 millions de francs, la Croix-Rouge embauche 100 000 personnes... Et, de fait, ces organisations recourent de plus en plus aux outils des entreprises en matière de gestion, de management et de communication* », indique le professeur.

Cette spécialisation rencontre l'adhésion de certains étudiants qui rejettent les entreprises classiques et leur logique uniquement financière. Etonnamment, la crise aidant, il est aujourd'hui possible d'intégrer une école de commerce sans avoir de goût particulier pour le business. « *J'étais une bonne élève, je souhaitais avoir une formation de base solide et j'ai opté pour une école de commerce en sachant que j'essaierais de bifurquer par la suite* », explique Florence Dugas, vingt-deux ans, qui envisage de suivre la spécialisation afin de s'orienter ensuite vers l'organisation de festivals.

Florian Covelli a lui aussi rejoint l'école avec l'idée d'acquérir une formation susceptible d'intéresser ensuite des associations : « *Pour moi cette spécialisation tombe à pic. Je suis content de voir que je vais pouvoir apprendre à maîtriser les outils du marketing avec des exemples empruntés à la communication institutionnelle et pas seulement au marché des beurres allégés* », note cet étudiant, militant associatif depuis l'âge de quinze ans.

Treize étudiants, sur une promotion de 250, ont choisi cette option. Mais, selon Florence Dugas, beaucoup d'autres ont hésité à franchir le pas. Il est vrai que ces secteurs à but non lucratif offrent des perspectives moins sécurisantes que les parcours habituellement proposés par les entreprises. Les réseaux d'anciens n'existent pas, et les rémunérations se révèlent nettement moins alléchantes. Enfin, personne ne les attend à bras ouverts : « *Ce type de spécialisation peut être intéressant mais non déterminant. C'est un peu comme les infirmières diplômées en médecine tropicale. Cela témoigne d'une motivation de leur part, mais cela ne suffit pas pour pouvoir entrer chez nous. L'expérience professionnelle nous semble plus importante* », précise Anne-Marie Gloaguen, responsable de la gestion des ressources humaines chez Médecins sans frontières. Bref, l'avenir est loin d'être tout tracé. Mais, pour ceux qui s'apprêtent à tenter l'aventure, l'essentiel rime d'abord avec épanouissement personnel.

Nathalie Mlekuz

■ **INSPECTEURS.** Différents rapports réalisés ces dernières années ont montré qu'il n'était en rien superflu de contrôler l'usage des fonds de la formation professionnelle. Or le nombre d'inspecteurs chargés de cette tâche se réduit régulièrement : voilà bientôt trois ans qu'aucun concours de recrutement n'a eu lieu, parce qu'on envisage de fusionner ce corps avec celui des inspecteurs du travail. Mais on s'étonne que cette réorganisation se fasse dans un contexte de réduction des effectifs alors qu'il est demandé par ailleurs aux contrôleurs de la formation professionnelle de suivre la mise en place de la décentralisation.

■ **CONTRATS EMPLOI-SOLIDARITÉ.** La part des salariés titulaires d'un CES et ayant au moins le niveau du bac augmente : un sur six au premier trimestre 1995, contre un sur huit deux ans plus tôt. Le niveau des femmes continue à être supérieur à celui des hommes, mais la différence se réduit. En revanche, la proportion des salariés sans expérience professionnelle progresse : elle atteint un quart des effectifs pendant la première moitié de 1995. Les CES qui donnent lieu à une formation restent très peu nombreux : 8 %, contre 6 % un an plus tôt.
▶ DARES, *Premières synthèses*, n° 124.

p r o f e s s i o n s

Les moulistes entre artisanat et haute technologie

Indispensable à beaucoup de secteurs industriels, cette branche est si peu connue qu'elle a du mal à embaucher

DEPUIS 1992, l'industrie du moule vit une période difficile qui lui impose de se transformer. Depuis les années 60, elle avait vécu très confortablement. Et elle « *s'était un peu endormie* », reconnaît Jacky Capra, directeur général de la société SVO et président du groupement lyonnais de l'Association française des industries du moule (AFIM), le syndicat patronal.

Le mouliste est un partenaire indispensable de l'industriel. Son rôle, en effet, ne se borne pas à fabriquer le moule, ce qui est déjà une opération longue et complexe : il participe à sa mise au point chez le client puis – tout le temps que dure son utilisation – à sa maintenance et aux modifications qui s'avèrent nécessaires. Longtemps il en est résulté des liens privilégiés : « *Nous avions chacun nos clients...* » Avec la crise de 1992, les rapports se sont faits soudain plus rudes : le mouliste est prié de serrer ses prix, de répondre au plus vite à la demande (alors que jusque-là ses carnets de commandes étaient remplis deux ou trois ans à l'avance), d'assumer non plus seulement la réalisation d'un moule mais celle d'un ensemble qui en comporte plusieurs (le tableau de bord des voitures, par exemple) et de participer à la conception des pièces. En outre, les exigences de qualité se multiplient, notamment dans l'industrie automobile, cliente décisive.

ADAPTATION

Les marges bénéficiaires s'effondrent, et il devient vite clair qu'il va falloir « *remettre en question nos façons de travailler* », comme le dit Williams Chamot, directeur général de Chamot Moules et président du groupe AFIM d'Oyonnax, dans l'Ain. Les moulistes de la région Rhône-Alpes-Auvergne vont être les premiers à s'adapter. Ils ont en Jacky Capra et Williams Chamot deux chefs de file décidés et vont trouver des appuis solides : le chargé de mission régional de l'AFIM, Maurice Nain-Ducret, la direction régionale de l'AFPA Rhône-Alpes et son centre de Bourg-en-Bresse. A la demande de l'AFIM, l'AFPA va réaliser une enquête sur la profession. Enquête si instructive que la même a été lancée dans le Nord-Pas-de-Calais et le sera bientôt dans les Pays de la Loire.

Première conclusion : le travail ne manque pas, mais il est aspiré, de plus en plus, par les seules entreprises capables, grâce à leur taille, de faire face aux à-coups de production imposés par les nouvelles pratiques des constructeurs et équipementiers. Les petites sociétés (53 % ont moins de 10 salariés) doivent donc se regrouper ou conclure des accords de partenariat pour survivre. Seconde conclusion : malgré les difficultés actuelles, les entreprises du moule ont globalement « *des emplois à pourvoir immédiatement et un potentiel d'embauche important pour les années à venir* ».

La branche est en effet si peu connue qu'elle a du mal à recruter, surtout pour des métiers comme fraiseur-outilleur et ajusteur-metteur au point, qui pâtissent d'un certain rejet du travail manuel. Rejet peu justifié, dans ces deux cas, puisqu'il s'agit d'activités haut de gamme. Pratiquées dans des ateliers clairs, tempérés, propres, elles relèvent plus d'un artisanat savant que de l'industrie : chaque pièce fabriquée est unique, et sa complexité, la finesse de ses détails peuvent être telles qu'il faut jusqu'à quinze ou vingt plans pour la définir.

C'est aussi un travail correctement payé : un fraiseur débutant touche 8 500 F brut, et le manque de professionnels lui permet rapidement d'obtenir un bon salaire. Mais les jeunes formés par les lycées professionnels continuent à préférer le bureau (même mal payé) à l'atelier. Est-ce parce que les perspectives de carrière sont meilleures ? Non, car dans le moule les possibilités d'évolution sont importantes : on peut démarrer au niveau manuel avec des connaissances très minces et se qualifier progressivement en passant des pièces simples aux pièces complexes, des techniques traditionnelles aux plus modernes, comme l'électroérosion à fil. D'autre part, le métier, devenu plus complexe, a créé de nouvelles fonctions : agents de méthode, commerciaux, dessinateurs... Et pour Jacky Capra comme pour ses confrères, il n'y a pas de meilleurs candidats pour ces postes que ceux qui sont passés par la fabrication. Le directeur de SVO compte d'ailleurs bien trouver dans son atelier celui qui va devenir le « préparateur méthodes » dont il a besoin.

La promotion interne est si fortement inscrite dans le métier que plus de neuf patrons sur dix sont d'anciens ouvriers. L'AFPA a d'ailleurs intégré cette donnée dans ses plans de formation : contrats de qualification pour les demandeurs d'emploi à intégrer à la profession, progression par modules pour les professionnels en poste, construction de qualifications spécifiques à partir de ce qui émerge au sein même des entreprises. La tradition de la promotion interne devrait donc se maintenir.

M.-C. B.

Un taux de recrutement élevé

Mouliste : Le Petit Larousse ne connaît même pas le mot. Tout juste sait-il dire qu'un moule est un *« objet présentant une empreinte creuse dans laquelle on introduit une matière pulvérulente, pâteuse ou liquide qui prend, en se solidifiant, la forme de l'empreinte »*. Concrètement, le mouliste est celui qui crée la matrice, à chaque fois unique, de la plupart des objets – en matières plastiques, alliages d'aluminium, etc. – du bâtiment au jouet, du médical à l'électroménager. En Rhône-Alpes-Auvergne, où cette industrie rassemble près du quart de ses effectifs pour la France, elle représente quelque 300 entreprises et environ 5 000 salariés. C'est modeste, mais, l'âge moyen du personnel étant élevé, le taux de renouvellement est de 9 % par an (taux normal : 4 %). Pour cette seule région, le moule doit donc recruter près de 500 professionnels de toutes catégories chaque année.



هكذا من الأصل

Associé gérant du cabinet RDE et ancien de Lip

Michel Garcin, l'homme qui croit aux réseaux

IL a les apparences d'un homme tranquille. Mais il ne faut pas s'y fier. *« Comme le poisson de Mao, Michel Garcin a la capacité de nager dans des eaux variées »*, prévient Philippe Segretain, président de Transdev, une filiale de la Caisse des dépôts et consignations. Ce vieux complice des années 60, à l'époque où tous deux assuraient la coprésidence du centre Saint-Guillaume, le cercle des étudiants catholiques de Sciences po, n'est pas trop mal placé pour faire le portrait d'un homme qui, tout jeune, refusait déjà d'entrer dans des moules de pensée. *« Michel Garcin,* dit-il encore, *fait partie de cette race de gens qui n'est jamais déracinée. Où qu'il soit, il n'a aucun mal à trouver des marques, des réseaux. Le mot réseau le qualifie d'ailleurs parfaitement. »*

Son savoir-faire, il le met au service d'opérations classiques d'essaimage, ou de création d'entreprises, mais aussi à la disposition de jeunes en mal d'insertion, pour lesquels il recherche, dans le cadre de l'association Parène, des entreprises susceptibles de les aider à monter leur propre projet. Ce n'est donc pas un hasard si Michel Garcin a choisi d'appeler l'entreprise qu'il a créée en 1986, avec ses associés, RDE (Réseau pour le développement des entreprises).

Outre son expérience au centre Saint-Guillaume, un livre a marqué la jeunesse de Michel Garcin : Le Robinson suisse, de Johann Rudolf Wiss, dans lequel une bande de jeunes, perdue dans une nature hostile, s'efforce de construire une société nouvelle. De là daterait sa passion pour la construction et le développement. A la poursuite de son rêve peut-être, il part, à la fin de ses études, en coopération militaire au Cameroun. Il est directeur d'un centre de formation pour cadres et artisans à Yaoundé. A vrai dire, il se forme sur le tas à la gestion, en même temps qu'il forme les stagiaires : *« J'ai découvert là l'intérêt pour tout ce qui est création d'entreprise, et appui au développement. »*

Il file ensuite à New York, où il entre à la Société générale, puis à la BNP. Il s'occupe notamment de l'implantation de sociétés françaises aux Etats-Unis et s'imprègne du savoir-faire US. *« Les Américains sont très ouverts sur les opportunités. On peut téléphoner aux personnes les plus importantes, on les a au bout du fil. Mais si ce que vous avez à leur proposer ne les intéresse pas, ils vous jettent. »*

En octobre 1974, il trouve sur sa route Claude Neuschwander, qui souhaitait développer une filiale de Lip aux Etats-Unis. Lorsque, quelques mois plus tard, Neuschwander lui propose de devenir secrétaire général de l'entreprise horlogère, Michel Garcin accepte, à la plus grande surprise de ses collègues américains qui ne comprennent pas qu'on puisse quitter une carrière bancaire pour une entreprise en difficulté. *« J'avais envie de travailler sur des situations avec un enjeu social et humain important. De lier les trois aspects du développement : l'homme, le marché, les finances. Lip, cela me paraissait un défi intéressant à relever. »* Arrivé à Besançon, en 1975, il trouve une situation si dégradée qu'il hésite à défaire ses valises. Il y restera neuf ans, et sera même élu conseiller municipal de 1977 à 1983. Pendant un an, il maintient l'entreprise en survie. Son but : tenir jusqu'à ce que des soutiens, des appuis industriels ou politiques viennent sauver la situation. Efforts inutiles. La société dépose son bilan en avril 1976.

Commence alors pour lui la période de Lip qu'il estime être la plus riche, la plus intense, même si, dans la mémoire collective, Lip c'est avant tout 1973, des ouvriers qualifiés jetés sur le pavé sans indemnités, et qui décident, pour survivre, de s'emparer du stock et de fabriquer des montres. Un slogan fera date : *« On fabrique, on vend, on se paye. »* Mais déjà, estime Michel Garcin, il y avait une *« ambiguïté »*. D'un côté, il y avait les « Lip », pour lesquels la priorité des priorités était la lutte pour la défense de leur emploi, de l'autre, *« une poignée de visionnaires qui poussaient en avant l'affirmation autogestionnaire comme désir de changer la société »*. Au bout du compte, affirme-t-il, *« la part de volonté de vivre était plus importante que le défi. »*



« Dans ce monde précaire, la plus grande sécurité est encore de faire des choses qui vous plaisent réellement »

Faute de repreneur, l'entreprise se relance sous forme de Scop (société coopérative ouvrière de production). Michel Garcin, membre du directoire, en perd ses indemnités de chômage. Il doit, pour subsister, trouver un emploi au sein d'une PME locale. Parallèlement, il continue à s'investir dans la Scop Lip. Prend part à ce brassage d'idées, à cette ébullition qui marque l'époque. Participe au lancement d'une véritable *« flotille d'entreprises »* qui se montent autour de la Scop : une coopérative de bois et de tissu, une association de tourisme social... et un bureau d'études, la Sceip, dont il deviendra salarié, et qui s'occupe de redressement d'entreprises en difficulté et de transformation d'entreprises en Scop.

En mars 1981, on se trouve en situation de fin de plan social, symbolisé par le déménagement de l'usine. Une partie des Lip a pu être recasée dans les différentes structures. Pour les autres, il faudra trouver des issues de secours. Une sélection qui dégrade sérieusement l'atmosphère. C'est la fin du rêve solidaire. Difficile de concilier l'économique et le social. *« On a eu une attitude trop volontariste en matière d'emploi. Cela a obéré les chances de réussite »* avoue-t-il. En 1987, la Scop Lip dépose son bilan.

Entre-temps, en 1983, Michel Garcin est entré comme directeur à la Scet, filiale de la Caisse des dépôts et consignations. Il organise des actions de développement local. Sa mission : aider les municipalités à susciter le développement, ou la création d'entreprises sur leur territoire, en jouant sur le levier de l'équipement et en leur prodiguant des conseils. Déception. *« Les élus sont d'accord pour investir dans des équipements bien visibles aux yeux de leurs électeurs, mais ils ne sont pas prêts à payer des conseils qui eux, ne se voient pas. »* Alors, il met sa créativité, son imagination, *« son talent pour ouvrir des pistes nouvelles »*, comme dit Jacques Thiriet, un de ses associés au sein de RDE, au service des salariés de la Scet qui souhaitent quitter le groupe. Il monte un service interne d'appui à la création d'entreprise qui, de 1985 à 1987, apportera son soutien à la création de trois cents entreprises.

Dans la foulée, par souci de *« crédibilité »*, il fait ce qu'il conseille aux autres de faire, il crée sa propre entreprise, RDE, qui est un essaimage de la Scet. Dans le cadre de plans de départs volontaires, il aide les postulants à réaliser leur rêve. Pour lui, il s'agit toujours de développement. Développement personnel cette fois. *« Dans ce monde précaire, la plus grande sécurité est encore de faire des choses qui vous plaisent réellement »*, confie-t-il. Son expérience à RDE lui a permis d'analyser avec un certain recul les événements de décembre dernier. *« On nous a dit que cette crise sociale était arrivée car les gens n'acceptaient pas le changement. C'est faux. Nous avons à ce jour reçu 4 000 salariés, dont 2 500 ont créé une entreprise. C'était pourtant des salariés du secteur protégé. »* Simplement, pour que les gens bougent, agissent, créent, il est nécessaire qu'ils aient un projet et se l'approprient. *« Le problème de décembre est que l'on a parachuté des idées de changement sans que les gens sentent que c'était leur affaire. »*

Catherine Leroy

Parcours

- Né le 7 juin 1945 à Paris, Michel Garcin est diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris. Après un séjour au Cameroun dans le cadre de la coopération militaire, il part pour les Etats-Unis où, correspondant de la Banexi (banque d'affaires de la BNP) de 1971 à 1975, il est responsable notamment du suivi des projets d'implantation des sociétés françaises dans ce pays.
- En 1975, il rentre en France où il devient secrétaire général de la Compagnie européenne d'horlogerie (CEH) qui s'était vu confier la gérance de Lip SA en dépôt de bilan. Puis il assurera la fonction de directeur général de la Scop Lip de 1978 à 1983.
- Conseiller municipal de Besançon de 1977 à 1983, il suit particulièrement le développement économique. En 1983 il est directeur délégué de la SCET, filiale de la Caisse des dépots et consignations. Il est responsable de l'action économique locale.
- Depuis 1986, il est associé gérant de RDE (Réseau pour le développement de l'entreprise). Il est également président de l'association Parene qui œuvre pour l'insertion économique. Par ailleurs, il est directeur d'un séminaire à l'IEP de Paris, « Elaboration du projet professionnel personnel ». Il est l'auteur de deux ouvrages : *Une stratégie d'exportation pour l'entreprise* (PUF, 1977) et *Chercheurs d'avenir* (First, 1994).

Le second souffle de la filière nautique

Suite de la page I

Marc Pinta, constructeur et spécialiste du bateau de compétition, ou de croisières à l'unité et sur mesure (ses clients se nomment Marc Pajot, Jean-Yves Terlain, Philippe Poupon ou Titouan Lamazou), ne contredira pas la fille de La Rochelle. *« Nous n'avons pas eu de difficulté à évoluer parce que nous n'avons pas eu le passé »*, lâche-t-il. Boutade ? Il explique : *« Il y a quinze ans, dans la construction traditionnelle, nous aurions eu du mal à faire notre place. »* L'époque était en effet aux tissus de verre et aux résines polyester. La véritable révolution technologique est apparue avec l'arrivée des matériaux composites légers-rigides, financièrement abordables, dérivés de l'aéronautique... et pour lesquels les applications nautiques n'existaient pas à l'époque.

Autre évolution significative de la filière : l'architecture proprement dite. *« Il y a douze ans,* confie Marc Pinta, *la construction d'un grand catamaran tel que* Charentes-Maritimes-II, *qui apparaissait comme révolutionnaire, était totalement empirique. Aujourd'hui, aucun architecte naval, aussi talentueux soit-il, ne peut se passer du concours d'un ingénieur spécialiste du calcul des structures. Cependant, la nouvelle génération d'architectes passe de plus en plus par l'école de Southampton* (Grande-Bretagne), *seule école au monde à les former. »* Ancien officier mécanicien de la marine marchande, Michel Joubert – un nom phare en matière d'architecture navale – est lui aussi persuadé de *« la nécessité de vérifier l'intuition par le calcul scientifique »*. Sur lui reposent le dessin, la création, l'esthétisme. Sur l'ingénieur Bernard Nivelt, son associé, reposent les calculs de jauge, la simulation, les études en bassin de carène.

Autre parcours atypique : celui de Philippe Pallu de la Barrière, directeur du Centre de recherche pour l'architecture et l'industrie nautiques (Crain), une figure de la filière voile de La Rochelle. Huit années durant, cet homme posé, calme et réfléchi de quarante-cinq ans fut chercheur en mathématiques fondamentales au prestigieux Collège de France. C'est sur la Seine qu'il s'initie au dériveur afin de se *« laver l'esprit »*, prépare les Jeux olympiques de 1975, reçoit plus tard la révélation de la course au large. Adieu le *« confinement des mathématiques pures »*, place à l'ingénierie navale : il crée le Crain, et se lance dans l'aventure de *Charentes-Maritimes*, ce catamaran emblématique qui fut un défi technologique. Le mathématicien n'a pas de mal à se reconvertir dans les disciplines de l'hydrodynamique et de l'aérodynamique, le calcul de résistance des matériaux. Parallèlement, avec la petite équipe d'ingénieurs qui l'entourent, ils mettent au point les premiers outils numériques en voilerie. Aujourd'hui, le logiciel de voile (Fabric) équipe 75 voileries dans 25 pays.

ÉOLIENNES

Chance ou expérience calamiteuse ? A la demande de Philippe Briand, architecte et directeur du projet, le Crain se lance dès 1991 à corps perdu dans l'aventure de la Coupe de l'America, la plus difficile épreuve technologique de voile au monde. Un échec. *« Même si les résultats ont été mauvais,* commente, philosophe, Pallu de la Barrière, *cette expérience nous a permis, en recherche et développement, de passer à la vitesse supérieure. Aujourd'hui, nous sommes techniquement au niveau des Néo-Zélandais et des Américains. »* Et d'ajouter, sévère : *« En matière d'hydrodynamisme et de carène, le travail de fond n'avait pas été fait. Autant dire qu'on bricolait. »* Entre-temps, la crise a passé. L'industrie nautique de la plaisance n'est plus ce qu'elle était. Pour la course au large et la compétition, les sponsors se font rares. Petite structure de cinq personnes travaillant en réseau avec des spécialistes indépendants, donc souple et réactive, le Crain s'adapte, se diversifie dans des niches, se félicite de ne pas exercer une monoactivité. Parmi les études en cours : un projet d'éolienne pour lequel le ministère de l'industrie a lancé un appel d'offres – *« Nous ne sommes pas dépaysés, les complémentarités en matière d'aérodynamique sont évidentes »* ; un projet de bateau à propulsion solaire *« afin d'intervenir dans des zones fragiles et écologiquement instables, de type Marais poitevin »* ; le projet « Hermione », enfin. En collaboration avec le Centre de la mer de Rochefort, tout proche, il ne s'agit pas moins que de reconstruire, à partir des plans d'origine, le navire sur lequel La Fayette embarqua pour traverser l'Atlantique. *« Nous avons simulé les conditions de navigation de l'époque avec nos modes de calcul actuels. Mais passer du catamaran de course océanique à une frégate du XVIIIe siècle, c'est du grand écart ! »*

Le couple patrimoine et nouvelles technologies est même en passe d'investir le Musée maritime de La Rochelle, que dirige Patrick Schnepp. Pour l'heure, il achève les installations d'un bassin de démonstration de 300 mètres carrés. Grâce à des évolutions réelles, les visiteurs seront initiés notamment aux mystères de la mécanique des fluides, à ceux de la propulsion vélique. En collaboration enfin avec Aerospatiale, une soufflerie devrait encore procurer aux visiteurs des sensations inattendues : éprouver physiquement les différentes graduations de la force du vent (échelle Beaufort), qui va de 0 à 12, soit du souffle nul à l'ouragan.

Jean Menanteau

La gestion par projet prend de l'ampleur

Cette méthode de management, maintenant bien maîtrisée par les cabinets de consultants, est toutefois victime de certaines dérives

C'EST un vieux classique. Le management par projet (MPP) est une valeur sûre, régulièrement plébiscitée lors d'enquêtes menées auprès des directeurs des ressources humaines (DRH). Ce ne sont pas les ingénieurs qui pourraient le regretter, eux qui furent parmi les premiers à utiliser la méthode pour réussir à tenir les délais lorsqu'un chantier nouveau s'annonçait. Le bâtiment, les travaux publics également puis l'industrie, l'informatique et maintenant les services, sont gagnés eux aussi, petit à petit, par cette démarche. Les puristes en énoncent les principes de base : on parle de MPP si la direction d'une entreprise indique clairement à un chef de projet quels sont les résultats à atteindre, à quel coût, dans quels délais, selon quels critères de qualité. Pour ce faire elle disposera d'une structure provisoire à laquelle ont été dédiées des ressources financières et humaines qui permettent de jouer la carte de la transversalité.

Après des années de ronronnement confortable, le MPP est à la mode. Les entreprises en réclament de plus en plus : colloques, forums sont à l'affiche. Jusqu'à la fonction publique qui voit là un moyen précieux de s'attaquer aux dysfonctionnements administratifs classiques, comme le cloisonnement et la déconcentration de services appelés pourtant à oeuvrer ensemble, en raison du développement du travail interministériel. On peut comprendre l'engouement actuel : « *Le MPP*, explique Vincent Roger, consultant associé au cabinet IDRH, *est bien adapté à l'environnement économique que nous connaissons désormais. Il permet de réaliser des objectifs plus rapidement que si la mission avait été définie simplement en interne.* » « *De plus*, insiste ce DRH, *alors que beaucoup s'interrogent face à l'éclatement de la collectivité de travail, le MPP favorise l'échange et la complémentarité.* »

Dans les séminaires, de nombreux exemples démontrent l'intérêt de la méthode, qui dispose d'ailleurs de quelques belles vitrines : le projet Twingo par exemple ou celui de la Mégane, qui autorisent, l'un comme l'autre, Renault à expliquer comment créer un consensus autour du développement d'un nouveau produit. Enfin, et c'est important, le MPP repose sur une méthodologie précise, maîtrisée par les cabinets de consultants : « *Les mécanismes sont clairement identifiés*, confirme Bertrand Riffiot, consultant à Algoe Management. *Chaque étape est balisée.* » Voilà peut-être pourquoi certains groupes estiment suffisant d'organiser un stage de trois jours pour bénéficier du transfert de savoir-faire en matière de MPP. Est-ce raisonnable ? Le succès du MPP a débouché sur certaines dérives.

La première vient de l'idée que le MPP est la panacée : « *Nous mettons en vente deux mille à trois mille nouveaux modèles de vêtements par an*, raconte un cadre d'un grand groupe international, *rythme qui est le nôtre depuis des années. C'est l'un des fondements de notre métier. Aujourd'hui, et seulement pour coller à la mode, il a été décidé de travailler en MPP. C'est absurde puisque nous ne sommes pas là dans du transitoire mais dans du répétitif.* » La confusion est perceptible en effet çà et là. On met par exemple sous le vocable MPP du simple travail en équipe. « *Bref*, comme l'indique Vincent Roger, *on utilise le terme à tout bout de champ, ce qui dénature la démarche. Or, quand on réfléchit bien, les sujets pour lesquels il est finalement nécessaire de dégager des ressources pour atteindre un objectif ne sont pas si nombreux que cela.* » Projets marketing, démarches de qualité totale, réalisations techniques sont ainsi parmi les exemples les plus cités.

Seconde dérive, le sentiment que le MPP, puisqu'il est balisé par une méthodologie éprouvée, est facile à mettre en place. Ce qui est loin d'être le cas. « *Comme les mécanismes sont bien rodés, on en vient parfois à oublier le sens et les difficultés possibles* », insiste un consultant. Parmi les écueils les plus courants, il y a celui de « *voir s'installer une entreprise à deux vitesses, avec d'un côté les laissés-pour-compte, et de l'autre les acteurs du progrès choisis directement par la hiérarchie* ». Autre obstacle : le choix pertinent du chef de projet. Recruté parmi les « fonctionnels » par opposition aux « opérationnels », il donne le sentiment que l'entreprise introduit un sous-marin. « *Il faut également faire attention à ne pas choisir le meilleur technicien*, remarque Vincent Roger. *La priorité doit être donnée à celui dont les qualités d'animateur sont évidentes.* »

Le risque de voir se constituer une caste de chefs de projet

Dernier point critique, et peut-être le plus délicat : la gestion de l'après-projet. Qui va s'approprier les résultats ? La hiérarchie de l'entreprise va-t-elle accepter de ne pas récolter les fruits d'un travail dont l'essentiel lui a pourtant échappé ? Qui ensuite va mettre en application ? Comment éviter l'amalgame entre le maître d'ouvrage (qui commande) et le maître d'oeuvre (qui réalise) ? Sans oublier la question du devenir des chefs de projet. « *Généralement*, remarque Bertrand Riffiot, *l'aventure qu'ils ont connue est un plaisir. Ils imaginent mal devoir y renoncer et réintégrer leur ancienne base.* » D'où le risque de voir se constituer une caste de chefs de projet qui se considéreraient un peu comme les moteurs de l'entreprise, demandant par conséquent des traitements de faveur. Les solutions existent. La volonté de traiter la question le plus en amont possible avec une communication permanente entre l'entreprise et la structure de projet est en principe une arme efficace.

M.-B. B.

Réaliser des gains de productivité

Le management par projet est largement utilisé dans l'industrie ou dans d'autres secteurs pour le lancement de nouveaux produits. Mais cette capacité à servir l'innovation ne doit pas cacher l'une de ses missions premières : l'amélioration des gains de productivité. Les banques, par exemple, l'ont choisi pour refondre des processus ou réactiver la politique commerciale en confiant des missions au plus près du terrain. Le MPP s'accompagne toujours de tableaux de bord et d'indicateurs qui permettent de mesurer pas à pas les progrès réalisés et donc de redresser la barre en temps réel. La fonction publique, intéressée par la démarche dans la mesure où elle permet de casser certaines rigidités, risque de se heurter là à des difficultés. On l'imagine difficilement réfléchissant en termes de performances financières. D'où l'idée d'introduire le concept de jours/homme.

l a c h r o n i q u e

Marie-Béatrice Baudet

Galerie de portraits peu flatteurs

INIMAGINABLE en France. Ou alors, seulement après que le ciel nous sera tombé sur la tête. Prenez un hebdomadaire sérieux, réputé – jusqu'à l'étranger – dont le lecteur moyen se rapprocherait plutôt du cadre intello que du guérillero guatémaltèque, et puis fermez les yeux. Vous les rouvrirez sur une double page titrée : « Les tueurs à gages », et juste au-dessous six portraits, pas forcément flatteurs, des PDG les plus en vue des Etats-Unis. Inutile de vous pincer, il y en a encore six autres sur les deux pages suivantes. Premier à inaugurer la galerie : Robert Allen (ATT) dont la photo, façon yeux-qui-scrutent-l'avenir-avec-confiance, est juste agrémentée de deux chiffres, sa rémunération (annuelle bien sûr) : 3 362 000 dollars (16,8 millions de francs environ) et le nombre de licenciements (40 000) annoncé par ATT en janvier dernier (*Le Monde* du 7 mars). Le plus gros revenu, c'est lui. Mais la palme du restructurateur le plus assidu revient au patron de General Motors, avec 74 000 licenciements pour 1991. Suivi de près par ses collègues d'IBM (60 000), de Sears, Roebuck and Co (50 000) et de plus loin par celui de Boeing (28 000). Mais, s'il n'y avait eu que cela, les responsables de la communication de toutes ces entreprises prestigieuses ne seraient pas sous tente à oxygène. Les commentaires valent aussi le détour. *Newsweek* du 26 février, car c'est lui le chasseur de prime, a enfoncé le clou. D'abord, en insistant à plusieurs reprises sur les liens entre licenciements et bons résultats en Bourse. Wall Street s'éclate à chaque restructuration. Une vraie folie. Une tête coupée, un bénéfice engrangé. Alors 60 000... Vous pensez. *Newsweek*, justement, continue à penser tout haut : « *Combien de présidents de grosses entreprises en cours de restructuration ont-ils sacrifié leur salaire ? Se sont-ils excusés publiquement auprès des gens qu'ils avaient virés ? Ont-ils reconnu personnellement certaines erreurs à l'origine de ces restructurations ? Pas question. Ce n'est pas macho.* »

Wall Street s'éclate à chaque restructuration. Une vraie folie. Une tête coupée, un bénéfice engrangé

Voilà donc un grand hebdomadaire américain, belle ironie de l'histoire américaine, pourfendeur d'un certain capitalisme. Après le *politically correct*, place à l'*economically correct*. Bien sûr, l'élection présidentielle approche et la sauvegarde de l'emploi, ici ou ailleurs, est un programme qui paie. Pourtant, même si le fond de l'air est opportuniste, impensable de refuser la bouffée d'oxygène de *Newsweek*.

Et si cet anticyclone atteignait les côtes françaises ? Les photos ? Assez faciles à prendre. Le nombre de licenciements ? Pas trop compliqué à calculer. Le problème, ce serait en fait les salaires. Enfin presque. Car on sait déjà qu'ils sont plutôt élevés que faibles. Ce n'est finalement pas là l'essentiel. L'essentiel, *Newsweek* le rappelle en fermant le ban : « *Les patrons pourraient redécouvrir ce que beaucoup ont su par le passé mais semblent avoir oublié. Bien traiter ses salariés est souvent l'arme la plus efficace pour réussir en affaires.* »

m u t a t i o n s

La récupération automobile devient écologique

En 2002, les véhicules hors d'usage devront être retraités à 90 %. Les démolisseurs seront obligés d'évoluer sous peine d'être condamnés

IL y a la vie après la mort. Du moins pour les voitures. En effet, dès 2002, les nouveaux modèles automobiles devront être recyclables à 90 % de leur poids. Ainsi en ont décidé les signataires français de l'accord-cadre sur le retraitement des véhicules hors d'usage, qui visent même, « *à terme* », un taux de recyclage de 95 %. Ce texte, publié en 1993, réunit les pouvoirs publics et tous les acteurs de la filière : Renault et PSA-Peugeot-Citroën, les équipementiers, les industriels de la démolition, de la récupération et du recyclage ainsi que les producteurs de matériaux. La France a par ailleurs piloté, au sein de l'Union européenne, un groupe de travail, mis en place en 1991, qui a retenu les objectifs de cet accord. Une révolution est donc en marche. Certes, ses effets ne sont pas encore très visibles. Les décharges sauvages et les épaves abandonnées dans les champs enlaidissent encore trop de paysages. Mais pour les partenaires de l'accord, solidaires et engagés chacun dans leur domaine à intensifier leurs efforts, l'espoir est grand, même s'ils restent prudents.

Déjà, 75 % du poids d'un véhicule est retraité, par le biais de la revente des pièces détachées dans les casses autos, ainsi que du recyclage des fluides, des batteries et des pneus. La carcasse, quant à elle, est broyée, et la ferraille, triée, est revendue aux sidérurgistes et métallurgistes. Restent donc 25 % de « résidus de broyage automobile » (RBA), un mélange de plastiques, de textiles, de verres, etc., soit 250 kilos par voiture, qui atterrissent dans les décharges. Or 1,8 million de véhicules arrivent en fin de vie chaque année en France. Réduire ces 25 % est donc devenu l'obsession de tous les acteurs de la filière. D'autant que la mise en décharge du RBA a un coût croissant : « *Elle est passée de 120 F la tonne en 1990-1991 à 250 F, voire 300 F en France aujourd'hui et à 600/700 F en Allemagne* », observe Laurence Vial, responsable de la communication de la Compagnie française de ferraille (CFF), leader européen du recyclage des biens de consommation, qui dispose en France de 70 sites de récupération des métaux, dont 23 sont munis de broyeurs.

Face à la sensibilité des consommateurs à l'écologie, les constructeurs ont, eux aussi, bien compris l'intérêt de plancher sur ce sujet, et ce dès la conception des véhicules. Surtout s'ils ne veulent pas risquer de voir les pouvoirs publics imposer une éco-taxe. Quant aux démolisseurs – appelés aussi casseurs, mais ce terme leur déplaît –, ils comptent améliorer ainsi leur image qui, il faut bien le dire, est mauvaise.

Deux voies de recherche sont explorées pour réduire ce fameux RBA. L'une est sa valorisation énergétique, expérimentée depuis 1991 à Saint-Pierre-de-Chandieu (Rhône) par PSA, en partenariat avec CFF, où une unité permet de préparer, à partir du RBA, un combustible destiné aux fours de la cimenterie voisine Vicat. « *Depuis 1991, nous faisions des essais mais depuis début 1995 nous livrons chaque mois ce combustible à Vicat* », indique Isabelle Torcherie, responsable de la coordination des activités « recyclage » chez PSA. Sur ce site, une autre unité, située en amont du broyeur, dépollue les voitures – enlèvement des batteries et des fluides – et désassemble certaines pièces, notamment les vitrages et les plastiques, en vue de leur recyclage. *Ce concept en deux phases permet de recycler environ 95 % d'un véhicule, selon PSA. Mais pour l'heure, Saint-Pierre-de-Chandieu ne peut ainsi traiter que « vingt véhicules par jour,* selon Laurence Vial. *Ce site est de petite dimension parce que nous ne savions pas du tout, au début, où nous mettions les pieds* ».

« On en est encore à l'âge de pierre »

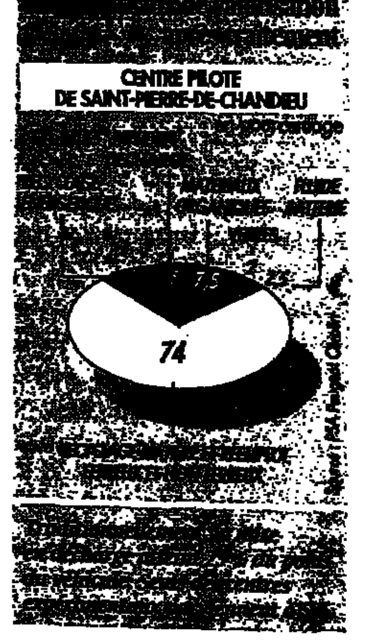
Une autre expérience, portant uniquement sur la phase dépollution-désassemblage, est menée depuis 1992 à Athis-Mons, en région parisienne, par Renault, en partenariat avec CFF et le démolisseur Allo Casse Auto. Deux cents véhicules par jour y sont retraités, qui proviennent de Renault mais aussi de Peugeot, Fiat et BMW. En région Midi-Pyrénées, un schéma identique fonctionne avec un réseau de 22 démolisseurs. En outre, depuis 1994, Renault expérimente, avec le broyeur lillois Galloo et des cimentiers, la transformation du RBA en combustible. La firme au losange assure pouvoir ainsi valoriser 92 % à 93 % d'un véhicule.

Beaucoup d'initiatives, donc. Néanmoins, comme le dit Isabelle Torcherie, « *on en est encore à l'âge de pierre* » dans ce domaine. Car pour que se constitue une filière de recyclage économiquement viable, il faut disposer d'un gisement de matière important et régulier, mais aussi de débouchés. Ce qui n'est pas encore le cas. Aussi, pour l'heure, Renault se contente de retraiter ses véhicules à 80 % minimum. « *En 1995, 44 000 voitures l'ont été*, affirme Jean-Paul Vallat, directeur du projet recyclage chez Renault. *Mon objectif est d'arriver à 100 000 en 1996 et à 500 000 en 1998-1999* », soit toutes les Renault qui quittent le marché chaque année.

Les démolisseurs de Midi-Pyrénées connaissent bien les limites de la filière. L'un d'eux, Pierre Raymondis, gérant de Surplus-Auto, a investi 250 000 F dans une station de dépollution-désassemblage, dotée d'une chape de béton et de cuves de rétention des fluides. Et il a embauché trois personnes. « *Pour l'instant, ça ne me rapporte rien*, dit-il. *Mais avec mes collègues on se concerte en permanence pour trouver des débouchés, améliorer la production, etc. Un jour, ce sera rentable.* » Les pistes sont en effet prometteuses. Ainsi, Renault a mené, durant cinq ans, des recherches sur le recyclage du polypropylène (plastique). Résultat : aujourd'hui, les pare-chocs de la Mégane sont fabriqués à partir de pare-chocs recyclés. « *Renault est le premier constructeur au monde à le faire* », se félicite Jean-Paul Vallat.

Les démolisseurs, maillon incontournable de la filière, ont tout à gagner dans cette démarche. Mais eux aussi ont des efforts à faire. Déjà, les constructeurs n'acceptent de collaborer qu'avec ceux qui sont « classés », c'est-à-dire qui disposent d'une autorisation préfectorale d'ouverture. Or, selon le Conseil national des professions de l'automobile (CNPA), branche « démolisseurs », sur les 2 000 à 2 500 « casseurs » de France, seul un millier d'entre eux seraient classés. En outre, tous ne pratiquent pas la récupération des fluides, qu'impose pourtant une réglementation de 1974. Or les démolisseurs se sont engagés, dans l'accord-cadre, à le faire.

Le CNPA a d'ailleurs mis au point, en 1995, un « référentiel » qui s'inscrit dans la loi de 1994 sur la « certification de service ». Ce document passe au crible les aspects maîtrise de l'environnement, équipement de chantier, formation, etc. Il est vrai que la mise aux normes d'un chantier peut coûter jusqu'à 500 000 francs. Cependant, chez les démolisseurs qui ont joué le jeu, le métier s'est transformé.

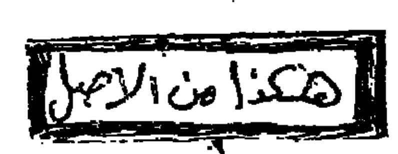


« *Des ingénieurs de chez Renault m'ont formé à reconnaître les différents types de plastiques, que je place dans des bacs appropriés*, explique un jeune ouvrier d'Allo Casse Auto. *Au début, c'était intéressant de découvrir tout ça. Mais on s'y habitue vite.* » Il estime que son travail est devenu « *moins salissant* ». « *C'est un métier écologique* », juge-t-il. Pierre Raymondis, à Toulouse, estime que cette évolution est incontournable. « *On ne peut pas laisser pourrir la terre. Il faut que les voitures meurent proprement.* » Les démolisseurs qui ne partagent pas son point de vue le regardent d'un mauvais oeil. « *Ils n'ont pas compris que s'ils n'évoluent pas, ils disparaîtront.* »

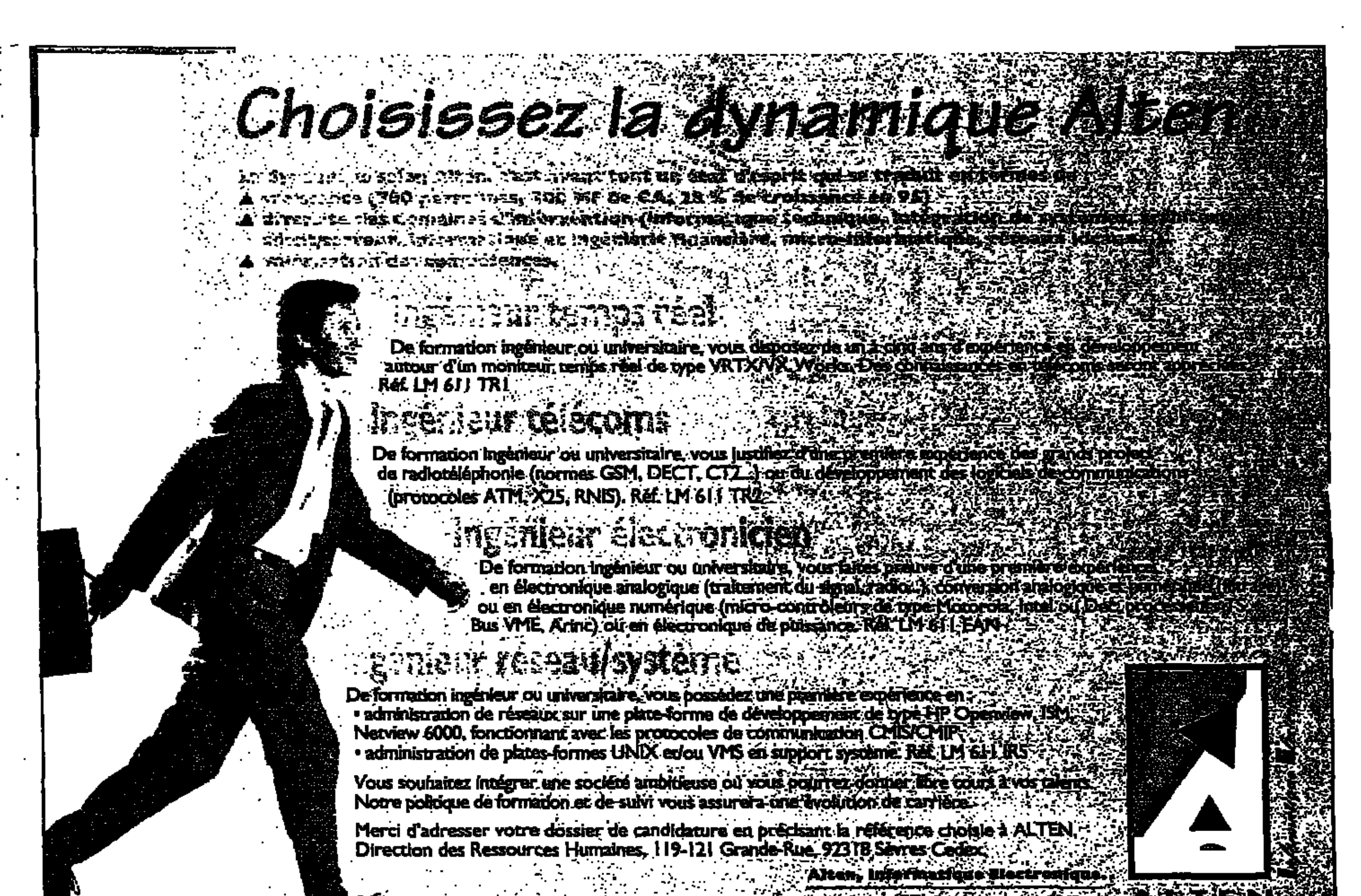
Francine Aizicovici

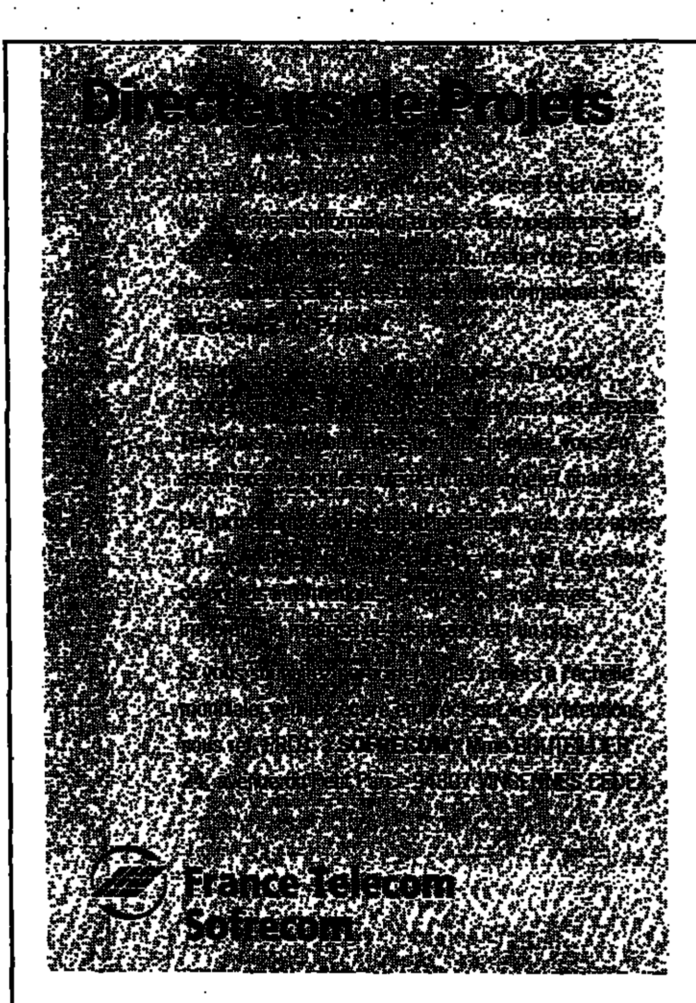
Remue-ménage chez les « casseurs »

Le Conseil national des professions de l'automobile (CNPA) estime que les démolisseurs ont embauché trois mille personnes depuis l'accord-cadre de 1993. En revanche, il prévoit que, sur les 2 000 à 2 500 démolisseurs de France, un millier d'entreprises dites « marginales » vont disparaître parce qu'elles ne sont pas en règle. « *Cela va aller très vite. Déjà il leur est interdit de traiter les véhicules mis à la casse grâce à la prime Juppé.* » Pour autant, l'emploi global ne devrait pas en pâtir. « *Bien souvent, ces marginaux emploient du personnel non déclaré. Celui-ci va glisser vers les autres démolisseurs qui auront plus de véhicules à traiter.* » Pour le CNPA, qui organise des stages de sensibilisation des chefs d'entreprise et met en place un certificat de qualification professionnelle de démonteur d'automobile, ce métier, même s'il évolue, restera « *très manuel* » et accessible aux personnes peu qualifiées.



INFORMATIQUE / RÉSEAUX TÉLÉCOMMUNICATIONS







TEUCHOS Télécom

Société d'Ingénierie et de Services intervenant dans les domaines télécommunications, aéronautique, spatial, ferroviaire, naval, automobile, énergie, pétrole, recherche des

INGENIEURS de plus de 3 ans d'expérience
(ENST, ESE, ENSEEIHT, INT, ENSIMAG...)

Missions :
Expertise, Etudes, Intégration, Validation, Qualification, Tests... Conduite de projets dans le cadre de grands programmes industriels. Réelles qualités relationnelles, pratique de l'anglais technique, habilitation CD pour certains projets.
Dans le cadre de ces activités TELECOM & RESEAUX, nous recherchons des collaborateurs à fort potentiel.
De formation Bac + 5, écoles d'ingénieurs télécom ou informatique et réseaux.

Télécoms mobiles (GSM, DCS 1800...)
- Radiocommunications
- Commutation, Transmission
- *Supervision de réseaux BSS et NSS*
- Ingénierie des réseaux cellulaires.

Réseaux et Communications d'Entreprises
- Gestion et administration de réseaux (OpenView...)
- Réseaux locaux : Windows NT, Netware, NetView
- Réseaux hauts débits : ATM, SDH, FDDI...
- Normes & standards : SNMP, OSI, X25, TCP/IP...
- Messageries X400, X500, EDI, GED, A C/S...
- Architectures de réseaux et de systèmes d'information
- Langages orientés objets : C++, ILOG...

Pour ces postes basés en région parisienne ou dans *le Sud de la France, merci d'adresser votre candidature (lettre de* motivation, CV détaillé) sous référence LMI0 à Teuchos Télécom, 6 avenue du Général de Gaulle - 78000 Versailles.

MEDIAPA



Venez jouer la partition des systèmes d'information bancaires.

AUJOURD'HUI, VOTRE AMBITION EST DE POUVOIR ÉVOLUER DANS UN ENVIRONNEMENT VALORISANT. VOUS SOUHAITEZ PARTAGER UN RÉEL ESPRIT D'ÉQUIPE, CAR POUR VOUS LA CONVIVIALITÉ EST SYNONYME D'EFFICACITÉ. ALORS RENCONTRONS-NOUS !

Créée en 1988, nous sommes aujourd'hui l'une des premières sociétés de conseil en systèmes d'information bancaires. Notre activité d'assistance à maîtrise d'ouvrage et de conduite de projets est reconnue par les principales banques, françaises et étrangères. Notre stratégie de développement connaît un franc succès. Elle repose principalement sur les projets de place tels que TBF, SNP, RGV, la monnaie unique, ...
Dans ce contexte, nous souhaitons renforcer notre équipe de

c o n s u l t a n t s

Vous avez, à 35 ans environ, outre une formation grande école, de solides compétences dans les métiers de la banque et de l'informatique. Une expérience des projets de place actuels serait un atout supplémentaire.

Nous vous remercions d'adresser sous référence C.IN lettre, CV, photo et prétentions à Delog - Mr. P. SAMSON - 18, rue de la Boétie - 75008 Paris.



Conseil en systèmes d'information bancaires.

Publipanel



INGENIERIE et SERVICE en INFORMATIQUE Industrielle
Jeune entreprise de 200 personnes en région parisienne

Réf : Q963 - **Chefs de projets / Qualiticien** : vous avez de 2 à 7 ans d'expérience professionnelle, vous avez participé à la conduite de projets en informatique industrielle, vous connaissez la qualité et les outils du génie logiciel. Instinct du service et de l'engagement indispensable.

Réf : Q964 - **Consultants télécom** : vous avez de 5 à 10 ans d'expérience professionnelle dans le milieu des télécoms, vous avez déjà piloté des projets (réseaux internationaux, radiocom, voies/données, interconnexion et services associés), vous avez le sens de la communication, du service et du conseil, les concepts de la qualité vous sont familiers.

Pour ces deux postes, la maîtrise de l'**anglais** est indispensable. Merci d'adresser CV, photo et lettre de motivation manuscrite en précisant votre rémunération actuelle et la réf du poste choisi à Isabelle VALAGEAS - **SINFOR** - 11 rue Charles Schmidt - 93583 SAINT OUEN CEDEX.

Notre Société de Conseil (10 personnes) est spécialisée dans le domaine de l'interopérabilité des systèmes d'information. Nous renforçons notre équipe d'experts et recherchons un

CONSULTANT

◆ ***Mission :*** Dans le domaine des systèmes d'aide au commandement, vous mettez en cohérence les modèles existants de flux et de données. Pour cela, vous rapprochez les différents points de vue de leurs utilisateurs.

◆ ***Profil :*** De formation Grande Ecole d'Ingénieurs, vous possédez une expérience de 5 à 10 ans dans la conception des systèmes d'information.

Une bonne connaissance des méthodes (MERISE, OMT...) est nécessaire.

Bilingue anglais, vous êtes habitué à voyager et à négocier à l'international.

◆ ***Nous vous offrons :*** • Le dynamisme de notre société et la notoriété de sa méthode • L'autonomie d'un poste international et de haut niveau.

Adressez votre dossier de candidature en précisant la référence 88 sur lettre et enveloppe à : SODEC SERVICES - 18 rue Marbeuf - 75008 Paris, qui transmettra en toute confidentialité.

Publipanel

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

INGÉNIEURS CONSEILS

LES INGENIEURS DE L'INNOVATION

ALTRAN

29 % DE CROISSANCE, 600 INGÉNIEURS RECRUTÉS EN 1995

Leader en Ingénierie et Conseil Technologiques (2000 consultants), les compétences d'ALTRAN vont des études techniques au conseil en passant par la conduite de projets, l'assistance à la maîtrise d'ouvrage, l'audit et l'expertise technique. Dans le cadre de nos activités conseil en système d'information, nous recherchons des :

JEUNES INGENIEURS GRANDES ECOLES

(INSA, ENSIMAG, N7, CENTRALE, IIE...)

destinés à évoluer vers des responsabilités de coordination de projets, d'expertise technique ou de management d'affaires. Nous vous proposons de rejoindre une structure souple et décentralisée vous donnant les moyens de réaliser vos ambitions.

TOULOUSE - RENNES - NANTES - BREST - LYON - VALENCE - TOULON - AIX - STRASBOURG

PARIS - LONDRES - BRUXELLES - MADRID

Vos compétences

▲ Système d'information (contrôle de gestion, gestion commerciale, ressources humaines...) organisation de solutions.

▲ SGBD/R : INGRES, ORACLE, SYBASE, RDB, SQL/DS
L4G : BUSINESS OBJECTS, FOCUS, NOMAD, SAS
SIAD et EIS : EXPRESS, HOLOS, SYSTEM W, SAS/EIS...

▲ Conception architecture de système de pilotage
Conception et développement SIAD
Mise en œuvre, assistance informatique
Conseil, audit
Expertise solution d'aide à la décision

Vous avez de réelles capacités relationnelles, vous êtes motivés par les métiers du conseil technologique et vous partagez avec nous le souci du long terme.

Adresser votre candidature sous la référence LMDI-074 à Marie-Pierre ROSSIGNOL ALTRAN - 58, Bd Gouvion-St-Cyr 75838 PARIS cedex 17

INFORMATIQUE / RÉSEAUX TÉLÉCOMMUNICATIONS

Telemate

N° 1 en Europe du conseil en communications mobiles.

■ *Notre jeune société est reconnue comme un consultant de haut niveau en infrastructure de réseaux mobiles. Nous fournissons dans de nombreux pays des prestations d'ingénierie et de conseil en radiocommunications pour lesquelles nous utilisons l'ensemble des équipements de test et de mesure disponibles sur le marché ainsi que nos propres logiciels. Notre maîtrise technique et notre capacité à anticiper les besoins des clients contribuent à les satisfaire par un apport méthodologique important.*

Dans le cadre de notre développement, nous recherchons actuellement des

Ingénieurs Confirmés en Radiocommunications

pour des postes à pourvoir principalement à l'export dans les domaines de l'ingénierie, du déploiement, du paramétrage et de l'optimisation de réseaux (**GSM/DCS, CDMA et DECT**).

■ Ces postes s'adressent à des ingénieurs diplômés en télécommunications, avec une **expérience prouvée des** domaines précités.

L'anglais courant est indispensable.

■ Merci d'adresser votre dossier de candidature : lettre manuscrite, CV et photo sous la référence YN/TMT à notre conseil :

InSider - 51/59 rue Ledru Rollin 94853 Ivry-sur-Seine Cedex.

OBC

PME 700 personnes située en Région Parisienne, spécialisée dans le secteur des télécommunications, recherche pour son Service Etudes

un Ingénieur TELECOMS *senior*

■ *Au sein d'une équipe développement, vous participerez à la réalisation d'un grand projet Télécoms et serez par ailleurs en charge d'études et validation de structures numériques. Pour ce poste évolutif, nous recherchons un Ingénieur Télécoms (30/35 ans) possédant une expérience de 5 à 10 ans dans le domaine des PABX et réseaux télécoms (MIC, RNIS, ...). La maîtrise des circuits télécoms et numériques récents (EPLD, DSP) ainsi qu'une bonne connaissance des normes ETSI, ITU sont également indispensables. Lieu de travail : proche banlieue parisienne. Salaire : 270 à 350 KF selon expérience.*

■ *Merci d'adresser CV, photo, lettre de motivation manuscrite et prétentions à Impact Développement 26, rue de Brunel - BP 6233 - 75818 PARIS cedex 17. Référence à rappeler : MAR 96*

OBC

articipez au développement de notre société en Europe...



Consultants Seniors Salles de Marchés

Dirigeant une équipe de plusieurs consultants, vous assurez la mise en place et le suivi de nos systèmes en Europe.

Votre profil : à 30-35 ans, de formation Grande Ecole de commerce ou d'ingénieurs, vous avez acquis une expérience de plusieurs années dans le conseil et/ou la mise en place de solutions destinées aux activités Front et Middle Office. Maîtrise de l'anglais indispensable.

Ingénieurs d'Affaires

En charge d'un portefeuille de clients en Europe, vous assurez la promotion et la vente de nos solutions auprès des établissements financiers. Votre tempérament commercial est le garant de notre réussite.

Votre profil : à 28-30 ans, après une formation Grande Ecole (HEC, ESSEC, INSEAD, CENTRALE, MINES...) vous avez acquis une première expérience vous permettant de mener avec succès une action commerciale dans le domaine financier. Maîtrise de l'anglais indispensable.

Pour nous rejoindre, merci d'adresser CV + lettre manuscrite sous réf. MI/96-04 à ATSM Finances 109/111, rue Victor Hugo - 92532 Levallois Perret Cedex.



ATSM Finances

OBC

Filiale de 2 groupes prestigieux MERCEDES-BENZ et METRO, debitel, première entreprise privée européenne de services de télécommunication mobile, caractérisée par une forte croissance et 600 000 abonnés, recherche un

JEUNE RESPONSABLE ORGANISATION & MÉTHODES À L'ESPRIT "MOBILE" H/F

PROCHE BANLIEUE SUD - OUEST DE PARIS

■ **Votre mission**

Optimiser notre fonctionnement pour orchestrer notre développement. A partir d'un audit permanent de notre organisation, vous devrez :

- déterminer les gains de productivité en liaison avec les équipes,
- préconiser et piloter les évolutions de nos procédures et de notre organisation,
- faciliter la communication entre les opérationnels et le service informatique.

■ **Votre profil**

Ingénieur (28-32 ans), vous avez 5 années d'expérience dans un cabinet d'organisation ou une structure de service tournée vers le grand public. Vous possédez une forte capacité à mener à bien des projets de manière autonome. Sans être exclusivement un technicien de l'informatique, vous possédez cette culture.

Si vous maîtrisez l'anglais (l'allemand serait un plus), rejoignez-nous pour être un acteur de notre croissance.

Notre Consultante, Marie-Claude Tessier, vous remercie de lui écrire sous réf. 6189/M ***à ALEXANDRE TIC*** *10 rue Royale 75008 Paris.*

debitel® FRANCE

MEDIAPA

SECTEURS DE POINTE

CARRIÈRES INTERNATIONALES



هكذا من الاصل

SECTEURS DE POINTE

INGÉNIEURS COMMERCIAUX

Groupe industriel international (30 implantations dans le monde, près de 7 000 personnes et environ 5 milliards de francs de CA en 1995), nous sommes aux premiers rangs mondiaux *dans le domaine de la connectique.*

Nous souhaitons développer notre activité réseaux/fibres optiques et recherchons pour notre Direction Commerciale France

2 ingénieurs commerciaux

Le premier assurera la promotion des connecteurs réseaux et fibres optiques pour les *Datacom/Télécom auprès d'une clientèle* d'intégrateurs et d'installateurs courants faibles.

Le deuxième candidat sera chargé de la distribution de ces produits, ainsi que du support des distributeurs électronique ou électrique en général.

Au-delà de vos qualités de négociateur commercial, votre connaissance du marché et de ses acteurs vous permettra d'être une force de proposition qui contribuera à la définition de la politique commerciale et au choix des cibles prioritaires pour cette *activité.*

Diplômé de l'enseignement supérieur, vous avez une expérience commerciale de 3 ans au moins dans ce secteur. Nous vous proposons de rejoindre notre équipe dynamique et motivée et de vous associer à notre challenge.

Merci d'adresser votre dossier complet (lettre manuscrite, CV), sous référence 24562, à Media System, 6 impasse des Deux Cousins, 75849 Paris Cedex 17.

MEDIA SYSTEM

VENDRE DES PRESTATIONS DE SERVICES INFORMATIQUES

Paris - Lyon

Reconnue pour la qualité du service offert au client, cette importante société d'envergure internationale commercialise un ensemble de prestations destinées à assurer la disponibilité et l'optimisation des systèmes d'information (mise en place de réseaux et de logiciels-outils, intégration de solutions, assistance à l'exploitation,...). Sur son territoire, l'ingénieur commercial doit identifier les clients, qualifier chaque étape et négocier des contrats importants auprès de grands comptes principalement. Pour réussir dans sa mission, il doit apprécier les activités de prospection et savoir dialoguer avec les chefs de projets internes. Diplômés de l'enseignement supérieur, les deux ingénieurs commerciaux recherchés ont déjà acquis une expérience significative de la vente de services auprès des directions informatiques. Ecrire à Philippe LESAGE en précisant la référence R/3167 - **PA Consulting Group - 114, avenue Charles de Gaulle - 92522 NEUILLY Cedex - Tél. 40.88.79.75 Fax. 47.45.48.65.**

PA Consulting Group
Creating Business Advantage

Exercez les responsabilités opérationnelles de vente à la mesure de vos attentes.

Jeunes diplômés Bac + 5
Scientifiques et commerciaux

GAZ INDUSTRIELS SERVICES, département de l'AIR LIQUIDE, assure quotidiennement auprès de ses clients, industriels de secteurs très diversifiés, des prestations et des services ayant pour base la fourniture de gaz.

Dans un secteur très concurrentiel et souvent stratégique pour l'activité de ces entreprises, nous nous devons d'être leur partenaire le plus fiable et le plus innovant, en apportant les réponses adéquates dans les délais les plus courts.

Nous nous appuyons sur une organisation décentralisée, basée sur plus de 30 structures régionales à organigrammes courts : des équipes impliquées, réactives, créatives et fortement responsabilisées qui constituent chaque jour notre réponse et notre cadre d'action.

Aujourd'hui, nous les renforçons et souhaitons y intégrer plusieurs jeunes diplômés de niveau Bac + 5, de formation commerciale ou titulaires d'une double formation scientifique et commerciale. Votre mission : exercer des responsabilités opérationnelles de vente en partageant notre état d'esprit résolument tourné vers la satisfaction de nos clients et la mise en place de solutions adaptées à leurs besoins.

Ces postes sont à pourvoir dans toute la France.

Si vous vous identifiez à cette conception du service, et souhaitez intégrer un groupe, qui, par la suite, vous proposera de multiples opportunités, écrivez-nous : adressez votre dossier de candidature (lettre manuscrite de motivation avec photo et CV) sous référence 24 869 266 à notre Conseil ONOMA - 29, rue de Berri - 75008 Paris.

AIR LIQUIDE

Progressons ensemble...

SOURCES

FISONS Instruments

RESPONSABLE DES VENTES
SYSTEMES D'INFORMATION DE LABORATOIRE

ANGLAIS IMPERATIF

Vous *: • à 35-40 ans, de formation ingénieur ou école de commerce • après une expérience réussie de la vente de solutions informatiques complexes, intégrées au système d'information d'entreprise • vous souhaitez aujourd'hui, donner un nouvel élan à votre carrière en prenant la responsabilité d'une équipe commerciale et technique, tout en conservant un rôle très opérationnel de vente auprès de grands comptes et de négociations à haut niveau.*

Mission *: rattaché directement au Président, vous développez, avec votre équipe sur toute la France, les ventes de solutions complètes à base de progiciels d'acquisition et de gestion de données de laboratoire auprès des clients existants et prospectez de nouveaux comptes dans la Recherche et l'Industrie (chimie, pétrole, agro-alimentaire, pharmacie, recherche médicale, cosmétique, environnement...). Déplacements fréquents en France et ponctuellement à l'étranger.*

Nous vous offrons *: • une responsabilité globale et très opérationnelle • des produits de grande qualité et à forte notoriété • une formation dans nos usines en Grande-Bretagne • une rémunération motivante (fixe + variable) avec voiture de fonction.*

Pour ce poste basé à Arcueil (94), merci d'adresser lettre, CV, photo en précisant votre rémunération actuelle à notre Conseil MERCURI URVAL, 14 bis rue Daru, 75378 Paris Cedex 08, sous la référence 73.3447/LM, portée sur lettre et enveloppe.

Mercuri Urval

L'Entreprise
mode d'emplois.

Cahiers Initiatives.
Lundi et mardi.

Le Monde



Pour passer vos annonces :



44-43-76-03

44-43-77-34

FAX : 44-43-77-32

